DERNIÈRE ÉDITION

Le Monde

7, rue des Italiens, 75427 Paris Cedex 09

QUARANTE-SEPTIÈME ANNÉE – N° 14021 – 4,50 F — SAMEDI 24 FÉVRIER 1990 — FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : ANDRÉ FONTAINE

Un coup dur commercial pour la fusée européenne

L'explosion d'Ariane va retarder le lancement de plusieurs satellites

La fusée européenne Ariane-4, porteuse de deux satellites japonais, a explosé en plein vol, le vendredi 23 février, à 0 heure 18 minutes et 40 secondes, heure de Paris. Survenant après dix-sept lancements réussis consécutifs, l'échec de ce trente-sixième tir va retarder le lancement de plusieurs satellites. Un revers d'autant plus gênant pour l'Europe que la concurrence américaine se fait plus vive.

KOUROU

de notre envoyée spéciale

20 h 20, heure de Kourou : dans la salle Jupiter du centre spatial guyanais, où convergent toutes les informations du centre de lancement, la consternation est sur tous les visages. « *Dès les premières secondes, on voyait bien que la trajectoire était anormale* », commentent, atterrés, les spécialistes.

En apercevant quelques minutes plus tôt un nuage rouge illuminer le ciel, beaucoup de ceux qui guettaient l'ascension de la fusée de la terrasse du bâtiment avaient déjà compris : le lanceur et ses deux satellites avaient explosé en plein vol, avant même la séparation du premier et du deuxième étages.

A 9 kilomètres d'altitude et environ 10 kilomètres du pas de tir, au large de la côte guyanaise et des îles du Salut, des mois de travail et de politique commerciale venaient de se désintégrer.

Dès les premiers instants, les spécialistes le savent et l'annoncent : c'est une anomalie de fonctionnement au niveau d'un moteur du premier étage qui est à l'origine de l'explosion. Mais pour le moment, personne ne veut officiellement en dire plus.

CATHERINE VINCENT

Lire la suite page 11

Triste anniversaire

S'IL est un vol que la fusée européenne Ariane aurait dû réussir, c'est bien celui qu'elle vient de manquer en Guyane. Certes, pour les responsables du vol, comme pour les clients, tous les tirs sont importants. Mais celui-ci revêtait un caractère particulier, pour plusieurs raisons.

Ce trente-sixième vol d'Ariane-4 devait permettre la mise en orbite de deux satellites de télécommunications et de télévision d'une valeur de 2,6 milliards de francs. Deux satellites qu'il fallait soigner à l'extrême. Car, si ses propriétaires japonais avaient finalement choisi le lanceur européen, c'est tout simplement parce qu'ils étaient obligés, du fait des difficultés de la navette spatiale américaine et de l'absence de lanceurs conventionnels aux Etats-Unis, de composer avec l'Europe spatiale. Une Europe qu'ils pourraient bouder dès que les Américains seront de nouveau en selle. Une Europe dont ils comptent bien être les concurrents très actifs dès lors que leur lanceur lourd H-2 sera en service dans le milieu des années 90.

DANS ces conditions, il va être plus difficile pour Arianespace, la société chargée de commercialiser le lanceur européen, de prospecter le marché asiatique en se prévalant de la confiance que les Japonais lui avait faite. Comme il aurait été bon de pouvoir se targuer d'un nouveau succès et de fêter en fanfare, dans quelques semaines, le dixième anniversaire de la société. Les promoteurs du lanceur européen vont donc devoir adopter un profil bas pendant quelques semaines au moins. Le temps de découvrir les raisons de cet échec qui affecte le premier étage de l'engin. Un étage rustique qui a souvent donné satisfaction.

On ne saurait cependant se contenter de tels résultats qui, s'ils soulignent le bon fonctionnement de l'engin (dix-sept succès consécutifs, dont sept avec Ariane-4), ne sauraient masquer les retards gênants que vont subir les prochains clients du lanceur européen. De même, il ne serait pas raisonnable de sous-estimer le réveil des Américains, dont les constructeurs de lanceurs conventionnels ne comptent pas laisser le champ libre à Arianespace.

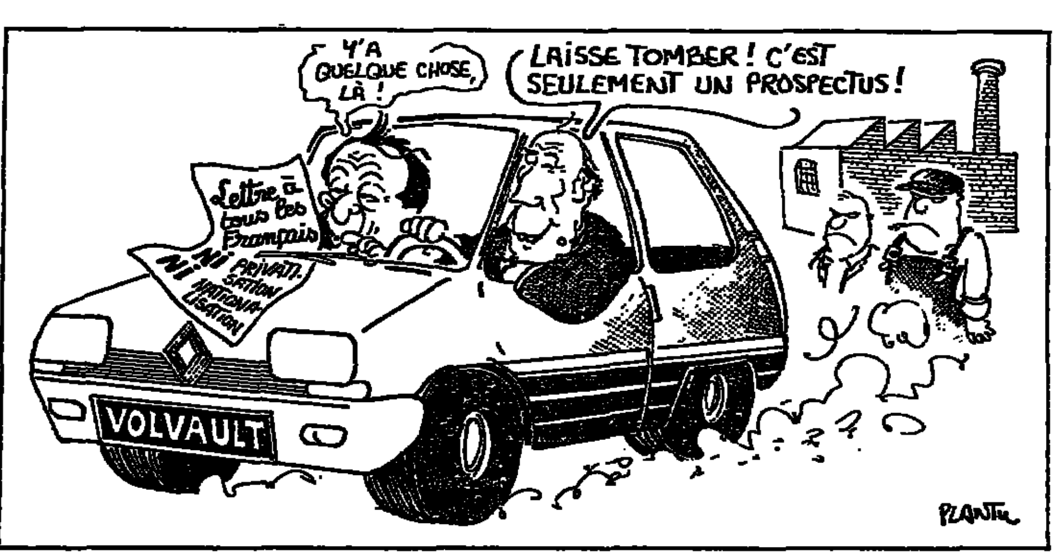
LE temps de l'efficacité semble revenu outre-Atlantique. Les firmes Martin Marietta et McDonnell Douglas, qui exploitent respectivement les Titan et les Delta, et bénéficient de confortables contrats de la part du Pentagone, clament haut et fort leurs ambitions civiles. Autre concurrent gênant : General Dynamics dont le lanceur Atlas, véritable cheval de Troie pour l'Europe.

Il est difficile aussi d'ignorer l'Union soviétique et son lanceur Proton, ou la Chine et son Longue-Marche, qui, déjouant les lois de l'offre et de la demande occidentales, proposent des prix bien inférieurs à leurs concurrents américains et européens. Autant de raisons qui imposent à Arianespace de trouver rapidement la cause de ce nouvel échec et de repartir à la recherche de clients pour la décennie à venir.

Une alliance industrielle et financière

L'accord Renault-Volvo conduit à une privatisation partielle de la Régie

Les constructeurs automobiles français Renault et suédois Volvo devaient annoncer, vendredi 23 février à Amsterdam, la signature d'un important accord industriel et financier. Chacun des deux groupes va prendre des participations dans le capital de l'autre. Face à la concurrence des Japonais, les deux firmes étaient à la recherche d'un partenaire. Depuis neuf mois, les négociations butaient du côté français sur le principe du « ni-ni » (ni nationalisation ni privatisation) et du côté suédois sur la volonté d'indépendance. M. Rocard a finalement décidé un début de privatisation de la Régie.



Lire l'article d'ÉRIC LE BOUCHER page 23 - section C

La perestroïka à l'épreuve de la rue

Le comité central dramatise les risques de « déstabilisation » que comporteraient les manifestations organisées dimanche par les réformateurs à Moscou et dans plusieurs autres villes soviétiques

MOSCOU

de notre correspondant

A entendre, jeudi 22 février, sur toutes les ondes cette dramatique « adresse du comité central aux travailleurs », à la lire vendredi, en première page de tous les journaux, on aurait pu croire que déjà des barricades coupaient les carrefours de l'Union soviétique.

Et comme ce n'est pas le cas, chacun, premier instant de stupeur passé, se demande maintenant à Moscou ce qui a bien pu pousser M. Gorbatchev et son équipe à soudain proclamer que « *l'avenir du pays et du peuple dépend largement de ce difficile moment de notre histoire* ». C'est qu'un coup d'Etat se prépare, disaient les uns. C'est que M. Gorbatchev prépare lui-même ce coup d'État, disaient les autres. C'est que les conservateurs vont organiser de sanglantes provocations pour les manifestations de dimanche, disaient d'autres encore.

Déjà sécouée depuis plusieurs semaines de rumeurs sur l'imminence d'une explosion de violence généralisée, c'est donc dans l'angoisse que l'URSS attend désormais les grandes manifestations réformatrices de dimanche. Le climat est tel qu'à Leningrad certains des organisateurs ont décidé de tout annuler et que le bouche à oreille moscovite colporte, sur le ton de la certitude, que samedi c'est les pogromes, et dimanche l'assaut contre le Kremlin.

Simple dérapage, alors, d'une direction confrontée à une telle somme de crises qu'elle y aurait, cette fois-ci, perdu ses nerfs ? Beaucoup le pensent, mais cette équipe dirigeante avait, dès mardi, fait adopter par le Soviet suprême une résolution alarmiste sur les dangers de « déstabilisation » que comporteraient les manifestations de dimanche (*le Monde* du 22 février). Il y a eu double détente. La démarche est réfléchie, et c'est une triple peur qui l'a commandée – peur que les manifestations ne débouchent sur l'émeute et ne servent les conservateurs, peur que leur puissance ne crée un rapport de force trop favorable à l'opposition radicale, peur enfin de laisser se créer, en se taisant, un sentiment de vide du pouvoir.

Si la peur est mauvaise conseillère, cela fait beaucoup de mauvais conseils. Mais le fait est que les cercles dirigeants craignent réellement que ces rassemblements ne drainent des foules à la fois considérables et hétéroclites. « *Pourquoi cette dramatisation ? Mais je vais vous le dire !* » s'exclame ainsi un haut responsable qui énumère avec une fureur rentrée la présence à Moscou de dizaines de milliers de réfugiés (Arméniens d'Azerbaïdjan, Azéris d'Arménie, russophones de plusieurs républiques et Turcs Meskhs d'Ouzbekistan).

BERNARD GUETTA

Lire la suite page 4

Augmentation record de capital à l'UAP

L'UAP, le premier groupe nationalisé d'assurances, a annoncé, vendredi 23 février, une augmentation de capital de 10,5 milliards de francs, la plus importante jamais réalisée en France. La BNP va y participer pour environ 4 milliards de francs. Elle possédera alors 10 % du capital de l'UAP.

L'UAP va donc lever directement sur le marché, en France et à l'étranger, près de 6,5 milliards de francs. Ces liquidités devraient permettre au groupe de poursuivre sa stratégie de développement au niveau international. A l'issue de cette opération, le quart du capital sera détenu par des actionnaires privés.

Lire nos informations page 28 - section C

M 0147 - 224 0 - 4,50 F



3790147004500 02240

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 5 dir. ; Tunisie, 600 m. ; Allemagne, 2 DM ; Autriche, 20 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,95 $; Antilles/Réunion, 7,20 F ; Côte-d'Ivoire, 425 F CFA ; Danemark, 11 kr. ; Espagne, 160 pes. ; G.-B., 60 p. ; Grèce, 150 dr. ; Irlande, 90 p. ; Italie, 1 800 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 12 kr. ; Pays-Bas, 2,25 fl. ; Portugal, 140 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 12,80 cs. ; Suisse, 1,60 f. ; USA (NY), 1,50 $; USA (others), 2 $.

DÉBATS

Politique de la santé

Médecine libérale : le débat confisqué

par Béatrice Majnoni d'Intignano

LE débat sur la médecine libérale s'enlise et se politise. Les médecins français sont parmi les moins bien rémunérés des pays de l'OCDE, mais nos dépenses de santé sont parmi les plus fortes. Les homéopathes – exercice sans fondement scientifique – fixent librement leurs tarifs, mais les lauréats hospitalo-universitaires sont menacés des 125 F réglementaires. Les Français sont appelés à défendre dans la rue *« le meilleur système de protection sociale »* sans savoir qu'ils sont parmi les plus mal remboursés en Europe. Les différences régionales, jamais évoquées, causent probablement plus d'inégalités d'accès aux soins que les honoraires libres, décriés. Etranges paradoxes. Que penser du débat à la lumière des expériences étrangères ?

La situation économique des médecins est mal comprise. Les généralistes subissent la concurrence : le paiement à l'acte les dessert. Contraints de multiplier les actes, ils déçoivent une clientèle qui les délaisse. Un Parisien sur deux n'a pas de médecin de famille. Les spécialistes, eux, sont en position de monopole : demande croissante et peu sensible au prix. Ainsi, les revenus des généralistes stagnent et ceux des spécialistes augmentent. Cela à soi seul justifierait une rémunération différente – donc deux conventions. Les généralistes coûtent cher par leurs prescriptions : 1 million de francs par an. Ils pourraient facilement augmenter leurs honoraires – 450 000 F par an – s'ils voulaient bien modérer leurs plumes prescriptrices. Les spécialistes, eux, coûtent cher par l'inflation de leurs actes techniques (radios, échographies).

Opérations injustifiées

Le projet de « contrat de santé » de MG France – généralistes du docteur Bouton – n'a jamais menacé la médecine libérale. Il est intéressant mais pas mûr et mal engagé.

Intéressant en effet de proposer aux Français un contrat privilégié avec leur médecin de famille et l'accès gratuit aux soins. Cette formule pourrait plaire aux personnes âgées ou malades chroniques et réduire l'hospitalisation. Tous les pays où un généraliste spécialement formé est le médecin de premier recours contrôlent mieux les dépenses. Les examens inutiles et la multiplication des actes spécialisés y sont évités. Ainsi du Royaume-Uni, où les généralistes répondent à 80 % des besoins des familles, et du Danemark. Le projet MG France permettrait aux Français d'exprimer librement leur préférence entre une médecine avec plus ou moins de liberté de choix et d'orientation anarchique entre les soins, et plus ou moins de dépenses. Placés devant ce choix, les Danois plébiscitent le contrat avec un généraliste et les soins gratuits. Pourquoi ne pas tenter l'expérience et l'abandonner si ces contrats n'avaient pas de succès ? La demande trancherait. N'est-ce pas le principe du libéralisme ?

Mais comment seraient payés les généralistes du docteur Bouton ? Si c'est à l'acte, l'effet inflationniste pourrait augmenter, puisqu'ils bénéficieraient d'une clientèle captive. Dans les Pays nordiques, les généralistes reçoivent une « capitation ». C'est un forfait par personne inscrite sur leur liste. S'y ajoutent d'autres forfaits – importants – pour la formation permanente, la localité... Ces médecins sont mieux rémunérés, ainsi que ne le sont nos généralistes, mais ne peuvent faire déraper les dépenses. Ils sont aussi moins nombreux. Sur ce choix fondamental – médecins payés à l'acte, à la capitation – le projet du docteur Bouton est muet.

Machines à sous

Présenté comme *« un nouveau système de santé »*, incompatible avec la liberté des honoraires, il a semblé menaçant pour les médecins traditionnels. Introduit par un homme de gauche et objet d'un débat anachronique au Parlement, l'enjeu n'a été compris par personne, comme le montrent les sondages.

Que penser des mécanismes de contrôle des dépenses envisagés ? Rien n'est prévu pour résorber les 20 000 médecins – bientôt plus – en excédent. Silence dans les rangs. Or aucune activité ne rémunère bien ses élites et ses personnels efficaces quand il y a pléthore. Les « objectifs locaux de dépenses » risquent d'être un bien faible rempart. Certes, c'est au niveau local que les excès sont le mieux connus. Mais les régions en retard rattraperont et les autres maugréeront. Le niveau moyen de dépense risque donc d'augmenter. L'expérience ancienne de la Suède – où chaque *county* fixe ses dépenses de santé – illustre bien ce mécanisme pervers classique. Enfin, comment réduire les inégalités régionales : 425 médecins libéraux pour 100 000 habitants à Paris, contre 125 dans l'Oise ?

Rien de concret n'est prévu non plus pour réguler la médecine spécialisée. L'objectif « Maîtrise des dépenses de santé et bon usage des soins » figure déjà de longue date et sans succès dans les conventions médicales. Dans les pays où elle est payée à l'acte sans régulation, la médecine spécialisée est inflationniste et génère des abus. Les Américains ont montré dès les années 70 (Wennberg et Gittensohn) que le nombre des opérations non indispensables – amygdales, prostate, utérus – est en corrélation forte avec la densité des chirurgiens. Et que ce nombre diminue si un deuxième avis médical est exigé. Les travaux récents de Brook et Kosecoff (Rand Corporation) révèlent bon nombre d'opérations injustifiées sur des personnes âgées – carotides, angiographie coronarienne. Enfin, ces chirurgies sont plus nombreuses (rapport de l'OCDE) dans les pays où les chirurgiens sont payés à l'acte – Etats-Unis – que là ou ils sont salariés. – Royaume-Uni ou Suède.

Faudrait-il s'interroger sur le nombre élevé d'appendicites et de césariennes en France ? Pourquoi les échographies de la grossesse augmentent-elles de 15 à 20 % par an pour un nombre de naissances stable ? Des techniques médicales se transforment en machines à sous : électrocardiogrammes, endoscopies gastro-intestinales. Leur tarif suit avec retard les progrès de productivité, et les prescripteurs en sont les producteurs : ils peuvent les multiplier à l'infini.

Tous les pays où la médecine est libérale adoptent peu ou prou une enveloppe globale de dépense et/ou des mécanismes anti-inflationnistes.

Ainsi l'Allemagne fédérale depuis 1984 : des enveloppes globales d'honoraires sont fixées chaque année – généralistes et spécialistes – en fonction des conditions économiques. Si les médecins multiplient les actes inutiles, ils font baisser le prix unitaire de chaque acte. Les Allemands ont ainsi pu concilier libre choix du médecin, paiement à l'acte, gratuité et contrôle des dépenses : c'est-à-dire médecine libérale et financement socialisé.

Pour éliminer les gaspillages

Les Américains s'orientent dans cette voie pour les soins de ville aux personnes âgées. Le projet du Congrès prévoit pour 1990 un « objectif de dépenses ». Les revalorisations d'honoraires seraient officiellement liées au volume des prescriptions de l'année précédente pour respecter l'objectif. Cruel, mais réaliste : les dépenses d'honoraires de Medicare ont augmenté de 22 % cette année. La médecine américaine permet en effet de tirer l'alarme : le libéralisme, sans contrôle, est ultra-coûteux. Les Américains dépensent plus de 2 000 dollars – 1 300 en France – par an et par personne. Leur espérance de vie égale la nôtre pour les Blancs. Pour les Noirs, elle est de cinq ans inférieure, et trente-sept millions d'Américains ne sont pas soignés. Existe-t-il plus bel exemple de médecine à deux vitesses que ce temple de la médecine libérale ?

Enfin, que penser des honoraires libres ? Faire payer plus les malades ne modérera pas les dépenses de santé. Les tickets modérateurs sont vite injustes et inefficaces. Les Etats-Unis et la France, qui utilisent les tickets modérateurs massivement, sont les pays où les dépenses augmentent le plus. L'assurance-maladie et les mutuelles sont hostiles au développement des honoraires libres. Mais ils ont servi à augmenter le revenu des médecins sans alourdir les charges de la sécurité sociale. Le prix unique – 125 francs pour un spécialiste – se justifie mal à Paris ou à Louviers, pour l'ancien chef de clinique et le pédiatre. Certains Français déboursent volontiers plus pour être mieux reçus et ne pas attendre. Au nom de quoi le leur refuser ? Toutes ces incohérences résultent du refus de diversifier les honoraires selon la localité et la compétence ou le confort des soins. Diversification que pratiquent l'Angleterre ou les Etats-Unis sans difficulté.

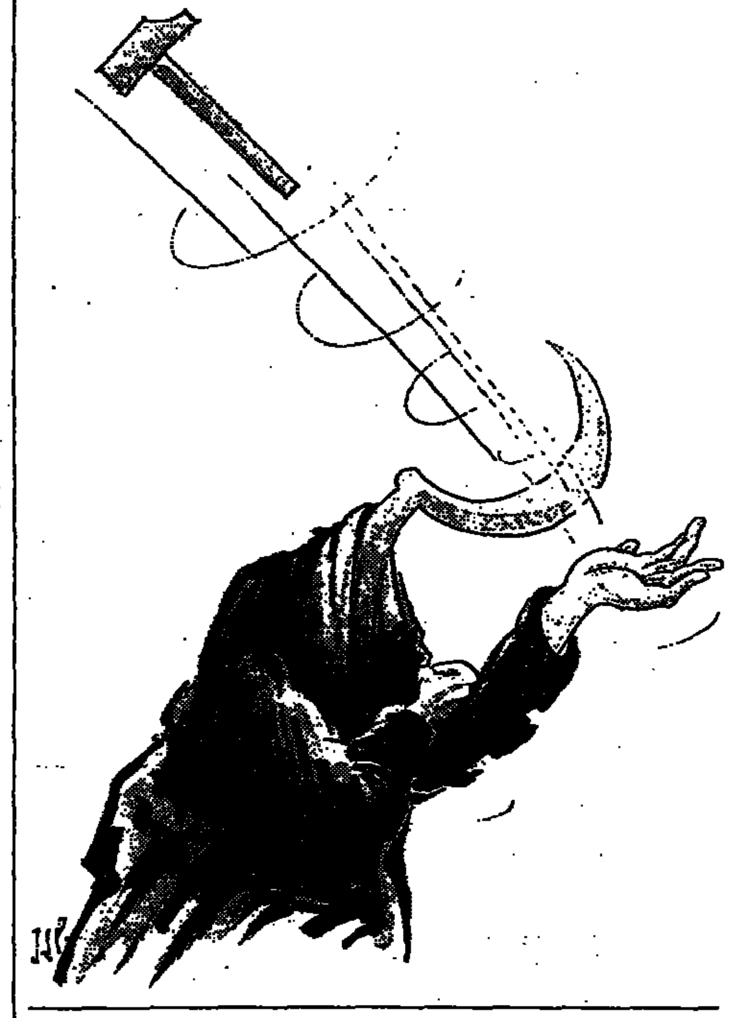
Les Français commencent à payer très cher une médecine, certes brillante, mais dont rien ne prouve qu'elle soit encore la meilleure au monde. Mal informés, ils pensent que « plus est toujours mieux ». Les négociateurs de la convention se refusent à ouvrir le dossier au fond depuis des années. Les syndicats qui règnent sur l'assurance-maladie craignent le changement. Le Parlement connaît mal le dossier, qu'aucun gouvernement n'a osé lui soumettre depuis la guerre.

Les médecins ne devraient pas se sentir menacés. La médecine efficace est toujours moins coûteuse : rien n'est plus économique qu'un malade guéri, aussi cher qu'il faille dépenser pour sa guérison. Les techniques modernes sont en général les moins coûteuses, sous réserve que leur efficacité soit prouvée. Ainsi, une angioplastie coronarienne coûte deux fois moins cher qu'un pontage ; enlever un calcul du rein coûte deux fois moins au lithotripteur que par chirurgie. Mais de gigantesques gaspillages peuvent être éliminés. Chaque médecin, individuellement, reconnaît la légitimité de cet objectif. Mais le corps médical, habitué à s'unir pour s'opposer, est divisé et susceptible quand il s'agit de construire. A sa décharge, il manque de structures responsables comparables aux Royal Colleges anglais et aux « Unions » allemandes pour le défendre. Il reçoit une information désuète : la presse spécialisée est corporatiste. Il trouve en revanche toujours soutien auprès de la CGT – dans la rue s'il le faut – pour s'opposer à toute régulation des dépenses. Bizarre alliance silencieuse.

Le débat sur la médecine libérale a donc, une fois de plus, été confisqué. Par la forme, il a des relents du dix-neuvième siècle. Au fond, on y confond tout : diversité et injustice ; élites et privilèges ; gestion moderne et rationnement. Ce simplisme caricatural frise la désinformation et ne défend plus que les habitudes et les intérêts d'un syndicalisme dépassé. Dommage.

▶ Béatrice Majnoni d'Intignano est professeur des universités Paris-XII. Auteur de *Santé, mon cher souci*, Lattès-Economica, 1989.

TRAIT LIBRE



L'Est, du plan au marché

A bas le dogmatisme

par André Tiano

M. STOLÉRU a écrit un article remarquable sur la voie qui s'offre aux pays de l'Est pour retrouver l'élan qui a été le leur au début de la période socialiste et que le dogmatisme et la corruption leur ont fait perdre (*le Monde* du 16 février). Les propositions de M. Stoléru – avec lequel je n'ai aucune attache et que j'ai durement critiqué pour ses propos sur le chômage (1) – sont excellentes parce qu'elles ne succombent pas à un autre dogmatisme qui menace nos amis, celui du libéralisme : refus de la jungle sociale qui précipiterait ces pays dans le chaos et le fascisme ; refus du libre-échange qui ne donnerait pas le temps aux entreprises de se restructurer ; refus des privatisations systématiques qui ôteraient à un Etat techniquement faible des moyens d'action et qui susciteraient une présence étrangère trop massive dans les secteurs stratégiques de l'économie ; refus de l'abstention de l'Etat dans les actions qui conditionnent à long terme l'avenir des nations.

Si les propositions de M. Stoléru sont si bonnes, pourquoi ajouter un grain de sel ? Pour une double raison : il est important de montrer à nos amis de l'Est qu'il y a un large consensus entre économistes venus d'horizons divers sur quelques orientations. Par ailleurs, les économistes étrangers que nous sommes ne peuvent avoir l'ambition de donner des recettes mais simplement des éléments de réflexion à leurs collègues plus directement responsables de l'avenir de chacune de leurs sociétés. Autour de la trame centrale élaborée par M. Stoléru, il est donc possible d'apporter quelques réflexions complémentaires. Les miennes seront au nombre de trois et iront du simple complément à la nuance puis au doute.

Hiérarchie des valeurs

Une réflexion complémentaire sur le caractère indispensable d'une indemnisation du chômage : il est important de dégonfler les effectifs des administrations et des entreprises en supprimant progressivement le chômage déguisé qui s'y abrite et qui rend impossible le calcul économique et la recherche de l'efficacité. Même si cette action n'est que progressive, le chômage ouvert fera son apparition et s'accroîtra ; on ne peut empêcher qu'il soit un malheur et une atteinte à la dignité individuelle mais il ne faut pas qu'il menace la survie des familles atteintes ; d'où la nécessité de prolonger la solidarité entre ceux qui produisent et ceux qui, involontairement, ne produisent pas, mais, cette fois-ci, en dehors de l'entreprise.

Une nuance sur le couple libération des prix-contrôle des salaires : si M. Stoléru n'avait précisé que les prix des biens et services destinés à satisfaire les besoins fondamentaux devaient rester administrés, ce couple serait scandaleux car il supposerait que les salariés sont les seuls responsables de l'inflation. Alors qu'on sait, en France, que l'importance des charges financières et les hausses de prix des consommations intermédiaires jouent un rôle dans la hausse des prix et que les erreurs des chefs d'entreprise sont aussi largement responsables de la hausse des coûts salariaux par unité produite.

Les salariés ne doivent donc pas supporter à eux seuls la charge de la lutte contre l'inflation et celle du rétablissement de la compétitivité des entreprises, et leur part de charges supplémentaires n'est pas obligée de prendre la forme d'une diminution du salaire. On sait que les rythmes de travail sont plutôt faibles, et leur accélération serait préférable à une diminution des salaires réels. Les bouleversements qui ne manqueront pas de se produire lors de la transition vont enrichir les plus ingénieux ou les moins scrupuleux, et il est important de les faire participer à la rigueur mais d'une manière qui ne freine pas leur initiative : il faut s'appuyer sur leur soif inextinguible des biens sophistiqués produits à l'Ouest et les taxer lourdement, non dans un but de protection mais dans une optique fiscale.

Un doute sur l'adoption brutale d'une convertibilité externe : c'est parce que M. Stoléru a raison quand il insiste sur la nécessaire conviction de l'irréversibilité d'une telle mesure pour éviter la spéculation que l'on ne doit pas se précipiter ; un échec compromettrait toute la politique des relations monétaires extérieures. Il faut distinguer la demande de devises étrangères selon ses raisons : voyages, achats de biens et de services, mouvements de capitaux. Les deux premières doivent être soumises aux impératifs – même souples, selon la recommandation de M. Stoléru – de l'équilibre ou du déséquilibre tolérable de la balance des paiements courants.

La troisième est beaucoup plus délicate : si la hausse des taux d'intérêt réels ne s'est pas encore accomplie, la convertibilité engendrera une fuite des capitaux dont on a un précieux besoin ; or il ne sera pas facile d'accepter une telle hausse tant que le budget sera fortement déficitaire, ce qui se produira probablement. Si la condition du taux d'intérêt est satisfaite, un afflux de capitaux étrangers tendra à apprécier la monnaie nationale et donc à contrer les efforts d'exportation et à engendrer des difficultés à l'agriculture. Nous opterons donc, comme l'a fait l'Europe occidentale au lendemain de la seconde guerre mondiale, pour une convertibilité progressive.

Le schéma de M. Stoléru mérite qu'on suive les nombreuses pistes de réflexion qu'il a ouvertes, même si, ce faisant, on le complique ; nos collègues de l'Est sauront y choisir leurs propres voies. Mais le contraire d'un dogme n'est pas un autre dogme, c'est le pragmatisme éclairé par une solide hiérarchie des valeurs qui concilient liberté, solidarité et efficacité.

▶ André Tiano est professeur à l'université Montpellier-I.

(1) André Tiano, *Economie du travail*, pp. 169-175, PUF, 1988.

AU COURRIER DU Monde

Pour une fois à l'unisson

Le numéro du *Monde* daté du 17 février contenait des déclarations intéressantes de deux hommes politiques, l'un du RPR, l'autre du PS. Pour une fois, le bons sens était à l'unisson.

Tout d'abord, dans les propos recueillis par votre collaborateur Frédéric Gaussen, M. Michel Noir déclarait que *« ce qui est frustrant pour nous, c'est de voir le rôle de la communauté urbaine réduit à celui de régisseur d'immeubles. Ce n'est pas là l'esprit d'une décentralisation bien comprise... »*. L'idée de M. Michel Noir de faire financer le coût de l'enseignement supérieur par une réduction de la part de l'Etat dans les entreprises publiques à 51 % me paraît très intéressante. Cela pourrait concerner Rhône-Poulenc, Pechiney, Thomson, Renault, UAP, GAN et le Crédit lyonnais par exemple. Je suis tout à fait d'accord avec M. Michel Noir lorsqu'il déclare que, *« dans les grandes crises, l'Etat doit remplir sa mission à son niveau, mais, pour le quotidien, il faut faire confiance aux villes et aux régions de France »*.

D'autre part, lors du colloque organisé au Sénat par le club Vauban, le 15 février dernier, et consacré à la justice sociale, M. Dominique Strauss-Kahn, du PS, s'est prononcé pour sa part en faveur d'une fiscalité des patrimoines qui prendrait le relais de celle des revenus.

A propos de l'*« impôt sur les successions qui effraie les salariés et qui frappe moins les grosses fortunes que chez nos voisins »*, M. Dominique Strauss-Kahn souhaite une réforme qui puisse favoriser la transmission des petits et moyens patrimoines tout en luttant contre la reproduction des inégalités. La logique l'emporte chez cet homme politique de la nouvelle génération.

Les électeurs souhaitent avant tout le débat d'idées et se moquent des querelles permanentes au sein des appareils des partis politiques français.

Ce régime des énarques et des mandarins parisiens nous écœure, nous autres provinciaux.

Heureusement, dans le ciel toujours si gris de la politique, MM. Michel Noir et Dominique Strauss-Kahn nous séduisent par la justesse de leurs propos, pleins de bons sens.

MARC TESSEYRE
Issoire

Le Monde

Edité par la SARL *le Monde*

Gérant : André Fontaine, directeur de la publication

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985)

Administrateur général : Bernard Wouts

Directeur de la rédaction : Daniel Vernet

Rédacteurs en chef : Bruno Frappat, Claude Sales

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
7, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09

Tél. : (1) 42-47-97-27

Télécopieur : (1) 45-23-06-81 ; Telex 650572 F MONDPAR

ADMINISTRATION :
11, RUE JEAN-MAZET, 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 49-60-30-00
Télécopieur : (1) 49-60-30-10 ; Telex 261311 F MONDSIR

Folie à Beyrouth

Une fois de plus la quasi-totalité des médias français a « péché par omission » en ce qui concerne la situation et plus précisément la destruction par les bombes du général Aoun de l'Hôtel-Dieu de France à Beyrouth.

Cet hôpital, de réputation prestigieuse depuis des années, est en quelque sorte le « poste avancé » le plus important de la science médicale française pour tout le Moyen-Orient.

Depuis des années, le gouvernement français alloue à cet établissement des crédits qui, hélas ! sont allés en s'amenuisant en dépit de l'avis des ambassadeurs de France au Liban et des plus grandes autorités médicales françaises comme le professeur Paul Milliez.

Si le Liban est un des piliers de la francophonie, la science médicale française au Liban en est certainement une de ses composantes notables grâce aux médecins, chirurgiens libanais qui ont fait leurs études dans les facultés et hôpitaux de notre pays.

J'ai pu personnellement, comme ambassadeur de France « patron » par définition de l'Hôtel-Dieu, et y ayant aussi été patient, me rendre compte de la qualité de ses services dans tous les domaines.

S'il est une chose que je n'aurais jamais pu imaginer, c'est que l'Hôtel-Dieu de France à Beyrouth disparaisse sous des projectiles.

Si cette folie continue, Beyrouth n'aura plus besoin que d'asiles.

PIERRE MILLET
ancien ambassadeur de France au Liban

ÉTRANGER

BANGLADESH : la visite à Dacca du président de la République

Pour M. Mitterrand, la solidarité avec les pays de l'Est ne se substitue pas à celle envers le tiers-monde

DACCA

de notre envoyé spécial

Le Bangladesh est infiniment plus pauvre que le Pakistan, et les drames naturels qui l'affectent régulièrement sont, pour l'instant au moins, inéluctables. Il n'empêche : l'accueil qui a été réservé ici à M. Mitterrand est infiniment plus chaleureux, plus exubérant que celui d'Islamabad et même de Lahore. Islamabad, il est vrai, est une capitale artificielle, créée à partir de rien et qui se cherche encore une population. Le Bangladesh, grand comme un tiers de la France mais avec plus du double d'habitants, n'a pas ce genre de problème. Et son régime militaire a des capacités mobilisatrices d'enthousiasmes bien plus vastes.

Il l'a prouvé, jeudi matin 22 février, lorsque le Concorde du chef de l'Etat s'est posé à l'aéroport de Dacca et, quelques heures plus tard, dans les jardins du Parlement, où le maire de la ville avait organisé une étonnante *garden party* en l'honneur de M. Mitterrand. Ici comme là on n'avait pas lésiné sur les enfants des écoles, les orchestres, les portraits, les chœurs et la claque. Mais l'impression d'embrigadement était tempérée par un certain désordre, une atmosphère de gaieté et de gentillesse. Au pied du Parlement, une imposante et hermétique bâtisse qui tient à la fois du bunker et du château-fort, l'enflure des mots était à la mesure du spectacle. C'est ainsi que fut célébrée la « *préscience* » du président de la République, qui vaut à cet « *ambassadeur de la paix dans le monde l'admiration mondiale* ».

Que pouvait faire M. Mitterrand, sinon se lancer à son tour dans les superlatifs ? D'où un vibrant éloge du général Ershad et de « *l'intelligence, du courage et de la richesse de cœur* » des Bengladeshis. La promesse aussi de continuer à saisir la communauté internationale du projet de lutte contre les inondations élaboré par la Banque mondiale et auquel la France va consacrer pour les cinq ans à venir environ 150 millions de francs. Auparavant, des colombes ont été lâchées par centaines, des ballons aussi, certains emportant vers les cieux des portraits présidentiels.

Il ne restait plus qu'à conclure, c'est-à-dire à se recueillir en écoutant une chanson écrite par « *le président-poète Ershad bien-aimé* ».

Jeudi soir, lors du dîner offert en son honneur par le président Ershad, M. Mitterrand développa les mêmes thèmes, éloge de son hôte compris. Il reprit un sujet déjà longuement abordé lors de l'escale d'Islamabad : « *Notre solidarité avec les pays de l'Est européen ne se substitue pas à la solidarité que nous vous devons* », ajoutant un nouvel argument : la reconstitution des économies d'Europe centrale constituera à moyen terme un élément de progrès pour les pays du Sud. Car, pour M. Mitterrand, le fossé qui se creuse entre le Nord et le Sud est aujourd'hui « *la préoccupation principale de ceux qui veulent bien réfléchir* », tant il est vrai qu'avec le risque nucléaire, le sous-développement constitue le principal danger qui menace la planète. « *Et encore, le sous-développement échappe-t-il à toute maîtrise* », contrairement au nucléaire.

Dernier thème abordé par le président de la République et particulièrement apprécié ici : « *Il ne s'agit pas d'assister le Bangladesh, mais d'être auprès de lui, d'accroître ses moyens en le laissant décider lui-même ce qui lui conviendra pour bâtir son avenir* », pour « *transformer en bénédiction les calamités naturelles* ».

Vendredi matin, M. et Mme Mitterrand sont allés se rendre compte sur place, en hélicoptère, des premiers travaux de réhabilitation entrepris après les crues du Gange et de la Meghna, à une centaine de kilomètres de Dacca. Ils ont ensuite inspecté la construction d'une grande digue qui doit protéger à l'avenir la capitale. Plus tôt dans la matinée, le président de la République avait eu une séance de travail avec le général Ershad. C'est samedi matin que M. Mitterrand doit quitter Dacca pour Paris.

JACQUES AMALRIC

« L'expert, c'est moi »

DACCA

de notre envoyé spécial

Beaucoup plus détendu qu'au Pakistan, où il a dû gérer jusqu'à son terme l'affaire de la centrale nucléaire, M. Mitterrand a convié jeudi après-midi les journalistes qui l'accompagnent pour une conversation à bâtons rompus. Pas de révélations, mais des précisions et quelques bons mots. Comme on lui faisait remarquer que certains experts français continuent à avoir des doutes sur la livraison d'une centrale nucléaire au Pakistan, il rétorque : « *S'ils ont des doutes, pourquoi sont-ils là ? L'expert, c'est moi.* ». Et à propos des protestations américaines contre ce projet d'accord : « *S'ils ont envie de protester, qu'ils protestent.* »

Moins de désinvolture pour l'Inde, à laquelle la perspective de livraison d'une centrale au Pakistan « *ne peut pas faire plaisir, pas plus, que quand nous avons vendu une centrale à l'Inde en 1982, ça fait plaisir au Pakistan* ». L'Inde, d'ailleurs, ne se serait « *jamais remise de la partition* » de 1947, y compris dans l'affaire du Cachemire, à propos de laquelle le Conseil de sécurité a préconisé depuis 1949 un référendum.

M. Mitterrand pense-t-il, comme les Américains, que le Pakistan est déjà en possession de l'arme atomique ? « *J'en doute. Peut-être sont-ils entrés en possession de différents éléments qu'ils peuvent réunir. Ils ont en tout cas des savants très pointus.* »

« Aider M. De Klerk »

Le président de la République ne doute pas, en revanche, de l'« *humanité* » du général Ershad, qui était « *désespéré pour son peuple, mais très actif* », lors des inondations de 1988, lorsque Mme Mitterrand s'est rendue au Bangladesh. Il se refuse cependant à porter un jugement sur « *sa façon de gouverner* », car il n'est pas « *au courant* ».

Commentant pour la première fois depuis la libération de M. Nelson Mandela la situation en Afrique du Sud, M. Mitterrand a déclaré que M. De Klerk avait fait preuve de « *courage* ». Faut-il l'aider comme il faut aider M. Gorbatchev : « *Oui, il faut l'aider, mais en appréciant le moment et l'ampleur de ce qu'on fait. La libération de Nelson Mandela, c'est bien, mais celà n'a pas changé les données du problème en profondeur.* ».

Quant à M. Gorbatchev, M. Mitterrand et toujours prêt à l'aider, ne serait-ce que de ses conseils. Même s'il ne veut en rien « *contribuer au démantèlement de l'Union soviétique* », M. Mitterrand pense que la crise des nationalités pose un problème « *de nature coloniale* ». « *Des pays qui ont été annexés veulent se désannexer*, estime-t-il. *Cette évolution va continuer aussi bien dans les pays baltes qu'en Asie centrale soviétique.* » Et d'espérer que M. Gorbatchev ne commettra pas la même erreur que le général de Gaulle, qui avait rendu incompatible, dans la Constitution de 1958, l'indépendance et l'appartenance à la communauté.

J. A.

VIETNAM : un entretien avec le ministre des affaires étrangères

La position chinoise sur le Cambodge semble s'être « assouplie »

nous déclare M. Nguyen Co Thach

HANOI

de notre envoyé spécial

Les officiels vietnamiens affichent un optimisme prudent sur la possibilité de conclure assez rapidement un accord sur le Cambodge. « *il existe des indices d'un assouplissement de la position chinoise* », nous a expliqué le ministre des affaires étrangères, M. Nguyen co Thach, jeudi 22 février à hanoï, où son homologue français M. Roland Dumas était attendu vendredi. M. Thach pense même que la « *modification* » de la position chinoise pourrait permettre d'aboutir à un règlement dès cette année.

M. Thach souligne que les Chinois, depuis la première réunion des cinq membres permanents du Conseil de sécurité des Nations unies à Paris, ont renoncé à leur « *intransigeance* » concernant la formation d'un « *gouvernement quadripartite cambodgien* » avant la tenue d'élections . « *Depuis cette réunion, les Chinois disent qu'à défaut de former un tel gouvernement, on peut accepter l'administration de l'ONU* », résume-t-il. En d'autres termes, on pourrait ainsi lever l'obstacle majeur que constitue la question de la participation des Khmers rouges, – l'une des quatre factions khmères –, à un gouvernement provisoire. « *On supprimerait ainsi le problème de la reconnaissance légale des Khmers rouges* », dit M. Thach, qui ne voit pas d'obstacle à ce que ces derniers figurent au sein de ce qu'il appelle le « *gouvernement du prince Sihanouk* ».

Hanoï et Phnom-Penh sont hostiles au « *démantèlement* » simultané des deux gouvernements cambodgiens – celui qui se réclame du prince Sihanouk et celui de M. Hun Sen – et à la formation, à leur place, d'un gouvernement quadripartite. Ils préconisent même, depuis le début de l'année, qu'en cas de cessez-le-feu sur place, chaque gouvernement administre la zone qu'il contrôle, une solution qui a d'autant plus leur faveur que le régime de M. Hun Sen tient encore la majeure partie du Cambodge. Dans ces conditions, que la Chine « *n'insiste plus sur la formation d'un gouvernement quadripartite constitue un indice de changement qui dit beaucoup de choses* », estime de M. Thach en ajoutant que « *les Chinois ne veulent pas, non plus, de l'embarras d'un nouveau génocide coimmis par Pol Pot* ». « *La Chine*, résume-t-il dans un large sourire, *est une grande boîte à surprises. Les Chinois ont, par le passé, abandonné plusieurs fois leurs pions. Ils ont renoncé à soutenir les partis maoïstes de la région. Les Vietnamiens étaient autrefois leurs camarades, ils les ont également laisser tomber* ».

Pour le chef de la diplomatie vietnamienne, la Conférence internationale de Paris sur le Cambodge, en août dernier, a buté sur « *deux questions secondaires* » : outre celle de « *l'établissement d'un gouvenement quadripartite* », il y avait celle du « *démantèlement des deux gouvernements existant au Cambodge* ». Depuis le début de cette année, ces « *deux impasses* » ont été évitées grâce à une approche différente, proposée par l'Australie et entérinée par les « Cinq », qui consiste à faire de l'intervention de l'ONU le pivot d'un règlement. Dans ce cadre, il estime donc comme « *un pas important* » le fait que le prince Sihanouk et M. Hun Sen se sont entendus, mercredi à Bangkok, « *sur la formation d'un Conseil national suprême représentant la souveraineté du Cambodge et sur le rôle de l'ONU dans le règlement du problème cambodgien* ».

Avant la « *réunion informelle* » sur le Cambodge de Djakarta – à laquelle participeront, du 26 au 28 février, les quatre factions cambodgiennes, ainsi que la France et l'Australie –, les Vietnamiens affectent donc de croire qu'une percée peut intervenir dans la négociation. De toute façon, ajoute M. Thach, « *Djakarta, il faut que cela marche. Sinon, ce sera mauvais pour tout le monde* ».

JEAN-CLAUDE POMONTI

Les relations entre Paris et Kaboul

Il faut qu'une ambassade soit ouverte ou fermée

ISLAMABAD

de notre envoyé spécial

C'est la logique : une porte non fermée, nul ne peut la rouvrir ! De ce point de vue, la position française, récemment réaffirmée par M. Mitterrand à Islamabad à propos de la réouverture de l'ambassade de France à Kaboul, est parfaitement claire : pas fermée, pas rouverte. Personne ne peut donc prétendre, surtout pas M. Najibullah, le chef d'Etat afghan, que la France modifie sa diplomatie en sa faveur. Le reste va de soi : « *La France n'a pas quitté l'Afghanistan. Elle n'a pas rompu ses relations diplomatiques.* »

Deuxième explication : « *Si elle a retiré son chargé d'affaires, c'est parce qu'il y avait danger. Il y a danger pour les personnes, on prend des précautions [...] Il y a moins de danger, on revient ! Cela n'engage en rien notre politique. Les bombardements* [des moudjahidins] *ont cessé, ce personnel* [diplomatique] *doit rentrer.* » Troisième explication : « *Nous ne défendrons pas les intérêts des Afghans par l'absence.* » Bien. Mais la porte était-elle vraiment restée ouverte ? Sinon ne s'agit-il pas, comme disent les Pakistanais et les chefs de la résistance afghane, d'un soutien diplomatique indirect au président Najibullah ?

Il y a un an, M. Raymond Petit, chargé d'affaires français, après avoir plié le drapeau tricolore et brûlé quelques papiers « *sensibles* », avait pourtant apposé les scellés sur les portes de l'ambassade devant nous et devant... les caméras de télévision. Les adieux avec le personnel avaient été émouvants et les clés confiées à nos amis turcs qui ont poussé la gentillesse jusqu'à engager quelques employés.

Depuis lors, les engins explosifs tombent toujours sur Kaboul. Ainsi, mardi dernier, quarante-trois personnes ont été tuées par des roquettes. Il faut espérer que le nouveau chargé d'affaires (non encore désigné) qui se rendra à Kaboul (sans doute à la mi-avril) constatera qu'il y a « *moins de danger* ».

« Chantage diplomatique »

Pour la première fois, M. Mitterrand a souligné les effets négatifs de l'absence. D'abord, et même si les allées et venues des diplomates sont réduites à leur plus simple expression, une ambassade constitue évidemment un excellent poste d'observation et d'analyse. Ensuite, beaucoup de « *French doctors* » appartenant à des organisations humanitaires se rendent en Afghanistan, certains d'entre eux étant parfois capturés par les troupes gouvernementales. Ils ont alors besoin de l'assistance d'un représentant consulaire.

D'autant que les choses peuvent tourner au « *chantage diplomatique* ». Xavier Lemire, libéré le 24 septembre 1989, en avait fait l'objet : Kaboul avait laissé entendre que sa libération serait hâtée si la France « *rouvrait* » son ambassade. Depuis quelques mois, plusieurs diplomates ont fait des séjours discrets à Kaboul afin d'entrebailler chaque jour un peu plus les portes de l'ambassade. Quitte à les refermer, si le besoin s'en fait sentir, mais cette fois sans les claquer.

LAURENT ZECCHINI

CHINE : répliquant aux critiques de Washington

Pékin se gausse de la « démocratie » à l'américaine

L'ambassadeur de Chine à Washington a remis, jeudi 22 février, au département d'Etat une déclaration du ministère chinois des affaires étrangères rejetant les accusations américaines concernant les violations des droits de l'homme en Chine et le menaçant de « conséquences graves » si rien n'est fait pour « ramener les relations sino-américaines dans leur voie normale à une date prochaine ».

PEKIN

de notre correspondant

De quel droit un pays où un chien peut devenir maire donne-t-il des leçons en matière de droits de l'homme à la plus vieille civilisation du monde ? C'est la question qu'une subtile mise en page tentait de suggérer à la « une » du *Quotidien du peuple* du 23 février .

En haut à droite, on lisait en effet la réplique, faite sur le ton de la vertu offensée, aux accusations américaines de violations des droits de l'homme en Chine (*le Monde* du 22 février). Il s'agit d'une « *protestation énergique* » qui contient toute la gamme des formules d'« *extrême indignation* » dont Pékin est capable : le rapport du département d'Etat, « *fondé sur des rumeurs et des mensonges* », constitue « *une violation des normes de base gouvernant les relations internationales, une ingérence grossière dans les affaires intérieures de la Chine et une violation de sa souveraineté* ».

« *Quel droit les Etats-unis ont-ils de proférer des remarques irresponsables?* » et « *où le gouvernement américain veut-il donc mener les relations sino-américaines?* », demande le ministère chinois. Sur la même page, un petit billet raconte l'histoire d'un chien policier répondant au nom de Bosko, récemment « élu » maire d'une localité de Californie, faute de candidats humains. L'auteur explique qu'on a affublé le pauvre animal d'habits humains et qu'on lui a appris à mimer les gestes d'un maire examinant un dossier, puis souligne qu'« *on peut tout de même s'interroger sur les capacités du chien à faire ce travail* ». Et de conclure : « *Le système électoral occidental n'est donc qu'une démocratie extrêmement limitée. Cette information dessillera les yeux de ceux qui préconisent l'occidentalisation à tout crin* (de la Chine) *et des ignorants qui applaudissent à la démocratie occidentale sans la connaître.* »

Le niveau zéro de la polémique avait été déjà frisé dans la déclaration du ministère qui jugeait irrecevables des critiques formulées par un pays ayant « *arbitrairement entravé et dénié le droit du peuple de Panama à exercer sa souveraineté et à décider librement de son propre avenir* ».

FRANCIS DERON

Les Etats-Unis diminueront de 10 % en trois ans leurs forces militaires en Extrême-Orient

Les Etats-Unis vont réduire de 10 % leurs forces en Asie au cours des trois prochaines années, mais ils n'ont pas l'intention de créer un vide en se retirant de la région, a déclaré vendredi 23 février à Tokyo le secrétaire américain à la défense, M. Dick Cheney, qui achève une tournée de deux semaines en Extrême-Orient. Les forces américaines dans le Pacifique s'élèvent actuellement à 120 000 hommes, dont 50 000 au Japon, 43 000 en Corée du Sud et 18 000 aux Philippines.

Pour rassurer certains de ses alliés, en particulier le Japon, pour lequel la menace soviétique demeure en Asie, où la détente est loin d'être aussi rapide qu'en Europe, M. Dick Cheney a affirmé qu' « *il est important de souligner que nous ne parlons pas d'une première étape d'un retrait* » américain de la région.

M. Cheney a qualifié les relations militaires étroites entre Washington et Tokyo de « *clé de voûte de la stratégie américaine en Asie* ».

L' « *initiative de sécurité en Extrême-Orient* » présentée par M. Cheney semble surtout répondre à des soucis budgétaires. Ce serait la principale raison du retrait de ces 12 000 GIs' d'ici à 1993. M. Cheney a d'ailleurs demandé à ses interlocuteurs nippons d'accroître leur participation aux frais d'entretien des forces américaines dans l'archipel, qui se montent déjà à environ 2.8 milliards de dollars, sur un total de 7.5.

Si les Japonais s'inquiètent de ce qu'ils craignent être un début de désengagement américain, les Coréens du Sud ont, eux, accueilli plus favorablement le retrait graduel de cinq mille soldats américains de la péninsule. En ce qui concerne les Philippines, où la visite de M. Cheney avait suscité des manifestations hostiles et où de dures négociations se poursuivent sur l'avenir des bases américaines de Clark et de Subic Bay, le secrétaire à la défense a déclaré vouloir conserver ces bases, « *mais seulement tant que le peuple philippin y voudra de nous, et seulement à des conditions acceptables pour les deux pays* ».

Il semble que Washington, en raison de la dégradation de la situation politique aux Philippines, ait commencé à se préparer à un éventuel repli. On peut noter à ce propos, même si ces deux informations ne sont pas officiellement liées, que les Etats-Unis et Singapour entameront le mois prochain des négociations en vue du stationnement d'avions et de soldats américains dans ce pays.

Ces conversations concernent le stationnement d'un « *petit nombre d'appareils militaires* » et d'environ 160 hommes à partir de la fin de l'année.

EUROPE

HONGRIE : la campagne pour les élections législatives

La gauche obtiendrait moins d'un cinquième des voix

En Hongrie, la campagne pour les élections législatives du 25 mars, parfois animée, arrive à la mi-temps. Le Parlement devrait être dominé par les nouveaux partis de centre droit, qui auront cependant besoin d'une majorité des deux tiers pour légiférer.

BUDAPEST

correspondance

La majorité des cinquante-deux partis sont à bout de souffle et commencent à critiquer le système électoral. L'un après l'autre, ils abandonnent la course au profit du peloton des six ou huit formations ayant des chances d'être encore en lice le 25 mars.

A l'automne dernier, les participants à la table ronde ont ouvert en grand la porte aux éventuels concurrents, partant du principe que personne ne détenait le monopole de la légitimité, ni les communistes, installés en 1949 par la ruse et par la force, ni l'opposition, constituée de partis auto-proclamés.

Il fallait donner une chance à tout le monde et le principe suivant était retenu : pour être candidat, il fallait recueillir 750 signatures d'électeurs, et pour constituer une liste nationale, il fallait au moins huit candidats, c'est-à-dire recueillir huit fois 750 signatures...

Les « magouilles » ont donc commencé : selon les régions ou l'offre et la demande, le prix d'une signature variait de 500 à 3 000 florins. Malgré ce trafic, beaucoup de petits partis ont été éliminés, même si cinquante-deux ont pu se présenter.

La phase des flirts et des liaisons est maintenant sur le point de s'ouvrir. Le Parlement aura 377 sièges : 170 pour les élus des circonscriptions, le reste pour les partis, qui domineront donc le paysage. Selon les sondages officiels, le premier d'entre eux, le Forum démocratique (MDF) – un véritable rassemblement républicain balayant de gauche à droite – peut obtenir plus de 20 % des voix.

Les liaisons dangereuses

Son grand rival, les Démocrates libres (SDS), n'arrête pas de progresser et frôle déjà les 18 %. Son petit frère, le Fidesz (Jeunes démocrates libres), oscille entre 7 % et 9 %. Une quatrième formation, les petits propriétaires terriens, pourrait obtenir 16 % des voix. Reste encore, crédité de 3 % d'intentions de vote, un parti populiste « sous-marin » du MDF. Une majorité de centre droit, à ce stade, paraît donc inévitable.

Cette majorité virtuelle, marquée par les critiques mutuelles entre dirigeants du MDF et du SDS, ne peut être que le résultat de liaisons dangereuses qui devraient durer trois à quatre mois, jusqu'aux élections municipales. Les nouveaux partis auront cependant besoin d'une majorité des deux tiers au Parlement pour changer les lois et rompre avec le passé.

La gauche peut-elle survivre à une pareille débâcle ? L'injustice de l'Histoire est que les frondeurs de l'ex-parti communiste au pouvoir, le PSOH, ceux qui ont déclenché l'an passé l'avalanche de changements dans les pays de l'Est – les Pozsgay, Nemeth, Szuros et Horn, – luttent actuellement pour leur survie.

Selon les sondages, leur nouveau Parti socialiste n'obtiendrait pas plus de 11 % des voix ; même avec le secours de petits alliés il ne devrait pas en obtenir plus de 15 %. Le PSOH, le parti maintenu par les anciens combattants du kadarisme (Grosz, Beretz et Ribanzky), pourrait recueillir de son côté entre 3 et 6 % des voix.

« C'est dangereux, déclare M. Imre Pozsgay, un des plus grands perdants de ce chambardement politique. *Si la gauche ne peut pas entrer au gouvernement et siège dans l'opposition, la Hongrie sera balkanisée ». « Les Balkans existent depuis quarante ans »*, réplique le quotidien indépendant *Datum*. De toute façon, après les premières élections libres, la Hongrie va entrer dans l'Europe par une petite porte de droite.

L. L.

« A bas les communistes et les juifs ! »

« A bas les communistes et les juifs ! Vous serez pendus ! », hurlait un homme d'une quarantaine d'années à l'adresse de M. Karoly Grosz, ancien premier ministre, venu à Leninvaros, ville de la région industrielle de Porsod, rudement touchée par la crise économique.

Le « tombeur de Kadar » était chef du PSOH pour cette région dans les années 80, et les responsables locaux du Forum démocratique (MDF), le plus grand parti d'opposition, avaient organisé une manifestation contre lui dans le cadre de la campagne électorale. Mais les organisateurs ont été débordés dès que M. Grosz est apparu : quelque deux cents personnes, en majorité des jeunes, l'ont encerclé et bousculé, crachant dans sa direction et l'obligeant à se réfugier dans la voiture de ses accompagnateurs, une Wartburg à moteur à deux temps, qui réussit néanmoins à quitter la place.

M. Karoly Grosz a indiqué avoir déjà vécu des situations semblables : une fois en 1944, dans une gare où des « lumpen » excités ont tabassé des juifs qui partaient en déportation, et une autre fois, le 23 octobre 1956, quand la *« contre-révolution »* a commencé. Le PSOH a porté plainte contre le MDF et la police, qui s'accusent mutuellement d'être responsables de l'incident. Le MDF affirme que la police, sollicitée en renfort, a refusé d'intervenir. Les grands partis hongrois ont condamné l'incident. *« La transition pacifique, c'est un canular »*, a commenté pour sa part M. Karoly Grosz.

L. L.

□ **ROUMANIE : Un prêtre réclame des purges dans la hiérarchie de l'Eglise orthodoxe.** – Le père Gheorghe Calciu Dumitreasa, qui a passé vingt et un ans en prison sous différents gouvernements communistes à Bucarest, a appelé jeudi 22 février à une purge de la hiérarchie de l'église orthodoxe qu'il accuse de ne pas suivre le processus de démocratisation en cours en Roumanie. *« Le changement ne s'est pas produit dans l'église orthodoxe »* qui représente quelque 17 millions des 23 millions de Roumains, a déclaré le prêtre, arrivé lundi des Etats-Unis où il vivait en exil depuis 1984.

Il a exhorté les jeunes prêtres à se débarrasser de la hiérarchie en place qui *« a collaboré pendant quarante ans avec le communisme »*.

Il devait célébrer, vendredi 23 février, une messe pour les victimes de la « Révolution de Décembre ». - *(AFP.)*

SUEDE : avec le soutien des communistes et des centristes

M. Ingvar Carlsson va former un nouveau gouvernement social-démocrate minoritaire

Après une semaine d'intenses tractations politiques, consécutives à la chute du gouvernement de M. Ingvar Carlsson, les choses sont finalement rentrées dans l'ordre, « à la suédoise ». Pas de dénouement spectaculaire, au contraire, puisqu'on reprend les cartes là où on les avait laissées. M. Carlsson a annoncé, jeudi 22 février, qu'il était prêt à former un nouveau gouvernement social-démocrate minoritaire.

STOCKHOLM

de notre correspondante

Le débat d'investiture aura lieu lundi 2 mars au Parlement mais M. Carlsson peut déjà compter sur le soutien actif du parti communiste (VPK), qui votera en sa faveur, et celui, passif, du Parti du centre (ex-agrariens), qui s'abstiendra. C'est le 15 février que le premier ministre avait présenté sa démission après avoir été mis en minorité sur un plan d'austérité sévère (blocage des prix et des salaires, interdiction temporaire des grèves) qu'il entendait faire passer tel quel. Le lendemain, son ministre des finances, M. Kjell-Olof Feldt, annonçait aussi qu'on ne devrait plus compter sur ses services à l'avenir puisqu'il avait été lui-même désavoué *« par des moins réformistes que lui »* au sein de la direction du parti social-démocrate (SAP). Une manière bien compliquée de se débarrasser d'un ministre des finances...

Pour présenter un programme de redressement de l'économie *« acceptable par une majorité parlementaire »*, comme l'exigeait le président du Parlement, M. Carlsson a dû accepter de tailler un peu dans le projet initial, en ôter les éléments qui avaient entraîné son humiliante défaite et en rajouter d'autres, imposés par les communistes et les centristes en échange de leur soutien.

Le contrôle d'un « super-arbitre »

Disparaissent ainsi de la liste des mesures de rigueur : le blocage des salaires et la suppression du droit de grève, les deux points les plus contestés. Le gel des prix et des impôts communaux est en revanche maintenu, ainsi que l'obligation pour les employeurs de payer les deux premières semaines d'arrêt de travail des employés pour cause de maladie, en échange d'une réduction de 1 % de la taxe patronale.

Les 15 milliards de couronnes (autant de francs) récupérés de cette manière permettraient de financer en partie la modernisation des chemins de fer et l'extension du réseau des transports en commun urbains. Quant aux négociations salariales, elles devraient être contrôlées par un « super-arbitre » qui veillerait à ce que les rémunérations n'augmentent pas trop.

M. Carlsson devait vendredi 23 février donner les détails de la nouvelle mouture de son plan d'austérité qu'il aurait, de l'avis général, très bien pu remanier sans plonger la Suède dans une crise politique, en se privant de surcroît de son précieux ministre des finances.

Personne en fait ne sort gagnant de cette pseudo-bataille. Les partis d'opposition *« bourgeois »* (centriste, libéral et conservateur) sont apparus divisés et incapables de présenter une plate-forme commune qui leur aurait peut-être permis, s'il y avait eu des élections anticipées, de modifier à leur avantage le paysage parlementaire, et les Verts sont restés absents du tumulte de ces derniers jours, M. Carlsson ne les ayant pas sollicités. Quant aux communistes, le premier ministre leur a reproché leur manque de fiabilité puisqu'ils avaient contribué à la chute du gouvernement en ne votant pas le premier plan d'austérité.

Dans cette crise, les sociaux-démocrates risquent d'avoir perdu encore un peu plus de leur crédibilité. Leurs dissensions internes, étalées au grand jour, ont donné la mesure des problèmes que rencontre ce parti affaibli, qui devra, pour continuer à gouverner, compter bien plus qu'il ne l'a fait jusqu'ici avec des formations de l'autre camp. Les centristes et les libéraux n'écartent en effet nullement la perspective de coalitions avec les sociaux-démocrates dans les années à venir.

FRANCOISE NIETO

GRÈCE

M. Yannis Alévras sera le candidat socialiste à l'élection présidentielle

Le président du Pasok (Mouvement socialiste panhellénique), M. Andréas Papandréou, a proposé jeudi 22 février la candidature de M. Yannis Alévras, soixante-quatorze ans, président du Parlement grec de 1981 à juin 1989, pour le deuxième tour de l'élection présidentielle par les trois cents députés grecs, dimanche prochain.

M. Papandréou a annoncé son choix après une réunion avec les chefs des principaux partis grecs. Ceux-ci n'ont pas pu se mettre d'accord sur un candidat commun. M. Constantin Mitsotakis, le chef du parti conservateur Nouvelle démocratie, a confirmé que son parti voterait blanc au cours des deux derniers tours de scrutin (le 25 février et le 3 mars). La Coalition de gauche devait choisir son candidat vendredi.

Lors du premier tour, lundi dernier (*le Monde* du 21 février), l'actuel président, M. Christos Sartzétakis, candidat présenté par les communistes et soutenu par les socialistes, n'avait obtenu que 151 voix pour une majorité requise de 200 voix. – *(AFP.)*

URSS

La perestroïka à l'épreuve de la rue

Suite de la première page

La tension sociale provoquée par les pénuries et les augmentations de prix, et les projets de certaines nationalités, comme les Tatars de Crimée, d'envoyer des délégations pour faire connaître leurs problèmes, contribuent également aux craintes des dirigeants.

Il faudra compter en plus, dit-on, avec la maladresse, *« la provocation »*, disent certains responsables gorbatchéviens, qu'a constitué l'annonce, à quatre jours des manifestations, de l'exclusion du parti de deux députés les plus populaires du pays, MM. Gdlian et Ivanov (*le Monde* du 23 février). Connus pour leur acharnement dans la lutte contre la corruption de l'appareil, ces deux juges d'instruction, dont les méthodes d'interrogatoire très expéditives choquent beaucoup de libéraux, sont en effet devenus au fil des mois les Robin des Bois de l'Union soviétique. Ils ont leurs troupes, une base active, déterminée, qui va donc se faire entendre, et très fort, dimanche.

Surenchères

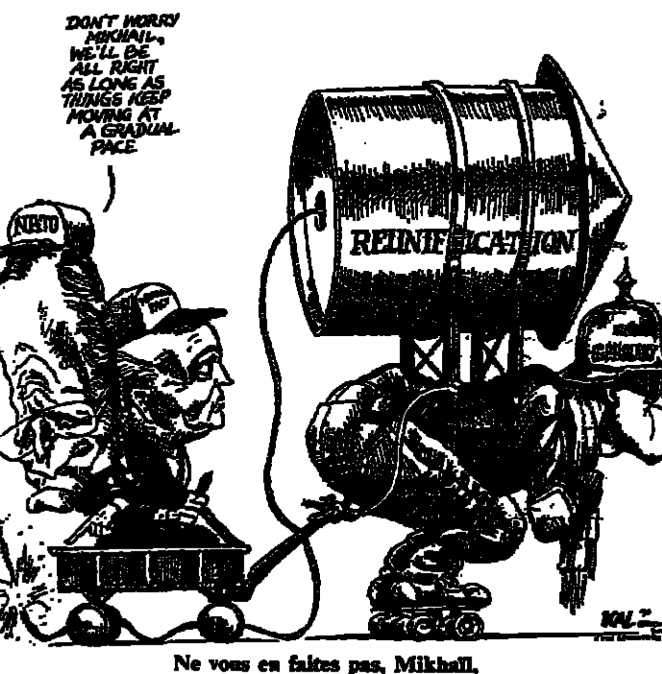
En un mot, contrairement à la manifestation du 4 février au cours de laquelle ce rendez-vous de la « révolution de février » avait été fixé par l'historien et député Iouri Afanassiev, les rassemblements de dimanche ne devraient pas faire descendre dans la rue, dit-on dans les milieux dirigeants, les seuls partisans d'une accélération des réformes politiques et économiques. C'est tous les mécontents, estime-t-on, qui pourraient à cette occasion se retrouver coude à coude, ce qui signifierait que personne ne pourra vraiment contrôler la foule, que toutes les surenchères seront possibles, et toutes les provocations aussi, puisqu'il suffit de quelques personnes organisées pour créer le drame.

A en croire les autorités, des slogans contre les communistes, le bureau politique et le pouvoir en général seront lancés, et, de là à marcher sur le Kremlin ou le siège du KGB, il n'y aurait plus qu'un pas à franchir. *« Si le sang coule, la situation deviendra très difficile »*, ajoute-t-on dans les milieux gorbatchéviens, car le secrétaire général se trouverait pris sous le feu croisé des réformateurs dénonçant la violence et des conservateurs l'accusant de semer l'anarchie.

Et, dans l'hypothèse maintenant où ces manifestations – notamment prévues à Leningrad, Sverdlovsk, Perm, Kouïbichev et Minsk – auraient lieu sans incidents trop graves, resterait que les députés radicaux du groupe interrégional y gagneraient une audience encore plus importante qu'aujourd'hui. Le 4 février, déjà, M. Afanassiev avait lancé sous les ovations la revendication d'une table ronde entre le parti et les divers mouvements socio-politiques apparus dans le pays.

Depuis, l'idée a fait son chemin, et, si les milieux dirigeants y étaient plutôt favorables dès janvier, ils sont aujourd'hui beaucoup plus réticents et ne veulent pas ouvrir la porte à un processus pouvant mener à la mise en minorité du parti avant que n'aient été adoptées les réformes constitutionnelles sur l'instauration du présidentialisme et l'introduction du multipartisme.

Car, tant que cela n'est pas acquis et que l'appareil du parti n'aura pas été renouvelé au début de l'été, au cours du congrès, les conservateurs ont toujours la possibilité de mettre M. Gorbatchev en minorité. La période est extrêmement dangereuse, et la méfiance se développe entre le secrétaire général et les radicaux, car ce sont eux qui ont, la semaine dernière, retardé la réforme de la Constitution.



Ne vous en faites pas, Mikhaïl, tout ira bien tant que l'évolution aura lieu graduellement.
(International Herald Tribune du 23 février.)

Pourquoi ? Parce qu'ils ne voulaient pas voter des textes élaborés par le bureau politique et parce qu'ils veulent aussi attendre les résultats des élections parlementaires russes du 4 mars, dont ils comptent bien, pugnacité et indépendance aidant, sortir grands vainqueurs.

Ce qui se passe en fait, c'est que le jeu politique ne se résume plus du tout à l'affrontement entre conservateurs et réformateurs du comité central. La rue entre désormais en scène, et les puissantes Jeunesses communistes viennent ainsi, dans une déclaration de leur direction publiée vendredi matin, de renvoyer tout le monde dos à dos et de demander... l'organisation d'une table ronde. Extrême-droite russe, députés radicaux, direction du parti et Parlement sont tous critiqués pour leur lenteur et leur refus de *« s'écouter les uns les autres »*, alors qu'il faut rechercher, lit-on, la solution des crises dans le dialogue et les *« changements profonds »*. Et, bien sûr, la participation aux manifestations de dimanche va de soi pour les dirigeants des komsomols qui recommandent seulement de rejeter toutes les tentatives de manipulation tant conservatrices qu'extrémistes.

« Dimanche, ce sera votre heure »

En multipliant les mises en garde contre les possibilités de violence, l'équipe Gorbatchev ne réussit apparemment pas à limiter le nombre des futurs manifestants, mais reste cette troisième peur, sans doute déterminante dans la publication de cette adresse. Dans un pays où le pouvoir a été tout-puissant pendant soixante-dix ans, une direction qui se serait tue face à un tel défi aurait accrédité l'idée qu'elle ne contrôlait plus rien.

Il fallait se montrer, pour rassurer tant cette immense partie de la population qui craint le désordre que ces pans entiers de l'appareil qui ne sont pas prêts à basculer dans l'opposition active à M. Gorbatchev, mais ne veulent pas non plus se retrouver dans la situation des communistes roumains ou est-allemands. Or les boîtes aux lettres de plusieurs immeubles moscovites connus pour être habités par des fonctionnaires du parti ont été bourrées de tracts du type *« Dimanche, ce sera votre heure »*.

Cela crée un climat dont M. Gorbatchev ne pouvait pas ne pas tenir compte, et qui explique le ton de cette adresse, tout à fait inhabituel pour l'équipe de la perestroïka. *« Nous ne pouvons et ne devons pas accepter*, lit-on en effet, *les actes antidémocratiques et illégaux des politiciens et démagogues de tout poil, leur façon d'aggraver les désordres nationaux, leurs pressions et leurs intimidations grossières, ni les tentatives de démoraliser les organes du parti et de l'Etat, ni l'aggravation de l'hostilité, de l'acharnement, de l'alarme et de l'incertitude. »*

Plus que du Gorbatchev, c'est du Ligatchev, mais il n'est, significativement, fait aucune référence directe aux manifestations de dimanche. Il fallait seulement se donner les moyens de passer le cap et de tenter de limiter les dégâts dans une situation à laquelle il n'était pas de bonne réponse – pas même l'interdiction des rassemblements qui aurait, à coup sûr, été bravée.

Jeudi soir, on négociait ferme entre députés radicaux et responsables du maintien de l'ordre. Deux rassemblements sont, à l'heure actuelle, prévus à Moscou, au parc Gorki avec les grands noms du courant libéral, et place de ... l'Insurrection avec M. Gdlian. Les deux rassemblements sont autorisés, mais les partisans du « petit juge » voudraient marcher ensuite jusqu'aux murs du Kremlin. Les autorités, bien sûr, s'y opposent. On en est là. Cela peut mal tourner, comme se passer à peu près bien.

BERNARD GUETTA

□ **Manifestation annulée à Leningrad.** – Le Front populaire de Leningrad a décidé, vendredi, d'annuler la manifestation prévue pour dimanche dans la deuxième ville d'Union soviétique, par crainte de violences, a indiqué vendredi 23 février, à l'AFP, un membre de la coordination du Front.

AMÉRIQUES

NICARAGUA : les élections du 25 février

Une Eglise et un cardinal plus influents que jamais

MANAGUA

de notre correspondant en Amérique centrale

La plus haute autorité religieuse du Nicaragua, le cardinal Miguel Obando y Bravo, est très sollicitée ces jours-ci par les deux principaux candidats à l'élection présidentielle du 25 février. La représentante de l'opposition, Mme Violeta Chamorro, s'est engagée à reconstruire la cathédrale de Managua, détruite par le séisme de 1972, et l'actuel président de la République, M. Daniel Ortega, cite désormais la Bible dans ses discours, demandant à Dieu de lui *« donner la sagesse nécessaire pour gouverner »*

Les candidats cherchent ainsi à profiter de la popularité de l'archevêque de Managua, dont les avis sont très écoutés par les Nicaraguayens, catholiques à 85 %. Cela n'étonne personne de la part de Mme Chamorro qui est une fervente catholique et a demandé à Mgr Obando d'être *« le garant du processus électoral pour éviter le retour de la violence »*. La surprise est totale, en revanche, à propos de l'attitude du commandant Ortega, qui a eu de graves désaccords avec la hiérarchie catholique depuis la révolution de 1979. La radio catholique a été fermée pendant un an et quatorze prêtres étrangers et nicaraguayens avaient été expulsés du pays en 1984 pour avoir tenu des propos hostiles au régime (tous sauf quatre sont rentrés depuis). Le Front sandiniste de libération nationale (FSLN) avait cherché à favoriser le développement d'une Eglise populaire, basée sur la théologie de la libération, pour faire contrepoids à la hiérarchie conservatrice. Un des incidents les plus sérieux avait eu lieu en 1983, lors de la visite du pape Jean-Paul II, qui avait condamné la participation de prêtres au gouvernement.

Les relations ont commencé à se détendre au cours de la première phase du processus électoral. Depuis, M. Ortega ne manque plus une occasion de rappeler dans ses discours que le cardinal et lui-même sont originaires de la même petite ville, La Libertad, dans un département agricole au sud-est du pays.

Ce rapprochement fait sourire le cardinal, accusé par les sandinistes, il n'y a pas si longtemps, d'être un « agent de la CIA ». *« Nous avons eu des problèmes très sérieux avec les sandinistes,* reconnaît Mgr Obando, *mais je crois qu'ils ont changé. Ce sont des pragmatiques et je pense qu'ils ont été influencés par les bouleversements en Europe de l'Est. J'espère que ce n'est pas un changement conjoncturel lié à la campagne électorale. Ils ont compris que le pays était en train de sombrer et qu'il fallait créer un climat de réconciliation nationale. »*

Un scrutin « honnête »

Mgr Obando est convaincu que les élections seront *« honnêtes »* du fait de la présence d'un grand nombre d'observateurs internationaux. *« Les Etats-Unis,* dit-il, *devront en tenir compte et respecter les résultats, quel que soit le vainqueur »*. Le cardinal refuse de se prononcer sur ses préférences politiques, mais tout le monde sait que ses sympathies vont à l'opposition comme l'indiquait le contenu de son homélie du 1er janvier appelant chacun à voter *« conformément à sa foi »*. *« Pour la première fois de ma vie, j'irai voter,* dit-il, *car je veux contribuer à l'effort collectif pour trouver une solution à la guerre que nous avons vécue. »*

L'Eglise aura un rôle à jouer dans la surveillance des opérations de vote, puisque toutes les paroisses ont reçu instruction des évêques d'obtenir des copies des bordereaux de vote pour faire un comptage parallèle. L'engagement des paroisses va plus loin encore dans la mesure où certains prêtres n'hésitent pas à faire du prosélytisme dans les églises en faveur de l'Union nationale d'opposition (UNO). Le tirage au sort a voulu que, sur les bulletins de vote, la case numéro un soit attribuée à l'UNO (ce sigle signifie aussi « un » en espagnol). Dans un pays où il y a encore beaucoup d'analphabètes et pas de tradition démocratique, cela constitue un avantage certain. La candidate de l'UNO, Mme Chamorro, ne s'y est pas trompée puisqu'elle y voit *« une bénédiction de Dieu »*.

BERTRAND DE LA GRANGE

Les Etats-Unis semblent résignés à un nouvel échec de leur politique en Amérique centrale

WASHINGTON

de notre correspondant

Les Etats-Unis sont-ils voués à connaître échec sur échec dans leur politique à l'égard du Nicaragua ? Le jour même où était révélée à la presse la déposition de l'ex-président Reagan, qui évoquait, à travers une mémoire défaillante, les biens mauvais souvenirs de l'Irangate et de l'aide à la Contra, l'administration actuelle laissait clairement paraître, jeudi 22 février, qu'elle s'attendait à une nouvelle déconvenue : par la voix du secrétaire d'Etat James Baker, elle a dès à présent esquissé une tactique de repli au cas où les sandinistes remporteraient les élections du 25 février.

Maladresse politique

S'adressant à la commission des affaires étrangères de la Chambre des représentants, le secrétaire d'Etat a exposé les conditions que pose l'administration à une amélioration de ses relations avec les dirigeants de Managua. Deux de ces conditions étaient déjà connues : Washington, se plaçant de toute évidence dans l'hypothèse d'une victoire des partisans du régime actuel, veut être *« certain »* que l'élection a été *« libre et honnête »*, et se réserve le droit d'en juger sans forcément se rendre à l'opinion des différents observateurs indépendants, tel l'ex-président Jimmy Carter. Les Etats-Unis entendent aussi vérifier que les sandinistes ont bien mis un terme à leurs entreprises de *« subversion »* dans les pays voisins, en particulier à leurs livraisons d'armes aux rebelles du Salvador. M. Baker a ajouté une troisième condition, nouvelle celle-là : il faudra, avant que s'engagent des pourparlers pour la normalisation des rapports entre Washington et Managua, que les Etats-Unis puissent constater qu'un *« espace politique demeure ouvert au Nicaragua »*, en d'autres termes que l'opposition puisse poursuivre ses activités.

Même si les sondages qui sont publiés aux Etats-Unis, et pas toujours présentés avec les précautions nécessaires, laissent prévoir une large victoire des sandinistes, les jeux ne sont pas faits. Mais l'administration Bush paraît dès à présent plus ou moins résignée. On est loin de la passion qui animait Ronald Reagan et l'avait poussé à jurer fidélité aux *« combattants de la liberté »* – quitte à subir un retentissant échec devant le Congrès, qui mit un terme à l'aide militaire.

M. Bush, lui, jugeant que tout espoir de faire revenir le Congrès sur sa décision était vain, s'est contenté de négocier un compromis assurant un maintien provisoire d'une aide humanitaire minimum aux « contras », qu'il sera d'ailleurs infiniment difficile de poursuivre au-delà des élections. Pour le reste, sa préoccupation majeure a été de dissuader les sandinistes – en faisant pour cela pression sur Moscou – de poursuivre leurs livraisons d'armes à la guérilla salvadorienne.

Mais les intérêts de l'opposition nicaraguayenne et le souci de voir la « démocratie » restaurée à Managua n'ont pas pesé bien lourd lorsqu'a été prise la décision d'envahir Panama pour mettre la main au collet du général Noriega. Il était parfaitement clair que c'était là fournir un extraordinaire argument de propagande au régime sandiniste, et donc augmenter d'autant ses chances de survie. Mais le désir de régler son compte au général Noriega a été le plus fort, et Panama jugé plus important que le Nicaragua. S'est ajoutée à cela une énorme maladresse politique : l'aide financière ostensiblement accordée à Mme Violeta Chamorro et à ses amis. Une aide trop modeste pour être efficace, qui a été bloquée presque jusqu'au dernier moment par les autorités sandinistes, mais qui fait apparaître ses bénéficiaires comme des suppots de l'impérialisme yankee. Même si, en dépit de tous ses handicaps, Mme Chamorro parvient à l'emporter, les Etats-Unis ne seront pas au bout de leurs peines. En fait, certains observateurs estiment que l'administration aurait, paradoxalement, tout à redouter d'un tel succès : elle serait moralement tenue d'accorder une aide financière importante aux nouveaux dirigeants, et tenue pour responsables au cas, probable, où ces derniers s'avéreraient incapables d'améliorer la situation économique, ne serait- ce qu'en raison de l'énormité de la tâche à accomplir.

Une victoire de Daniel Ortega permettrait à Washington d'éviter ces responsabilités-là. Mais pas celle de régler définitivement le sort des « contras », des hommes avec la vie desquels l'exécutif et le législatif américains ont joué allègrement, les encourageant à combattre *« pour la liberté »* avant de couper leurs approvisionnements, puis de les réarmer et, enfin, de les contraindre à nouveau à l'impuissance, au gré des joutes politiques washingtoniennes.

Le témoignage de M. Reagan

De cette triste histoire, on ne parle plus guère. Mais son épisode le plus célèbre et le plus scandaleux – l'Irangate, l'utilisation secrète du produit de ventes d'armes à l'Iran pour financer la Contra à l'insu du Congrès – continue à occuper sinon l'esprit du public, du moins la justice américaine. Et, pour la première fois depuis que les Etats-Unis existent, un ancien président, en l'occurrence Ronald Reagan, a accepté de témoigner en justice, dans le cadre d'un procès intenté à l'un des protagonistes de l'affaire, l'amiral Poindexter, ancien chef du Conseil national de sécurité, et à ce titre supérieur direct du lieutenant colonel North, « héros » principal de l'affaire.

Huit heures durant, M. Reagan a ainsi répondu aux questions que lui posaient les défenseurs de M. Poindexter, et sa déposition, filmée pour pouvoir être ensuite présentée au jury, a été présentée à la presse avec un retard de cinq jours, le temps que l'actuelle administration s'assure qu'aucun secret d'etat n'y était dévoilé (rien n'a finalement été coupé du témoignage). Rien de ce qu'a dit l'ancien président ne semble devoir être bien utile à M. Poindexter, qui espérait faire apparaître que M. Reagan avait au moins tacitement approuvé le principe d'une aide clandestine aux « contras ». A vrai dire, M. Reagan n'a pas dit grand-chose de neuf, répétant pour l'essentiel ce qu'il avait dit du temps où il était à la Maison Blanche ; à savoir que s'il avait approuvé les ventes d'armes à l'Iran, il n'avait jamais rien su du détournement du profit de leur vente au bénéfice des « contras ».

Le témoignage de M. Reagan confirmera dans leur opinion ceux qui estiment qu'il a exercé ses fonctions avec un manque d'attention et un détachement tout à fait étonnants. Même si, par moments, on a retrouvé le « bon » Reagan d'antan, avec son charme, son regard pétillant, et la solidité de ses convictions. Mais on l'a aussi entendu expliquer, pas moins de cent fois, qu'il ne se souvenait pas de tel ou tel épisode sur lequel on l'interrogeait. Il fut notamment incapable de se souvenir des fonctions qu'avait pu exercer un certain général Vessey – qui fut malgré tout chef d'état-major des armées.

Ce sont bien sûr ces lacunes qu'ont mis en relief les journaux télévisés, mais sans trop insister tout de même : M. Reagan a soixante-dix-neuf ans, et il n'est plus à la Maison Blanche. Et puis l'Irangate est vraiment passé de mode. Comme le Nicaragua.

JAN KRAUZE

□ **ARGENTINE : scènes de pillage dans trois grandes villes.** – Des pillages ont eu lieu, jeudi 22 février, à Rosario, Mendoza et Cordoba, trois des principales villes d'Argentine où plusieurs supermarchés ont été attaqués et de la nourriture dérobée. La police a procédé à vingt deux interpellations. Des magasins d'alimentation avaient déjà été pillés, mercredi à Rosario (*le Monde* du 23 février). - *(AFP.)*

□ **VENEZUELA : nouvelles violences lors de manifestations d'étudiants.** – Au moins dix étudiants et trois policiers ont été blessés, jeudi 22 février, lors de manifestations contre la politique économique du gouvernement à Barquisimeto (à 300 kilomètres de Caracas). Des scènes de pillage se sont également produites à Merida, au sud-ouest du pays ; des incidents avaient déjà eu lieu dans cette ville, au début de la semaine (*le Monde* du 22 février).

AFRIQUE

AFRIQUE DU SUD : après l'annulation du « sommet africain » au Zaïre

Les déconvenues du président De Klerk

JOHANNESBURG

de notre envoyé spécial

L'heure des déconvenues a-t-elle sonné pour le président Frederik De Klerk, trois semaines après son discours *« historique »* devant le Parlement, au cours duquel il avait notamment annoncé la légalisation du Congrès national africain (ANC) et la libération sans condition de M. Nelson Mandela ? L'initiative prise par le maréchal Mobutu Sese Seko, chef de l'Etat zaïrois, de réunir, samedi 24 février, autour de son homologue sud-africain, quelques-uns de ses pairs a en effet tourné court (*le Monde* du 23 février).

Seuls ses voisins – et obligés – burundais, centrafricain et rwandais avaient accepté de faire acte de présence à Goma, sur les rives du lac Kivu. La percée diplomatique qu'escomptait de ce sommet le régime de Pretoria était ainsi réduite à peu de chose. Mieux valait donc, pour des *« raisons techniques »*, renvoyer cette rencontre à des jours meilleurs.

L'ANC, il est vrai, avait vivement réagi à l'initiative du maréchal Mobutu, la jugeant *« prématurée »*. Pour les nationalistes noirs, il n'y a pas encore lieu de pavoiser car le système de l'apartheid est toujours en place. D'où la nécessité de maintenir le régime de Pretoria en quarantaine. Un certain nombre de chefs d'Etat africains n'ont probablement pas été insensibles à ces arguments si d'autres ont simplement refusé de servir de faire-valoir à leur pair zaïrois dont l'incessant besoin de se pousser sur le devant de la scène a le don de les horripiler. Toujours est-il que ce rendez-vous manqué a plus que contrarié les autorités sud-africaines.

Autre déconvenue majeure : le refus des nations occidentales, hormis la Royaume-Uni, de lever pour le moment leurs mesures de rétorsion. *« On aurait pu penser que les décisions d'immense portée annoncées par M. De Klerk auraient convaincu chaque pays, y compris les membres de la Communauté européenne, que le temps était venu d'alléger les sanctions »*, s'étonnait, jeudi, dans un éditorial, le quotidien gouvernemental *The Citizen*. *« Les groupes de pression anti-apartheid ne disparaîtront pas du jour au lendemain »*, commente un homme d'affaires local, un peu désabusé.

Dans une déclaration rendue publique vendredi 23 février, au Cap, M. De Klerk s'est dit *« déçu »* par l'insistance de l'ANC à poser des préconditions à l'ouverture d'un dialogue avec le gouvernement et par ses appels à continuer la lutte armée. Mais peut-être faut-il attendre pour y voir plus clair du côté du mouvement nationaliste que Nelson Mandela ait pris les choses en main.

Or, jusqu'à maintenant, le chef historique de l'ANC garde habilement un profil bas pour tranquilliser les responsables du mouvement nationaliste qu'il rencontrera au début de la semaine prochaine à Lusaka, en Zambie. Ce mandarin un peu secret, qui a le sens du temps et de l'organisation a, semble-t-il, une conception un peu gaullienne du rôle qu'il va être appelé à jouer. Un rôle de *« rassembleur »* qui ne fait probablement pas l'unanimité autour de lui.

« Les escadrons de la mort ».

La *« déception »* que causent à M. De Klerk certaines attitudes de l'ANC n'a d'égal que l'embarras dans lequel le plongent certains des siens. Les révélations faites, mercredi, par le quotidien libéral *The Star* sur les activités de la cellule antiterroriste au sein de l'armée et de la police viennent, en effet, de soulever une belle tempête politique et ont ainsi mis à nu les manigances d'un dénommé Bureau de coopération civile (CCB) qui, en liaison avec les fameux «escadrons de la mort *x*, avaient pour mission de dépister, de traquer, voire de supprimer les ennemis du régime.

Or ce Bureau, qui disposait de fonds secrets, avait sa place dans l'organigramme militaire. Personne donc, pas même le général Magnus Malan, le ministre de la défense, qui ne passe pas pour une *« colombe »*, n'en ignorait l'existence, voire les activités. Dans un communiqué qui a soulevé plus de soupçons qu'il n'en a dissipé, celui-ci a rendu hommage aux *« stratégies contre-révolutionnaires »* des forces de sécurité dont le succès *« a préparé la voie aux négociations sur la mise en place d'une nouvelle Afrique du sud »*.

Après de longues hésitations, le chef de l'Etat avait récemment accepté de confier à une commission d'enquête le soin d'*« éplucher »* les activités des « escadrons de la mort » tenus par certains pour responsables du meurtre, non encore élucidé, de plusieurs opposants politiques en vue, comme Dulcie September, représentante de l'ANC à Paris, assassinée en mars 1988. Aujourd'hui la querelle rebondit de plus belle.

Toutes ces déconvenues n'empêchent pas le chef de l'Etat de suivre son chemin. Il vient ainsi d'accepter l'offre de rencontre que lui avait faite l'ANC il y a une semaine, se félicitant de ce *« pas positif »* car, à son avis, le *« contact direct »* est le meilleur moyen d'aplanir les différends, hors de *« toutes ingérences étrangères qui ne conduisent nulle part »*. Finis les *« two men show »*, vient de déclarer le chef de l'Etat qui souhaite désormais élargir le dialogue avec *« toutes les forces représentatives attachées à une solution pacifique »*.

J. D. B.

ALGÉRIE

L'Etat aidera financièrement tous les partis politiques

La *« contribution exceptionnelle »* de l'Etat au profit des vingt et un partis politiques agréés dans le cadre de la loi sur le multipartisme de juillet dernier s'élève à 120 millions de dinars (1 dinar = 0,F) a indiqué jeudi 22 février l'hebdomadaire *Algérie-Actualités*.

Cette aide a été décidée pour aider au financement des prochaines campagnes électorales communales et provinciales . Le soutien de l'Etat s'étend également à la couverture des frais de fonctionnement des permanences et des congrès des partis politiques qui n'ont pas encore tenu leurs assises constitutives.

Les journalistes algériens travaillant dans le secteur public sont désormais autorisés à exercer dans les organes des partis qui sont conformes à leurs opinions politiques . L'évolution de leur carrière et leurs rémunérations seront «garanties » durant deux ans par le budget de l'Etat.

La décision d'aider les partis d'opposition est une mesure *«dérogeant »* à la loi de juillet 1989 sur le multipartisme, qui ne prévoit de financement des activités de ces partis qu'après leur entrée au Parlement.

Selon *Algérie-Actualités*, cette *« dérogation »* est motivée par la volonté de l'Etat de *« contourner les financements étrangers* (des partis) *interdits par la loi mais en vigueur, selon la rumeur »*. – *(AFP.)*

□ **TUNISIE : plus de 400 étudiants interpellés.** – Le calme était apparemment revenu, jeudi 22 février, dans les institutions universitaires qui avaient été le théâtre, la veille, d'affrontements entre policiers et étudiants (*le Monde* du 23 février). Les milieux gouvernementaux ont annoncé que, depuis la nuit agitée de mardi à mercredi, 478 étudiants avaient été interpellés en flagrant délit. Si certains d'entre eux ont déjà été libérés, 94 autres se sont vu retirer leur sursis militaire pour être aussitôt incorporés. – *(Corresp.)*

A TRAVERS LE MONDE

GABON

Le gouvernement prend des mesures de sécurité

Un conseil des ministres extraordinaire a décidé jeudi 22 février l'interdiction de tout attroupement de plus de cinq personnes de 20 heures à 6 heures locale) et de *« toute manifestation de nature à perturber l'ordre public et le travail »*. Ces décisions font suite aux désordres qui ont eu lieu ces derniers jours dans la capitale gabonaise, à la suite de revendications pour des hausses de salaires. Le ministre de la défense nationale a reçu toutes instructions pour la stricte application de ces mesures. Un communiqué invite tous ceux qui ont abandonné leur poste de travail à le reprendre, chaque ministère ayant reçu mission de constater les absences

Le président Bongo a confirmé sa *« volonté de changements à opérer dans l'immédiat, au niveau des institutions de la République »*. Une réunion conjointe du comité central du parti unique et de l'Assemblée nationale aura lieu le 27 février en vue de la révision de certaines dispositions de la Constitution. Un référendum interviendra dans les prochaines semaines. – *(AFP.)*

LIBAN

Un journal iranien souhaite la libération des otages

Le quotidien iranien en langue anglaise *Tehran Times* a estimé jeudi 22 février que les otages occidentaux détenus au Liban étaient devenus l'objet d'une propagande anti-iranienne et s'est prononcé, en conséquence, en faveur de leur libération. Dans son éditorial, le journal souligne qu'une telle libération serait conforme aux principes islamiques et humanitaires. *« Sans se soucier des stratagèmes de la propagande occidentale, les forces musulmanes (...) doivent oeuvrer à la libération sans conditions des otages »*, écrit le quotidien. C'est la première fois qu'un journal iranien prend pareille position. La plupart des otages sont détenus par des groupes d'extrémistes chiites proches de Téhéran.

Selon le journal, qui passe pour refléter les vues du chef de l'État, M. Rafsandjani, il est nécessaire de libérer les otages même si le combat contre l'influence occidentale au Proche-Orient est légitime et doit être poursuivi. Les musulmans, ajoute le quotidien, *« doivent considérer les otages comme des victimes des politiques impérialistes et doivent essayer de les libérer. (...) Peut-être que l'année 1990 sera celle de la libération de tous les otages »*. – *(AFP.)*

ISRAËL

M. Shamir rejette un « ultimatum » du Parti travailliste

Le président du conseil israélien, M. Itzhak Shamir, a rejeté jeudi 22 février une résolution du Parti travailliste, qui lui a donné deux semaines pour s'engager sur la voie d'un dialogue avec les Palestiniens. *« M. Shamir est insensible aux ultimatums ou aux délais limites. Il fera ce qui est juste, et s'il y a une proposition concrète d'ici deux semaines, il la soumettra au cabinet restreint »*, a déclaré à Reuter M. Avi Pazner, conseiller du premier ministre.

Le ministre israélien de la défense et numéro deux du Parti travailliste, M. Itzhak Rabin, avait donné auparavant deux à trois semaines à M. Shamir pour clarifier sa position sur la tenue d'éventuels pourparlers de paix israélo-arabes. Le bloc du Likoud (conservateur) du président du Conseil doit accélérer la recherche d'une solution négociée s'il veut préserver la cohésion du gouvernement de coalition, avait expliqué M. Rabin à la radio nationale. *« J'estime aujourd'hui que le temps ne travaille pas forcément en notre faveur »*, avait ajouté M. Rabin. – *(Reuter.)*

L'économie sud-africaine entre « ceux qui ont » et « ceux qui n'ont pas »

La redistribution des richesses suivra-t-elle les changements politiques ?

En dépit des propos rassurants de M. Nelson Mandela, le programme de l'ANC inquiète les milieux d'affaires

JOHANNESBURG

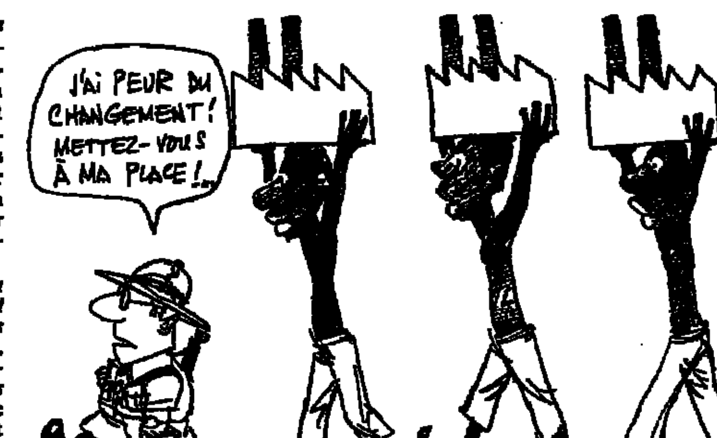
de notre envoyé spécial

Nationalisation : le mot a-t-il dépassé sa pensée ? Sitôt prononcé par M. Nelson Mandela à sa sortie de prison, il a en tout cas fait chuter la Bourse et fait bondir les milieux d'affaires, même s'ils n'ont pas été complètement pris par surprise, car ils n'ignoraient rien des revendications du Congrès national africain (ANC). Mais ils espéraient un peu, sans trop y croire, qu'averti de ce qui se passe, en Europe de l'Est notamment, le mouvement nationaliste aurait abandonné ses vieilles lunes, remis sa montre à l'heure.

« Où trouverons-nous donc les ressources nécessaires pour soulager la misère de nos compatriotes noirs si nous ne nationalisons pas ? », s'était interrogé, un peu vite, M. Mandela. Des voix discordantes se sont ensuite élevées au sein même du mouvement nationaliste pour tenter de ramener les choses à leurs justes proportions, pour dissiper la grande peur des milieux d'affaires. *« Parlons plutôt d'économies »*, ont rectifié les responsables de l'ANC. M. Mandela lui-même a fait quelque peu machine en arrière. *« Nous ne sommes pas pour prendre des décisions sans de vraies discussions avec les secteurs intéressés et concernés »*, a-t-il déclaré au quotidien économique *Business Day*.

Il n'empêche que ces mises au point n'ont pas dissipé la morosité des milieux d'affaires. *« Il sera plus facile de négocier un changement de Constitution qu'un changement de politique économique »*, estime M. Johann Liebenberg, directeur général de la chambre des mines. Il y a en effet tout lieu de penser que la communauté blanche ne se ferait pas trop prier pour céder le pouvoir aux Noirs si elle avait en revanche l'assurance de conserver presque intact son pouvoir économique.

« Nous ne voyons pas comment le système existant, dans lequel il y a une concentration de richesses dans les mains de quelques-uns, est en mesure d'éliminer la pauvreté dans laquelle vivent les Noirs », soulignait dans une déclaration récente le Front démocratique uni (UDF), branche légale de l'ANC.



Apartheid et capitalisme

Aux yeux de millions de personnes, qui voient les choses un peu à ras de terre, apartheid et capitalisme sont associés et la voie du salut passe par le socialisme.

A vrai dire, le système économique mis en place par le Parti national, au pouvoir depuis 1948, s'apparente davantage à un système bureaucratique mâtiné de forte connotation raciale. Depuis qu'ils sont aux affaires, les Afrikaners n'ont eu de cesse de juguler le pouvoir étatique, de manière à y placer les leurs, puisque les anglophones avaient la haute main sur le secteur privé. Ils ont tout de même renoncé à nationaliser les banques et les mines d'or, comme ce fut leur intention première.

Ce système amoral et insensé dans lequel s'est enfermée la communauté afrikaner pour conserver ses privilèges a coûté cher au pays, dans la mesure notamment où il a fallu créer des administrations propres à chaque groupe racial, tenir à bout de bras des Bantoustans où les Noirs avaient été parqués, subventionner le transport de la main-d'œuvre vers les zones blanches, surpayer pour cause de rareté cadres et techniciens. Tout compte fait, le manque à gagner dû à l'apartheid est égal au déficit budgétaire de l'Afrique du Sud. *« Cette politique nous a conduits à une situation proche du désastre »*, confiait M. Pat Collins, président de la chambre d'industrie du Cap.

Changement de politique ? L'heure est à la privatisation – celle des moyens de transport est en cours, comme si les Afrikaners, sentant les rênes du pouvoir leur échapper des mains à terme, s'employaient, par ce biais, à sauver ainsi une partie de leur patrimoine. Les gens au pouvoir ont beau faire valoir que les sommes dégagées par ces ventes serviront à améliorer le niveau de vie des plus défavorisés, ces mesures n'en demeurent pas moins impopulaires au sein de la communauté noire.

« Ces privatisations sont prématurées, car les Noirs n'ont pas encore les moyens de se porter acquéreurs de ces biens publics », remarque M. Ntato Motlana, patron d'une clinique chirurgicale à Soweto et président de la fondation Get ahead (En avant), créée il y a huit ans avec l'aide américaine pour favoriser l'émergence d'une classe de petits chefs d'entreprise noirs. Les autochtones sont d'autant moins favorables à ce changement de cap que, dans un premier temps, il se traduit concrètement pour eux par des augmentations de prix et des compressions de personnel. *« Peut-être vaudrait-il mieux suspendre l'application de cette politique en attendant la formation d'un nouveau gouvernement »*, propose M. Jim Buys, économiste du groupe Anglo-American.

Quoi qu'il en soit, il va falloir, d'une manière ou d'une autre, corriger des injustices criantes qui remontent loin dans le temps. Suffira-t-il, comme feignent de le croire certains, de réorienter les dépenses publiques, ainsi que s'y efforce aujourd'hui le gouvernement en faisant des coupes claires dans le budget de la défense au profit de celui de l'éducation par exemple ? Certainement pas.

Les responsables de l'Anglo-American, qui emploie 300 000 personnes, ont, depuis plusieurs années, appelé au démantèlement de l'apartheid. Ils ne sont pas peu fiers d'énumérer les mesures *« progressistes »* qu'ils ont prises en faveur des Noirs, qu'il s'agisse par exemple de la distribution de bourses d'études, de la construction d'écoles multiraciales, de l'aide informelle, de la mise en place d'un actionnariat au sein du groupe. Mais il y a dans tout cela quelque part quelque chose qui ressemble à des « bonnes œuvres »...

« One man one job »

Les milieux d'affaires s'attendent à connaître des jours difficiles alors que va s'ouvrir la période des négociations salariales. Pendant que la croissance économique a pu être obtenue en s'appuyant sur une main-d'œuvre bon marché et docile, la puissance des syndicats, légalisés en 1979, s'est traduite par une augmentation des grèves, notamment dans les mines et les transports. Les organisations professionnelles veulent profiter des circonstances pour durcir le ton. *« Il y a un changement d'humeur qui pourrait avoir des conséquences sur le déroulement des discussions à venir »*, s'inquiète M. Liebenberg.

Les événements de ces dernières semaines donnent à penser qu'à plus ou moins long terme des réformes de structures s'imposeront dans le secteur économique, comme la suite logique de celles qui se préparent aujourd'hui dans le domaine politique. *« One man, one vote »*, mais aussi *« One man, one job »*. Pour ce faire, les milieux d'affaires sont appelés à préparer le lit de ce que d'aucuns appellent déjà, sans se référer pour autant à quelque doctrine que ce soit, une *« véritable démocratie industrielle »*.

Pour le moment, les Noirs développent leur énergie dans la seule direction qui leur soit vraiment accessible depuis trois ans environ : celle du secteur informel, des petits boulots. Ainsi se sont multipliées dans les zones urbaines des kyrielles de petites entreprises : ateliers de confection, réparation automobile, compagnies de minibus et de taxis, échoppes et gargotes, ventes à la criée sur les trottoirs. *« Johannesburg commence à ressembler à une vraie ville africaine »*, constate M. Motlana.

Ces entreprises artisanales doivent trouver leur place dans un paysage économique singulier, d'où émergent des groupes industriels tentaculaires, notamment des oligopoles comme l'Anglo-American ou la Barlow Rand, qui font un peu le vide autour d'eux. *« Il faut éviter que se constituent des monopoles, passés de mode même aux Etats-Unis »*, insiste le président de la fondation Get ahead. *« On a discuté entre nous ce matin même de la création d'une compagnie aérienne*, raconte-t-il. *Mais on n'a pas encore les moyens d'aller au bout de nos projets... »* Ce qui manque aussi, par la faute des tenants de l'apartheid, ce sont des Noirs compétents. Ce n'est qu'en 1988 que la profession d'artificier a été ouverte aux mineurs noirs !

Les besoins de formation sont énormes, et cela prendra du temps pour mettre les Noirs en position de répondre à toutes sortes d'offres d'emploi. *« Nelson Mandela devra calmer les impatiences des siens, leur expliquer que tout ne se fera pas en un jour »*, affirme M. Buys. Le gouvernement s'est fixé pour tâche de démanteler l'apartheid, mais il n'a pas les moyens de sa politique, si tant est qu'il soit décidé à mener cette mission à son terme. On parlait, dans les allocutions officielles, en 1986-1987, des *« réserves d'espace pour la croissance »*. On évoque aujourd'hui plus prosaïquement, dans ces mêmes milieux, la nécessité d'un *« atterrissage en douceur de l'économie »*.

Le « partage du cake »

Là aussi, l'Afrique du Sud est en train de payer cher le prix d'un système inique, qui lui a valu d'être mise au ban de la communauté internationale. Même si cet aveu n'est pas facile à obtenir, il est clair que les sanctions économiques prises contre le régime de l'apartheid ont pesé lourd dans la décision du président Frédérik De Klerk de changer le cours des choses. Les sanctions commerciales ont eu peu d'impact. Les Sud-Africains n'ont en effet pas eu grand mal à trouver acquéreurs pour leur charbon, leurs aciers spéciaux, voire leurs armes (deuxième poste d'exportation, après l'or), et pas beaucoup plus de difficulté à tourner l'embargo pétrolier.

« Ce qui nous a fait très mal, c'est d'avoir à rembourser plus vite que prévu notre dette extérieure, qui s'élève aujourd'hui à 21 milliards de dollars », indique M. Buys. Mais trois « arrangements » habilement négociés par les autorités sud-africaines avec leur bailleurs de fonds, à la barbe des organisations anti-apartheid, ont néanmoins permis d'alléger le poids des remboursements. Plus grave encore fut la mise en quarantaine du pays par de nombreux investisseurs étrangers qui s'en sont retirés ou qui ont refusé de s'y installer.

Conséquence de tout ce remue-ménage : au cours de la dernière décennie, le taux de croissance moyen de l'économie n'a pas dépassé 1,5 %, largement inférieur à celui de la population (2,6 %). Il faudrait atteindre la croissance d'au moins 5 ou 6 % pour que le niveau de vie de la population progresse et que le chômage diminue. Ne compte-t-on pas un bon million de sans-abri au sens strict du terme ? Où trouver l'argent pour faire face à ces coûteuses échéances ? Les uns comptent sur les nationalisations, les autres sur les privatisations, pour remplir les caisses de l'Etat. Certains envisagent une refonte du système fiscal, qui ne leur paraît pas suffisamment performant. D'aucuns tablent, une fois la vie politique normalisée et les sanctions levées, sur une hypothétique aide de la communauté internationale.

Il y a urgence, en tout cas, à entamer, ne serait-ce qu'avec les moyens du bord, le processus qui conduira à réduire le fossé entre « ceux qui ont » et « ceux qui n'ont pas ». On ne voit pas, en effet, qu'une réforme politique puisse tenir longtemps la route sans un quelconque « partage du cake ».

JACQUES DE BARRIN

DIPLOMATIE

Le débat sur l'unité allemande

Les Britanniques multiplient les consultations avec les Français

Le prochain sommet entre Mme Thatcher et M. Mitterrand, le 4 mai à Londres, s'annonce comme important. Les rencontres entre directeurs politiques des ministères des affaires étrangères des deux pays ne sont plus de routine, comme elles l'ont parfois été.

LONDRES

de notre correspondant

« Nous avons beaucoup de contacts en ce moment avec les Français à propos de l'unité allemande. » le conseiller de Mme Thatcher qui nous fait cette confidence constate aussitôt, non sans ironie : *« Nous sommes dans le brouillard, et les Français aussi. »* La préoccupation essentielle des dirigeants de la RFA étant désormais l'unification allemande, assiste-t-on à une renaissance de l'entente cordiale entre la Grande-Bretagne et la France au détriment d'un axe Paris-Bonn en pleine perte de vitesse ? Notre interlocuteur est prudent. Il résume ainsi la position de Mme Thatcher : les *« liens naturels »* entre la Grande-Bretagne et la France sont certes renoués ; mais il n'est pas question de donner l'impression que Londres et Paris sont sur le point de former un front uni pour freiner la réunification. Ce conseiller s'amuse un peu des prudences françaises. Paris ne veut selon lui pour rien au monde apparaître aux Allemands comme un obstacle. Cela est dû aux vicissitudes de l'Histoire. Les Britanniques, qui n'ont connu ni la défaite ni l'occupation, n'ont pas de telles inhibitions. Mme Thatcher ne craint pas de rappeler qu'il existe des traités, des alliances et des obligations qui découlent de la victoire de 1945 et qu'on ne peut pas traiter à la légère. Elle cite notamment le statut quadripartite de Berlin. Les Britanniques élèvent donc davantage la voix que les Français face à l'Allemagne . *« C'était déjà le cas pendant la guerre, n'est-ce-pas*? », remarque, l'air de rien, notre interlocuteur.

Les conséquences de la réunification

On craint à Londres, et on le fait savoir aux Français, que la RFA soit tellement absorbée par le processus d'unification qu'elle en oublie ce qui, vu d'ici, est l'élément le plus important du rendez-vous de 1993 : la création d'un marché unique des services et des biens. L'idée d'une intégration politique, en revanche, fait toujours horreur à Mme Thatcher et celle d'une union monétaire européenne lui apparaît toujours comme une utopie pour les siècles futurs. Le *« brouillard »* auquel fait allusion le conseiller de Mme Thatcher entoure aussi les conséquences économiques de l'unité allemande. Quel en sera l'effet sur la CEE, en particulier sur le mécanisme de change du système monétaire européen (SME) ? A quelle valeur échangera-t-on les marks de l'Est contre ceux de l'Ouest ? Si le taux est très bas, ses habitants continueront à fuir la RDA. S'il est élevé, l'industrie est-allemande aura du mal à survivre. Et que fera-t-on de la masse énorme de marks est-allemands qui se trouvent dans les caisses d'épargne ? *« Il y a un formidable appétit de consommation dans la population en RDA. Quel sera l'effet de cette demande sur l'économie ouest-allemande ? »*, se demande-t-on ici.

Les Britanniques voient là une raison de plus d'attendre avant de se décider à faire entrer la livre dans le mécanisme de change du SME. Y aura-t-il une relance de l'inflation en RFA ? La valeur du mark ouest-allemand, pivot de tout le système, sera-t-elle modifiée ? Notre interlocuteur estime que les conditions posées par Mme Thatcher pour une adhésion de la livre sont plus que jamais valables. Il faut d'abord que l'inflation britannique, qui se maintient obstinément à près de 8 %, redescende au niveau de celle de ses principaux partenaires européens et que la liberté de circulation des capitaux et des services financiers soit acquise dans toute la Communauté.

Mme Thatcher admet que l'unité allemande est inéluctable. Mais elle estime qu'on ne peut faire comme si la seconde guerre mondiale n'avait pas eu lieu et si la puissance économique allemande n'existait pas. *« Nous essayons seulement d'être prudents. C'est une vieille vertu de notre pays »*, conclut notre interlocuteur.

DOMINIQUE DHOMBRES

□ **Le sommet extraordinaire des Douze sur l'unité allemande aura lieu le 28 avril.** – Le sommet extraordinaire de la CEE sur l'unité allemande se tiendra le 28 avril à Dublin, a annoncé jeudi 22 février le ministre irlandais des Affaires étrangères, M. Gerard Collins. L'Irlande, qui préside actuellement la CEE, avait décidé il y a une semaine de convoquer en avril un sommet spécial des Douze. Mardi, à Dublin, les ministres des affaires étrangères des Douze ont décidé que ce sommet serait un véritable conseil des chefs d'Etat et de gouvernement susceptible de prendre des décisions, et non une simple réunion informelle de concertation. – *(AFP.)*

Le gouvernement fédéral proposerait d'échanger un mark de RDA pour un mark de RFA

Le gouvernement de Bonn aurait décidé de proposer à la RDA d'échanger les marks-est contre des deutschemarks au taux de change de un pour un, selon le *Washington Post* du vendredi 23 février qui cite des sources gouvernementales ouest-allemandes. Toutefois le gouvernement fédéral a refusé de commenter ces informations qui ont provoqué une baisse du deutschemark sur le marché des changes. La devise allemande s'échangeait vendredi matin à Paris à 3,3820 F contre 3,3915 F jeudi matin.

Un tel choix coûterait à la RFA plus de 100 milliards de dollars (560 milliards de francs), mais les experts de Bonn considéreraient que c'est le prix à payer pour arrêter l'exode de la population est-allemande, de plus en plus mal vécu en Allemagne fédérale.

Les Allemands de l'Est auraient accumulé une épargne de 180 milliards de marks-est, selon les données fournies par la RDA lors de la première session de la commission mixte sur l'union monétaire, mardi 20 février à Berlin-Est. On envisagerait à Bonn d'autoriser les citoyens est-allemands à changer dans un premier temps une somme de 1000 à 5000 marks, le reste de l'épargne étant gelé pour un ou deux ans. Un tel procédé avait déjà été employé lors de la réforme monétaire allemande de 1948.

Le ministre est-allemand de la défense propose un plan de fusion des deux armées

Le ministre est-allemand des affaires étrangères, l'amiral Theodor Hoffmann, a proposé jeudi 22 évrier à Berlin-Est un plan de fusion des deux armées allemandes qui se traduirait par une réduction des deux tiers du total de leurs forces actuelles.

« La puissance de feu de ces troupes ne devrait pas dépasser ce qui est requis pour repousser une attaque en provenance d'un pays voisin », a-t-il déclaré, et il a estimé que cette nouvelle *« armée fédérale »* (Bundeswehr) devrait compter environ 150 000 hommes.

Selon l'amiral Hoffmann, les deux parties de l'Allemagne devraient pour l'instant rester chacune dans leur alliance, des troupes américaines restant provisoirement à l'Ouest et des troupes soviétiques à l'Est *« même si elles se rapprochent d'un niveau purement symbolique »*, l'OTAN et le pacte de Varsovie étant appelés à terme à se dissoudre dans le cadre de la nouvelle Europe.

Le ministre ouest-allemand de la défense, M. Stoltenberg, n'a pas commenté ces propositions. Il a déclaré que ce sujet serait discuté avec le gouvernement issu des élections démocratiques du 18 mars, *« pas avec le ministre communiste actuel de la défense »*.

La garantie de la frontière Oder-Neisse

Bonn rejette la demande de M. Mazowiecki

Le chancelier Helmut Kohl est attendu samedi 24 février pour deux jours à Camp David, dans la résidence d'été des présidents américains, où il s'entretiendra avec M. George Bush essentiellement de la question de la réunification.

Ces entretiens sont particulièrement importants au moment où commencent les consultations préparatoires à la conférence à six (Etats-Unis, URSS, Grande-Bretagne, France, RFA, RDA) où doivent être réglés les aspects externes de la réunification . Il sera question de l'avenir de l'OTAN ainsi que de la question des frontières qui suscite une vive inquiétude, en Pologne notamment.

A ce propos, le porte-parole adjoint du gouvernement ouest-allemand, M. Dieter Vogel, a rejeté la demande formulée la veille par le premier ministre polonais, M. Mazowiecki, en faveur de l'élaboration d'un traité de paix entre la Pologne d'une part et les deux Etats allemands avant leur unification d'autre part. Une garantie sur la frontière Oder-Neisse ne peut être donnée que *« par une Allemagne unie et souveraine »*, a déclaré M. Vogel. Il a souligné que le gouvernement ouest-allemand avait toujours assuré que l'unité allemande se réaliserait en bonne intelligence avec les voisins européens *« Cela signifie naturellement aussi des entretiens et des consultations basés sur la confiance avec le gouvernement polonais »*, a-t-il dit. – *(AFP.)*

Aux négociations de Vienne

L'URSS propose que le processus de réduction soit étendu à toutes les armées en Europe centrale

L'URSS a proposé jeudi 22 février à Vienne, où s'achève la cinquième session des négociations sur le désarmement conventionnel (CFE), une limitation à 700 000 hommes de part et d'autre de toutes les troupes (nationales et stationnées) dans la zone de l'Europe centrale.

M. Klaus-Dieter Ernst, le chef de la délégation est-allemande, a précisé que le pacte de Varsovie considère l'accord intervenu entre Washington et Moscou sur la limitation à 195 000 hommes des troupes américaines et soviétiques dans cette zone *« comme le début d'un processus de réduction qui doit s'étendre à toutes les forces stationnées en Europe »*. Il a noté qu'une disparité nouvelle pouvait apparaître du fait de la réduction unilatérale des forces nationales par certains alliés de l'URSS.

M. Ernst a clairement laissé entendre que l'Est attend de l'OTAN des engagements formels portant sur les futures réductions des troupes nationales à l'occasion de la signature d'un premier accord de désarmement conventionnel (en principe cette année).

De son côté, l'OTAN a présenté une nouvelle proposition portant sur les mesures – très complexes – de vérification. Elle apporte des précisions sur la définition des sites déclarés sujets à vérification, les conditions d'exercice du droit de refus de vérification, la composition des équipes d'inspection, etc. L'effet stimulant des événements extérieurs, comme l'accord soviéto-américain intervenu à Ottawa, ont fait progresser la négociation de Vienne dans des domaines hautement techniques.

Dans les domaines de l'aviation, des chars et blindés, des hélicoptères de combat et de la différenciation des zones, les négociateurs ont rapproché leurs positions, et l'on s'accorde pour juger *« réaliste »* la perspective d'un premier accord cette année.

WALTRAUD BARYLI

Après onze ans de présence

Médecins sans frontières met fin à ses activités au Soudan

NAIROBI

de notre correspondante

Il n'y a plus désormais un seul membre de *Médecins sans frontières* (MSF) au Soudan. La décision d'interrompre toute activité dans ce pays et d'en évacuer les quelque soixante-dix médecins et infirmières qui y travaillaient avait été prise au début du mois de janvier. Elle n'a été annoncée officiellement que jeudi 22 février, lors d'une conférence de presse à Nairobi.

C'est dans la capitale kenyane qu'avaient atterri, quelques heures plus tôt, les deux médecins de la section belge de MSF, le docteur Christine van Haegenborgh et le docteur Martin Ruppert, pris en otage le 4 février par les maquisards de l'Armée populaire de libération du Soudan (APLS). Les deux médecins, enlevés en pleine nuit dans la ville de Malakal (province du Haut-Nil), affirment avoir été *« bien traités »* par les maquisards qui les ont relâchés non loin de la frontière kenyane.

Contrairement aux autres organisations non gouvernementales (ONG) qui ont, elles aussi, évacué leurs équipes du pays, MSF a décidé de rendre sa décision publique. Qualifiant la situation au Soudan de *« désespérée »*, affirmant que les activités de secours y sont *« devenues impossibles »* et qu'elles *« mettent en jeu la vie des équipes »*, l'organisation humanitaire explique avoir pris cette décision *« pour ne pas servir de caution »* aux acteurs du conflit. Présent au Soudan depuis 1979, MSF aura envoyé durant ces cinq dernières années près de mille expatriés - médecins, infirmières, logisticiens - pour aider les populations civiles et former des personnels locaux. Selon Roger Vivarie, un des responsables de la section française de MSF, *« les conditions de travail se sont nettement détériorées depuis le coup d'Etat du 30 juin. Le climat est même devenu parfois hostile »*. Des autorisations de voyage à l'intérieur du Soudan ont ainsi été plusieurs fois refusées, empêchant les médecins étrangers de gagner leur poste d'affectation. Et les matériels destinés aux projets de secours (équipements médicaux, etc.) sont taxés plus souvent qu'à leur tour, contrairement aux accords d'exonération passés avec l'administration soudanaise.

CATHERINE SIMON

PROCHE-ORIENT

Le problème des vols directs entre l'URSS et Israël

Washington demande à Jérusalem d'assurer qu'il n'y aura plus de colonies de peuplement

Le secrétaire d'Etat américain M. James Baker a déclaré jeudi 22 février devant la commission des affaires étrangères de la Chambre des représentants qu'une assurance du gouvernement israélien d'un arrêt de la colonisation des territoires occupés contribuerait à régler la question des vols directs entre Moscou et Tel-Aviv pour les émigrants juifs soviétiques.

L'URSS a ajourné l'entrée en application d'un accord conclu en décembre dernier entre les compagnies El Al et Aeroflot sur l'ouverture d'une liaison aérienne directe entre les deux pays, devant les protestations des pays arabes inquiets d'une nouvelle vague de colonisation en Cisjordanie et à Gaza. M. Baker, qui a demandé aux Soviétiques de revenir sur leur décision lors d'une visite à Moscou au début du mois, a déclaré qu'il n'était *« pas optimiste »* sur l'application de cet accord. Il a fait part *« de sérieuses inquiétudes en Union soviétique »* que les passagers des vols directs soient installés dans les territoires occupés, inquiétudes *« dues à certains commentaires »*.

De son côté, le président Bush, au cours d'une conversation téléphonique qualifiée d' *« utile et constructive »* avec M. Shamir, a *« réitéré l'opposition des Etats-Unis à toute installation de colonies de peuplement »*. Washington se contentait jusqu'à présent de déplorer les colonies de peuplement comme *« des obstacles à la paix »*.

De son côté, Moscou, par le truchement d'un porte-parole du ministère des affaires étrangères, a écarté jeudi toute possibilité d'établir des vols directs entre l'URSS et Israël *« alors que des juifs soviétiques qui émigrent vers Israël sont en train de s'installer dans les territoires occupés de Cisjordanie et de Gaza »*. - *(AFP.)*

LIBAN

Le général Aoun accuse M. Geagea de préparer « un nouvel affrontement »

Le général Michel Aoun a accusé, jeudi 22 février, le chef de la milice des Forces libanaises (FL), M. Samir Geagea, de préparer *« un nouvel affrontement »* armé, alors que ce dernier affirmait, à l'inverse, qu'il *« n'y aura plus de combats »* dans le *« pays chrétien »*.

Dans une conférence de presse au palais présidentiel de Baabda, le général Aoun a, en outre, qualifié de *« très importante »* la médiation engagée par M. Yasser Arafat, ajoutant toutefois : *« Je ne sais pas dans quelle mesure sa vision des choses est réaliste. »*

Le général Aoun a violemment accusé M. Geagea d'entraver les médiations en cours. Il a donné *« peu de chances de réussite »* à la commission d'apaisement – formée notamment de dignitaires religieux chrétiens – qui cherche à trouver un terrain d'entente politique entre les deux hommes.

Selon lui, M. Geagea *« veut gagner du temps (...) pour pouvoir reprendre son souffle et engager un nouvel affrontement. Nous devons parvenir à une solution radicale du conflit, par le dialogue de préférence, mais je n'accepte pas de perdre du temps »*. Il a réitéré son exigence *« d'unifier »*, sous son commandement, son armée et les forces militaires des FL. Il a assuré que les FL avaient été à l'origine des combats : *« l'armée a été agressée, elle s'est défendue »*.

Dans un entretien accordé à la Voix du Liban, radio proche des FL, M. Geagea a affirmé au contraire : *« Il n'y aura plus de combats. Cette période noire est terminée, et je crois que nous sommes tous convaincus de la nécessité de revenir au dialogue pour résoudre nos problèmes. »*. – *(AFP.)*

□ **Raid israélien sur une base du FPLP dans le Liban du Sud.** – L'aviation israélienne a mené, vendredi 23 février à l'aube un raid sur une base du Front populaire de libération de la Palestine (FPLP de M. Georges Habache), le second en moins de 24 heures sur la région de Saïda (Liban du Sud), a annoncé le FPLP, qui a fait état d'un blessé. Quatre appareils israéliens ont bombardé, à Kfar Jarra, à 4 km à l'est de Saïda, un bâtiment de deux étages qui a été détruit. Un combattant y a été blessé, a affirmé un porte-parole du FPLP dans cette région qui abrite la seule présence autonome de l'OLP au Liban.

Les combattants étaient en état d'alerte, a souligné la même source, à la suite du raid israélien qui avait visé, jeudi en fin d'après-midi, des positions de la Jamaa Islamiyya, formation sunnite pro-iranienne basée à Saïda, où au moins deux personnes avaient été blessées. – *(AFP.)*

□ **Un avertissement du Centre international pour la paix au Proche-Orient.** – Le temps ne travaille pas pour Israël. En résumé, tel est l'avertissement que le Centre international pour la paix au Proche-Orient a lancé lors d'une « conférence des dirigeants juifs », qui a réuni du 20 au 22 février à Jérusalem plusieurs dirigeants et personnalités israéliens et de la Diaspora. Il s'agissait de *« souligner l'urgence »* qu'il y a pour Israël à ouvrir une négociation avec les Palestiniens, a expliqué Mme Marie-Claire Mendès rance, qui dirige la section française du Centre. Organisation proche du camp des « colombes », le Centre avait mobilisé nombre de militants séfarades, avec la volonté de s'ouvrir davantage à cette communauté des juifs d'origine orientale, largement majoritaire en Israël et qui, à plus de 70 %, vote régulièrement pour le Likoud depuis 1977. – *(Corresp.)*

□ **Le capitaine et le maître d'équipage du *Surf-City* portés disparus.** – Le capitaine et le maître d'équipage du *Surf-City*, un méthanier koweïtien battant pavillon américain qui a pris feu dans le Golfe après une explosion (*le Monde* du 23 février), sont portés disparus, selon les assureurs londoniens Lloyd's. Tous les autres membres d'équipage ont été secourus par la frégate américaine *Simpson*. Deux blessés ont été transportés par hélicoptère à Dubaï, précise-t-on de même source.

L'explosion se serait produite vers 11 h 30, heure locale, au milieu du méthanier (de 44 542 tonneaux de jauge brute, selon les Lloyd's) lors d'une opération de nettoyage. Il se trouvait à 30 milles nautiques (55 km) du port de Charjah, précisent les Lloyd's. Le *Surf-City* transportait du naphte et du gazole. – *(AFP.)*

POLITIQUE

Un entretien avec M. Anicet Le Pors sur le centralisme

Aujourd'hui, il faut que dans le parti « le point de vue de la minorité nous déclare l'ancien ministre, membre

Dans l'entretien qu'il a accordé au *Monde*, M. Anicet Le Pors, ancien ministre communiste, conseiller d'État et auteur, en 1977, d'un rapport intitulé « Immigration et développement économique et social » qui lui vaut aujourd'hui de siéger parmi les neuf membres du Haut Conseil à l'intégration des immigrés, nommés par le premier ministre – précise sa position sur le centralisme démocratique, qu'il considère comme un enjeu du prochain congrès du PCF.

***Contestataire* et *considéré* comme un tenant de la ligne Gorbatchev au sein du comité central, M. *Le Pors* rejette la création de courants à l'intérieur du parti, mais souhaite voir reconnaître l'existence et l'expression de la *« minorité »*.**

Sur ce terrain, le PCF privilégie le centralisme sur la démocratie. L'exemple de la fédération de la Manche montre que le débat à la base ne trouve pas de prolongement pluraliste dans l'élection des dirigeants.

« La façon dont s'organise le débat après la dernière réunion du comité central vous paraît-elle convenable ?

– Le débat est placé sur un terrain nettement plus politique. Depuis octobre, des petites phrases et des formules définitives avaient été agitées qui sollicitaient davantage le réflexe que la réflexion. Deux analyses semblent se dessiner. Il y a, d'une part, un point de vue qu'on peut qualifier de sceptique : il subit les bouleversements des derniers mois à l'Est et il souligne le poids des facteurs négatifs dans la conjoncture nationale et internationale.

» Il y a, d'autre part, un point de vue dynamique qui saisit le mouvement du monde en longue période dans toute son ampleur : il valorise les potentialités progressistes au sein des contradictions qui tourmentent la planète. C'était l'analyse du 23e congrès en 1979 qui a été reprise sur ce point au 26e congrès en 1987. Dois-je préciser que je ne partage pas l'opinion de ceux qui voient le monde virer à droite ?

– L'analyse « sceptique » est celle qu'on peut attribuer à M. Georges Marchais et l'analyse « dynamique », celle qui revient à M. Charles Fiterman ?

– On perturbe toujours le débat de fond en mettant des noms sur les thèses. Mais si l'on prend l'exemple de la perestroïka, il est de fait que la portée universelle de cette expérience spécifique des Soviétiques n'est pas évaluée de la même façon par les uns et par les autres. Nous ne sommes qu'au début d'un débat qui pourra, je le souhaite, permettre de faire converger les points de vue.

– Sans trop s'attacher aux noms, n'avez-vous pas l'impression que la direction du parti offre une analyse à « géométrie variable » de la perestroïka ? Quand M. Marchais va au congrès du PC portugais en décembre 1988, il dit que la perestroïka « n'est pas obligatoirement un exemple pour les autres PC ». En revenant de Moscou en septembre dernier, il affirme que les communistes français sont « partie prenante de la perestroïka ». Et devant le comité central, M. Roland Leroy semble avoir, une nouvelle fois, minimisé le rôle de cette perestroïka.

– Il y a deux acceptions de la perestroïka. C'est, d'abord, la politique du gouvernement soviétique. Il n'est pas étonnant que le PCF, à travers ses dirigeants, apporte son soutien à cette démarche de réformes de Mikhaïl Gorbatchev, car elle converge avec nos analyses des dernières années. Mais il y a autre chose dans la perestroïka : la forte expression de valeurs universelles. Il s'agit de la paix et du désarmement, du cadre de vie et de l'environnement, de la révolution scientifique et technique, de l'État de droit et des libertés, de la souveraineté nationale et du développement.

» Dans un premier temps, c'est le soutien à la démarche du gouvernement soviétique qui a retenu principalement l'attention, après la rencontre de Moscou. Plus le temps passe, plus les questions de fond sont en débat et peuvent provoquer des clivages. Un engagement résolu sur les valeurs universelles évoquées porte la lutte des classes à un niveau supérieur. Si nous prenions du retard à ce sujet, c'est alors que nous ferions le jeu de la bourgeoisie et de la social-démocratie.

– Avant la perestroïka, il y a la révolution de 1917, disent certains dirigeants. Partagez-vous ce point de vue ?

– Opposer, à une distance temporelle aussi grande, deux événements historiques de cet ordre, n'est pas raisonner correctement. Je considère que la révolution de 17, rupture qualitative et quantitative, est l'événement majeur du vingtième siècle. Elle a été la première coupure importante avec le système capitaliste qui semblait, jusque-là, la seule organisation sociale, économique et politique possible dans le monde. Ainsi, la perestroïka se trouve valorisée en apparaissant comme une capacité de régénération des valeurs de la rupture de 1917 et de notre choix du congrès de Tours en 1920.

– Avec ce mouvement de « régénération », le centralisme démocratique est remis en question dans la plupart des PC de l'Est. Face à cela, le PCF est immobile. M. Marchais se félicite de voir les Soviétiques abandonner un « centralisme bureaucratique » pour pratiquer un « centralisme démocratique », appliqué, selon lui, par le PCF depuis de nombreuses années. Est-ce une bonne manière d'aborder la question ?

– Si la question était abordée de cette manière, cela ne serait pas une bonne manière. A l'inverse de ce que vous dites, le centralisme démocratique va être une question centrale dans la préparation de notre prochain congrès. Il y a une cohérence nécessaire entre le système social qu'on se donne comme objectif et idéal – le socialisme – le choix de la stratégie, la nature du parti révolutionnaire, son mode de fonctionnement et sa manière de prendre les décisions.

» Ainsi, la cohérence était en béton entre le socialisme centralisé et autoritaire, la dictature du prolétariat, la notion d'avant-garde, le centralisme démocratique et la décision majoritaire dont les Jacobins disaient dans le contexte de la Révolution française, où on avait peu de temps et où il fallait décider vite, que c'était la *« dictature majoritaire »*.

» Comme le PCF a opté pour le socialisme démocratique au début des années 70 – *le défi démocratique* a été écrit en 1973 et le 22e congrès s'est déroulé en 1976 – en substituant l'autogestion à la dictature du prolétariat, la question est de savoir ce que deviennent les concepts qui lui étaient organiquement liés.

– Alors que faites-vous du concept d'avant-garde ?

– Les conditions sociales et politiques ont considérablement changé. On ne peut plus raisonner de façon militaire, hiérarchisée et aussi extériorisée par rapport au corps social puisque nous avons fait le choix de l'autogestion. C'est donc plus dans la société, comme levain dans la pâte ou comme sel de la terre, qu'il faut concevoir le rôle des militants communistes et du PCF. Ainsi, quand nous parlons de démocratie, il faut, sans préjudice des différences nécessaires, que les citoyens puissent situer dans la même compréhension ce qui concerne le PCF et ce qui concerne la société. Il n'est plus soutenable d'avoir deux définitions aussi excessivement distantes de la démocratie : l'une à usage interne et l'autre à usage externe. Dans cette acception, le *concept d'avant-garde* peut subsister, mais il faut s'expliquer.

– Quid du centralisme démocratique ?

– C'est un mode de fonctionnement qui mettait en valeur l'efficacité nécessaire du mouvement révolutionnaire dans une période de communisme de guerre. Aujourd'hui, il faut trouver un autre équilibre entre le centralisme et la démocratie. Les pays socialistes de l'Est ont constaté

Les limites du « débat » dans la fédération de la Manche

La fédération de la Manche du PCF, une des plus petites du parti, a organisé une conférence fédérale, le 28 janvier, au cours de laquelle les instances dirigeantes ont été renouvelées. Un tiers des intervenants n'étaient pas *« dans la ligne »*. Un seul contestataire siégeait au bureau fédéral : il a perdu *son poste*.

Pour le Parti communiste, la Manche est une terre de mission. *Il n'y a que quatre départements*, le Bas-Rhin, le Haut-Rhin, la Mayenne et la Vendée, à lui donner encore moins de voix aux élections. Aux européennes de 1989, la liste de M. Philippe Herzog a recueilli 2,79 % des suffrages *dans le département bas-normand*. A l'élection présidentielle de 1988, M. André Lajoinie n'avait guère fait mieux : 2,82 %.

Exception faite de la circonscription de Cherbourg, où se trouve l'arsenal, les quatre autres avaient placé le candidat communiste en dernière position aux élections législatives suivantes. Il y a dix ans, le poids du parti était trois fois supérieur. Réduite à la marginalité politique, la fédération dirigée par M. Jean-Claude Forafo, premier secrétaire départemental et adjoint au maire socialiste de Cherbourg, n'a pas la réputation d'être chahutée par les états d'âme.

Pourtant, la récente conférence fédérale, trente-troisième du nom, a mis en évidence le malaise qui habite les militants communistes locaux, même dans une assemblée dont les délégués sont passés par le filtre du centralisme démocratique. Dimanche 28 janvier, soixante-quatorze d'entre eux se sont donc réunis au centre aéré du château de Tourlaville pour préparer le congrès du PCF qui se déroulera à la fin de l'année. En février, le bulletin interne de la fédération s'en est fait l'écho.

Une bataille tellement intense...

M. Forafo a présenté un rapport introductif dans lequel il a indiqué : *« La large et riche discussion préparatoire à cette conférence, à laquelle deux cent cinquante camarades ont participé en exprimant un profond accord avec notre politique, la tenue des six conférences de section, regroupant cent quarante-sept délégués, ont montré aussi que des camarades s'interrogent. Qui songera à leur le reprocher ?*

Les bouleversements auxquels nous assistons sont tellement importants, la bataille politique et idéologique tellement intense, qu'aucun communiste ne peut rester indifférent. Que personne ne peut faire comme si cela n'existait pas. Cela étant, au-delà du débat qui peut faire apparaître des divergences et précisément parce que le débat permet de mettre en valeur l'essentiel, il se dégage une grande conclusion : c'est qu'il faut résolument passer à l'offensive pour le rassemblement, l'action et le renforcement du parti. » M. Léo Figuère, maire communiste de Malakoff (Hauts-de-Seine), avait exprimé une idée approchante dans *l'Humanité* du 31 janvier en affirmant que le débat est possible au PCF mais que, pour le moment, l'*« urgence est ailleurs »*.

A sa suite, seize délégués ont pris la parole. Onze d'entre eux ont manifesté, peu ou prou, leur accord avec leur premier secrétaire, en s'attachant, soit à valoriser l'action de la CGT sur le terrain social, soit à contrer les arguments des « contestataires » *sur le terrain politique*.

Secrétaire général de la fédération CGT des cheminots et membre *du comité central du PCF*, M. Georges Lanoue, qui « suivait » cette conférence fédérale, n'a pas eu le temps (1) de préciser à ses auditeurs qu'il considère M. Georges Marchais comme *« un bon secrétaire général »*, car *« les avancées dans tous les domaines, c'est sous sa direction et son impulsion qu'elles ont été faites »*.

De même, ils ont été privés d'une intéressante appréciation permettant, selon son auteur, de riposter à la campagne anticommuniste : *« Il faut montrer, d'une part, le bilan désastreux du capitalisme, d'autre part, l'apport du socialisme aux peuples concernés mais aussi au mouvement ouvrier international et aux forces pacifiques* C'était le 28 janvier 1990.

C'est donc cela le bilan globalement positif

Cinq délégués – un sur trois – ont exprimé soit des doutes, soit des divergences, voire des désaccords avec la ligne du parti. *« Nous devrions faire preuve de moins de certitudes. (...) Si nous devions laisser encore des camarades critiques au bord du chemin, je ferais partie de ceux-là »*, a dit l'un.

« Alors qu'un espace de plus en plus important s'ouvre à la politique de rassemblement du PCF, celui-ci n'en recueille pas les fruits », a déclaré un autre. *« Il ne faut pas fermer les colonnes de* l'Huma *à ceux qui critiquent, il ne faut pas fermer le débat »*, a ajouté un troisième, en estimant que *« le Parti se comporte comme une secte »*. *« Il ne fallait pas aller à Bucarest »* au congrès du PC roumain (2), a affirmé un de ces délégués, reprenant une antienne commune aux « contestataires ».

Le plus sévère semble avoir été M. Jean-Michel Blimer, membre du bureau fédéral sortant, dont l'intervention écrite a circulé au-delà de la section d'Avranches, dont il est un des responsables.

« C'était donc cela le bilan globalement positif ! », s'est exclamé M. Blimer en parlant d'un *« état de faillite généralisée »* dans les pays de l'Est. Il a présenté ses *« excuses de communiste français »* à Andreï Sakharov et à tous les dissidents. Rendant hommage à Waldeck Rochet *pour sa condamnation de* l'intervention soviétique en Tchécoslovaquie en 1968, il a affirmé que *« l'opinion publique conservera l'image forte d'un Georges Marchais s'exprimant de Moscou même pour soutenir l'intervention brejnévienne en Afghanistan* [en janvier 1981], *que les camarades soviétiques qualifient eux-mêmes maintenant de faute morale inadmissible »*.

Nos erreurs alimentent l'anticommunisme

Sans nier l'existence d'une campagne anticommuniste, M. Blimer a dénoncé l'*« odieuse campagne »* conduite, selon lui, à l'intérieur même du parti *« depuis quelques années, et avec plus d'intensité encore depuis quelques mois, contre ceux qui en 1981 furent les délégués du PCF »* : les quatre ministres communistes.

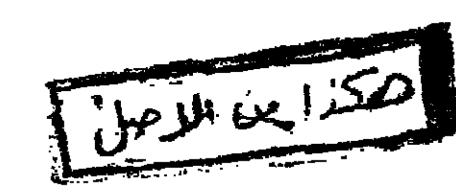
Après avoir rappelé quelques jugements définitifs de M. Marchais – *« Nous ne quitterons pas le gouvernement, nous ne ferons pas ce cadeau à la droite ; le bilan législatif du gouvernement de Pierre Mauroy est supérieur à celui du Front populaire et de la Libération »*, en juin 1984, par exemple, – M. Blimer a lancé : *« Oui, camarades, nos erreurs et nos fautes alimentent pour beaucoup l'anticommunisme. »* Il a été réélu au comité fédéral avec un autre « contestataire », mais il a perdu son poste au bureau fédéral, qui est désormais homogène.

Au total, deux des cinq « contestataires » avoués (soit 40 %) siègent parmi les trente-cinq membres du comité fédéral, alors que c'est le cas de dix des onze autres intervenants à la conférence (soit 91 %). L'application du *centralisme démocratique* dans sa forme actuelle montre que toute expression autre que celle de la ligne *majoritaire* n'aura pas droit de cité au congrès. La conférence de la Manche avait pourtant révélé l'existence d'une minorité non négligeable. S'agira-t-il pour ses représentants de l'ultime congrès?

O. B.

(1) Le document interne de la fédération précise que *« les contraintes de l'horaire ne lui ont pas permis de lire la totalité de ses notes »* et il les publie.

(2) M. Pierre Blotin, membre du bureau politique, et M. Roger Trugnan, collaborateur du comité central, avaient été délégués par la direction du PCF, en novembre dernier, au quatorzième congrès du PCR, pour exprimer les *« divergences graves »* du PCF avec Ceausescu



POLITIQUE

démocratique au sein du PCF

soit organiquement pris en compte »

du comité central

qu'il faut mettre davantage l'accent sur la démocratie. Nous serons conduits à faire le même constat, car il ne suffit pas d'avoir un bon principe, il faut que la pratique le consacre. Des progrès doivent être réalisés dans l'information du parti et des communistes, dans la discussion, dans la prise de décisions et dans les modalités d'élection des dirigeants.

» Je suis contre le césarisme et contre l'organisation en tendances, si ce n'est que chaque adhérent doit représenter la tendance irréductible et choisir librement ses affinités. Cela peut conduire à la reconnaissance de sensibilités à l'intérieur d'une unité de démarche. L'expression cohésion démocratique est la plus proche de ce que je souhaite exprimer.

– Vous souhaitez donc l'abandon du centralisme démocratique ?

– Peu contestable en la forme, j'ai la conviction que l'expression centralisme démocratique risque de ne pas survivre à la révision de son contenu.

– Et la décision majoritaire ?

– Il ne fait pas de doute que ce concept est une solution de facilité. Il ne suffit plus de donner un lot de consolation à la minorité en lui laissant entrevoir qu'elle pourra être, un jour, la majorité. Aujourd'hui, il faut que, dans la décision du collectif, le parti en l'espèce, le point de vue de la minorité soit organiquement pris en compte.

– Vous seriez pour des majorités d'idées fluctuantes à l'intérieur du parti ?

– Pas fluctuantes mais naturelles, si cela correspond à la réalité. Ce qui se passe en ce moment montre qu'il y a différentes approches de la réalité du monde et de la France. Partant de là, sans remettre en cause l'identité du parti communiste lui-même, sinon le débat n'a plus de sens, la diversité est richesse. En 1955, Bertrand de Jouvenel écrivait qu'il fallait se méfier des décisions qui ne révèlent pas de minorités, et il prenait Parti pour une formule que j'aime : la dialectique de la démocratie.

– Cette nouvelle dialectique pour le PCF pourrait-elle conduire, selon vous, à soumettre aux communistes plusieurs textes de résolution dans la préparation du prochain congrès et au congrès lui-même ?

– C'est une hypothèse que, pour ma part, je n'exclus pas. Cela ne serait pas nouveau. Le parti bolchevique avait lui-même procédé ainsi du temps de Lénine.

– Vous avez dit que le centralisme démocratique sera un enjeu du congrès, mais n'y en a-t-il pas un autre qui concerne le type de socialisme. L'Humanité oppose social-démocratie et socialisme démocratique. S'agit-il d'une simple querelle sémantique ?

– Il y a un télescopage certain entre la façon dont les Soviétiques parlent positivement de la social-démocratie et de son rôle historique au cours des dernières décennies, d'une part, et ce que nous en disons, comme l'a fait, dans son rapport, Francette Lazard, par exemple, devant le comité central en jugeant les chantiers de démolition de Michel Rocard, d'autre part. Il faut appeler un chat un chat et juger durement la politique de droite conduite par le gouvernement. Seulement, les choix de classe actuels du PS n'interdisent pas de réfléchir à demain.

» Il me semble qu'entre partis ou formations qui se réclament des bases populaires, des idéaux de générosité et de justice sociale de gauche, il faudrait concevoir des règles du jeu qui ne masquent aucune divergence mais qui valorisent les convergences. A travers un processus qui permettrait de faire le point périodiquement, on constaterait ensemble les progrès qui ont été faits ou les reculs qui ont été enregistrés, en favorisant ce qui va de l'avant, sans dissimuler ce qui apparaît inacceptable aux uns ou aux autres et qui doit faire l'objet de débats, y compris très vifs si nécessaire mais dans le respect mutuel. Et en sachant que ce qui est décisif, c'est le mouvement populaire. C'est cela l'acquisition progressive d'une nouvelle culture politique.

– En disant à M. Fiterman, devant le comité central, à propos du centralisme démocratique : « Tu as fait un pas mais pas dans le bon sens », M. Leroy participait-il à cette « nouvelle culture politique » ?

– Roland Leroy est un homme de culture, mais cette réponse n'en porte pas témoignage. »

Propos recueillis par
OLIVIER BIFFAUD
et JEAN-MARIE COLOMBANI

Principe fondamental

Le chapitre II des statuts du PCF révisés par le vingt-troisième congrès, en 1979, est consacré au centralisme démocratique. Il est précisé à l'article 5 que ce concept constitue *« le principe fondamental qui détermine les règles de la vie intérieure du Parti qui concernent l'information des communistes, la discussion dans le Parti, les décisions des organismes du Parti et leur application, l'élection des directions »*.

L'article 6 indique que *« l'information de chaque adhérent et de chaque organisation du PCF est pleinement assurée. Elle leur permet d'être en possession des éléments de connaissance nécessaires pour discuter, proposer, agir.* Il souligne notamment que *« l'information dans ses formes diversifiées contribue à une plus riche participation des adhérents à l'activité du PCF »*.

L'article 7 évoque *« la discussion »* qui découle de cette information, en assurant que *« la critique s'exerce librement sans considération de personne dans toutes les organsiations du Parti »*. L'article 8 stipule que *« les décisions sont prises à la majorité et concernent chaque adhérent. Elles sont appliquées par tous. (...) L'organisation et l'activité de tendances ou de fractions ne sont pas compatible avec le fonctionnement démocratique du Parti »*.

Incidents à la communauté urbaine de Lyon

La police évacue les partisans du métro

Dix jours après avoir annoncé, lors de l'émission « La marche du siècle », sur FR 3, que le métro serait prolongé jusqu'à la cité des Minguettes, à Vénissieux (Rhône), M. Michel Noir a dû requérir, jeudi 22 février, l'intervention des forces de police pour faire évacuer de la communauté urbaine de Lyon quelque deux cents manifestants qui réclamaient, précisément, un tel prolongement.

LYON

de notre bureau régional

Dès le lendemain de l'émission de télévision, l'entourage du maire de Lyon, quelque peu embarrassé, avait fait savoir que les propos de M. Noir avaient dépassé sa pensée et qu'il n'avait sans doute voulu qu'évoquer une situation idéale, libérée de toute contrainte financière.

Trois jours plus tard, le syndicat mixte chargé du développement du réseau de transports lyonnais, le SYTRAL, décidait même de *« réexaminer »* le projet de prolongement de la ligne D du métro jusqu'aux Minguettes, jugé jusqu'ici prioritaire et pour lequel le maire communiste de Vénissieux, M. André Gerin, avait organisé, le 28 janvier dernier, un référendum d'initiative locale (1).

Forts de « l'effet d'annonce » du maire de Lyon à la télévision, les manifestants de Vénissieux ont pénétré, jeudi soir, dans le siège de la communauté urbaine en malmenant sérieusement le chef de cabinet de M. Noir, qui tentait de s'interposer, puis ils ont envahi la salle de réunion des conseillers communautaires aux cris de *« Noir, tiens ta promesse ! »*.

Excédé par cette intrusion, le président de la communauté, M. Michel Noir, a tout d'abord suspendu la séance en affirmant que *« jamais une assemblée de la République ne délibèrera sous la pression de manifestants »*. Mais alors que ceux-ci avaient consenti, à la demande des élus communistes, de se replier dans la tribune du public, la police est intervenue pour les en déloger. C'est alors que des heurts se sont produits et qu'une grande porte vitrée a été brisée sous la pression de la foule.

A la reprise de la séance, le président de la communauté urbaine a notamment justifié l'intervention des forces de l'ordre par la nécessité de respecter les normes de sécurité et il a rappelé *« fermement à l'ordre le maire de Vénissieux »* pour avoir organisé une telle manifestation. Le président du groupe des élus socialistes, M. Jean-Jack Queyranne, a, pour sa part, rappelé l'existence du droit de manifestation, tout en jugeant *« intolérable »* la pression exercée à cette occasion sur *« une assemblée élue, représentative »*.

J.-L. S.

(1) Ce référendum avait vu 29,6 % des électeurs inscrits de Vénissieux se rendre aux urnes et 87 % d'entre eux s'étaient prononcés en faveur du prolongement du métro jusqu'aux Minguettes.

Selon l'hebdomadaire « Politis »

L'Agence pour l'insertion et la promotion des travailleurs d'outre-mer aurait financé « des satellites du RPR »

Sous le titre « Un Carrefour du développement version RPR ? », l'hebdomadaire *Politis* daté du 22 au 28 février publie une enquête sur les activités passées de l'Agence pour l'insertion et la promotion des travailleurs d'outre-mer (ANT) créée en 1982 pour remplacer le Bureau pour le développement des migrations intéressant les départements d'outre-mer (BUMIDOM) et dirigée depuis 1986 par un élu RPR de la Réunion, M. Edmond Lauret.

Affirmant que *« les magistrats de la Cour des comptes viennent de passer un an et demi à éplucher les plus que douteux exercices comptables »* de cet organisme dont la mission ferait aussi l'objet d'un rapport critique de l'inspection générale des affaires sociales, *Politis* publie plusieurs témoignages selon lesquels les fonds affectés au BUMIDON avant 1982 puis à l'ANT entre 1986 et 1988 auraient servi, à différentes reprises, à financer *« des satellites du RPR »* en période électorale.

A l'époque du BUMIDOM, le Comité national d'accueil des Réunionnais en métropole, le Comité d'action sociale en faveur des originaires d'outre-mer et l'Amicale des travailleurs antillais et guyanais, *« mouvements associés au RPR »*, auraient ainsi été subventionnés à hauteur de 300 000 F par an jusqu'à ce qu'un nouveau directeur général découvre, par exemple, des détournements sur de prétendues factures de billets d'avion.

De même, en 1987, un crédit de 500 000 F accordé par le ministère des DOM-TOM à l'ANT pour subventionner plusieurs associations ne serait jamais parvenu à celles-ci. *Politis* expose plusieurs autres cas de ce genre à l'appui des témoignages publiés en croyant savoir que M. Lauret serait aujourd'hui démissionnaire après avoir été confirmé dans ses fonctions, en décembre 1988, par le directeur des affaires économiques, sociales et culturelles du ministère des DOM-TOM, M. Gérard Belorgey, qui aurait alors jugé l'agence *« bien gérée »*.

L'ANT, qui emploie 263 agents répartis à Paris et dans ses quinze antennes régionales, a disposé, en 1989, d'un budget de 195 millions de francs.

[Au ministère des DOM-TOM on confirme l'existence d'un rapport de la cour des comptes sur les activités de l'agence jusqu'en 1987 mais l'on précise que les « manquements à la probité » relevés au cours de cette enquête ne mettaient en cause que certains comportements individuels qui ont fait l'objet de procédures disciplinaires.

En revanche, on souligne, rue Oudinot, d'une part, que le ministère des DOM-TOM a repris à son compte les conclusions de l'audit effectué à sa demande, en 1989, par l'inspection générale des affaires sociales, et, d'autre part, que le départ de M. Lauret était programmé depuis deux ans et ne saurait donc être assimilé à une démission. On ajoute même que l'intéressé a fait preuve d'une « loyauté exemplaire » et que rien ne permet de mettre en cause la gestion de l'agence sous sa direction.]

POLITIQUE

La préparation du congrès du Parti socialiste

M. Fabius laboureur « tout terrain »

Dernier des leaders nationaux du PS à se déplacer dans les *Bouches-du-Rhône*, M. Laurent Fabius a effectué, jeudi 22 février, une fructueuse visite dans ce département où il espère que sa motion obtiendra la *majorité relative*. Courtisé par les vigouristes, dans la perspective de la réunification de la famille socialiste, il s'est lui-même montré très attentionné à l'égard des responsables du courant Socialisme et République qui pourraient lui apporter leur soutien lors du prochain congrès départemental du 4 mars.

MARSEILLE

de notre correspondant régional

Ses prédécesseurs s'étaient *généralement contentés de la* traditionnelle réunion d'information « entre *soi* ». *Laurent Fabius*, lui, a fait feu de tout bois en multi*pliant* les rencontres – sollicitées ou acceptées – bien au-delà du cercle de ses amis.

Première étape : Châteauneuf-lès-Martigues, une commune proche de l'étang de Berre qui valait bien le détour. A la fois lieu du prochain congrès départemental du PS, fief de Socialisme et République et section la plus importante des Bouches-du-Rhône (un millier de cartes, soit *8 % de la fédération et 0,6 % du* parti au plan national). Avant sa visite à Châteauneuf, le président de l'Assemblée nationale a invité, à deux reprises, les responsables départementaux de Socialisme et République à l'hôtel de Lassay. Pourquoi ses hôtes ne l'accueilleraient-ils pas, à leur tour, sur leurs terres?

Hasard ou présage : M. Fabius est d'abord reçu, en privé, par le maire et député, M. Henri d'Attilio, *dans la salle des... mariages*. Mines entendues des amis, présents, de *M.* Chevènement, MM. Marius Masse, député, et *Jean Bonat, vice-président* du conseil général qui se gardent de démentir les rumeurs, de plus en plus insistantes, d'une alliance avec les fabiusiens.

M. d'Attilio lui-même enfonce le clou, à la fin de son allocution de bienvenue en remerciant M. Fabius *« d'avoir pensé à venir nous saluer. Nous n'oublierons pas*, lui échappe-t-il, *de renvoyer l'ascenseur... »*. Le président *de* l'Assemblée nationale, ravi, use, lui, *de la métaphore du bateau* qui avance *« vers la belle mer »*. *« Je souhaite*, ajoute-t-il, *que nous voguions ensemble... »*.

L'étape de Châteauneuf est également l'occasion pour M. Fabius de rencontrer M. René Olmeta, adjoint (ex-PS) au maire de Marseille, venu au devant du président de l'Assemblée nationale accompagné d'une quinzaine d'élus municipaux appartenant à son club d'action et de réflexion Participez Marseille. Sujet de l'entretien : la réunification de la *famille socialiste*.

Le désir de Charles-Emile Loo

M. Fabius aura, plus tard, l'occasion de donner son *sentiment* sur cette question au cours d'un débat à Aix-en-Provence. *« Je sais*, dira-t-il, *ce qui s'est passé ici et le prix que cela a coûté à certains militants pour rester fidèles au parti. Mais il ne sera pas durablement possible que la famille socialiste soit puissante si elle est durablement déchirée. Les modalités* [de la réintégration des exclus], *je ne les connais pas. Les échéances, il faut en discuter. Les congrès sont souvent l'occasion de faire avancer ces situations. C'est pourquoi je souhaite, qu'une fois les décisions prises, on aille vers le rassemblement.* »

M. Fabius n'en dira pas plus à M. Charles-Emile Loo qui lui a donné rendez-vous, avec le bureau de son association, Carrefour socialiste, dans un grand hôtel de Marseille. Le maire du cinquième secteur n'a qu'un désir : *« Retourner au parti dès que celui-ci voudra bien nous recevoir. »* Ses amis, confirme-t-il à son interlocuteur, « [lui] *sont en grande majorité favorables* », et l'intérêt d'une réintégration est d'autant plus évident que Carrefour socialiste est le plus solidement implanté dans les quartiers de Marseille où le PS est, *lui*, quasiment absent.

« Contre vous, le rassure M. Fabius, *il n'y aura aucune exclusive. Vous représentez une force réelle. Ce qu'il faut*, ajoute-t-il, *c'est tirer les leçons du passé et reconstruire quelque chose. Quand il y a un mouvement porteur, il porte tout le monde...* » Tout le monde, sauf, sans doute, M. Vigouroux qui, auparavant, avait officiellement reçu le président de l'Assemblée nationale.

Le maire de Marseille, selon son entourage, ne serait nullement désireux, *« pour le moment »*, de revenir au bercail socialiste. Il a du moins décerné, à sa façon, un brevet à M. Fabius en se déclarant *« partisan de la rénovation »*. Propos souligné d'un sourire... Dernière satisfaction pour l'ancien premier ministre : le succès de sa réunion-débat à Aix-en-Provence en présence de six cents personnes parmi lesquelles un invité surprise, M. Louis Philibert, ancien président *du conseil général, dont on* ne connaissait pas, jusqu'ici, les sympathies fabiusiennes...

A un jeune *« déçu du socialisme »* qui lui lançait tout à trac qu'il *« y en avait marre des querelles entre vous, Jospin, Rocard et les autres »*, M. Fabius a répliqué qu'il ne connaissait pas *« d'idées qui trottent toutes seules sur leurs petites jambes. Je trouve donc légitime*, a-t-il déclaré, *que l'on vote pour des idées incarnées par des responsables »*.

GUY PORTE

JOURNAL D'UN AMATEUR

PHILIPPE BOUCHER

POUR ne pas risquer de tomber sur des évidences qui donnent mal à la tête, il ne faudrait pas être badaud, il ne faudrait pas feuilleter des livres aux étalages de chez Del Duca, tel un cheval cherchant son foin, ou d'autres un sens à la vie. Cela éviterait de s'arrêter à une phrase comme celle-ci, plate et tonitruante à la fois : *« La politique est morte. »*

Evidemment, tirée de son contexte – un recueil d'articles de *Roger Nimier* paru *aux* Editions Rivages sous le titre *les Ecrivains sont-ils bêtes ?*, – la citation est une trahison. Publié en 1951 dans la revue *Opéra* et intitulé *Existe-t-il une nouvelle littérature ?*, l'article où figure cette pétition de principe ne se soucie que très accessoirement de politique au sens premier du terme.

Mais, même ainsi tronqué ou plutôt à *cause de cela, cet appel solennel, et si faux* alors, à reconnaître que la politique est *morte résonne, trente-neuf ans après*, de manière si opportune et donc si cocasse que le *lecteur désinvolte, debout dans la librairie* où il fait son marché, attire le regard en laissant échapper un sourire dépourvu de destinataire. Sourire tout seul, la police rappliquerait pour moins que cela.

∴

MORTE, la politique, aujourd'hui ? Eparpillée, plutôt ; balkanisée, selon cette région d'Europe qui a créé le mot et qui démontre de nouveau combien c'était à juste titre. Où est son centre, où est *sa parole, où est son unité en dehors du pré*sident de la République qui en a tout avalé *depuis trente-deux ans et qui en a si peu res*titué ?

A cette fonction tout a dû céder : le gouvernement, les ministres, le Parlement, maintenant les partis ; demain, quoi ? Dès lors que cette fonction est la fin de toute action politique, comment ne dicterait-elle *pas sa loi au point de ramener tout autre* acteur de la démocratie à un rôle subsidiaire, *donc périssable ?*

La vocation d'un parti, c'est, en quelque sorte, d'avoir collectivement réponse à tout ; de ne pas se laisser dépasser par les événements et, ce qui serait encore mieux, de les voir venir ; d'être porteur – n'ayons pas peur des grands mots – d'une philosophie qui soit le cadre où les faits trouvent leur place, aussi inopinés qu'ils soient. On *est loin du compte. Sans qu'on puisse avec* précision en trouver les causes, que de *ratages, que de rendez-vous manqués entre* la vie qui court et ceux qui devraient la comprendre et *la faire comprendre !*

La crise et le chômage aidant, la xénophobie s'est réveillée. Les partis se sont tellement torturé la cervelle pour découvrir ce qu'il convenait de faire et de penser, ils ont tellement donné l'image d'une poule qui a trouvé un couteau, que lorsqu'ils ont eu *enfin une religion*, bon nombre de leurs fidèles étaient partis prier ailleurs. Le Front *national avait déjà étendu sa boutique de* quartier aux dimensions d'une grande sur*face*.

Sur fond de Larzac et de fromages de chèvre, mâtiné d'antimilitarisme et de retour à la nature, l'écologie a démarré de manière pataude et ridicule plus souvent qu'à son tour. Entre les « écolos » et « Hare Krishna », les barbes des uns et le *longhi* des autres, la différence ne sautait pas toujours aux yeux.

Puis (raccourci abusif, bien sûr), il y eut *l'affaire Greenpeace, dont l'organisation qui* porte ce nom sut faire le meilleur usage *auprès de l'opinion mondiale. Un an plus* tard, Tchernobyl, qui a été une sorte de tir au but après le coup de semonce de Three-Mile-Island, permettait de doser, non sans subtilité, une louche d'antinucléaire et une pincée d'antisoviétisme.

Boutique

Pour ainsi dire en même temps que le Front national, la boutique « écolo » allait pouvoir passer du « Vieil Elbœuf » au « Bonheur des dames » et du « Petit bénéfice » au « Bon Marché ». Ajoutez à cela la couche d'ozone, l'effet de serre et le Perrier au ben*zène*, c'était d'autant plus dans la poche que personne d'autre ne songeait à ramasser la *mise. Lorsque certains s'avisèrent que* c'était un pas de clerc que d'avoir pris des *mines dégoûtées, il était* trop tard *pour rat*traper le coup. Un rival inattendu, mais pas inévitable, prenait déjà ses aises.

∴

QUE *peuvent désormais offrir*, pour se défendre du dynamisme commercial *de ces nouveaux venus, les partis* classiques ? Apparemment pas grand-chose puisqu'on ne voit rien venir qui ne soit risible. Auquel cas ce n'est pas la politique qui est morte, mais l'invention politique parmi ceux qui ont mission d'en faire preuve.

Peut-on dire que la politique est morte *quand on* constate les *montagnes qu'elle* soulève à l'Est et avec quelle avidité les *habitants de ces contrées s'y baignent ?* Que serait un pays où, paradoxe de l'expression !, la politique n'aurait plus droit de cité ?

Pourtant que sont encore, au regard de la vie politique, les Verts et le Front national, sinon des partis, non pas marginaux (comme le sont devenus les communistes), *mais spé*cialisés, autrement dit des groupes de pres*sion ?*

Spécialisés, oui, mais provisoirement et prenant le chemin de saisir, à leur tour, tout de tout. Les Verts, assurément, le Front national, *c'est à craindre*, ne se limiteront pas à la flambée parlementaire, fiscale et étriquée que fut, en 1956, l'Union de défense des commerçants et artisans de M. Pierre Poujade et dont les militants purent croire un moment qu'ils allaient prendre à bail la République.

D'autant que sous les apparences d'une grande activité – assises au RPR, congrès *au PS, comité central au PC et transcourants* un peu partout – les partis ont encore une enseigne, mais *ils n'ont plus rien en* boutique. Les socialistes ont épousé les *« 200 familles », les gaullistes ont bu l'héri*tage, la charité commande de se taire sur le chapitre des communistes et *le* libéralisme est mort-né au XXe siècle. Que reste-t-il si ces *vocables*, à partir desquels des générations et des générations se sont déterminées, ont espéré et se sont battues, y compris entre elles, ne représentent plus rien ?

∴

CE n'est pas le spectacle que vient de *donner Mme Barzach pour faire recon*naître ses mérites transcendants en *criant publiquement après son dû comme* une boutiquière grugée qui va raviver l'image *de la politique.*

On ne savait pas la chère femme si tendre pour les autres quand ils étaient dans la panade et elle au firmament. S'y trouve-t-elle plongée, c'est la démocratie qui est mouillée et son parti en devient si abject, mélange de *« bunker »* et de *« ligne Maginot »*, que c'est à se demander comment elle a pu y adhérer.

Adhérer, passe encore, mais demeurer, alors qu'elle n'a pas dû tarder à s'apercevoir qu'en politique *« la fidélité ne paie pas » ?* Après MM. Pasqua et Séguin, récusant dans *le Point* toute idée d'amitié ou d'affection dans la vie politique, quel tableau en est dressé par ses acteurs même ! Encore faut-il se réserver pour la bonne bouche les embrassades du congrès de Rennes. Aux dents, on jugera les baisers.

S'il ne faut pas, ou plus, se faire d'illusion sur la politique dans sa version classique, la version prétendument neuve ne mérite pas davantage l'indulgence. Ce *n'est peut-être* plus la même casaque, *mais c'est* toujours la *même course, celle qui mène au pouvoir*. Or c'est la seule question qui continue de n'être pas posée.

∴

NOUVELLES DU FRONT. Après les tombereaux de noms d'oiseaux qu'ont valu de bien innocentes remarques sur l'interdiction de fumer à bord des avions d'Air Inter (à partir de jeudi prochain et pour deux mois à titre « expérimental »), une résistance s'ébauche.

M. Michel Bauchot, demeurant 2, rue Malesherbes à Lyon IIIe, annonce la création d'une Association de défense des libertés quotidiennes. *« Non fumeur »*, ainsi qu'il le précise, M. Bauchot a écrit au président de cette compagnie intérieure pour protester *« contre cette décision qui, parmi tant d'autres, remet peu à peu en question ces petites libertés de tous les jours si importantes et si souvent bafouées. »*

De son côté, le producteur Jean-François Lepetit, à qui l'on doit notamment *Trois Hommes et un couffin* et la série « L'amour en France », a rendu à *Air Inter* sa carte d'abonnement. Il estime, non sans quelque *apparence de raison, qu'il y a*, de la part de la compagnie, rupture unilatérale du contrat, *par l'abrogation d'un de ses termes qui* constituait pour lui un élément du contrat. *S'il entend agir en justice, tous nos vœux.*

Fausses cartes et crispations

Accusations de pressions en série, rumeurs de fausses cartes, vérifications scrupuleuses des adhésions... La préparation du congrès du PS se poursuit dans un climat tendu.

Dans la dernière livraison de leur bulletin *Synthèse flash*, les poperenistes estiment que le congrès de Rennes est *« fortement hypothéqué par le poids de certains notables d'influence »*. *« Il faut dire carrément ce qu'est la réalité*, peut-on lire dans le bulletin. *Dans un certain nombre de fédérations, les pressions des élus sur les militants atteignent un degré qu'on n'avait sans doute jamais connu »*.

M. Michel Delebarre, ministre de l'équipement, du logement, des transports et de la mer, signataire de la motion Mauroy-Mermaz-Jospin, a déclaré de son côté, jeudi 22 février à Saint-Maximin (Var), qu'il fallait que les responsables de chaque motion *« sachent dépasser suffisamment les crispations du débat interne car (...), sans fraternité, il n'y a pas de socialisme »*.

M. Delebarre, qui s'exprimait devant plus de quatre cents militants de la fédération socialiste du département, a ajouté : *« Il faut éviter que le congrès de Rennes se résume à « ôte-toi de là que je m'y mette ». Dans certains endroits, le degré de crispation est terrible*, a observé le ministre, *et c'est presque un leurre de penser que tout se rétablira après le congrès de Rennes. »*

*Rue de Solferino, une commis*sion de travail sur la vérification des mandats présidée par M. Daniel Vaillant, *député jospi*niste, secrétaire national du PS chargé des fédérations, se penche actuellement sur le cas de trois fédérations méridionales, l'Aude, le Gard et l'Hérault.

Dans ce dernier département, *la polémique reste vive entre* le président du conseil général, M. Gérard Saumade, fabiusien, et le maire de Montpellier, M. Georges Frêche, signataire de la motion Jospin, accusé d'avoir acheté directement à Paris, six cents cartes d'adhérents (*le Monde* du 17 février). Plusieurs membres de la commission de vérification estimaient toutefois qu'un accord pourrait intervenir entre les parties après enquête sur *« l'existence réelle »* des adhérents litigieux. Dans l'Aude, c'est la vente des timbres (douze sont nécessaires pour ouvrir droit au vote) qui fait l'objet de contestations, toujours entre partisans de M. Jospin et proches de M. Fabius, les premiers accusant les *seconds* de *montrer* peu d'empressement dans la délivrance des timbres aux militants jospinistes. A la commission de vérification, on n'excluait pas d'envoyer une mission dans le département pour contrôler ces affirmations.

La commission pourrait également avoir à trancher les litiges qui opposent Fabiusiens et Jospinistes dans le Gard, la Seine-Maritime ou le Val-de-Marne à propos de gonflements *« suspects »* du nombre d'adhérents dans certaines sections.

Le Monde

SOCIÉTÉ/CULTURE

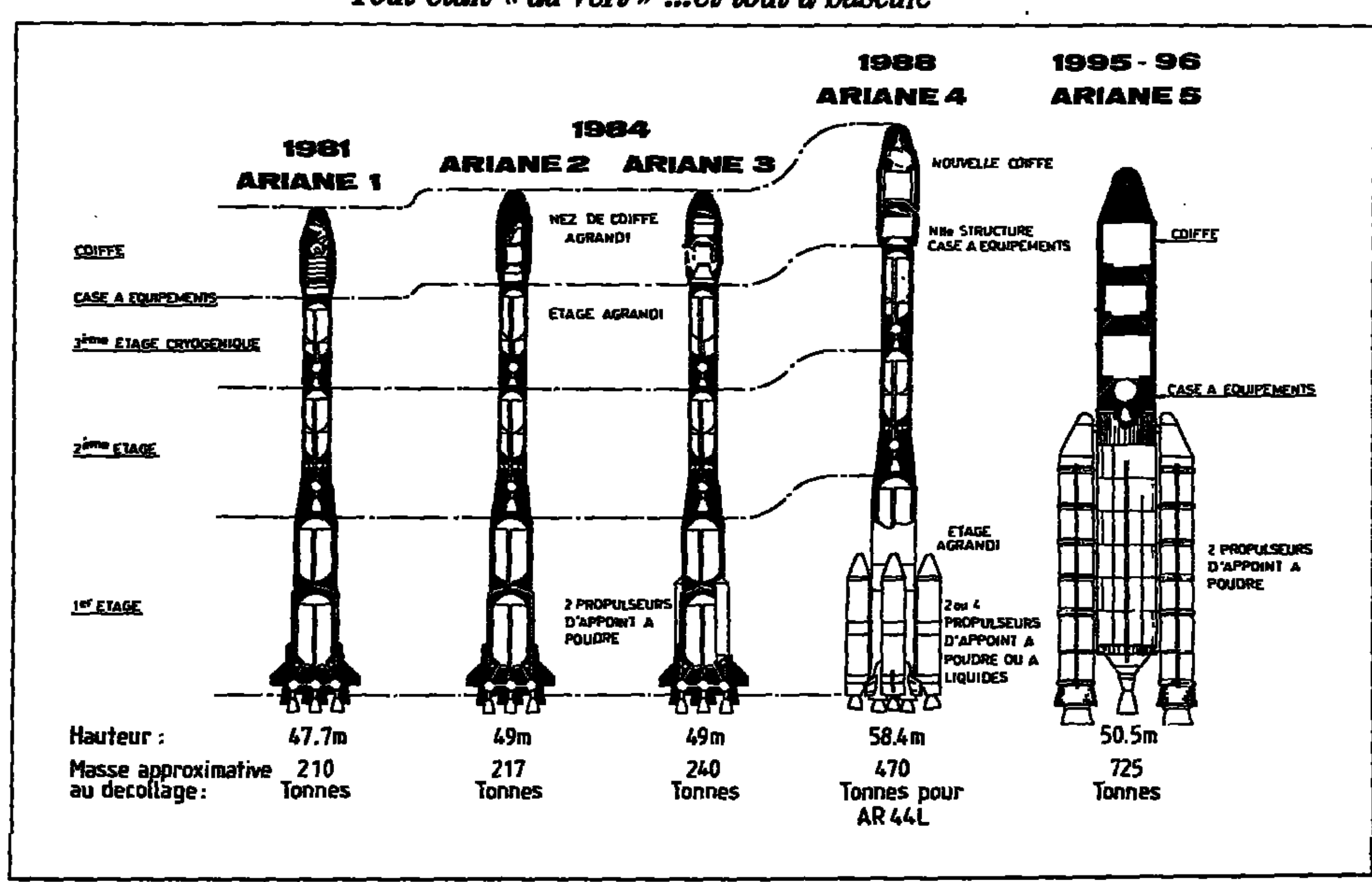
L'explosion de la fusée Ariane-IV

Tout était « au vert » ...et tout a basculé

Une grande déception régnait vendredi 23 février à Tokyo, aux sièges des entreprises japonaises propriétaires des deux satellites détruits en vol après le lancement raté de la fusée européenne Ariane-IV, la nuit précédente. De son côté, M. Paul Quilès, ministre français des postes, des télécommunications et de l'espace, a déclaré dans un message au président du CNES (Centre national d'études spatiales) : *« Je partage la déception de nos amis japonais et de tous ceux qui contribuent à l'exploitation du lanceur européen* (...). *Cet échec intervient après une série exceptionnelle de dix-sept lancements consécutifs réussis qui ont permis la mise en orbite de trente-trois satellites et démontré la fiabilité du lanceur Ariane (...). Je connais la compétence de ces ingénieurs et de ces techniciens, que j'ai pu apprécier au fil des mois. J'ai confiance dans leur capacité à relever le défi qui leur est lancé. L'enjeu est important pour l'Europe comme pour tous les clients d'Ariane space. »*

A Cap-Canaveral (Floride), le lancement de la navette spatiale américaine Atlantis, prévu à l'origine pour le 21 février, ne devait pas avoir lieu avant samedi 24 février au plus tôt : le temps étant toujours incertain, et le commandant de bord, le capitaine John Creighton, ne parvenant pas à se débarrasser... d'un rhume.

■



Le développement des lanceurs Ariane

Un coup dur commercial pour la fusée européenne

Suite de la première page

« Aucun détail technique sur les causes de l'accident ne pourra être donné avant demain matin, le temps que toutes les bandes de télémesure soient examinées », déclare quelques minutes plus tard M. Frédéric d'Allest, président d'Arianespace. Livide, terriblement déçu, il parvient encore à garder le sourire. Mais refuse catégoriquement d'évoquer, *« à chaud »*, les scénarios envisageables. *« Ce ne serait pas sérieux de ma part. Les quelques données de télémesure que nous avons reçues en temps réel permettent de nous faire une idée sur l'origine de l'explosion, mais absolument pas sur ses causes. »*

La déception du Japon

Tout avait pourtant commencé sous les meilleurs auspices. *« La préparation du lanceur est tout à fait exemplaire, et se déroule sans le moindre problème »*, annonçait encore la veille au soir M. Claude Berna, chef de cette trente-sixième mission Ariane. Mêmes conditions idéales dans la journée de jeudi, durant laquelle devait être effectué le remplissage du troisième étage en oxygène et hydrogène liquides. *« Tout est au vert »*, *« tout est au vert »*, répétaient avec ravissement les responsables du lancement. La météo elle-même y mettait du sien : pas de pluie, pas de risque de foudre, et un vent limité à 4 m/s au sol. Au temps « H moins six minutes » débutait comme prévu la séquence synchronisée, sans que le moindre incident, jusqu'à la mise à feu, ne vienne interrompre le compte à rebours.

En quelques secondes, tout aura donc basculé. La pilule est d'autant plus dure à avaler que le lancement des deux satellites japonais qui ont explosé en vol revêtait, pour Arianespace, une importance stratégique considérable.

Prévu de longue date, le lancement du plus lourd d'entre eux, Superbird-B (2 500 kilos), devait succéder à celui de Superbird-A, placé par une Ariane sur orbite géostationnaire le 6 juin 1989. Il devait ainsi compléter le système de communications fourni par le constructeur américain Ford Aerospace Corporation et mis en place par la firme nippone privée SCC (Satellite Communications Corporation) pour assurer une couverture haute puissance du Japon et de la région nord-pacifique.

Plus significatif encore pour la politique commerciale d'Arianespace : le contrat remporté il y a un an pour le lancement du satellite de télévision directe BS-2X. Celui-ci, construit par la division américaine GE Astro Space pour le compte de la société publique de télévision japonaise NHK, avait pour rôle de secourir les deux satellites de télévision directe BS-2A et BS-2B, lancés par les Japonais en 1984 et 1986. Le premier est en effet hors service, tandis que le second a connu une série d'incidents qui font craindre pour sa longévité. Le lancement rapide du « petit » satellite BS-2X (1 250 kilos, soit la moitié de Superbird-B) constituait donc un enjeu primordial pour NHK, qui tient absolument à assurer la continuité d'un service pour lequel plus de deux millions de Japonais se sont déjà équipés de matériel de réception. Arianespace avait emporté l'affaire grâce à la souplesse d'utilisation de ses lanceurs et malgré des délais draconiens imposés par les Japonais : le lancement devant survenir au plus tard douze mois après la signature du contrat, effectuée le 22 février 1989.

Vis-à-vis de ses clients asiatiques, ce trente-sixième vol, qui devait porter à quatre — sur les cinq mis en compétition — le nombre de satellites lancés par l'Europe au profit du Japon depuis 1989, représente ainsi pour Arianespace un sérieux revers. Et l'on peut sans peine imaginer que l'explosion de leurs satellites, vécue en direct par les principaux responsables de la NHK et de la SCC, pèsera lourd dans la balance lorsque le futur lanceur japonais H-2, d'une capacité porteuse de 2,2 tonnes, deviendra dans quelques années opérationnel.

La décennie 1990 commence donc bien mal pour la société spatiale européenne. Oublié le lancement par une Ariane-IV, le 22 janvier dernier, du satellite français de télédétection Spot-2. Effacés, en quelques secondes, les dix-sept lancements réussis d'affilée dont Arianespace pouvait se targuer.

Les ambitions des concurrents

L'Europe spatiale n'en est certes pas à son premier coup dur. A la suite du quatrième échec enregistré par les lanceurs Ariane, qui avait entraîné le 31 mai 1986 la perte du coûteux satellite Intelsat-V, les vols durent même être interrompus pendant quatorze mois — le temps pour les ingénieurs d'analyser les causes de l'échec et de leur trouver des solutions. Mais le contexte, à l'époque, était bien différent.

Le malheur des uns faisant le bonheur des autres, Arianespace pouvait alors profiter des déboires de la NASA et de l'explosion de Challenger pour remporter d'autres contrats commerciaux. Depuis, l'Amérique a relevé la tête, l'Union soviétique se sent des appétits pour les satellites occidentaux et la Chine ne masque pas ses ambitions.

Dans les jours à venir, les spécialistes vont tout mettre en oeuvre pour tenter de comprendre les raisons de l'accident. Si les premières indications se confirment *(voir encadré)*, le temps des explications pourrait venir assez vite. Mais après le « comment » et le « pourquoi », il restera encore, selon les règles du métier, à reproduire l'erreur expérimentalement, à la corriger, et à qualifier le nouveau système. En tout état de cause, les tirs seront interrompus. Pendant plusieurs mois peut-être si le problème est grave. A commencer par le vol 37 d'une Ariane-4, qui devait lancer début avril les satellites français TDF-2 et allemand DFS-Kopernicus-2, et dont l'intégration était déjà en cours au centre spatial guyanais.

En signant avec les industriels, il y a un an tout juste, un contrat de 18 milliards de francs pour la fourniture de cinquante lanceurs lourds, Arianespace témoignait de l'avenir qu'elle entendait donner à son dernier-né, Ariane-4, qui veut être *« le cheval de bataille de l'Europe pour les dix années à venir »*. Mais pour rester, selon les voeux de son président, *« leader mondial du marché des lancements de satellites civils à la fin de la décennie qui s'amorce »*, la société européenne devra sans doute subir, auparavant, une traversée du désert.

CATHERINE VINCENT

La cellule de crise en action

KOUROU (Guyane)

de notre envoyée spéciale

Matra, Aérospatiale, SEP et les autres : la nuit aura été brève pour une bonne partie des industriels qui, de près ou de loin, participent à la conception des lanceurs Ariane. Immédiatement après l'explosion, le mot d'ordre partait du CDL-2, le centre de lancement de Kourou : *« Activez la cellule de crise. »* Cette structure d'urgence — s'est immédiatement mobilisée. A Kourou bien sûr, mais également à Evry (Essonne), où le siège d'Arianespace est en permanence relié par visioconférence au centre de lancement guyanais.

Par l'intermédiaire de ce réseau de communication, toute l'Europe spatiale a ainsi participé, quasiment en direct, à l'incompréhensible explosion. Et tous les spécialistes se sont mis immédiatement au travail. Avec une efficacité telle que quelques heures plus tard, une première hypothèse commençait à émerger sur l'origine de l'accident.

Selon ces premières estimations, et ainsi que permettra de le préciser la cassette vidéo prise lors du lancement, tout aurait commencé par la déficience d'une turbo-pompe, sur l'un des huit moteurs Viking (quatre moteurs Viking-V et quatre fusées d'appoint à liquide) constituant le premier étage de la fusée.

Très vite après le décollage, ce moteur aurait enregistré une brusque perte de pression au foyer. Quelques secondes seulement après la mise à feu, Ariane, déviée de sa trajectoire normale, serait ainsi passée très près de la tour de lancement et l'on frémit en imaginant la catastrophe qui serait survenue si elle l'avait percutée. L'un des propulseurs d'appoint situé à l'opposé du moteur défaillant aurait alors tenté de rectifier la trajectoire. En vain. Le premier étage explosant peu après, les deux étages supérieurs, quant à eux, ont sans doute continué un instant leur ascension, puis ont été volontairement détruits sur ordre du Centre spatial guyanais.

Ca. V.

Brève alerte à la pollution

KOUROU (Guyane)

de notre correspondant

Le nuage de fumées rousses de peroxyde d'azote qui s'est répandu au large de la côte guyanaise à la suite de l'explosion a provoqué dans la ville de Kourou un début de panique d'autant plus compréhensible que c'est la première fois qu'un accident spatial survient si près de la côte. Quelques minutes après l'explosion, le préfet de Guyane, M. Jean-Pierre Lacroix, diffusait sur Radio-France-Outremer (RFO) un communiqué destiné à rassurer les douze mille habitants de Kourou, tout en leur recommandant de ne pas quitter leur domicile.

Dix minutes plus tard se réunissait dans le bâtiment Jupiter du centre spatial guyanais (CSG) une cellule de crise comprenant M. Lacroix, M. André Rémondière, directeur du centre spatial, les sapeurs-pompiers, les services de sécurité et de sauvegarde du CSG et des techniciens spécialistes des problèmes de pollution. Le but : examiner les mesures de précaution, *« indispensables mais normales »*, que la population devait observer jusqu'à 22 heures.

En réponse aux nombreux coups de téléphone donnés à RFO par les habitants, M. Lacroix annonçait toutefois, à 21 h 57, que le nuage n'était pas passé sur la ville et que les mesures de sécurité pouvaient être levées.

« Le nuage s'est au départ localisé à 10 km d'altitude et à 35 km de Kourou, a précisé M. Rémondière. *Mais les ballons-sondes que nous avons immédiatement envoyés ont montré que le vent d'est l'avait poussé au-delà de la ville »*.

Les Kourouciens en auront été quitte pour une belle frayeur. Laquelle survenait une semaine à peine après la clôture, à Cayenne, du deuxième congrès guyanais sur l'environnement...

EDMOND FRÉDÉRIC

Un nouveau retard pour la télévision par satellite ?

Le retard probable des prochains vols d'Ariane, et donc du lancement prévu initialement début avril du satellite de télévision directe TDF 2, risque de gêner l'émergence des nouvelles chaînes de télévision prévues sur TDF 1, la SEPT, qui émet déjà, Canal Plus, Canal Enfants, Euromusique et Sports 2/3, qui prévoient un démarrage à l'automne.

Premier problème : ces chaînes accepteront-elles d'entamer leur diffusion sans satellite de secours ? Une réponse négative conduirait à de nouveaux retards dans un programme qui en a déjà connu beaucoup. Même en cas de réponse positive, les opérateurs de chaînes seront certainement conduits à demander une révision à la baisse de leur loyer tant que TDF 1 n'est pas secouru par son jumeau.

Deuxième problème, plus spécifique, celui de Première, la chaîne à péage allemande de Canal Plus, Bertelsmann et Kirch. Suite à la défaillance d'un des canaux de télévision de TDF 1, la chaîne allemande avait accepté de laisser sa place sur TDF 1 à Sports 2/3, en échange d'un canal secouru sur TDF 2. Cet accord sera-t-il maintenu ? Première a d'autres possibilités de diffusion *via* le système allemand Kopernikus, ou Astra, sur lequel le groupe Kirch dispose d'une option.

Mais Kopernikus lui-même est affecté par l'échec d'Ariane : le deuxième satellite de ce système, équivalent au système français Télécom-1, devait embarquer en même temps que TDF 2 sur le vol 37 d'Ariane.

L'échec d'Ariane va aussi gêner l'organisation européenne de satellites Eutelsat, qui doit lancer un remplaçant pour le plus ancien des satellites de son système Eutelsat 1. Son absence compromettrait la retransmission par Eutelsat du Mondiale de football.

M.C.I.

Cinq échecs pour trente-six missions

L'explosion du 23 février est le cinquième échec enregistré depuis le premier vol d'une fusée Ariane, le 24 septembre 1979. Les quatre échecs précédents s'étaient respectivement produits :

— *Le 23 mai 1980* (vol nº 2, période de qualification du lanceur). Echec dû au comportement anormal d'un injecteur dans un des moteurs du 1er étage.

— *Le 10 septembre 1980* (vol nº 5). Echec dû à la défaillance du moteur du 3e étage, à l'occasion du premier vol commercial de la société. Le satellite européen de communications maritimes Marecs-B devait finir à la mer, ainsi qu'un satellite scientifique italien, Sirio-2.

— *Le 13 septembre 1985* (vol nº 15). Echec dû à un défaut d'étanchéité de la vanne d'injection d'hydrogène du moteur du 3e étage. L'accident — survenu en présence de M. François Mitterrand, à Kourou — entraîna la perte de deux satellites de télécommunications (l'américain Spacenet-3 et l'européen ECS-3) et provoqua l'arrêt des vols pendant cinq mois.

— *Le 31 mai 1986* (vol nº 18). Echec dû à un problème d'allumeur du moteur à hydrogène et oxygène liquides du 3e étage. Il obligea à détruire le lanceur en vol et le satellite de télécommunications internationales Intelsat-5 qu'il emportait. Cet échec allait clouer au sol les lanceurs européens pendant quinze mois.

La navette américaine retardée

Un rhume astronomique

C'est le rhume le plus cher de l'histoire spatiale. A cause d'une banale *« infection des voies respiratoires supérieures »* dont souffrait le capitaine John Creighton, le lancement de la navette spatiale Atlantis a dû être retardé. Atlantis devait décoller dans la nuit du 21 au 22 février de Cap-Canaveral (Floride) pour une mission militaire destinée à mettre sur orbite un satellite de renseignement.

La NASA précisait jeudi que le capitaine Creighton, commandant de bord de la navette, était soigné par les médecins du centre spatial Kennedy. Selon M. Donald Puddy, directeur des équipages du centre spatial de Houston (Texas), sa maladie n'était pas suffisamment *« sérieuse »* pour envisager son remplacement.

Cela dit, outre ce rhume malencontreux, la météo n'était pas très favorable. Les responsables de la NASA étaient condamnés vendredi à scruter à la fois le ciel changeant de Cap-Carnaveral et les voies aériennes supérieures du capitaine.



SOCIÉTÉ

Dans l'attente des projets de la chancellerie

M. Rocard veut faire de 1991 « l'année de la justice »

M. Michel Rocard a déclaré, le jeudi 22 février, dans un discours prononcé à la chancellerie (*le Monde* du 23 février), que 1991 serait *« l'année de la justice »*. Les mesures annoncées, parfois jugées *« insuffisantes »*, ne sont, dit-il, que des *« gages »* destinés à affirmer la volonté politique du gouvernement. L'Hôtel-Matignon attend désormais les projets de la chancellerie et la mobilisation du monde judiciaire.

Deux hommes côte à côte et des remerciements sans fin : MM. Michel Rocard et Arpaillange ne se sont guère quittés le jeudi 22 février, dans la journée. Le garde des sceaux ne cessait de sourire. Il obtenait enfin, disait son entourage, un geste d'ampleur de Matignon. *« Ce sera la première fois dans l'histoire de la justice que pareil engagement sera pris »*, annonçait-il aux premiers présidents, procureurs généraux, greffiers en chef des cours d'appel et directeurs régionaux de l'administration pénitentiaire et de l'éducation surveillée réunis à la chancellerie. *« Ce sera la première fois qu'une politique globale de modernisation de la justice recevra pareille garantie d'exécution. Il était temps. Installée par la tradition dans son rôle de parent « pauvre mais fier », la justice aurait pu, comme le loup, finir par mourir sans parler. Elle a pourtant été entendue. »* Fidèle à ses habitudes, M. Rocard restait toutefois prudent. *« Nous ne sommes pas le 25 décembre, et je ne suis pas le Père Noël »*, déclarait-il d'entrée de jeu. Il faut, ajoutait-il, éviter les *« malentendus »*.

Car l'Hôtel-Matignon ne se substitue pas à la chancellerie. Tout juste se contente-t-il de fixer quelques priorités assorties de mesures *« symboliques »*. *« Il ne s'agira pas de régler tous les problèmes en une seule année ni dans un seul budget, mais plutôt de manifester fortement une volonté qui devra se poursuivre. »* Les mesures annoncées ne sont donc que des *« gages »* : extension du budget de la mission de modernisation, accroissement du parc automobile et des indemnités de réception des chefs de juridiction, effort en faveur de l'informatique à l'Ecole nationale de la magistrature, recrutement anticipé de cent greffiers dont les postes seront inscrits au budget de 1991, création de deux postes à l'inspection générale des services judiciaires en 1991. Des mesures immédiates destinées à permettre à l'administration et aux *juridictions de respirer un peu.*

Souplesse des carrières

A plus long terme, le premier ministre souhaite également mettre en place une fondation des hautes études judiciaires, *« afin de promouvoir une réflexion de qualité sur le rôle du droit et de la justice »*. La formation des magistrats devrait être, elle aussi, touchée : elle pourrait ainsi comprendre des *« plages communes »* avec les avocats et inclure de longues périodes dans les barreaux ou les entreprises afin d'*« appréhender le droit vu du côté des utilisateurs »*. La carrière des magistrats serait ensuite plus *« souple »* : M. Rocard souhaite développer une plus grande alternance entre les fonctions à la chancellerie ou dans les écoles et celles dans les juridictions et leur offrir la possibilité de travailler momentanément *« hors magistrature »*.

L'administration pénitentiaire n'est pas oubliée : ses personnels bénéficieront de la transposition détaillée du plan Durafour, tout comme les policiers. M. Rocard, qui voit dans le recrutement *« massif »* de jeunes surveillants une *« chance exceptionnelle pour l'institution »*, a indiqué que ces efforts se poursuivraient l'an prochain. Un besoin urgent : le programme *« 13 000 »* de la chancellerie, qui *comprend la construction de seize* établissements pénitentiaires en *1990, ne pourra se mettre en place* sans de nouveaux recrutements. L'*éducation surveillée*, qu'un décret publié au *Journal officiel* du 22 février a rebaptisé *« protection judiciaire de la jeunesse »*, demeure *« l'un des principaux services de l'Etat dans la lutte contre l'exclusion des jeunes »*.

Le premier ministre s'est également engagé à faire rapidement aboutir le projet de loi sur la médiation, ainsi qu'un texte concernant la Cour de cassation que le garde des sceaux soumettra bientôt au conseil des ministres : il permettra aux juges saisis d'une question de principe *« controversée »* de s'adresser pour avis à la Cour de cassation, afin de fixer plus rapidement, *« en amont, et non plus dans un lointain aval »*, la jurisprudence en la matière.

« Soyons clairs, concluait le premier ministre. *Je ne vous apporte pas un plan de sauvetage ou d'urgence. Les mesures prises aujourd'hui se veulent le gage d'une volonté politique : celle de donner à la justice, dès 1991, la priorité qu'elle mérite. »* M. Rocard attend désormais en retour une mobilisation de tous les acteurs du monde judiciaire. *« Aucune rénovation n'est possible qui ne passe d'abord par votre propre effort et par votre propre mobilisation. La simplification des procédures, le renouvellement des méthodes de travail, ne peuvent se décréter d'en haut, surtout dans une institution où l'indépendance des principaux acteurs est fondamentale. »*

Le rôle de la chancellerie

La balle est donc désormais dans le camp de la chancellerie. C'est à elle de faire des propositions. A elle de savoir mobiliser ses troupes. A elle de présenter ses ambitions pour les années à venir. L'Hôtel-Matignon suivra, dans la mesure du possible, mais il attend des idées et des projets. *« Il est inutile d'annoncer brusquement de gros efforts budgétaires sans que l'on y ait bien réfléchi*, expliquait-on à Matignon. *Parfois, quelques millions bien utilisés dans le cadre d'un projet nouveau et bien conçu sont plus efficaces que des sommes importantes que l'on verse brusquement, sans savoir précisément à quoi elles seront destinées. »*

La chancellerie s'apprête donc à se mettre au travail. Le dossier n'est certes pas nouveau : le projet de modernisation du ministère de la justice est déjà bien avancé. Elaboré à la demande du premier ministre, conformément à la circulaire du 23 février 1989, il a été jugé *« très intéressant »* par l'Hôtel-Matignon. L'un des ses axes majeurs, la déconcentration, était d'ailleurs un des principaux thèmes de la journée sur la modernisation de la justice organisée ce même jeudi 22 février à la chancellerie.

ANNE CHEMIN

Trois établissements pénitentiaires seront construits aux Antilles et en Guyane

Le ministre de la justice, M. Pierre Arpaillange, a achevé, mardi 20 février, à Pointe-à-Pitre une visite en Martinique, en Guyane et en Guadeloupe, qui lui a permis de prendre la mesure de la vétusté des locaux – prisons et palais de justice – et de la surpopulation carcérale dans ces départements d'outre-mer.

Actuellement, le nombre de détenus est dans ces départements de 396 pour 168 places à la maison d'arrêt de Fort-de-France : 198 pour 123 places dans celle de Pointe-à-Pitre.

Trois nouveaux établissements pénitentiaires – deux de 400 places et un de 300 – vont être construits dans ces Dom. Dès l'automne, les travaux devraient commencer à Bais-Mahaut, près de Pointe-à-Pitre, a promis le garde des sceaux.

M. Arpaillange a également insisté sur la nécessité de développer l'usage des peines de substitution, presque inconnues dans ces départements où l'éducation surveillée ne dispose au total que de quatorze fonctionnaires.

MÉDECINE

A partir du 1er mars

Le dépistage de l'hépatite C sera obligatoire sur tous les dons de sang

Selon un communiqué publié jeudi 22 février par le ministère de la santé, le dépistage systématique des anticorps liés au virus de l'hépatite C (anciennement appelée non A-non B) sera obligatoire sur tous les dons de sang à compter du 1er mars prochain (*le Monde* du 30 novembre 1989).

Cette décision, qui permettra d'améliorer grandement l'inocuité des transfusions sanguines (on estime à environ 1 % la prévalence des anticorps anti-HVC dans la population française), intervient quelques mois seulement après la découverte par des chercheurs américains du virus de l'hépatite C (*le Monde* du 21 avril 1989) et l'annonce par la société Ortho Diagnostic Systems, une filiale du groupe *Johnson and Johnson*, de la mise au point d'un test de dépistage des anticorps dirigé contre cette forme d'hépatite.

Selon le ministère de la santé, ce test de dépistage, après avoir été expérimenté par plusieurs centres de transfusion sanguine français, a fait la preuve de sa *« fiabilité »*. Il devrait coûter environ 116 millions de francs en 1990.

Ainsi donc se trouve complété l'arsenal préventif des spécialistes de la transfusion qui jusqu'à présent dépistaient dans les quatre millions de dons de sang annuels la syphilis, l'hépatite B et le sida.

Le conflit des médecins

M. Claude Evin ne semble pas exclure une double convention

Après la rupture des négociations entre la Caisse nationale d'assurance-maladie (CNAM) et les syndicats de médecins, M. Claude Evin, ministre de la solidarité et de la santé, a déclaré jeudi 22 février que *« certaines voies de négociations restent ouvertes »*.

Le ministre, qui *« entend respecter l'autonomie des partenaires conventionnels »*, faisait allusion à la possibilité de négocier une convention pour les généralistes et une autre pour les spécialistes. Le conseil d'administration de la CNAM devrait évoquer cette éventualité mardi 27 février.

L'aide aux victimes

Un projet de loi dès la prochaine session

Des moquettes neuves, des peintures fraîches, et une nouvelle adresse : à l'occasion de la Journée européenne des victimes, l'Institut national d'aide aux victimes et de médiation (INAVEM) et Paris Aide aux victimes ont convié, le jeudi 22 février, M. Michel Rocard à l'inauguration de leurs nouveaux locaux, au sein de l'annexe du tribunal de Paris, rue Ferrus, dans le quatorzième arrondissement. Accompagné de M. Pierre Arpaillange, garde des sceaux, et de Mme Hélène Dorlhac, secrétaire d'Etat chargé de la famille, il était venu saluer, ici, les efforts des sept cent quatre-vingts salariés et bénévoles qui se relaient sans relâche auprès des victimes dans les cent trente bureaux d'accueil français. *« Une victime n'est jamais seulement un patient, un justiciable, ou un assuré*, devait déclarer M. Rocard à ses hôtes. *Une victime est avant tout une personne prise au piège de multiples difficultés qui doivent toutes être prises en compte simultanément et le plus souvent en urgence. »*

Le premier ministre a rappelé alors les engagements du gouvernement : le Parlement sera saisi, dès la session prochaine, d'un projet de loi sur l'indemnisation des victimes de dommages corporels, projet inspiré des dispositions qui existent déjà pour les victimes d'actes terroristes. Pour le vol, l'escroquerie et l'abus de confiance, les plafonds de ressource donnant droit à une indemnisation seront relevés au-dessus du SMIC et le montant des sommes versées sera porté de 10 000 à 15 000 francs.

Une réforme attendue *« avec impatience »* par les associations d'aide aux victimes, qui souhaitent désormais la voir aboutir *« rapidement ». « Les victimes sont souvent traumatisées physiquement, et toujours atteintes moralement*, expliquait le président de l'INAVEM, Claude Lienhard. *Elles méritent d'être aidées et indemnisées. »* Ces textes, qui ont été annoncés lors du conseil des ministres du 24 janvier (*le Monde* du 25 janvier), compléteront le dispositif mis en place en 1982 par M. Badinter, alors garde des sceaux.

Une réaction de l'association professionnelle des magistrats

« Déception » et « scepticisme »

L'Association professionnelle des magistrats (APM, droite) fait état, vendredi 23 février, *« de la vive déception de la magistrature et de son profond scepticisme »* après les déclarations de Michel Rocard sur la justice.

L'APM *« constate l'absence de toute mesure d'envergure concrète »* et *« d'engagement budgétaire précis »*, dans un communiqué publié à Paris. Elle *« s'indigne de voir ainsi des chefs de cour d'appel convoqués et traités comme de simples cadres de services extérieurs de l'Etat qui viendraient recevoir les ordres du gouvernement, inquiétante banalisation dans toute la ligne des réflexions actuellement menées place Vendôme »*, ajoute l'APM.

SPORTS

HOCKEY SUR GAZON : Coupe du monde

Les derniers amateurs

La France a pris la septième place de la Coupe du monde de hockey-sur-gazon en battant l'Espagne par 4 buts à 3 jeudi à Lahore (Pakistan). Une sixième place aurait valu une qualification automatique pour l'édition suivante de la Coupe du monde. Mais ce résultat constitue la meilleure performance nationale depuis 1971. En finale, le Pakistan, trois fois vainqueur de l'épreuve dans le passé, devait rencontrer vendredi les Pays-Bas, victorieux en 1973.

LAHORE
correspondance

Wasim Feroze est une vedette. Prochainement, son nom devrait être attribué à l'une des portes du stade Kadhafi de Lahore, le plus grand stade de hockey du monde, dont chacune des entrées porte le nom d'un héros du hockey pakistanais.

Wasim Feroze ne vit que pour, et par, le hockey. Comme tous ses coéquipiers, il est rémunéré par la société pakistanaise (Pakistan International Airlines, PIA, est l'un des principaux sponsors du hockey pakistanais), mais il peut se consacrer entièrement à la pratique de son sport. Le joueur n'occupera un véritable emploi qu'au terme de sa carrière.

Ce système permet de respecter les règles de l'amateurisme, toujours officiellement en vigueur dans le monde du hockey, sport de tradition par excellence. Mais, comme à peu près toutes les autres disciplines, le hockey a atteint un tel niveau qu'il ne peut plus être pratiqué en dilettante au plan international.

Pour réussir son retour parmi l'élite mondiale, l'équipe de France a ainsi dû consacrer du temps à sa préparation. Près de deux mois de stage, des rencontres amicales : les seize internationaux français ont sacrifié les trois derniers mois à préparer la Coupe du monde. Pour des amateurs, des vrais, cela pose des problèmes.

« Les quelques joueurs qui sont étudiants bénéficient de programmes plus ou moins aménagés, explique Bernard Jodelet, le directeur technique national. Parmi les autres, *un certain nombre occupent des emplois dans le cadre de conventions entre le secrétariat d'Etat à la jeunesse et aux sports et de grandes entreprises : les joueurs sont donc détachés par leur entreprise dans les périodes de compétition. Le problème se pose avec ceux des joueurs qui ont des emplois « normaux » et qui doivent négocier avec leurs employeurs ; ils prennent sur leur temps de vacances ou prennent des congés. Nous les indemnisons alors du manque à gagner qui en résulte. Le hockey ne leur coûte rien. »*

Le nerf de la guerre

Il ne leur rapporte pas tellement non plus. Pascal Feix, l'un des défenseurs de l'équipe de France, a mis en sommeil sa société d'organisation de manifestations sportives pour se consacrer depuis la fin de l'année dernière au hockey. Lors de la qualification pour la Coupe du monde, obtenue en juillet dernier aux Etats-Unis, il a touché, comme ses coéquipiers, une prime d'environ 5 000 francs. Le chèque qui l'attend au retour de Lahore devrait atteindre le double. Pour trois mois de sacrifices...

Les primes de stage ne devraient pas tarder à être instituées dans le hockey français, qui sera l'un des derniers sports collectifs à adopter ce système. Pour le moment, les hockeyeurs français ne touchent absolument rien pendant les phases de préparation. *« Le stage que nous avons effectué en Espagne avant la Coupe du monde m'a même coûté pas mal d'argent*, affirme Gaby Van Hout, un autre défenseur français. *Quand je pense que les internationaux ouest-allemands touchent 2 000 DM par mois d'indemnités pendant toute l'année ! »*

Même en hockey, l'argent serait-il devenu le nerf de la guerre ? Les Indiens ne sont pas loin de le penser. Leur équipe, neuf fois championne olympique, connaît un terrible déclin. *« Si le cricket et le football sont en train de prendre le pas sur le hockey en Inde, c'est que ce dernier n'offre plus de perspectives de promotion sociale*, explique Gerald Hassu, journaliste au *National Herald* de New-Dehli. *Le hockey offre encore des emplois aux joueurs de haut niveau, mais peu lucratifs. Nos meilleurs entraîneurs partent pour l'étranger, où leur sont offertes des situations plus intéressantes »*. Autre source de revenus pour les joueurs : les contrats de sponsorisation. Une formule encore peu développée dans ce sport. Les joueurs français se sont vu cependant offrir, lors d'une visite d'usine pakistanaise de fabrication de crosses, 400 dollars (2 300 F) pour utiliser une certaine marque lors de la Coupe du monde. Quant à Wasim Feroze, il touche 35 000 roupies (environ 3 000 F) pour jouer avec des crosses de la marque Malik. Ce n'est rien à côté des contrats que passent les joueurs de tennis avec les fabricants de raquettes. Mais c'est trente fois plus que le revenu mensuel moyen des Pakistanais...

GILLES VAN KOTE

Un seul rugby en Afrique du Sud

Les fédérations sud-africaines de rugby, l'officielle (SARB), dirigée par des Blancs, et la dissidente (SARU), conduite par des militants anti-apartheid, ont annoncé jeudi 22 février, à l'issue d'une réunion tenue au Cap, qu'elles étaient décidées à fusionner et à présenter une seule équipe nationale multiraciale.

Les représentants de la SARU ont affirmé qu'aucune rencontre internationale ne serait disputée par l'équipe sud-africaine avant que cette fusion soit effective. Dans un communiqué commun, les deux fédérations ont exprimé *« leur désir de contribuer ainsi à la création d'une nouvelle Afrique du Sud. »*

Selon les responsables des deux fédérations, cette fusion devrait permettre à l'équipe des Springboks de retrouver sa place dans les compétitions internationales. Le président de la Fédération française de rugby, Albert Ferrasse, a souhaité que la prochaine Coupe du monde de rugby en 1995 se tienne en Afrique du Sud : *« Cela prouverait, a-t-il dit, que l'apartheid est démoli dans ce pays. »*

Résultats

BASKET-BALL

COUPE D'EUROPE DES CLUBS CHAMPIONS

Poule finale
(deuxième tour retour)

*Maccabi Tel-Aviv (Isr.) b. Lech Poznan (Pol.), 93-81 ; CSP Limoges (Fr.) b. *Den Helder (PB), 88-84 ; FC Barcelon (Esp.) b. *Aris Salonique (Grèce), 100-94 ; *Split (Youg.) b. Philips Milan (It.), 95-89.

Classement. – 1. FC Barcelone, Jugoplastica Split et CSP Limoges, 16 pts ; 4. Aris Salonique, 15 ; 5. Maccabi Tel-Aviv et Philips Milan, 13 ; 7. Commodore Dan Helder, 10 ; 8. Lech Poznan, 9.

CULTURE

EXPOSITIONS

La fièvre des apparences

Le Salon des artistes décorateurs (SAD) retrouve le Grand Palais après deux ans d'interruption

« *Quand on passe à côté de la mort on prend goût à la vie. Ce SAD 90 est une renaissance...* », ainsi parle Jean-Pierre Khalifa, co-président avec Jean-Louis Berthet, du cinquante-cinquième Salon des artistes décorateurs (SAD). En effet, en 1987, la dernière expérience s'était soldée par un échec : un « trou » de 5 millions de francs.

Aujourd'hui, les organisateurs investissent à nouveau le Grand Palais pour quinze jours grâce à un budget de 10 millions de francs. « *On est arrivés trop tard, en 89 (à cause du Bicentenaire) et trop tôt pour 1990.* » D'où, selon Jean-Pierre Khalifa, la part relativement modeste des subventions (1,2 million de francs), de loin les plus basses depuis quinze ans.

Association régie par la loi de 1901, reconnue d'utilité publique dès 1924, le SAD a pour vocation de réunir des architectes, graphistes, designers, plasticiens auxquels s'ajoutent cette année scénographes, sculpteurs et même « *créateurs de lumière* ». « *Les autres Salons sont corporatistes ou commerciaux. Ici, nous cherchons à fédérer des métiers. C'est d'ailleurs ainsi que sont nés tous les grands styles.* »

Pour les 70 000 visiteurs attendus, le programme s'annonce chargé. Accueillis sur concours ou invitation, les créateurs ont planché sur six gros sujets (la maison, le bureau, le voyage, les souvenirs d'Europe, les colonnes, les hommages), piste dont l'éclectisme n'a d'égal que son arbitraire. Avant de franchir les panneaux d'information (traduits en russe) il faut d'abord avoir admis que dormir, manger, boire, s'asseoir, sont les activités les plus démodées du monde.

Après cela on a l'esprit libre pour apprécier les brindilles roses et les cheminées grises, les tasses aussi pointues que les poings américains de Mad Max, les planches à voile à hélice, les tables roulantes en forme de tondeuses à gazon, les cannes-vélos et autres produits du futur : Juan Piquemal, assistant designer en Vendée, fait son thé dans une théière en fonte japonaise. Mais, pour le SAD, il a imaginé une théière en forme de soucoupe volante équipée d'une pompe d'aquarium. « *J'ai voulu faire un objet de rêve, une sculpture. Les gens ne comprennent pas vraiment comment ça marche. C'est le jeu...* »

Quatre-vingts pour cent de l'ensemble des projets présentés ici sont des inédits. Le visiteur a l'impression de zapper sans télécommande, passant d'une vieille séquence de Jérôme Bonaldi sur Canal + à un spécial *Ciel mon mardi* consacré au concours Lépine. On sourit devant tous les derniers prodiges de la culture *fun* (le cheval de mer de Lucie Bertier, la patinette à moteur de Luc Moreau et Tanguy Le Moing) ; on se laisse bercer par la musette d'un méchant clip réalisé en hommage à Yvette Horner par Patrick Nourrissat (un décor pseudo-kitsch chargé de références en plastique).

La roue tourne, les instants restent éphémères. Pour qui ? Pour quoi ? La question revient comme une rengaine dans cette foire à la création à laquelle le dernier Salon des utopies avait tenu lieu de prémices là où la fièvre des apparences, le culte fébrile du nouveau pour le nouveau veulent s'imposer comme un signe de style. A moins que le pompiérisme contemporain ne triomphe : Jean-Michel Wilmotte rend hommage à Jean-Michel Jarre, s'acoquine avec le roi du mobilier urbain Decaux et ses panneaux sans péage : « *Avoir le sens de la ville, c'est contribuer à la protection de son environnement.* »

La métaphore, l'allusion, les citations incultes ou maladroites s'accumulent : peigne-porte de Brandebourg (Bénédicte Drye), pyramide à fromage (Judith Edery), cendrier-colonnes de Buren (Pauline Denis), les images se superposent, tocs ou mondaines, souvent narcissiques, allant jusqu'à éliminer toute idée de projet. Le designer Pascal Mourgue, plutôt habitué à travailler avec des industriels (sa chaise-lune d'argent reste un classique des années 80) s'est lancé dans des élucubrations artistiques : des sculptures en bois (les branches de son tilleul de la rue de Lappe) assemblées et présentées sur un socle dans une cage de verre : « *C'est un geste premier. Je ne crois pas aux matériaux du futur. Ces objets n'ont pas d'autre fonction que celle du regard. J'ai voulu retrouver l'essentiel.* »

La générosité, l'envie de faire plaisir, de donner à aimer, on la retrouve pourtant cachée, enfouie ici et là : on ne manquera pas d'aller découvrir les dernières lampes de Garouste et Bonetti, Eric Schmitt, Martin Szekely, l'appartement-patio de Martine Bedin, réalisé par sept créateurs internationaux, à commencer par Michèle de Lucchi et sa superbe chambre d'enfant offerte aux rêves en couleurs. Restent les invitations poétiques au voyage, valise ailée de Jean-Charles de Castelbajac, meuble nomade de Junko Yano, tabouret géant à damiers de Natacha Markoff. Mais le SAD 90 laisse derrière lui un drôle de goût : celui d'une époque qui cherche vainement ses miroirs.

LAURENCE BENAIM

▶ **SAD 90, Grand Palais. Jusqu'au 11 mars. En semaine de 11 h à 20 h, jusqu'à 22 h le mercredi et le vendredi, de 10 h à 20 h les samedis et dimanches. Entrée : 40 F.**

Passé présent

« L'art décoratif moderne doit être présenté sous toutes ses formes comme une réalité vivante, entièrement appropriée à des besoins actuels, tant esthétiques que matériels et non pas comme la réunion fortuite d'un grand nombre d'objets de vitrine. » Ce projet, ratifié par la Chambre des députés en 1912, pourrait servir d'introduction au très bel ouvrage consacré aux arts décoratifs 1900-1942.

Le luxe n'a jamais interdit l'humilité : quand Chareau, Dunand ou Mallet-Stevens interviennent au SAD, c'est pour aménager les pièces à vivre, des chambres, des halls, des jardins d'hiver, des fumoirs. Il y a, bien sûr, du galuchat et des chiffonniers somptueux en loupe d'amboine signés Ruhlman. Mais le rêve s'offre souvent comme une évidence, une recherche constante d'économie d'espace, qu'il s'agisse d'un bureau-bibliothèque en bois de palmier (Chareau) ou d'une salle à manger de Perriand-Jeanneret-Le Corbusier, qui démissionneront en 1929.

L'Histoire, toujours injuste (dix-neuf mille visiteurs seulement au SAD de 1989), prend ici ses aises, sous la plume d'Yvonne Brunhammer, conservateur en chef du Musée des arts décoratifs à Paris et de Suzanne Tisé, de l'université de Pittsburg, d'une époque marquée par la scission entre « contemporains » et « modernes ». Studieusement chronologique, cet album se feuillette avec respect, émotion, indépendamment de toute nostalgie. La mémoire comme trousse d'urgence.

L. B.

▶ ***Les jeunes décorateurs (1900-1940)*, de Yvonne Brunhammer et Suzanne Tisé. Flammarion. En vente à partir du 15 mars. 228 p. 350 photos. 420 F.**

ARTS

Les petites-filles des « Frustrés »



Lucy, cinéaste, déjà 5 courts-métrages à son actif dont un très beau « Franny and Zoey » tourné en super-8.

Elles ont la vingtaine et pour seul point commun Paris, Paris chevillé au corps. Dignes filles des *Frustrés* ou grandes sœurs d'*Agrippine*, Jocelyn, Evelyn, Sonia ou Michèle réussissent dans les relations publiques, la publicité ou les arts. Certaines calment leurs angoisses sur un divan ; elles courent les amants, les boîtes, les pince-fesses très mondains.

Elles sont allées là où il fallait aller, dans l'URSS de la perestroïka (New-York, c'est dépassé). Elles s'offrent des week-ends anti-déprime à Londres et se ressourcent en compagnie des Pygmées ou des Indiens d'Amazonie. Elles savent mieux que personne dénicher à petit prix une création de J.P.G. (Jean-Paul Gaultier, bien sûr) ; elles habitent dans des lofts ou sur des péniches : « *c'est moins sclérosant, même si l'esprit reste très marine fluviale* ».

Mois après mois, Jean-Philippe Delhomme a brossé, pour le magazine *Glamour*, le portrait de ces grandes « ados » branchées, dans leur famille, au bureau, au Festival de Cannes ou à la plage. Ses polaroïds d'aquarelle sont touchants, et ses textes griffent parfois. Jean-Philippe Delhomme aime aussi la ville et ses rumeurs, ses illuminations, la publicité, le cirque et les autoroutes ensoleillées... la vie.

BÉNÉDICTE MATHIEU

▶ ***Polaroïds de jeunes filles – The « Glamour » Work*. Editions Albin Michel. 94 p., 195 F.**

▶ **Galerie Rohwedder, 6, rue du Roi Doré, 75003 Paris. Tél. : 40-27-82-63. Du mardi au samedi, de 13 h 30 à 18 h 30 jusqu'au 28 février.**

Elections à l'Académie des beaux-arts

L'Académie des beaux-arts a élu :

– le compositeur Jean Prodomidès dans la section des créations artistiques dans le cinéma et l'audiovisuel, au fauteuil d'Henri Sauguet.

[Né le 3 juillet 1927 à Neuilly-sur-Seine, Jean Prodomidès a orienté essentiellement sa carrière vers les formes lyriques et scéniques de la musique : à l'Opéra (*Passion selon nos doutes, Traverses du temps, H.H. Ulysse, la Noche triste*) ; au théâtre musical (*les Troyennes, l'Amérique, Marat-Sade*) ; au cinéma (15 films dont *Danton*, primé au Festival de Cannes 1983, *les Amitiés particulières, Maigret et l'affaire Saint-Fiacre, l'Ours*, etc.), et à la télévision (*les Perses, Salomé, la Belle et la Bête*, etc.), sans compter six œuvres symphoniques dont *Une saison en enfer*.]

– Gérard Lanvin, dans la section sculpture, au fauteuil de Jean Carton.

[Né à Dijon en 1923, Prix Fénéon de sculpture 1953, professeur à l'Ecole des arts décoratifs de 1975 à 1978, Gérard Lanvin est l'auteur notamment de sculptures monumentales et de nombreuses médailles.]

– Pierre Carron, dans la section peinture, au fauteuil de Félix Labisse.

[Né à Fécamp en 1932, Prix de la critique 1957, Premier grand prix de Rome 1960, Pierre Carron est professeur à l'Ecole nationale des beaux-arts depuis 1967.]

∴

L'Académie a élu, en outre, en tant que membres associés étrangers, M. Kobayashi, président de la Nippon Television et de Yomiuri Shimbun, au fauteuil de Salvador Dali, ainsi que le bijoutier Ilias Lalaounis au fauteuil de Roger Avermaete. Jean Rollin, historien et critique d'art, ancien conservateur du Musée d'art et d'histoire de Saint-Denis, a été élu correspondant au fauteuil de Pierre Sabatier.

Etat des lieux pour la chapelle Sixtine

Afin de célébrer la fin des restaurations des fresques de Michel-Ange décorant le plafond de la chapelle Sixtine et avant de s'attaquer à la grande paroi du *Jugement dernier* (*le Monde* du 3 août), le Vatican organise, à partir du 25 mars, une exposition qui permettra de montrer le bilan de dix années du travail.

Cinquante-sept scientifiques et historiens d'art du monde entier se réuniront du 26 au 31 mars. Ils ne manqueront pas de revenir sur les polémiques suscitées par cette gigantesque restauration qui fera également l'objet d'une publication. – (*AFP.*)

Le cycle Wojciech Has est prolongé

En raison de son succès, le cinéma l'Entrepôt, à Paris, prolonge le cycle consacré au cinéaste polonais Wojciech Has. *Adieu jeunesse, l'Art d'être aimé, le Manuscrit retrouvé à Saragosse, les Codes, la Poupée, la Clepsydre, Une histoire banale, l'Ecrivain, le Journal intime d'un pêcheur et les Tribulations de Balthazar Kober* resteront donc à l'affiche jusqu'au milieu du mois de mars, au moins.

▶ Tél. : 45-43-41-63.

Deux carnavals brésiliens à Paris

Brésil-Culture-Palmarès organise à Bobino, le 24 février, de 22 heures à l'aube, un carnaval brésilien à Paris. La « Folie de la démocratie » est le thème de cette nuit de fête qui sera animée par l'orchestre de la guitariste Rosinha de Valença.

– Le Cirque d'hiver accueillera quant à lui, le 3 mars, de 22 heures à l'aube, un carnaval organisé par France-Brésil et animé par Raimundo Sodré et son groupe.

▶ **Réservations pour le 24 février : 46-34-73-89 ; pour le 3 mars : 43-54-41-56.**

CULTURE

THÉATRE

Jules Renard ausculte le couple

Deux petites pièces en un acte jouées plaisamment par le duo Duperey-Giraudeau

Dans la confidence d'*une nuit d'été*, un homme, tandis que sa femme est partie dans une pièce voisine surveiller le sommeil de leur enfant, tente de convaincre une amie, dont le mari repose dans une chambre attenante, de se lancer dans un voyage amoureux. Tous deux, un peu rassasiés par *« le pain de ménage »* – c'est le titre de l'œuvre, – s'inventent en mots brillants une vie qu'ils ne mèneront jamais. Pierre fait le fanfaron et paraît jouir plus de ses mots que de ses actes : Marthe s'amuse des mots de Pierre et se défend de ses actes. Rideau.

Dans l'intimité d'un petit salon bourgeois et chaud parisien, une femme sans fortune attend son amant, raide comme un passe-lacet. Tous deux vont se marier bientôt, Maurice avec une jeune fille bien dotée, Blanche avec un vieil homme plein de mansuétude. Leur liaison doit cesser. C'est pour eux une torture, ils tenteront tout pour que cette séparation ne soit pas trop douloureuse, tout jusqu'à l'insulte qui, pourtant, ne pourra pas les empêcher de retomber dans les bras l'un de l'autre pour un baiser ultime. *« Le plaisir de rompre »*. Rideau.

Tout l'art de Jules Renard est dans ces deux petites pièces en un acte, fourmillantes de mots exquis et aiguisés de répliques qui s'en vont, comme le scalpel du chirurgien, tailler dans la chair un sentiment amoureux toujours menacé par une vie rangée. Malheureusement, il y a dans ces deux textes un vice de fabrication : outre le fait que les démonstrations « renardiennes » ont un goût un peu suranné, l'auteur est manifestement plus habile à construire le discours des hommes que celui des femmes, un peu réduites au rôle de faire-valoir.

A ce piège, il faut un bon metteur en scène, à même de rétablir par le jeu l'équilibre menacé des deux pièces. Bernard Murat, une nouvelle fois, fait la preuve d'un talent usurpé. Du coup, malgré les beaux décors de Nicolas Sire et les costumes de Bernadette Villard, très « Comédie des Champs-Elysées » – raffinés, élégants, – Annie Duperey, pourtant superbe en scène, comme à l'habitude, paraît être le sparring-partner emprunté d'un Bernard Giraudeau en pleine forme. Ce duo d'acteurs, à la ville comme à la scène, nous permet malgré tout de passer une soirée charmante. Mais sans plus.

OLIVIER SCHMITT

▶ Comédie des Champs-Elysées. Du mardi au samedi à 21 heures, matinées samedi à 18 heures et dimanche à 15 h 30. Durée : 1 h 45. De 90 F à 250 F. Tél. : 47-20-08-24.

Rire à tous les coins de phrase

Au Café de la Gare, Marc Jolivet s'amuse

Marc Jolivet : un bon petit gros, moins gentil qu'il y paraît d'abord. Les gentillesses font rarement rire, et Marc Jolivet fait rire pendant deux heures sans interruption. Il se qualifie lui même d'ayatollah de la rigolade. C'est dire s'il est sérieux. Il survole le quotidien, y jette un regard attentif, en même temps détaché. Puis il commence à rêver. Il recompose ce qu'il a vu, entendu, dissèque le tout délicatement, sans agressivité. Son humour n'est ni violent ni amer. Ni surtout moraliste. Marc Jolivet s'amuse.

De façon classique, le spectacle qu'il donne au Café de la Gare enchaîne les anecdotes. Il y a quand même un lien, une histoire d'amour, un amour retrouvé au cours de l'émission « Avis de recherche ». Car Marc Jolivet réussit ce tour de force de surprendre encore en parodiant la télévision.

En général, dans ces cas-là, on prend un exemple réel de ridicule et ont le tire vers la caricature. Le genre de pastiche efficace mais déjà trop connu, et finalement moins drôle que l'original. Seulement, Marc Jolivet ne se contente pas de pousser le trait, il débusque le moment, le point où le normal commence à dévier. Il l'extirpe, le retricote à sa manière. Il n'imite pas, il recrée la vérité, la fait sienne, lui donne les couleurs d'une ironie bon enfant qui s'enroule autour de la poésie, frôle la méchanceté, la laisse de côté pour passer à un autre exercice, celui de la fantaisie pure, quasi surréaliste.

Témoin le portrait du type à la gueule de travers, qui gagne sa vie en vendant son corps morceau par morceau et le colmate avec des bouts d'animaux, ce qui finit par lui donner des comportements étranges. On pourrait en faire une fable sociale. Marc Jolivet glisse dans un voyage burlesque à force de naïveté délibérée. Il y a aussi des récits de *machinerie abracadabrante*, d'enfant coincé par sa maman... Et, à la fin, son numéro de chef d'orchestre d'applaudissemnts, qui, c'est formidable, marche toujours.

Il y a le charisme de Marc Jolivet, mélange d'intelligence caustique et de douceur. Pour la douceur, mieux vaut se méfier. Il semble suivre l'avis du public et lui impose en fait le trouble nonchalant de son monde à lui. Un monde où le bonheur du rire vous attend à tous les coins de phrase.

COLETTE GODARD

▶ Café de la Gare, du mardi au samedi, 20 h 30. Tél. : 42-78-52-51.

□ **RECTIFICATIF.** – C'est par erreur que nous avons attribué à Louis Guilloux *le Pain noir*, roman de Georges-Emmanuel Clancier, cela en page une du supplément « Arts-Spectacles » daté 22 février. Le roman de Guilloux d'où a été tiré la pièce *Cripure*, qui a donné lieu à un article dans ce même supplément, s'intitule *le Sang noir*. A ne pas confondre évidemment avec *le Pain dur*, de Claudel.




MUSIQUES

Le Prix Glenn Gould à Yehudi Menuhin

Une personnalité trop charismatique peut en cacher une autre

TORONTO

de notre envoyé spécial

Décerné tous les trois ans en hommage à l'œuvre du grand pianiste canadien, le Prix Glenn Gould a pour vocation de couronner *« une personne ayant acquis une renommée internationale par sa contribution exceptionnelle à la musique et à la communication de la musique par l'utilisation des techniques modernes »*.

A partir d'une telle définition, comment s'étonner que le jury international réuni à Toronto, la ville natale de l'artiste, ait décerné ce prix (1) à Yehudi Menuhin, personnalité charismatique s'il en fut, admiré et aimé au Japon comme au Canada, en Inde comme en URSS par exemple où l'on se souvient de ses interventions aussi « angéliques » qu'efficaces aux temps mêmes de Staline, de Khrouchtchev et de Brejnev ? Et il n'est que trop vrai que son activité multiforme d'interprète, d'éducateur, d'homme de culture, de responsable international (2), s'est exprimée par le disque, la radio, les films, la télévision, d'une manière toute nouvelle, avec une « force de frappe » inconcevable il y a cinquante ans.

On peut se demander pourtant ce que cette distinction – la quatre-vingt-quinzième inscrite à son tableau d'honneur – peut ajouter à la gloire de sir Yehudi, et en contrepartie quel lustre en retire le prix Glenn Gould. Le jury de 1987 n'avait-il pas indiqué une piste plus intéressante en attribuant la première récompense au compositeur canadien R. Murray Schafer, tant pour œuvre, souvent très insolite, que pour son vaste projet de « paysage sonore mondial » qui a ouvert de nouvelles perspectives de recherche sur l'environnement et l'écologie acoustique *(le Monde* du *24 novembre 1977)* ?

Après le coup de chapeau à Yehudi, l'ami de tous, peut-être les prochains jurés, en 1993, repartiront-ils sur des chemins moins battus. Il y avait en ce sens, dans les quarante-neuf noms présentés chacun par trois parrains, souvent prestigieux, des personnalités de grande envergure appartenant à des domaines divers.

Ainsi, parmi les créateurs, Pierre Henry, qui a, selon l'expression de François Bayle, *« senti, pressenti, ressenti l'importance planétaire de la révolution technique de l'enregistrement »* pour inventer et créer un monde sonore inouï, ou bien Toru Takemitsu qui incarne, avec sa douceur et son mystère, l'entrée du Japon, de l'Orient tout entier dans une musique « mondiale » ; une œuvre qui n'est plus conversion de l'Orient à l'Occident, mais parler commun sans abandon de l'originalité ethnique.

Qualité des programmes

Les meilleurs réalisateurs de télévision étaient directement visés par un prix concernant les technologies de la communication, et deux Britanniques recueillaient les fruits de la haute qualité des programmes de la BBC : Christopher Nupen, dont une partie importante de la production tourne autour de Barenboïm avec ses amis, et surtout Humphrey Burton. A travers l'énorme production de Burton – quelque trois cents concerts, des dizaines d'opéras, d'innombrables récitals et émissions de tous ordres, accumulés en trente ans – se révèle une nouvelle manière d'apprivoiser les images, d'appréhender le phénomène musical sous toutes ses formes et chaque genre dans sa spécificité.

Enfin, pour sa *« contribution exceptionnelle à la musique et à la communication de la musique »*, on pouvait souhaiter voir couronner le professeur Tran Van Khe, Vietnamien résidant en France depuis quarante ans. Professeur à la Sorbonne de 1966 à 1988, il a labouré inlassablement la planète musicale, enregistré huit cents heures de musique et d'interviews dans les pays d'Orient et d'Extrême-Orient, présenté la musique de son pays dans le monde entier, fait mille conférences, publié cent soixante ouvrages et articles en six langues sur les traditions, les instruments, la sociologie, l'archéologie de la musique, etc. Et lui-même, entraînant ses enfants, s'est montré en concert un interprète très émouvant de la musique traditionnelle du Vietnam.

Cet homme modeste et cordial, captivé par toutes les formes de musique, a contribué, plus que nul autre peut-être, à faire mieux apprécier les musiques de l'Asie en Occident et à libérer les artistes d'Afrique comme d'Asie de leur complexe d'infériorité. C'est, comme Menuhin, un des grands citoyens de la musique mondiale, dans l'envergure planétaire que celle-ci a prise depuis la guerre.

JACQUES LONCHAMPT

(1) 50 000 dollars canadiens, soit environ 250 000 F français, donnés par la Fondation Glenn Gould et ses seize valeureux directeurs.

(2) *Il fut notamment président du* Conseil international de la musique de l'UNESCO, de 1969 à 1975.

Des buildings de Toronto à la forêt de Joliette

Rencontre avec la nature et les musiciens canadiens

Ce voyage au Canada était aussi l'occasion de rencontrer de nombreux musiciens et de constater la sympathie qui entoure encore ce qui vient de France, dans ce payx où, en terre anglophone, beaucoup d'intellectuels parlent toujours notre langue.

A Toronto, où l'activité musicale est intense, en grande partie grâce à de riches mécènes, Jean-Yves Thibaudet venait de jouer le *Concerto en mi bémol* de Liszt avec le Toronto Symphony (jadis dirigé par Ozawa et Ancerl, aujourd'hui par Günther Herbig) ; on attend pour la mi-mars l'Orchestre national de France, puis l'Ensemble intercontemporain, avec Boulez, dans la belle salle gris clair du Roy Thomson Hall (deux mille places), achevée il y a sept ans, où l'on a oublié seulement que béton et moquette ne forment pas un mélange idéal pour l'acoustique.

A Montréal, la neige et le verglas soudain n'empêchaient pas les mélomanes de se presser à l'église Saint-Jean-Baptiste aux vastes tribunes et mezzanines très théâtrales pour entendre l'allegro de la *Dixième Symphonie*... de Beethoven.

Ce mouvement est sorti tout armé, en 1988, du cerveau de M. Barry Cooper, musicologue britannique, à partir de quelques esquisses thématiques sans suite du « grand sourd » ; il commence par une introduction filandreuse dans le style de la *Sonate pathétique (adagio)* et se poursuit par un 6/8 assez mendelssohnien au développement redondant et étriqué, avant de retrouver l'*andante* initial, pensif jusqu'à l'écœurement. Rien de la foudre concentrée du dernier Beethoven.

En revanche, la *Messe en ut*, harmonieuse, enthousiaste, priante, resplendissait dans l'interprétation du superbe chœur de l'université de Québec (deux cent cinquante personnes) et de l'Orchestre de la Société philharmonique de Montréal, dirigés par Miklos Takacs, un Hongrois passé par Paris, dont la ferveur est communicative.

Parmi les solistes se trouvait la grande basse Joseph Rouleau, qui nous a révélé plus tard une œuvre de Jacques Hétu (1938), élève de Dutilleux et de Messiaen dans les années 60, *les Abîmes du rêve* : un brasier de lyrisme (sur cinq poèmes baudelairiens d'Emile Nelligan), dans un langage dru, post-romantique mais très personnel, admirablement architecturé, qu'on aimerait entendre à Paris (1).

Le soleil revenu étincelant sur la neige, Gilles Lefebvre, fondateur des Jeunesses musicales du Canada et l'une des personnalités qui ont le plus fait depuis quarante ans pour rapprocher les deux rives de l'Atlantique, nous entraînait dans les paysages du Nord : visite au grand peintre Jean-Paul Riopelle, qui vient de retremper dans cette forêt, si présente dans son œuvre, entre deux séjours parisiens, et pèlerinage à Joliette, au cœur de l'étonnant festival organisé par le père Fernand Lindsay, un ancien des Chanteurs de Saint-Eustache, membre des Clercs de Saint-Viateur (vieil ordre de la région de Lyon).

Ce robuste ecclésiastique bien tranquille a magistralement réussi son Festival de Lanaudière qui, depuis douze ans, à une heure de Montréal, accueille des grands interprètes dans un réseau de charmantes églises. Le succès fut tel que, depuis l'an dernier, le Père Lindsay dispose, en pleine nature, d'une vaste salle de concerts : une scène très moderne de 21 mètres de large, donnant sur un amphithéâtre *couvert de deux mille places*, s'ouvrant de trois côtés sur une colline boisée où quelque huit mille personnes peuvent s'asseoir.

La presse canadienne unanime s'est extasiée sur l'acoustique de ce lieu superbe où, entre bien d'autres, l'Orchestre mondial des Jeunesse musicales se produira à plusieurs reprises l'été prochain, tandis que non loin se tiendra le camp musical où quatre cents jeunes viennent s'entraîner deux mois durant.

J. L.

(1) Il en existe un disque microsillon récent à la SNE, 10175, rue Meunier, Montréal.

L'Orchestre de Paris dans son Nouveau Monde

Un festival Bychkov et l'apparition de Matt Haimovitz à Paris

Ce devait être un festival de juniors avec trois concertos réunissant Midori, la petite violoniste japonaise, et Matt Haimovitz, le violoncelliste israélien ; la maladie de Midori nous a valu à la place un festival de Semyon Bychkov et de l'Orchestre de Paris.

L'entente du chef et de ses instrumentistes semble de plus en plus étroite ; l'intuition de Bychkov, qui a le sens inné du tempo, de la densité musicale, des lignes architecturales, de la vérité de l'émotion, se communique à un orchestre qui a rarement été aussi discipliné, riche et ardent depuis Charles Munch.

Rien de plus significatif en ce sens que l'ouverture de *la Force du destin* de Verdi, périlleuse par ses changements continuels de tempo, de motifs et d'atmosphères, qui fut musclée, nerveuse, bouleversée à souhait, passant de la crise la plus violente à la ferveur religieuse et à la solennité du drame, avec une précision toscaninienne.

A l'inverse, *la Symphonie du Nouveau Monde* de Dvorak, aux mouvements en arches d'une si longue portée, respirait largement, gonflée de sève, d'images et de sentiment, en une chevauchée à bottes de sept lieues où les instrumentistes irradiés de bonheur dévoraient l'espace.

Entre-temps, Matt Haimovitz, dix-huit ans, élève de Leonard Rose et de Yo Yo Ma notamment, faisait ses débuts en France dans le *Premier Concerto en la mineur* de Saint-Saëns. Un visage fin, assez gavroche, très concentré, qu'il promène de gauche à droite. Saint-Saëns le précipite dans un tourbillon où il se jette avec véhémence, affichant une extrême facilité.

Le son de ce violoncelle est léger et sans noirceur, affiné comme celui d'un violon. Il chante avec un beau style, il a parfois l'air de porter toute la douleur du monde, sans toutefois nous émouvoir ou nous attendrir outre mesure. Mais Saint-Saëns n'écrase pas beaucoup de larmes dans son concerto... De son côté, Haimovitz a paru encore un peu jeune pour la sarabande de la *Troisième Suite* de Bach, avec sa polyphonie très enchevêtrée. Attendons quelques années.

J. L.

▶ Programme redonné ce vendredi 23, salle Pleyel, 20 h 30.

CHANSONS

Le Printemps de Bourges 1990

Raccourci, allégé, le Printemps de Bourges 1990 présente un profil de sortie de diète sans rien renier des orientations prises l'an dernier. Les organisations ont ramené la durée du festival à six jours du *11 au 16 avril* et – *pour résorber* le déficit de 9 millions de franc accumulé lors des précédentes éditions – ont présenté un budget de 18,5 millions de francs, en baisse *de 6 millions.*

On trouve, en tête d'affiche, un fort contingent anglo-saxon : Tanita Tikaram, Midnight Oil, Tears For Fears. Côté français, on *est allé chercher du côté du* Top 50 : Patricia Kaas, Gipsy Kings, et des grands succès de scène de la saison passée : Noir Désir ou Guy Bedos.

Le Printemps de Bourges, qui s'affiche « pluri » (culturel, ethnique, créatif, directionnel...), continue son exploration des nouvelles musiques : rap (Public Enemy et Tackhead), *folk punk* (hommage au label indépendant britannique Cooking Vinyl), rock alternatif français (les Satellites, les Shifters). Et puis, en vrac, les Montagnais *(Indiens du nord du Québec)* de Kashtin, et leur quasi-voisin, Daniel Lanois, Acadien ; Flaco Gimenez, accordéoniste tex-mex, et Albert Collins, guitariste texan : Jimmy Oihid, chanteur algérien du Rhône, et La Busqueda, rockers des Baléares qui font carrière en France.

Autour du Printemps lui-même (qui se répandra dans toutes les salles de la ville au lieu de se *concentrer* autour du parc Saint-Paul et se passera des services du Stadium, le chapiteau géant qui accueillait les stars), on retrouvera les spectacles pour enfants de Maximômes et quelques manifestations baptisées hors-jeu comme l'exécution du *Naufrage du Titanic*, de Gavin Bryars, illustrée par Christian Boltanski, ou le concert Charles Ives, donné à travers toute la ville par plusieurs fanfares et l'Ensemble intercontemporain.

T. S.

▶ Printemps de Bourges, du 11 au 16 avril. Renseignements, réservations par minitel : 3615 PDB.

Les Grammies couronnent les anciens

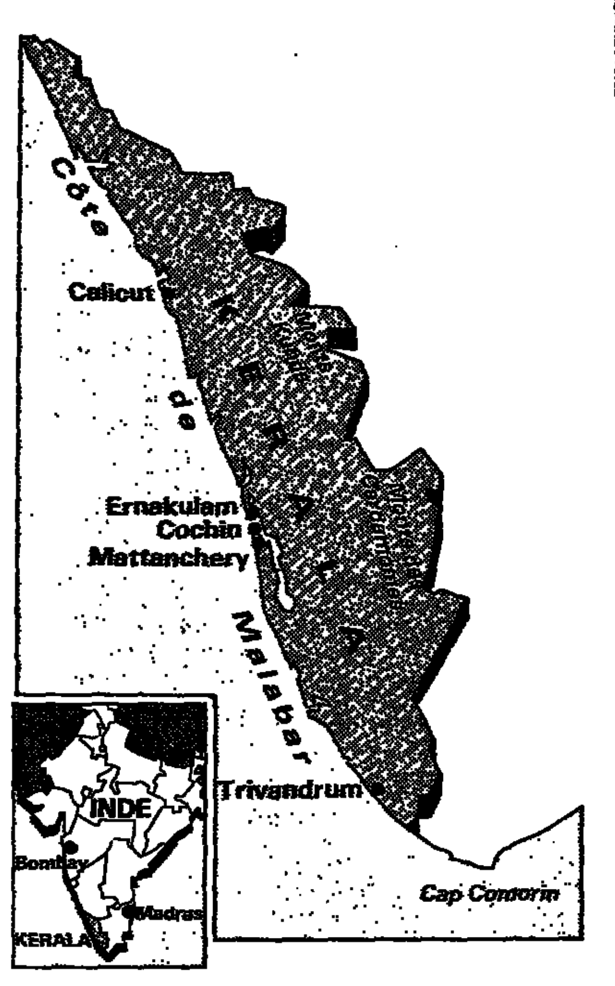
La chanteuse américaine Bonnie Raitt a fait un retour en force, mercredi 21 février à Los Angeles, en enlevant quatre « Grammies », les récompenses suprêmes de la chanson américaine.

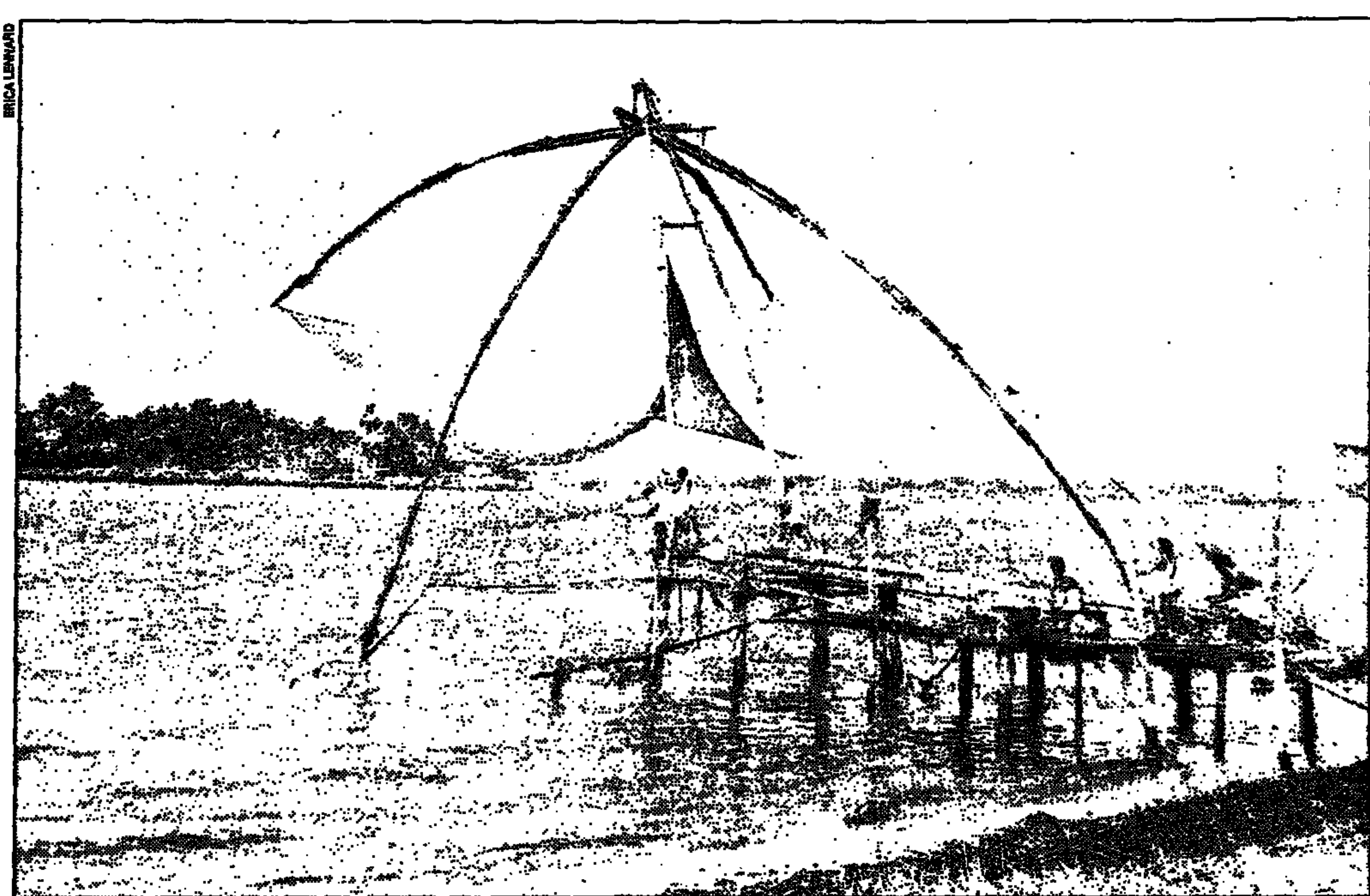
Bette Midler a été distinguee avec *Wind Beneath My Wings*, sacrée meilleure chanson de l'année.

Don Henley, un ancien du groupe Eagles, est reparti avec le Grammy du meilleur chanteur rock. Deux vieux routiers, Linda Ronstadt et Aaron Neville enlèvent le titre de meilleur groupe vocal pop.

Couronné pour l'ensemble de sa carrière, Miles Davis a reçu deux autres récompenses pour son album *Aura*. Soixante-seize Grammies au total ont été distribués. – *(AFP.)*

SANS VISA





ERICA LENNARD

Le Kerala, 2000 ans après Jésus-Christ

Se souvenant que Thomas l'apôtre l'évangélisa, le Kerala reste le plus chrétien des Etats de l'Inde. Mosaïque d'Églises, mosaïque de cultures.

CELA se passait le 3 janvier 1653. Ce jour-là, il y avait foule dans le quartier de Mattanchery, sur la langue de terre située à l'ouest de la lagune, non loin du palais portugais. Une foule en colère, galvanisée par l'étendard de la révolte que brandissait l'archidiacre, avec son goupillon. Il y avait des prêtres, en pagaille, et des laïques, l'Histoire ne dit pas combien.

Cette croisade-là ne fit pas couler le sang : on entoura de cordes une croix vénérée et chacun, tirant et soufflant, jura que jamais, ni lui ni ses enfants, pour les siècles des siècles, ne trahirait l'Eglise syrienne d'Orient pour se fondre dans la nébuleuse « latine ». La croix plia mais ne rompit point. Ce fut le serment de la croix de Kounan, comme une gifle aux missionnaires du *Padroado*, ce « patronage royal » accordé par le pape au roi du Portugal pour évangéliser à sa guise.

Les archevêques latins qui, un demi-siècle plus tôt, au cours du synode de Diamper, avaient doctement décidé que les chrétiens de Saint-Thomas étaient hérétiques et devaient se convertir à leur rite et à leur liturgie, en furent pour leurs frais : le serment fut tenu.

Aujourd'hui, « syro-malabars » et « syro-malankars », d'une part, « latins » d'autre part, bien que fidèles au pape, à Rome et au Vatican, entretiennent jalousement leurs différences, leur rite et leur liturgie, et aussi leurs séminaires, leurs collèges, leurs hôpitaux et leurs œuvres, en un mot, leurs fiefs, en toute charité chrétienne et catholique.

La croix de Kounan existe bel et bien, et son culte est empreint de ferveur : à tel point que, après tant d'années, elle n'est plus penchée ! Elle se cache dans une minuscule chapelle fleurie, où brûlent les cierges et l'encens, avec sur le parvis des petits tas de bondieuseries pour quelques roupies.

Elle est comme enchâssée dans un écrin, dans un quartier cosmopolite où religions et castes sont brassées, en bonne intelligence. Il y a non loin de là un temple hindou et l'on y fait des *pujas* (offrandes) au dieu Ganesh à tête d'éléphant. La mosquée n'est qu'à une portée de muezzin, et dans la synagogue des juifs à kippa vénèrent toujours les rouleaux de la Torah. En cherchant bien, on trouverait peut-être un temple jaïn, voire un gurdwara sikh... Le Kerala, mosaïque de cultes et terre de tolérance.

L'église chrétienne de la côte de Malabar serait, c'est vrai, moins compliquée si « Vasco » avait eu l'idée de faire accoster ses bateaux un peu plus haut, vers l'actuelle Bombay, ou plus bas, au-delà du cap Comorin, ce point mythique et sacré où se rencontrent, dit-on, deux mers (d'Arabie et du Bengale) et un océan, l'Indien.

Mais Vasco de Gama est arrivé là, en 1498, à Calicut. Deux ans plus tard, les lourds vaisseaux de l'amiral Cabral s'ancraient devant Cochin. Dans leurs cales, une escouade de missionnaires « latins » pleins de bonnes intentions et d'un zèle évangélisateur dont les peuples ont gardé un souvenir souvent cuisant, se précipitèrent.

Thomas, l'un des douze apôtres

Trois ans après, Alfonso de Albuquerque édifia un fort, puis une église. Celle-ci est toujours debout, évidemment un peu reconstruite, non loin de ces étranges « filets chinois » alignés le long du rivage comme des immenses araignées d'eau, et qui viennent effectivement de Chine. Sur le sol de la nef, il y a une dalle entourée d'une cordelière pour éviter la souillure des pas : les cendres de Vasco de Gama reposèrent ici, du moins les quatorze premières années qui suivirent sa mort, en 1524, avant d'être transférées au Portugal. Avant « Vasco », les chrétiens de Saint-Thomas vivaient heureux.

Thomas, donc, l'un des douze apôtres du Christ, dont la postérité retint qu'il était dubitatif, arriva en l'an 52 à Muziris, port légendaire de l'Antiquité et qui aujourd'hui se meurt d'ensablement au fond des « backwaters », ce labyrinthe de canaux poétiques qui bordent le littoral. Le navigateur portugais mourut plus loin, près de Madras. Entre-temps, affirment l'Histoire et la légende, il avait semé le bon grain : les communautés chrétiennes s'étaient multipliées sur l'ancien royaume hindou Chera (Kerala), surtout parmi les hautes castes.

Plus tard, au quatrième siècle, un groupe de chrétiens de la branche syrienne débarquèrent sur la côte de Malabar. Ils étaient dirigés par un marchand de Jérusalem, Thomas Cana. Ces colons de la chrétienté apportaient avec eux la liturgie syrienne orientale, également appelée chaldéenne. C'est donc une Eglise chrétienne orientale très ancienne qui va s'opposer à la « latinisation » et à l'autorité de Rome qu'apportaient les Portugais.

La diversité de l'Eglise chrétienne aurait pu en rester là, mais il n'en fut rien. Au cours des siècles suivants, les « Syriens » se divisèrent en « syro-malabars » (de rite chaldéen) et « syro-malankars » (de rite antiochien et d'origine orthodoxe), et les jacobites, fidèles au patriarche d'Antioche, se scindèrent aussi en plusieurs chapelles.

Le « paysage » aujourd'hui n'est pas des plus simples, d'autant que les knanayas — qui excommunient tout fidèle qui prend femme en dehors de la communauté, — les chaldéens et les maronites, pour ne citer qu'eux, ont eux aussi leur mot à dire, ou plutôt leur liturgie, sans compter que les protestants — mais c'est une autre histoire — excellaient également dans les schismes divers, et que les sectes, chrétiennes et non chrétiennes, sont nombreuses sur la côte de Malabar. Telle quelle, l'Eglise du Kerala est vivante, forte, mais minoritaire (les chrétiens représentent environ 20 % de la population).

Elle serait pourtant volontiers dominatrice s'il n'y avait, pour restreindre sa volonté d'évangélisation, une majorité hindoue et un gouvernement communiste local qui a lui aussi ses lettres de noblesse : il fut le premier gouvernement communiste du monde à avoir été élu démocratiquement, en 1957.

Les chrétiens constituent une « famille » d'environ 7 millions d'individus, sur les 26 millions d'habitants de cet Etat du Sud qui ressemble, dans la bande côtière, à une gigantesque cocoteraie. Les catholiques sont les plus nombreux (5 millions sur 13 millions en Inde) et, parmi eux, les « syro-malabars » l'emportent (3 millions), devant les « Latins » (1,5 million) et les « syro-malankars » (500 000). Les relations entre les représentants des trois rites sont bonnes mais parfois un peu « épidermiques ».

On appartient à la même Eglise, mais chacun a sa chapelle. Les « Latins » n'oublient pas qu'il fut un temps où les prêtres « orientaux », dont les habits sacerdotaux font penser à ceux du clergé orthodoxe, avaient femme et enfants. Comme dit Frère Thomas Vithayathil, de l'archevêché d'Ernakulam, *« nous avons des travaux communs dans certains domaines, mais il est vrai qu'il y a parfois une sorte de compétition entre nous »*.

Les trois filles aînées de l'Eglise du Kerala reconnaissent l'autorité du pape, qui, s'agissant des deux rites orientaux, a bien compris que ces brebis-là, pour rester dans le troupeau, avaient besoin de liberté : les Malabars et les Malankars jouissent d'une grande latitude pour modifier leur liturgie, et chacun des trois rites a sa propre conférence épiscopale.

Le Vatican n'insiste pas en faveur d'une réunification, d'ailleurs aujourd'hui impossible. En 1986, le pape fit un voyage dans la région et, en signe de bonne volonté, il accorda aux « orientaux » le droit d'aller évangéliser au-delà des frontières du Kerala. L'Eglise catholique, tous rites confondus, contrôle plus de 60 collèges et environ 460 hôpitaux et cliniques, sans parler d'une multitude d'œuvres sociales et, lors des élections, bien des votes...

Kung-fu et Kathakali

Les collèges, c'est la puissance traditionnelle de l'Eglise dans un Etat qui est le plus lettré de l'Inde. Récemment, dans le district d'Ernakulam, près de Cochin, on a fêté un curieux record, celui des 100 % d'alphabétisme. Le Kerala, ce laboratoire social, détient d'autres titres du même genre, mais, hélas, deux ou trois moins flatteurs : son paysage social évolue plus vite que partout ailleurs mais sa croissance économique reste à la traîne.

La population, pour plus de 72 %, sait lire et écrire, soit le double de la moyenne nationale, et 43 % du budget sont consacrés à l'éducation. S'agissant du nombre de médecins, d'hôpitaux et de services sociaux, le Kerala arrive largement en tête, mais plus de 15 % de la population active est sans travail et 55 % de ses chômeurs sont pourvus d'un diplôme d'école supérieure ! Enfin, il y a probablement près d'un million de Kéralais qui sont allés chercher fortune ailleurs, notamment dans les pays du Proche-Orient.

La croissance démographique est maîtrisée, mais la densité de population reste la plus forte du pays : de 660 à 1 500 habitants au kilomètre carré. A Trivandrum et dans les bourgades qui se succèdent jusqu'à Cochin, cette « culture » et cette surpopulation sont envahissantes : une multitude d'enfants aux uniformes un peu dépenaillés et surchargés de livres de classe progressent difficilement dans des rues encombrées d'hommes qui semblent apprendre par cœur les journaux du matin, faute d'autre occupation.

Sur les murs de Cochin, les affiches de cinéma avec leurs héros du kung-fu envahissent le paysage. Il faut assister à l'émeute que provoque la sortie d'un nouveau film et aussi à un spectacle de Kathakali, ce théâtre raffiné de mime et de danse, pour avoir une idée de la fringale culturelle de toute une population.

L'Eglise se flatte avec juste raison de la foi de ses ouailles (sur les 7 000 séminaristes répartis dans les 46 séminaires du pays, plus de la moitié viennent du Kerala), mais le père Kallacharan, responsable des vocations pour les franciscains, relativise un peu les choses : *« Devenir prêtre, c'est avoir un avenir assuré, même si on n'est pas riche. Les jeunes le savent. S'ils étaient sûrs d'avoir un bon emploi ailleurs, nombre d'entrées au séminaire disparaîtraient. Et puis, rares sont les vocations venant des villes : nos garçons et filles viennent de la campagne, et ils connaissent peu d'autres possibilités. »*

Sur les plages de Kovalam, où des gamins vous susurrent parfois une offre de marijuana, les touristes occidentaux gambadent avec leur Nikon au milieu des pêcheurs décharnés qui ramènent sur la plage d'immenses filets bien peu remplis. Les quelque 80 000 pêcheurs constituent l'une des classes sociales les plus pauvres du Kerala, mais aussi l'une des plus courtisées : communistes et catholiques y recrutent leurs catéchumènes les plus fidèles, du moins les « Latins », qui ont une clientèle nettement plus populaire et de basse caste que les « Syriens ».

Le Parti communiste du Kerala (CPI-M) est anticlérical par nature, et la hiérarchie catholique est anticommuniste d'expérience. Cela donne des relations à fleuret moucheté, parce que les « marxistes chrétiens » sont des électeurs du parti et que l'Eglise a ses curés « rouges », populaires dans les milieux de pêcheurs, les bidonvilles et parmi les « tribaux ».

Trois d'entre eux, de rite « syro-malankar », accusés de pactiser avec l'ennemi sous prétexte de justice sociale, ont été purement et simplement suspendus de leurs fonctions sacerdotales. Le Dynamic Action Group, qui ne fait pas mystère de son engagement en faveur de la « théologie de la libération », rassemblerait plusieurs centaines de ces prêtres « rebelles ».

Mais évêques et archevêques assurent avec un sourire que l'Eglise n'a rien à craindre de ce « groupuscule-là ». Il n'empêche : la conférence générale des évêques catholiques a récemment averti les fidèles des menaces d'« *infiltration* » communiste au sein des institutions de l'Eglise, et une lettre pastorale a condamné toute velléité de « collaboration ».

LAURENT ZECCHINI

Lire la suite page 17

SANS VISA

LA TABLE

Que d'eau !

Pure, c'est un mythe.
Elle reste pourtant indispensable...

DE plus en plus, du moins dans les villes, l'eau du robinet devient quelquefois nocive, plus souvent imbuvable, toujours sans attraits. C'est un humoriste – Alphonse Allais, je crois – qui la disait si pure qu'une seule goutte suffisait à troubler l'absinthe. Bien avant lui, La Perraudière ironisait :

« *Dire qu'elle est délectable*
» *C'est l'avis qu'une cane a,*
» *L'eau ne fut jamais potable*
» *Que par miracle, à Cana.* »

Soyons sérieux ! Même si « *l'eau pure est un mythe* », selon le mot du docteur Besançon, elle nous est indispensable. C'est ce qui fait qu'au restaurant (où, selon la loi, vous pouvez toujours exiger une carafe d'eau gratuite) les clients, à 95 %, commandent une eau minérale qu'ils payent fort cher. Avec, de surcroît, un choix restreint (à quand une carte des eaux minérales comme, de plus en plus, des cartes des cafés et des thés ?). Evian, Vittel, Vichy, c'est la carte forcée. Je ne connais que deux restaurants dans Paris où l'on trouve la Chateldon (dont *Maxim's*, mais oui !). Et la Volvic, l'eau « *la plus pure du monde* », est bien rare. Dans les bars par exemple où, s'il est criminel de noyer son pure-malt de Perrier, un peu de Volvic au contraire l'exalte, à moins que vous ne la fassiez servir à part, à la manière britannique.

Des médecins vous diront que trop boire en mangeant conduit à l'embonpoint et que nombre d'éléments du repas suffisent à l'hydrater. On peut s'habituer à manger sans boire ou à ne boire qu'un verre de vin en fin de repas, à titre de récompense. Mais je crois l'eau plus que nécessaire et, dans le courant de la journée, l'on se trouvera bien, tout comme le matin à jeun, d'en boire un grand verre, aromatisé au besoin de jus de fruits divers. Et, si l'on a très soif à table, garder l'eau pour accompagner la salade.

Les eaux minérales en France sont nombreuses. Mais attention ! Il ne faut pas confondre eaux minérales et eaux gazeuses, ces dernières plus aguichantes (1) peut-être mais « fabriquées ». On ne compte pas moins, je crois, de soixante-dix-sept stations thermales classées avec, dans certaines stations, plusieurs sources. Et l'on ne compte point les sources « sans station ». Vous choisirez donc, en accord avec votre goût, mais aussi avec votre médecin, votre eau quotidienne. Mais quelle qu'elle soit, notez ces précautions indispensables :

– L'oxygène de l'air altère l'eau minérale. Consommez donc la bouteille le plus rapidement possible après l'avoir débouchée. Usez de demies ou de quarts, hélas plus onéreux.

– Ne rebouchez pas la bouteille avec sa capsule mais avec un bouchon de liège.

– Ne laissez pas la bouteille en position verticale mais couchée et dans un endroit sombre.

– Après le grand verre d'eau du réveil, recouchez-vous quelques minutes.

A Paris, l'eau des canalisations est si médiocre que beaucoup d'usagers utilisent une eau minérale, pour faire le thé par exemple, voire pour la cuisine.

Il y a aussi les petites sources peu connues. En province, les restaurateurs devraient bien les « afficher » à leur carte. Tenez, les Parisiens connaissent-ils la Montigny (source de Montigny-lès-Cormeilles, dans le Val-d'Oise) ?

Il y a enfin les eaux-médicaments. Ce serait présomptueux que d'empiéter sur les prescriptions médicales. Puis-je cependant dire que la cure d'Hydroxydase (l'eau minérale, non pas en bouteille mais en flacon d'une ration, telle qu'on l'« enferme » dès son jaillissement au Breuil-sur-Couze, Puy-de-Dôme) est la providence du gourmand comme du gourmet, ennemie du cholestérol et des lipides comme des triglycérides supérieurs à la normale ?

Ce qui permet alors, au repas, de lever son verre de bon vin sans crainte et de s'en réjouir sans remords.

LA REYNIÈRE

(1) Encore que pour celles-ci, l'industrialisation ne les arrange quelquefois pas, on vient de le voir.

Renouveau du sandwich

Il y a même des endroits où l'on ne fait qu'en manger

UN nouveau front dans la guerre picrocholine qui éclate de temps à autre de chaque côté de la Manche sur fond de xénophobie culinaire va-t-il se développer à nouveau à propos des sandwichs ?

La querelle est ancienne. On a cru longtemps en France que le sandwich exigeait l'emploi de la baguette et que ses apprêts étaient limités au sempiternel « jambon-beurre », à la rosette, voire aux rillettes du Mans. Les sandwichs de « gare » tels la littérature du même nom – casse-croûtes souvent redoutables – donnaient bonne conscience à nos compatriotes.

Nos voisins ne voyaient dans ces ersatz que dérision et dégénérescence ! 80 % des Britanniques consomment un sandwich quotidien, 62 % en font leur déjeuner, 38 % des maîtresses de maison avouent ne pas savoir faire autre chose.

Avec l'offensive du pan bagna niçois, que l'on trouve aisément à Paris, on a cru contenir l'Anglais. Baguette et pain rond contre pain de mie.

En la personne de John Montagu, quatrième comte de Sandwich (1718-1792), l'Angleterre, il est vrai, a donné ses lettres de noblesse à ce qui n'était au total qu'un en-cas de gigot d'agneau émincé ou de jambon fumé, serré entre deux tranches de pain de mie, destiné à nourrir les partenaires acharnés d'une table de jeu. Ainsi Woody Allen a-t-il pu dire de ce joueur invétéré : « *Il a délivré le genre humain du repas chaud. Nous lui devons beaucoup.* »

Mais c'est aux Etats-Unis que le sandwich se développe, surtout après 1850, et donne naissance au hamburger, dont le porc est exclu. Les immigrants outre-Atlantique le goûtèrent à bord des paquebots de la Hamburg Amerika Line, qui servait un célèbre « steak de Hambourg ».

La communauté juive continua de le confectionner, haché, mélangé d'oignons et servi dans un pain rond ouvert. Ce fut le succès de la foire de Saint-Louis en 1903. La même année, Escoffier publiait, dans son célèbre *Guide culinaire*, la recette des « sandwichs du bookmaker », réalisés avec du pain de mie. Tranchée par Escoffier, l'affaire aurait pu en rester là !

Baguette ou pain de mie ?

Paris offre aujourd'hui un spectacle confus. La rue du Colisée, rue chaude du sandwich par excellence, en est le déroutant exemple. A l'angle des Champs-Elysées, *La Pomme de Pain* attire la jeunesse avec le Spécial, la Rosette, le Villageois. Au 12, rue du Colisée, doyenne du genre, *La Boutique du Sandwich* adapte la méthode anglaise à l'heure européenne : au salami hongrois, au picklefleish – poitrine fumée d'Alsace, – au foie gras du Périgord, à l'instar de Jacques Manière qui, autrefois, dotait ses amis en partance pour Londres de tels en-cas pour le voyage. En face, *La Cervoise* entend servir – jour et nuit – des sandwichs au pain parisien apprêtés avec des terrines de lièvre et de marcassin ! Plus loin encore, c'est *La Sandwicherie*, boutique anonyme comme ses produits.

Rue du Faubourg-Saint-Honoré, au 134, est située la tête de pont de la manière britannique, à l'enseigne de *Lord Sandwich*. Pas de fioritures : sur la carte, « BLT » signifie « bacon, laitue, tomate ». Plus cocasse est la nomenclature des sandwichs composés : le Mae West comporte œuf et gouda ; le Zorro, guacamole et mozzarella. Intrépide au palais ! L'enjôleur : pastrami et gouda ; le tueur : pastrami encore avec mozzarella et gouda. Publicitaires habiles, les animateurs de *Lord Sandwich* assurent la livraison gratuitement – comme à Londres – dans un rayon de dix minutes à pied de leurs deux boutiques pour vos cocktails, pique-niques, soirées de poker, etc. (1).

Non loin de là, il faut signaler les « open-face sandwichs » de *Ladurée*, dont la qualité, en effet, défie le temps.

La Charcuterie Alsacienne de la rue de Buci, rive gauche, n'arrive pas à convaincre avec ses petites et grandes « moricettes », confectionnées avec de la pâte à bretzel. Le pain au sésame du boulanger Mulot, rue des Quatre-Vents, s'accommode fort bien de poulet et de laitue. En revanche, *Dame Tartine, La Taverne Henri-IV, le Chai de l'Abbaye* servent des produits de terroir ou des tartines, « à l'unilatéral », comme *la buvette de l'Assemblée nationale* où un fonctionnaire a imposé cette manière diététique !

« Le destin des dromadaires »

Au *Sauvignon*, on célèbre l'Auvergne, le vin et le pain Poilane : la mémoire du poète Maurice Fombeure, en forme d'épitaphe, y est toujours bien vivante : « *Mourir sans boire entre les courants d'air / est le destin des dromadaires...* »

Les meilleurs sandwichs londoniens se trouvent, c'est bien naturel, chez *Marks and Spencer*. Derniers en date : *Hippolisson*, contigu de l'*Hippopotamus* de l'avenue de Wagram, confectionne à la demande des sandwichs-mie, très sages, à emporter ou à consommer sur place. Et surtout, *Lina's*, qui entraîne la jeune clientèle de la place des Victoires dans une claire et élégante boutique de sandwichs « prêt-à-manger » de luxe, à la dinde, au saumon, au labneh.

Phénomène de génération ? Les jeunes ménages, les cadres frais émoulus et les « gagnants », dont la place ne fait que s'étendre et dont les mérites sont universellement loués, le croient. Le sandwich branché est quelque peu cannibale. Ce qui est vieillissant est irrémédiablement croqué.

JEAN-CLAUDE RIBAUT

(1) *Lord Sandwich*, 15, rue Duphot, Paris 1er (tél. : 42-60-55-94) et 134, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris 8e (tél. : 42-56-41-68). Délai de livraison : quarante-cinq minutes.

MIETTES

● **PRIX ESCOFFIER.** – Le Grand Prix Auguste-Escoffier vient d'être décerné à Nice. Le lauréat en a été Alain Schieb (du restaurant *la Coupole*, de l'Hôtel Mirabeau à Monte-Carlo, un des meilleurs de la ville) pour son « panier de daurades ».

● **MILLÉSIME 1982.** – C'est celui qui vient de sortir pour le champagne Krug. La production de cette illustre maison, vinifiée en petits fûts de chêne, ne dépasse pas les 500 000 bouteilles.

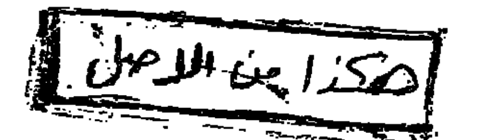
● **MARRAKECH.** – Centre touristique du Maroc, Marrakech est, depuis la fin 1989, ville de congrès avec un Palais des Congrès jouxtant le Pullman Mansour Eddhabi, palace 5 étoiles.

● **COTEAUX D'AIX.** – Ces vins blancs, rosés et rouges, reconnus de « qualité supérieure » depuis 1956, ont conquis les marchés étrangers (40 % de leur production). Or, voilà qu'un futur tracé du TGV ferait disparaître un bon tiers de cette production (150 000 hectolitres l'an dernier). On se mobilise contre cette destruction aveugle, à juste titre. TGV peut aussi vouloir dire « très grands vins » !

● **FROMAGES ET BONS FROMAGERS.** – L'Association pour le respect des traditions fromagères françaises (ARTFF), en liaison avec le service des fraudes et les services vétérinaires, va proposer l'application d'une date limite de consommation pour les fromages.

● **« LE VACCARES ».** – Beaucoup de compliments pour ce restaurant (9, rue Favorin, en Arles, tél. : 90-96-06-17) qui a son étoile au *Bottin gourmand*. M. Bernard Dumas y pratique une cuisine « *sans tapage et parfaitement réalisée* », selon les termes – justes – d'un lecteur gourmand.

L.R.



SANS VISA

ESCALES

Chez les Tarahumaras

Tarahumaras : ils sont cinquante mille environ dans les montagnes de l'Etat de Chihuahua, au Mexique, fortement indépendants dans leurs coutumes ancestrales. Un trekking hors du temps, comme eux, ira à leur rencontre dans la sierra du Nord mexicain. Après un vol régulier Paris-Mexico, la visite de cette capitale, et un vol intérieur vers Chihuahua, le vrai voyage commence lorsqu'on prend le célèbre chemin de fer qui traverse – Chihuahua al Pacifico, son nom l'indique – la sierra jusqu'au Pacifique.

Les voyageurs, eux, descendent à Creel. Débute alors la marche sur les pistes : forêts de pins, descente vertigineuse dans les canyons. On passe de 2 350 m à 500 m, le climat change, la végétation aussi. Arrivée dans les terres chaudes. Batopilas, par exemple, est un paradis tropical que l'on quittera pourtant pour gagner la vieille mission jésuite de Satevo, puis Cerro-Colorado, une ancienne mine d'or. A Munerachi, campement sous la tente à proximité du village tarahumara. Une matinée avec eux, puis départ vers la Piedra Redonda, un sommet de 2 000 mètres. Par La Laja, Urique, Bahuichivo, le trekking se poursuit de haut plateau en vallée jusqu'à Chihuahua.

Voyageurs au Mexique (5, place André-Malraux, 75001 Paris, tél. : 42-96-67-15) programme ce trekking de quinze jours (13 200 F et 13 700 F tout compris) à partir de Pâques. Le départ du 7 avril propose le jeudi et le vendredi saints à Munerachi, avec les Tarahumaras.

TOM NES/ANA

Morzine au balcon

Elle se faisait attendre... mais les flocons ont enfin pris la relève des canons à neige. A Morzine, au sommet du téléphérique du Pleney (donc sans circulation automobile), le nouveau « Viking » est arrivé. Le modeste chalet d'une quinzaine de chambres, apprécié pour la superbe vue sur le massif du Mont-Blanc offerte de son balcon perché à 1 600 mètres, a été remplacé par un hôtel à 72 chambres (à deux ou trois lits), salle à manger panoramique, vaste terrasse, piscine chauffée, sauna et un bar agréable où l'on peut déguster un très grand Irish coffee.

Fruit d'une union entre la Société du téléphérique du Pleney et Nouvelles Frontières (dont il vient compléter la chaîne d'hôtels-clubs), ce neuvième Paladien étoffe l'offre « montagne » du deuxième voyagiste français déjà présent à Megève et à L'Alpe-d'Huez. Les skieurs ont à leurs pieds le domaine du Pleney (13 pistes et un stade de slalom) et aussi l'accès à la douzaine de stations françaises (dont Avoriaz) et suisses qui, regroupées au sein des « Portes du soleil », constituent le plus vaste espace skiable du monde. Sans oublier le ski de fond, les randonnées en raquettes, le Deltaplane et le parapente et, en bas, le charme de Morzine (un vrai village savoyard) où shopping et patinage sont à l'honneur.

En vente dans les agences Nouvelles frontières (et par minitel 3615 et 3616 code NF), les forfaits proposés vont, selon la saison, de 2 570 F à 3 330 F la semaine, en demi-pension (réduction pour les moins de douze ans), sans l'acheminement mais avec les remontées, le matériel, l'encadrement sur les pistes, l'assurance, l'animation et le baby-club.

Caucase à cheval

Le monde à dos de cheval est-il plus beau, plus vaste ? On pourrait s'en persuader en tournant les pages du catalogue Equitour (3, chemin de Bluche, 78490 Montfort-l'Amaury, tél. : 34-86-00-31). Une petite surélévation et, surtout, la présence d'un compagnon intelligent font la différence. Le choix est difficile entre une cinquantaine de randonnées dans vingt-quatre pays. Pourtant nous n'hésiterons pas, préférant le Caucase ou l'Islande. Le Caucase pour ses paysages, l'Islande pour la pureté de ses étendues.

La randonnée dans le Caucase se situe autour de



AGNÈS BONNOT

Mineralnievody et de Piatigorsk, au nord-est de la mer Noire. Les cavaliers s'enfoncent dans les solitudes du Caucase : forêts, réserves naturelles, prairies en fleurs, ruisseaux de cristal, des montées jusqu'à 3 500 m. Peu de villages, plutôt de minuscules hameaux. Treize jours, 14 660 F tout compris (vol, pension complète, cheval et équipement).

Plusieurs départs en juin, juillet et août. L'équipe comprend un guide, un interprète, un cuisinier, et... un maréchal-ferrand. Autre superbe randonnée en Altai, la chaîne montagneuse qui sépare l'Union soviétique de la Mongolie et de la Chine. Elle était jusqu'ici interdite aux étrangers. Quinze jours, 17 400 F.

En Islande, nous retenons le tour de l'Hekla, le plus grand volcan d'Islande. Il dure douze jours, comporte la traversée de fleuves et implique donc un courage à toute épreuve. Plusieurs nuits en refuge de montagne. Il faut aussi être familiarisé avec la conduite d'un troupeau de chevaux en totale liberté. Seize jours l'été prochain, 18 150 F, tout compris.

Partons !

Ne serait-ce que pour le savoureux édito de son rédacteur en chef, Bruno Barbier, le deuxième hors-série que le magazine *Grands reportages* consacre aux « terres oubliées » mériterait un coup d'œil. Il y est question, en effet, de cette *« épidémie désastreuse »* venue d'Amérique, le « cocooning », comportement qui pousse irrésistiblement ceux qui en sont atteints à *« retrouver les plaisirs de la vie douillette, la chaumière, le feu de bois, le pot-au-feu et les confitures »*. Triste perspective, on en conviendra, pour qui, tout aussi irrésistiblement, se sent plutôt porté à découvrir le monde, si possible hors des sentiers battus.

A ceux-là, « Terres oubliées » propose cent nouvelles destinations, dont certaines ont déjà fait l'objet d'une publication et d'autres inédites, glanées sur tous les continents, de l'Algérie à la Namibie, du Canada à la Colombie, des îles Lofoten aux îles Kerkennah, de l'Inde à la Nouvelle-Calédonie, en passant par la Chine et la Papouasie-Nouvelle-Guinée. Sans oublier la France, la première des terres exotiques oubliées. Qui connaît, par exemple, l'Artense, le Boischaut, le village de Bugarach, le Clergeon, le Devenson, les Ehbiens, l'île d'Er, les havres de Flicmare et Crabec, le massif de Sidobre, le rocher de Tombelaine ou la vallée du Toulourenc ?

Nouveauté par rapport au numéro précédent : les photos couleur, qui viennent compléter des renseignements pratiques et une cartographie très précise. Dommage cependant qu'à quelques exceptions près ces clichés se révèlent franchement décevants. Rançon sans doute du recours, au demeurant sympathique, à des reporters-photographes amateurs. Reste un séduisant antidote au « cocooning ». A lire de toute urgence au coin du feu, dans votre chaumière, en digérant votre pot-au-feu. (En vente 35 F jusqu'au 9 avril).

La petite lumière de la synagogue

J.E. Cohen a fait ses comptes : dans quinze ans au plus tard, la couverture du livre ouvert en l'an 72 (après Jésus-Christ) devra être refermée, pour toujours. Cela le rend triste bien sûr, mais l'homme n'est pas de ceux qui se laissent aller à la mélancolie. Une question le chiffonne un peu malgré tout : *« Quand nous serons tous morts, qui prendra soin de la synagogue ? »*

J.E. Cohen est l'un des rescapés d'une communauté en voie d'extinction : vingt-huit hommes et femmes au total, dont trois « enfants » âgés de vingt-trois, vingt et seize ans. Les autres ont tous dépassé la soixantaine. C'est dire que la petite lumière qui brille jour et nuit dans la synagogue Pardesi n'en a plus pour très longtemps.

Une petite lumière vraiment, allumée il y a mille neuf cent dix-huit ans sur la côte de Malabar, à une époque où les navires marchands de l'Occident remplissaient leurs cales des épices de l'Orient. Aujourd'hui encore, ce quartier de Mattancherry, dans la banlieue de Cochin, où s'accroche une poignée de fils de David, continue le commerce du poivre, du gingembre et de la cardamome, comme il y a près de deux millénaires...

Nul ne sait avec précision les circonstances de l'arrivée de ces colons juifs, ou plutôt les explications « historiques » sont trop nombreuses. Bien avant l'ère chrétienne, vers 965 avant Jésus-Christ, les bateaux du roi Salomon avaient déjà débarqué des commerçants juifs sur les côtes du Kerala. Rien n'indique cependant que certains d'entre eux aient choisi de rester.

Les vrais colons, selon la tradition, arrivèrent bien plus tard, vers le premier siècle : après la destruction du second temple d'Israël, dix mille juifs auraient été reçus par le roi hindou local et celui-ci leur offrit l'hospitalité. Mais pourquoi cet exode ? Les persécutions en Perse, les déportations de juifs du royaume de Juda par Nabuchodonosor, le souverain de Babylone ? L'arrivée ensuite des juifs d'Espagne, vers 1492 ? Dans la mémoire collective des habitants de Jewtown, les siècles se mélangent un peu...

J.E. Cohen se souvient surtout d'exodes plus récents, engendrés par l'avènement de la « terre promise », la création de l'Etat d'Israël, en 1948, qui n'a pas fait beaucoup de bien pour la pérennité des juifs du Kerala. Après, et pendant une quinzaine d'années, Jewtown s'est vidée de sa substance, inexorablement : *« Les enfants partaient les premiers et, une fois installés, ils faisaient venir les vieux. S'ils sont heureux là-bas ? Bien sûr, que pourraient-ils dire d'autre, de toute façon ? »*

J.E. Cohen, lui, ne partira pas : *« Ma femme et moi sommes allés en Israël en 1972, lorsque j'ai pris ma retraite, et nous sommes restés deux mois. Je n'ai pas aimé, ça non. C'est un beau pays mais y vivre est trop dur. Vous ne choisissez pas le travail que vous voulez ; vous devez accepter celui qu'ils vous donnent. Ici, je suis le roi ! J'ai été avocat, j'ai un bon revenu, je vis bien, agréablement, je m'entends bien avec tout le monde, je mourrai ici. »*

Conversions successives

Et la Terre promise ? *« Oui, c'est vrai, sentimentalement, c'est difficile, mais où est-il écrit dans la Bible que nous devions mourir en Israël ? Non, vraiment, je n'ai aucune raison d'aller vivre là-bas. »* Les autres non plus, pense J.E. Cohen, ne partiront pas : ils s'éteindront doucement, comme lui, comme la flamme de la bougie, dans l'ignorance du monde.

La famille de J.E. Cohen est installée au Kerala depuis *« plus de cinq générations »*. Ses ancêtres étaient de Bagdad et ses beaux-parents sont originaires du Yémen. C'est un juif « blanc », par opposition aux « noirs » et aux « marron », la coloration venant des conversions successives, de siècle en siècle, et cela faisait bien des différences, un peu comme les castes des hindous. C'était l'époque où les juifs étaient des citoyens prospères et respectés de Cochin, le temps des sept synagogues, les années 40, lorsque la communauté comptait près de deux mille cinq cents âmes.

Jews Street est calme tôt le matin, avant le « rush » des touristes qui viennent visiter la synagogue Pardesi, cet écrin de dorures et de lampes de verres, qui fut édifiée en 1568. C'est une rue étroite aux maisons basses, de couleur ocre et bleu ciel, qui resplendissent au soleil. La communauté s'est resserrée autour du lieu saint, comme un dernier carré.

J.E. Cohen assure que c'est un réflexe de « *sécurité* », comme un lointain souvenir de l'époque maudite, celle des Portugais qui, après les Maures, décimèrent la communauté et détruisirent la ville, au dix-septième siècle. Après il y eut les Hollandais, puis les Anglais, et la paix revint à Jewtown. Les juifs y vécurent en bonne harmonie avec les hindous, les chrétiens et les musulmans, chacun pratiquant sa religion sans s'occuper du voisin.

Les murs du village portent encore les noms d'un patrimoine culturel déclinant : « Beth Hatikvah », « Salomon Hall », « Dr. Blossom Simon », « Leela Manzil ». Sur le fronton de la tour de la cloche, deux grandes fenêtres grillagées sont ornées du chandelier à sept branches et d'une pluie d'étoiles de David.

Jackie Cohen, le cousin de J.E. Cohen, fait volontiers admirer les 1100 carreaux de faïence bleu ciel qui recouvrent le sol de la synagogue. Ce sont tous des œuvres uniques, qui représentent des paysages chinois. Cette mosaïque fut ramenée de Canton, par Ezechiel Rahabi, le plus fameux des juifs de Cochin, en 1762. Le temps ne semble pas avoir laissé son empreinte.

Mais il y a déjà vingt-deux ans que fut fêté en grande pompe le 400e anniversaire de la synagogue Pardesi. Et le dernier mariage s'est déroulé il y a douze ans. Aujourd'hui, on prie toujours devant la Torah, même sans rabbin, et l'on tâche aussi d'observer scrupuleusement le sabbat. Pour certaines fêtes, on ressort même le « shofar », cette trompette rituelle faite d'une longue corne de bélier.

Au fond, la communauté tout entière tente de reculer l'échéance. Depuis le départ du dernier boucher kascher, la vie est devenue plus compliquée. Le plus désolant, c'est l'état du cimetière, laissé pratiquement à l'abandon. Alors, faute de sépultures décentes, il arrivera un jour où, des juifs de Cochin, cette lointaine tribu d'Israël, même la poussière se sera envolée.

L. Z.

Le Kerala, 2000 ans après Jésus-Christ

Suite de la page 15

Monseigneur Joseph Pouuathil, archevêque de rite malabar, reste donc méfiant : *« Les communistes n'ont pas changé d'idéologie : ils veulent toujours réduire notre influence, par tous les moyens. S'ils ont pour l'instant accepté de ne pas se mêler des affaires de l'Eglise, notamment s'agissant de l'éducation, c'est momentané. »* Cette guérilla-là, celle de Peppone et Don Camillo, est incessante mais feutrée.

Union sacrée

Lorsque la menace se précise et que son patrimoine est en danger (par exemple à l'occasion d'une politique de redistribution des terres), l'Eglise ou plutôt les Eglises kéralaises en oublient rites, liturgies et obédiences, bref tout ce qui les divise, et se rangent derrière leurs évêques et cardinaux pour réaliser une union sacrée de circonstance contre le « diable » communiste.

Au moment des élections, notamment, le grand schisme reprend de la vigueur. A plusieurs reprises, le gouvernement communiste a dû battre en retraite devant la mobilisation des catholiques, mais aussi parfois des musulmans et des Nayars, une caste hindoue supérieure, deux communautés qui ont aussi leurs propres collèges. Les moyens, qui sont détournés, consistent souvent à fixer des limites d'âge pour le recrutement des professeurs et des infirmières, sachant que les prêtres et religieuses ont d'abord à effectuer leurs humanités religieuses pendant quelques années.

Le résultat n'est pas mauvais pour l'Eglise puisque ses professeurs continuent d'être rémunérés sur fonds publics et que le gouvernement local n'a toujours pas son mot à dire sur la gestion et le recrutement dans les établissements scolaires catholiques !

Comme toutes les minorités non hindoues, les chrétiens du Kerala surveillent avec attention la montée en puissance des organisations hindouistes extrémistes, comme le RSS et le BJP (Bharatiya Janata Party), qui est aujourd'hui l'une des principales composantes de la majorité gouvernementale. A voir les calvaires bariolés qui parsèment les paysages de rizières et les effigies d'un Jésus-Christ barbu comme une pop star sur les murs des villes, la menace n'est pas pour demain. Et puis Don Camillo et Peppone n'ont pas fini d'en découdre...

LAURENT ZECCHINI

□ PRÉCISION. – Dans son article sur Piero della Francesca (« le Monde sans visa » du 17 février), Alain Hervé indiquait où l'on peut voir les œuvres du peintre. Ajoutons à cette liste le Louvre, qui présente dans la grande galerie le portrait sur bois de Sigismond Malatesta.

SANS VISA

JEUX

échecs

N° 1373

UNE SURPRISE DE TAILLE

(52e Tournoi des Hauts Fourneaux, janvier 1990, Wijk aan Zee)

Blancs : J. PIKET
Noirs : J. NUNN

Défense est-indienne

1. d4	Cf6	23. Tg2	Tg8
2. Cf3	g6	24. Txg8 +	Rxg8
3. ç4	Fg7	25. a3 (l)	Tg6 ! (m)
4. Cç3	0-0	26. Th1 (n)	Tg2
5. é4	d6	27. Dé1	Dg7 (o)
6. h3 (a)	é5 (b)	28. Fd3	Dg4 !! (p)
7. d5 (ç)	Cb-d7 (d)	29. Ff1 (q)	Dxf3 ! (r)
8. Fé3	Cç5	30. Fxg2	Dxg2
9. Cd2	a5 (é)	31. Tg1	f3 ! (s)
10. g4 (f)	Cé8	32. Cb5 (t)	Cxb5
11. Dç2 (g)	f5	33. Txg2 +	fxg2
12. gxf5 (h)	gxf5	34. exb5	Fxh5 (u)
13. Tg1 (i)	f4 ! (j)	35. Dg1	Ff1 (v)
14. Fxç5	dxç5	36. Dé2	Fxh4 !
15. Cf3	Rh8	37. Dxh4 (w)	g1=D (x)
16. 0-0-0	Ta6 ! (k)		
17. Cb5	Dé7	38. Dd8 +	Rg7
18. Dç3	Th6	39. Dxç7 +	Rh6
19. h4	b6	40. Dxb6 +	Rh5
20. Fd3	Ff6	41. b4 (y)	Fd3 +
21. Fé2	Cd6	42. Rd2	Dxf2 +
22. Ca7	Fd7	43. Abandon. (z)	

NOTES

a) Au lieu de la voie principale (6. Fé2), les Blancs suivent une idée chère à Reti, analysée plus tard par Makagonov et Sokolsky : l'avance du pion h permet aux Blancs de développer leur F-D en é3 sans craindre l'attaque Cg4 tout en préparant une offensive sur l'aile-R par g2-g4 après la fermeture du centre. On peut aussi trouver cette suite au cinquième coup : 1. d4, Cf6 ; 2. ç4, g6 ; 3. Cç3, Fg7 ; 4. é4, d6 ; 5. h3.

b) Les Noirs doivent jouer avec beaucoup de précision, sous peine de tomber en infériorité. 6..., ç5 est une autre possibilité mais ne donne pas un jeu facile ; par exemple, 7. d5, é6 ; 8. Fd3, éxd5 ; 9. éxd5, Dé7 + ; 10. Dé2, Té8 ; 11. Dxé7, Txé7 + ; 12. Rd1, Cb-d7 ; 13. Fg5, h6 ; 14. Fh4, g5 ; 15. Fg3, Cé8 ; 16. Rd2, Cé5 ; 17. Cxé5, Fxé5 ; 18. Fxé5, Txé5 ; 19. f4, gxf4 ; 20. Ta-f1 et les Blancs sont mieux (Baguirov-Borissenko, 1974) ou bien 7. d5, é5 ; 8. g4, Ca6 ; 9. Fd3, Cç7 ; 10. Fé3, Tb8 ; 11. Cd2, a6 ; 12. a4, Fd7 ; 13. a5, b6 ; 14. axb6 ; 15. h3 avec avantage aux Blancs (Quinteros-Timman, 1974).

ç) Et non 7. dxé5, dxé5 ; 8. Dxd8, Txd8 ; 9. Cxé5, Té8 ; 10. f4, Cb-d7 ; 11. Cxd7, Cxé4 !

d) Probablement supérieur à 7..., Ch5 ; 8. Ch2 ! Dé8 ; 9. Fé2, Cf4 ; 10. Ff3, f5 ; 11. g3 !, Cxh3 ; 12. Fg2, fxé4 ; 13. Fé3, Ff5 ; 14. Cg4, h5 ; 15. Fxh3, Dd7 ; 16. Cxé4, hxg4 ; 17. Fg2.

é) 9..., Cé8 est jouable : 10. g4 (ou 10. h4, f5 ; 11. h5, f4 ; 12. Fxç5 suivi de Fe2-g4), f5 ; 11. éxf5, gxf5, gxf5 ; 12. Fé2, a5 ; 13. Dç2, Ca6. Cependant, les Blancs peuvent chasser le Cç5 par 10. b4, Ca6 ; 11. a3, f5 ; 12. Cb3, Cf6 ; 13. Fd3.

f) Si 10. a3, a4 !

g) Ou 11. b4, f5 ; 12. gxf5 (12..., éxf5 gxf5 ; 13. g5 n'est pas clair après 13..., é4), gxf5 ; 13. Dé2, Ta6 (après 13..., f4 ; 14. Fxç5, dxç5, 15. Fh3, Fxh3 ; 16. Txh3, Cd6 ; 17. 0-0-0 les Blancs seraient mieux selon Geller) ; 14. Fg5, Ff6 ; 15. 0-0-0, f4 ; 16. Cf3 et les perspectives des Blancs sont intéressantes (Baguirov-Sigurjonsson, Tbilissi, 1974).

h) Une inexactitude positionnelle. 12. éxf5, gxf5 ; 13. 0-0-0 est préférable à cette ouverture de la colonne g.

i) Logique mais encore erroné. Sauver la case é4 par 13. Fxç5, dxç5 ; 14. exf5, Fxf5 ; 15. Cd-é4 est déjà tardif à cause de 15..., Cd6 suivi de Dh4.

j) Maintenant, les Blancs ne pourront plus passer sur la case é4. L'échange forcé Fxç5 donne au Cé8 la jolie case d6.

k) Entrée en jeu rapide de la T-D.

l) Les Blancs ont une position assez difficile en raison des faiblesses ç4-é4-h4 ; ils ont refusé l'échange des en é6 et ont éloigné inutilement leur C en a7. Conserver le contrôle de la colonne g, conformément à la stratégie du douzième coup (12. gxf5), par 25. Tg1 + semble nécessaire.

m) Il est bien possible que les Blancs aient examiné ce passage de la T noire sur la colonne g qui semble inoffensif. Si 25..., Fxh4 ; 26. Dxé5.

n) Maintenant 26. Tg1 perd un pion : 26..., Txg1 + ; 27. Cxg1, Fxh4.

o) Si 27..., Cxç4 ? ; 28. Df1 ! On ne voit toujours pas où les Noirs veulent en venir, sauf que maintenant la menace 28..., Cxç4 existe.

p) On attendait plutôt une augmentation de la pression par 28..., Fg4 ; 29. Cd2, f3 ; 30. Cç6, Dh6, etc. Cette manœuvre de la D, profondément calculée, est de toute beauté.

q) Si 29. Ch2, Dxh4 ; si 29. Dé2, Fé8 menaçant Fh5 ; si 29. Fé2, Cxé4 ! (assez compliqué) ; 30. Cxé5, Dg7 ; 31. Cd3 (31. Cxd7 ?, Fxh2 + ; 32. Rç2, Fxa3), Cxf2 ! ; 32. Cxf2, Fxh2 + ; 33. Rç2, Ff5 + ; 34. Rb3, Txf2 ; 35. Tg1, Tg2 (ou 35..., Fg6) ; 36. Txg2, Dxg2 ; 37. Rxb2, f3 ; etc. La défense des Blancs semble extrêmement efficace : si 29..., Dxf3 ; 30. Fxg2 et 30..., Dxg2 est impossible parce que 31. Tg1 gagne la D ! Les Noirs perdent, par conséquent, la qualité.

r) Et pourtant ! Quelle surprise !

s) La pointe magnifique.

t) Ou 32. Txg2 +, fxg2 ; 33. Dg1, Fh3 ; 34. Cç6, Cxé4 ; 35. f3, Cg3 suivi de Cf5 et de Fxh4, etc.

u) Menace 35..., Ff1.

v) Avec la paire de F contre la D, les Noirs gagnent facilement par Fxh4-Fg5 +-Ff4-h5-h4-h3-h2.

w) Que faire d'autre ?

x) Avec la menace mortelle de l'échec à la découverte.

y) Si 41. Dxç5, Fe2 + ; 42. Rd2, Dd1 + ; 43. Rç3, Dd3 mat. Si 41. Db3, Fd3 + ; 42. Rd2, Fxé4, etc.

z) Si 43. Rxd3, ç4 + avec gain de la D et si 43. Rç3 (ç1), Dç2 mat.

Solution de l'étude n° 1372
T. G. Whitworth (1988)

(Blancs : Rf7, Fa2, Ch8, Pg6, h5. Noirs : Rf3, Ta5, Ff4, Pç5.)

1. g7, Ta7 + ; 2. Rf6, Fé5 + ; 3. Rxé5, Txg7 ; 4. Cf7 !!, Rg4 ; 5. Rf6, Th7 ; 6. Tg6, Txh5 ; 7. Fé6 + ; Rh4 ; 8. Fç4 ! et les Blancs gagnent.

Si 1. Rg6 ?, Txa2 !

Si 4. h6 ?, Th7 ; 5. Cf7, Rg4 ; 6. Fb3, Rh5 ; 7. Fd1 +, Rg6 ; 8. Fç2 +, Rxf7 ; 9. Fxh7, ç4 nulle. Si 4. Fb3 ?, Tg5 + ; 5. Rd6, Txh5 ; 6. Fd1 + ; Ré3 ; 8. Fxh5, ç4 nulle.

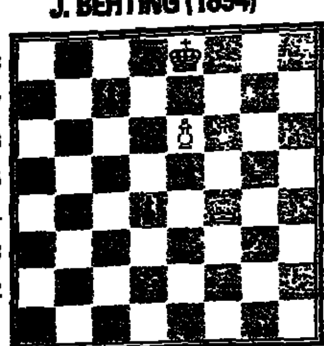
Si 4..., Tg4 ; 5. h6, Th4 ; 6. h7, Th5 + ; 8. Rd6 avec gain.

Après le superbe 8. Fç4, surgit le zugzwang réciproque : les Blancs gagnent puisque c'est aux Noirs de jouer.

CLAUDE LEMOINE

ÉTUDE N° 1373

J. BEHTING (1894)



BLANCS (3) : Rf4, Pé6, f6.
NOIRS (3) : Ré8, Pc7, d4.
Les Blancs jouent et gagnent.

bridge

N° 1371

SIMPLE OU COMPLIQUÉ

Dans cette donne d'un championnat d'Amérique le déclarant n'hésita pas à adopter une ligne de jeu compliquée pour prendre une chance supplémentaire de réussir le chelem.

	Nord	
	♠ R 10 6 ♡ A V 5 3 ◇ D V 9 5 ♣ 10 4	
Ouest ♠ 9 7 3 ♡ R 10 7 2 ◇ 10 7 4 ♣ A D 3	N O E S	**Est** ♠ A 4 ♡ D 9 6 4 ◇ 8 2 ♣ V 9 8 6 2
	♠ D V 8 5 2 ♡ 8 ◇ A R 6 3 ♣ R 7 5	

Ann. : O. don. E-O. vuln.

Ouest	*Nord*	*Est*	*Sud*
Kay	Bramley	Kaplan	Bluhm
passe	passe	passe	1 ♠
passe	2 ♣	passe	4 ♠

Ouest fit l'entame la plus logique : atout. Est (Kaplan) prit avec *l'As de Pique et, pour empêcher une* coupe à Trèfle (qui pourrait procurer la dixième levée), il continua atout. Comment Bluhm en Sud a-t-il gagné QUATRE PIQUES contre toute défense ?

RÉPONSE

Bluhm se rendit compte que le contrat était sur table si l'As de Trè*fle était en Est. Il fallait donc* essayer de gagner, même avec l'As de Trèfle en Ouest. Or, si le déclarant joue immédiatement Trèfle, la défense, après avoir pris le Roi de Trèfle avec l'As, s'arrangera pour rejouer encore une fois atout afin d'empêcher la coupe du troisième Trèfle de Sud... Cependant, en examinant le jeu du mort, Bluhm comprit qu'il pouvait sans inconvénient couper trois Cœurs.

Regardez ce coup ingénieux : après avoir pris le retour à Pique à la deuxième levée, il a tiré l'As de *Cœur et a coupé un Cœur, puis il est* remonté au mort par le Valet de Carreau et a coupé un second Cœur ; ensuite il est retourné en Nord par la Dame de Carreau et a coupé le dernier Cœur avec la Dame de Pique ; enfin Bluhm a joué l'As et le Roi de Carreau pour faire dix levées si personne ne voulait couper ou si *le* Roi de Trèfle pouvait procurer la dixième levée...

En fait Ouest coupa le Roi de Carreau et il dut livrer au déclarant le Roi de Trèfle. Si Est avait eu le troisième atout, il aurait coupé et le contrat aurait chuté avec l'As de Trèfle en Ouest. Mais Bluhm, en *jouant en mort inversé, aurait* eu au moins la consolation d'avoir pris une meilleure chance que la simple impasse à Trèfle.

LA POLITIQUE DU RÉSULTAT

Le défaut de neuf bridgeurs sur dix est de faire la politique du résultat. Comme pourrait l'écrire La Fontaine : « *Selon qu'un coup est réussi ou chuté, les jugements de cour vous rendront blanc ou noir.* » Certes cette maladie qui consiste à la fin d'une donne à critiquer le partenaire quand le résultat a mal tourné, n'est pas comparable à la peste, mais rares sont les joueurs qui ne se laissent pas influencer par la connaissance des quatre jeux.

Un des exemples les plus fameux est celui où l'arbitre américain Al Sobel avait eu des reproches de son partenaire parce *qu'il avait contré* un contrat qui avait été réussi.

	Nord	
	♠ 8 7 2 ♡ 10 8 5 2 ◇ 10 9 7 6 5 ♣ 5	
Ouest ♠ --- ♡ R D 6 4 ◇ A R D 4 3 ♣ R 10 8 2	N O E S	**Est** ♠ A D V 10 9 ♡ V ◇ V 8 2 ♣ D 9 6 4
	♠ R 6 5 4 3 ♡ A 9 7 3 ◇ --- ♣ A V 7 3	

Ann. : S. don. Tous vuln.

Sud	*Ouest*	*Nord*	*Est*
1 ♠	contre	2 ♠	passe
3 ♠	passe	passe	contre

Ouest ayant entamé le Roi de Carreau, comment Sud a-t-il joué pour gagner TROIS PIQUES contre toute défense ?

NOTE SUR LES ENCHÈRES

A moins d'être complètement endormi, il est obligatoire de contrer « 3 Piques » avec *quatre levées d'atout sûres* quand le partenaire a fait un contre d'appel. Et, si le déclarant fait neuf levées, on se consolera en envoyant ce coup dans la galerie des donnes extraordinaires.

PHILIPPE BRUGNON

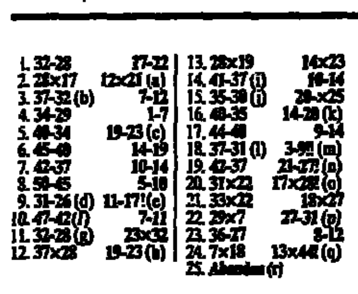
dames

N° 374

SOUS SURVEILLANCE CONSTANTE

Championnat des Pays-Bas, 1988.

Blancs : Bakel
Noirs : Berends
Ouverture : Raphaël



1. 32-28	17-22	13. 28x19	14x23
2. 28x17	12x21 (a)	14. 41-37 (i)	10-14
3. 37-32 (b)	7-12	15. 35-30 (j)	20-x25
4. 34-29	1-7	16. 40-35	14-20 (k)
5. 40-34	19-23 (c)	17. 44-40	9-14
6. 45-40	14-19	18. 37-31 (l)	3-9 !! (m)
7. 42-37	10-14	19. 42-37	21-27 ! (n)
8. 50-45	5-10	20. 31x22	17x28 ! (o)
9. 31-26 (d)	11-17 ! (e)	21. 33x22	18x27
10. 47-42 (f)	7-11	22. 29x7	*27-31 (p)*
11. 32-28 (g)	23x32	23. 36-27	8-12
12. 37x28	19-23 (h)	24. 7x18	13x44 (q)
		25. Abandon (r)	

NOTES

a) Considéré comme plus agressif *est 2. ... (11x22) s'ouvrant aussi sur de* multiples préliminaires comme 3. 37-32 (6-11), a1 ; 4. 41-37, a2 (12-17) ; 5. 46-41 (1-6), a3 ; 6. 34-29 (8-12) ; 7. 40-34 (19-23) ; 8. 44-40 (14-19) ; 9. 32-28, etc. [Laesmann-Trajtelovich, championnat d'URSS, 1988].

a1) 3. ... (12-17) ; 4. 41-37 (6-11) ; 5. 46-41 (1-6) ; 6. 34-29 (8-12) ; 7. 40-34 (19-23) ; 8. 32-28 (23x32) ; 9. 37x28, etc. [Bertsjis-Aliew, championnat d'URSS, 1988].

a2) 4. 34-30 (12-17) ; 5. 30-25 (8-12) ; 6. 41-37 (1-6) ; 7. 46-41 (2-8) ; 8. 33-29 (20-24) ; 9. 29x20 (15x24), etc. [Taubkina-Mendelson, Ternopol, juin 1987].

a3) 5. ... (8-12) ; 6. 31-27 *(22x31)* ; 7. *36x27 (2-8)* ; *8. 41-36* (11-16) ; 9. 37-31 (17-22) ; 10. 32-28 (20-24) ; 11. 28x17 (12x32) ; 12. 38x27 (19-23), etc. [Tsjoelkow-Trajtelovich, Minsk, décembre 1987].

b) *Comme à tout instant, tout au* long de l'affrontement, se présentent d'innombrables carrefours. On peut notamment retenir 3. 33-28 (7-12) ; 4. 39-33 (11-17) ; 5. 44-39 (6-11) ; 6. *50-44 (1-6)* ; 7. 33-29 *(20-25)* ; 8. 38-33 (21-26) ; 9. 43-38 (17-21) ; 10. 37-32 (26x37) ; 11. 42x31, etc. [Petoechow-Schwarzman, coupe de Tallin, juin 1987] ou encore 3. 31-26 (7-12) ; 4. 26x17 *(12x21)* ; *5. 36-31 (1-7)* ; 6. 33-28 (7-12) ; 7. 39-33 (21-26) ; 8. 31-27 (12-17) ; 9. 44-39 (8-12) ; 10. 37-32 (17-21), etc. [Peters-Swart, Eindhoven, mars 1988].

c) *Les Noirs se prêtent à l'enchaînement* de leur centre et manifestent déjà leur instinct de destruction.

d) Dans d'innombrables débuts, cette attaque par la bande fait fureur depuis *une décennie.*

e) En position de force, les Noirs se prêtent à un second enchaînement.

f) En toute logique pour conforter les formations offensives après cette phase de refus de l'engagement.

g) *N'était-il pas mieux choisi d'attaquer* par 11. 29-24... ?

h) Immédiatement les Noirs répliquent par cette poussée qui les replace en position de force au centre.

i) *14. 38-32 livre le coup de dame à 47.*

j) Les Blancs doivent se résoudre à abandonner toute idée de faire pièce aux Noirs au centre. Ils s'orientent donc *vers une poussée sur l'aile gauche* adverse.

k) 16. ... (21-27) est interdit : 17. 26-21 (17x26) ; 18. 37-31 (26x37) ; 19. 42x22 (18x27) ; 20. 29x7. +1.

l) 18. 29-24 (20x29) ; 19. 33x24 (14-19) ! immobilisation totale de l'aile droite des Blancs, dès lors en situation de perdition.

m) Une idée lumineuse pour tenter *d'exécuter une belle combinaison dont* le vaste développement conduira le pion noir placé à 13 à la case 44 ! Situation à haut risque pour les Blancs.

n) Le côté spectaculaire, « parlant » *du jeu, où soudain la profondeur* de vision se concrétise par l'embrasement du damier.

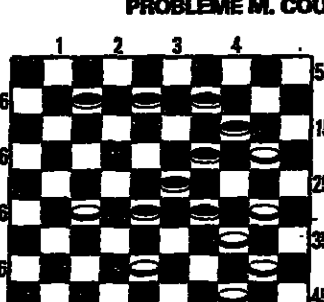
o) Pour ouvrir une brèche à la case 33.

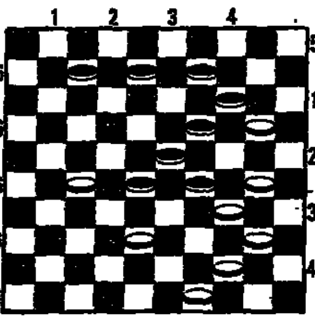
p) Ce mécanisme doit être connu et décelé en situation offensive et en position de haut risque. En partie libre, comme dans les compétitions, il est bon de contourner discrètement la table de jeu pour se placer sous le même angle que l'adversaire.

q) Slalom géant de la part de ce féroce exécuteur qui rafle cinq pions. Dans ce type de position, ce pion à 13 doit faire l'objet d'une surveillance constante.

r) En s'opposant au passage à dame, les Blancs succomberaient sous la supériorité numérique de l'adversaire.

PROBLÈME M. COUPLET (Bondues) 1988





Les Blancs jouent et gagnent.

Nouveau problème composé par ce maître problémiste pour les lecteurs du « Monde ».

● *SOLUTION : 27-22 !!* [dès l'introduction, la griffe du maître] (28x17*) 38-32 (14x20) 32-28 (23x32) 34x1 [dame] (25x45) 1-40 [la puissance de rayonnement de la dame] (45x34) 44-39 (34x43) 49x27 !, + par opposition amenée par composition.

JEAN CHAZE

* L'Amicale des problémistes français s'est donné pour but de créer un lien entre grands maîtres problémistes, maîtres problémistes et problémistes membres de la Fédération française du jeu de dames (*Journal officiel* du 4 octobre 1989). Pour *tous renseignements les lecteurs peuvent* s'adresser à M. Maurice Couplet, 762, domaine de la Vigne, 59910 Bondues.

mots croisés

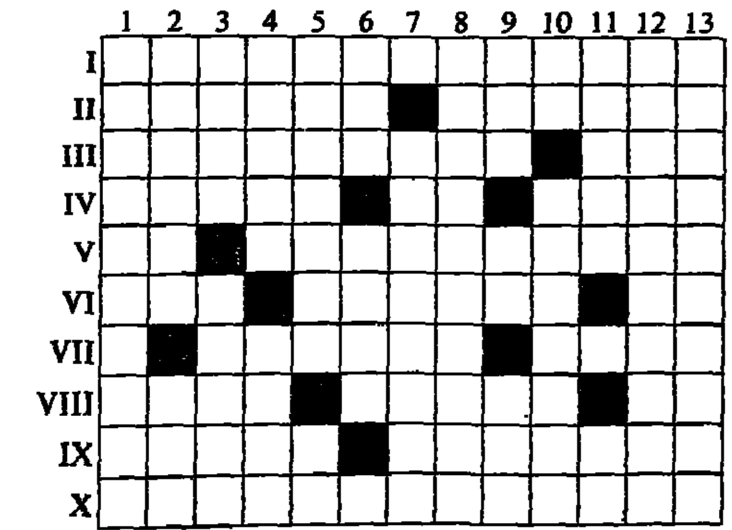
n° 600

Horizontalement

I. Produits d'une mise en pièces totale. – II. Insupportable. Fera office de fond sonore. – III. Propriétaire, ou bien propriété ? Fils. – IV. Se rendra. Conjonction inversée. Lui non plus n'a pas d'odeur. – V. Dans l'auxiliaire. Laissèrent une marque. – VI. Passera avec l'hiver. Mit *parfaitement* au point. Particule grecque. – VII. Avait à l'œil. Sans faux sens, un joli petit animal. – VIII. N'a rien d'animal. A retenti sans discrétion. Conjonction. – IX. Plutôt gai. Dans le passé, il renvoie au passé. – X. Ont emporté la décision.

Verticalement

1. Profite des I, et peut en tirer aussi profit. – 2. Elle a de petites oreilles et un long cou. Ne veut pas se mettre à table. – 3. Fait bien *comprendre qu'il n'est pas content.* Vient en ambassade. – 4. Elle était pleine de surprises il y a deux mois. A la porte. – 5. Donnerai du ton. En trop. – 6. Apparue. Fada complètement bouleversé. – 7. Contenterai. – 8. Promet le pardon. – 9. Vieil éclat. Conjonction. Dans la narration. – 10. C'est du biscuit. Particulièrement proche. – 11. A son indépendance. Un par jour, au moins. – 12. Elle nous fatigue. – 13. Les dimanches le sont.



SOLUTION DU N° 599

Horizontalement

I. *Mitteleuropa.* – *II. Ovoïdes.* Etal. – III. Nounou. Ecart. – IV. Dire. Rosaire. – V. Oratorios. Ar. – VI. Ventres. Evin. – VII. Gel. Egrena. – VIII. Sées. Pal. Rat. – IX. Ill. Rouan. Gl. – X. Oblats. Ninev. – XI. Néerlandaise.

Verticalement

1. Mondovision. – 2. Ivoire. Elle. – 3. Tourangelle. – 4. Tinettes. Ar. – 5. Edo. ORL. RTL. – 6. Leurre. Posa. – 7. Es. Oiseau. – *8.* Eso. Gland. – 9. Recaser. Nia. – 10. Otai. Ver. Ni. – 11. Parrainages. – *12.* Alternative.

FRANÇOIS DORLET

anacroisés ®

N° 602

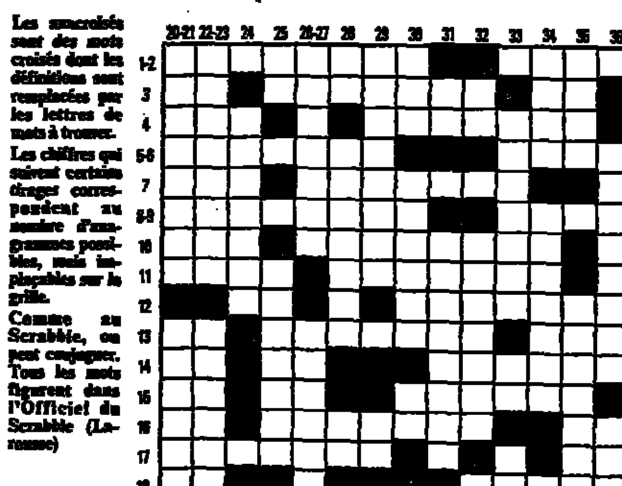
Horizontalement

1. AAEGMTTW. – 2. AORTUY. – 3. EEHRUUX. – 4. EEIMSTZ. – *5.* FIIMOTV. – 6. CEEOPR (+ 1). – 7. AENNOTU (+ 1). – 8. EENORRRS. – 9. AEMOTT (+ 1). – 10. DEIMNSSU. – 11. EINOOST. – 12. ENNORTU (+ 1). – *13. AEMSSTU* (+ 2). – 14. EEFIORRS. – 15. AEILNR (+ 1). – 16. ACMSSTU. – 17. EEPQRSU. – 18. EEEMSSU. – 19. DEEEMNUV.

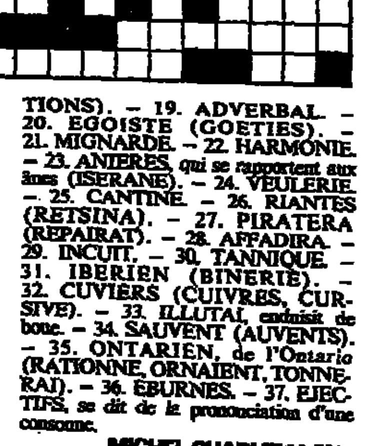
Verticalement

20. EEEIMRTV. – 21. AACCEPT. – 22. EENORRTU (+ 3). – 23. AAIINRT (+ 3). – 24. AAEEMRR. – 25. MMMSSUU. – 26. EENRSTW. – 27. EENQUUU. – 28. EIINOSU. – 29. DEFNORST. – 30. INOSSU (+ 1). – *31.* AAEERSTT. – 32. MNOOSTU. – 33. EEMNTTT. – 34. AEEIORS. – 35. AEFIORR (+ 2). – 36. AAELNNPT. – 37. AEEMRRTU (+ 1). – 38. EEIORST (+ 1). – 39. EEIRTU. – 40. CEELORSS.

Les anacroisés sont des mots croisés dont les définitions sont remplacées par les lettres de mots à trouver. Les chiffres qui suivent certains tirages correspondent au nombre d'anagrammes possibles, mais inplaçables sur la grille. Comme au Scrabble, on peut conjuguer. Tous les mots figurent dans l'Officiel du Scrabble (Larousse)

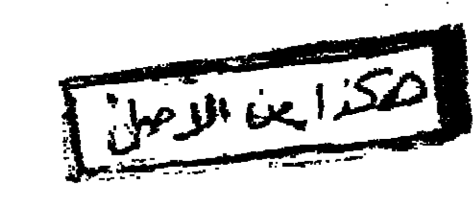


SOLUTION DU N° 601



1. ACHEVER (VACHERE CHEVERA). – 2. ANIMISME (MAINMISE). – 3. INFIBULA. – 4. VIRGULA. – 5. ABREUVER (EBAVURER). – 6. RIOTENT. – 7. REEDITE (DETIREE). – 8. AMIMIES. – 9. RANCITES (*CRIANTES*). – *10. NEVROME,* tumeur du nerf. – 11. ENARCHIE (ECHINERA). – 12. AORTIQUE (TOQUERAI). – 13. ORIENTA (NOTAIRE, NOTERAI, RENOTAI, *NOTARIE*). – 14. CENSORAT (ACTERONS). – 15. SERVILE (LEVIERS, LIVREES, LIEVRES, REVEILS). – 16. RUINEUSE (URINEUSE). – 17. EUSKERA. – 18. TONTINES (TEINTONS, TENTIONS). – 19. ADVERBAL. – 20. EGOISTE (GOETIES). – 21. MIGNARDE. – 22. HARMONIE. – 23. ANIERES, qui se rapportent aux ânes (ISERANE). – 24. VEULERIE. – 25. CANTINE. – 26. RIANTES (RETSINA). – 27. PIRATERA (REPAIRAT). – 28. AFFADIRA. – 29. INCUIT. – 30. TANNIQUE. – 31. IBERIEN (BINERIE). – 32. CUVIERS (CUIVRES, CURSIVE). – 33. *ILLUTAI,* enduisit de boue. – 34. SAUVENT (AUVENTS). – 35. ONTARIEN, de l'*Ontario* (RATIONNE, ORNAIENT, TONNERAI). – 36. EBURNES. – 37. EJECTIFS, *se dit de la prononciation d'une* consonne.

MICHEL CHARLEMAGNE et MICHEL DUGUET



AGENDA

CINÉMA

VENDREDI 23 FÉVRIER

LA CINÉMATHÈQUE

PALAIS DE CHAILLOT (47-04-24-24)

La Ressortie des dictionnaires de Georges Sadoul : *la Tragédie de la mine* (1931), de Georg Wilhelm Pabst, 16 h ; *Merry Goround* (1922), d'Eric von Stroheim et Rupert Julian, 19 h ; Rétrospective Rudolf Thome (v.o.) : *Berlin Chamissoplatz* (1980, v.o.), de Rudolf Thome, 21 h.

CENTRE GEORGES-POMPIDOU

SALLE GARANCE (42-78-37-29)

Le Cinéma cubain : *Por primera vez* (1967, v.o. s.t.f.), d'Octavio Cortazar ; *Un dia de noviembre* (1972, v.o. s.t.f.), d'Humberto Solas, 14 h 30 ; *Cronica de una infamia* (1982, v.o. s.t.f.), de Miguel Torres ; *Habanera* (1984, v.o. s.t.f.), de Pastor Vega, 17 h 30 ; *Sobre Luis Gomez* (1965, v.o. s.t.f.), de Bernabé Hernandez ; *El romance del palmar* (1938, v.o. s.t.f.), de Ramon Peon, 20 h 30.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS

2, grande galerie, porte Saint-Eustache, Forum des Halles (40-26-34-30)

Les Métiers de Paris : Haute Couture : Actualités Gaumont, *le Paradis perdu* (1939) d'Abel Gance, 14 h 30 ; Crieurs de rue : *les Cris de Paris* (1962) de Jean-Marie Drot, *125, rue Montmartre* (1959) de Gilles Grangier, 16 h 30 ; Chiffonniers : *la Zone* (1928) de Georges Lacombe, *la Fille des chiffonniers* (1922) d'Henri Desfontaines, 18 h 30 ; Petits Métiers : Actualités Gaumont, *Léon la Lune* (1972) d'Alain Jessua, *Violette et François* (1977) de Jacques Rouffio, 20 h 30 ; Actualités anciennes.

LES EXCLUSIVITÉS

ADRÉNALINE, LE FILMS (Fr.) : Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

ALICE (Tchécoslovaquie-Suisse-Allemagne-Grande-Bretagne, v.f.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

ASTÉRIX ET LE COUP DU MENHIR (Fr.-All.) : Club Gaumont (Publicis Matignon), 8e (43-59-31-97) ; Le Berry Zèbre, 11e (43-57-51-55) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

LES AVENTURES DU BARON DE MUNCHAUSEN (A., v.f.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

BAGDAD CAFÉ (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LA BAULE – LES PINS (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; Pathé Wepler II (ex-Images), 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

BLACK RAIN (A., v.o.) : Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

BORIS GODOUNOV (Fr.-Esp.-Youg., v.o.) : Vendôme Opéra, 2e (47-42-97-52).

BRÈVE HISTOIRE D'AMOUR (Pol., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65) ; L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

CARNET DE NOTES SUR VÊTEMENTS ET VILLES (All., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

LE CERCLE DES POÈTES DISPARUS (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; v.f. : Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler II (ex-Images), 18e (45-22-47-94) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

CHACUN SA CHANCE (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88).

CHÉRIE, J'AI RÉTRÉCI LES GOSSES (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Wepler II (ex-Images), 18e (45-22-47-94) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

CHET BAKER, LET'S GET LOST (A., v.o.) : 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81).

CINÉMA PARADISO (Fr.-It., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LE CUISINIER, LE VOLEUR, SA FEMME ET SON AMANT (*) (Fr.-Brit., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

DÉLIT DE FUITES (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (45-44-28-80).

DO THE RIGHT THING (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

EDEN MISERIA (Fr.-Por.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

LES ENSORCELÉS (A., v.o.) : Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

ENTRE CIEL ET TERRE (A., v.f.) : La Géode, 19e (46-42-13-13).

ET LA LUMIÈRE FUT (Fr.-All.-It.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60).

FAMILY BUSINESS (A., v.o.) : La Triomphe, 8e (45-74-93-50).

LE FESTIN DE BABETTE (Dan., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

LA FORÊT ANIMÉE (Esp., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

LE GRAND BLEU (Fr., v.f.) : Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50).

HIVER-54 (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46).

L'INCINÉRATEUR DE CADAVRES (tchèque, v.o.) : Accatone, 5e (46-33-86-86).

INDIANA JONES ET LA DERNIÈRE CROISADE (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

L'INSOUTENABLE LÉGÈRETÉ DE L'ÊTRE (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

ITINÉRAIRE D'UN ENFANT GATÉ (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46).

JOHANNA ET LA SORCIÈRE (Autr., v.f.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Le Berry Zèbre, 11e (43-57-51-55) ; L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

LA LÉGENDE DU SAINT BUVEUR (Fr.-It., v.o.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

LEVIATHAN (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

LES LIAISONS DANGEREUSES (A., v.o.) : Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

LE MAITRE DE MUSIQUE (Bel.) : Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

MAMAN (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Pathé Wepler II (ex-Images), 18e (45-22-47-94).

MAUVAIS SANG (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

MERY POUR TOUJOURS (It., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LA MESSE EN SI MINEUR (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46).

MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

MILOU EN MAI (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

MON VINGTIÈME SIÈCLE (Hong., v.o.) : Panthéon, 5e (43-54-15-04).

MONSIEUR (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

MYSTERY TRAIN (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

NÉS DES ÉTOILES (Jap., v.f.) : La Géode, 19e (46-42-13-13).

NOCE BLANCHE (Fr.) : Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82).

NOCTURNE INDIEN (Fr., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

LES NUITS DE HARLEM (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

OLIVER ET COMPAGNIE (A., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-74-93-50) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Le Triomphe, 8e (45-74-93-50) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40).

OPÉRATION CRÉPUSCULE (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88).

OUBLIER PALERME (It.-Fr., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; v.f. : Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

OUTRAGES (*) (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41) ; Paris Ciné I, 10e (47-70-21-71).

PALOMBELLA ROSSA (It., v.o.) : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

PAS NOUS, PAS NOUS (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LE PETIT DIABLE (It., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) ; Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33).

LA PETITE VÉRA (Sov., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

QUAND HARRY RENCONTRE SALLY (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

QUI VEUT LA PEAU DE ROGER RABBIT ? (A., v.f.) : Denfert, 14e (43-21-41-01).

RENDEZ-VOUS AU TAS DE SABLE (Fr.) : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

LE RENDEZ-VOUS DES QUAIS (Fr.) : 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83).

RETOUR VERS LE FUTUR 2e PARTIE (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

RIPOUX CONTRE RIPOUX (Fr., v.f.) : UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

S.O.S. FANTOMES II (A., v.f.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16).

SEA OF LOVE (A., v.o.) : UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).

SEXE, MENSONGES ET VIDÉO (A., v.o.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

SHOCKER (*) (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

LE SILENCE D'AILLEURS (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26).

SIMETIERRE (*) (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

SOLOVKI, LE PREMIER GOULAG (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (45-44-28-80).

SWEETIE (A.-Austr., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

LE TEMPS DES GITANS (Youg., v.o.) : Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

THE MAD MONKEY (Esp.-A.-Fr., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26).

THE MAHABHARATA (Fr., v.o.) : Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88).

UN AMOUR DE TROP (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

UN MONDE SANS PITIÉ (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Le Triomphe, 8e (45-74-93-50) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40).

UN POISSON NOMMÉ WANDA (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16).

UNE SAISON BLANCHE ET SÈCHE (A., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

VALMONT (Fr., v.o.) : Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08).

LA VENGEANCE D'UNE FEMME (Fr.) : Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LA VIE EST UN LONG FLEUVE TRANQUILLE (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LA VIE ET RIEN D'AUTRE (Fr.) : Le Triomphe, 8e (45-74-93-50) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40).

LE VOLEUR DE SAVONNETTES (It., v.o.) : Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02).

LES FILMS NOUVEAUX

CRIMES ET DÉLITS. Film américain de Woody Allen, v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; v.f. : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LE DINDON DE LA FARCE. Film américain d'Anthony Perkins, v.o. : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Fauvette, 13e (43-31-56-86).

NÉ UN 4 JUILLET. Film américain d'Oliver Stone, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

NIKITA. Film français de Luc Besson : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Rex (le Grand Rex), 2e (42-36-83-93) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

PARIS EN VISITES

SAMEDI 24 FÉVRIER

« Les installations de la Cour des Comptes », 10 heures, 13, rue Cambon.

« La Villette : de la « cité du sang » à la « cité des sciences » et au parc », 15 heures, sortie métro Corentin-Cariou, numéros pairs (Monuments historiques).

« L'œil de Monet », 10 h 30 et 14 h 30, 2, rue Louis-Boilly (L'art et la manière).

« L'hôtel de Lassay, résidence du président de l'Assemblée », 11 heures, 33, quai d'Orsay (inscription préalable au 45-55-87-93) (D. Bouchard).

« Pyramide, fossés du donjon, appartements royaux du Louvre », 10 h 30 et 14 h 30, 2, place du Palais-Royal (Art et histoire).

« Une heure au Père-Lachaise », 11 heures ; « Le monde du spectacle au Père-Lachaise », 14 h 30, porte principale, boulevard de Ménilmontant (V. de Langlade).

« L'Opéra Garnier », 11 heures, hall d'entrée (M.-C. Lasnier).

« Académie française et Institut », 11 heures, 23, quai Conti (M. Pohyer).

« L'impressionnisme au Musée d'Orsay », 13 h 20, esplanade, sous l'Eléphant (C. Merle).

« Art des céramiques de Chine (deuxième partie), du dixième au dix-neuvième siècle », 13 h 30, 6, place d'Iéna (Musée Guimet).

« L'impressionnisme au Musée d'Orsay », 13 h 30, 1, rue de Bellechasse, sous le Rhinocéros (Arts et caetera).

« Paris vu par les peintres, de Corot à Signac », 14 h 30 ; « Paris et le daguerréotype », 15 heures, 23, rue de Sévigné (Musée Carnavalet).

« Kupka », 14 h 30 ; « Sophie Taeuber », 14 h 30, 11, avenue du Président-Wilson (Musée d'art moderne).

« L'hôtel de la princesse Kinsky », 14 h 30, 53, rue Saint-Dominique. Inscription au 45-55-87-93 (D. Bouchard).

« L'Institut du monde arabe », 14 h 30, 1, rue des Fossés-Saint-Bernard (M. Hager).

« Du canal Saint-Martin à l'église Saint-Laurent », 14 h 30, métro Jacques-Bonsergent (Paris pittoresque et insolite).

« Le Louvre, du donjon de Philippe Auguste à la Pyramide de Peï », 14 h 30, 2, place du Palais-Royal, devant le Louvre des Antiquaires (Connaissance de Paris).

« Le cimetière de Picpus », 14 h 45, 35, rue de Picpus (D. Fleuriot).

« La crypte archéologique du parvis Notre-Dame. La cathédrale, l'alchimie et les curiosités de l'île de la Cité inconnue », 14 h 45, métro Cité, sortie Marché aux fleurs (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Le Grand-Orient de France. Histoire et symbolique de la franc-maçonnerie », 15 heures, 16, rue Cadet (I. Hauller).

« La cathédrale orthodoxe russe », 15 heures, 12, rue Daru (Tourisme culturel).

« L'étrange quartier Saint-Sulpice », 15 heures, sortie métro Saint-Sulpice (Résurrection du passé).

« Le Parti communiste français », 15 heures, 2, place du Colonel-Fabien (Paris et son histoire).

« Les salons de l'hôtel Botterel-Quintin », 15 heures, 44, rue des Petites-Ecuries (Ecoute du passé).

DIMANCHE 25 FEVRIER

« La rue Saint-Honoré, creuset de la Révolution », 10 h 30, église Saint-Roch (Sauvegarde du Paris historique).

« Exposition Kupka, naissance de l'abstraction », 11 heures, 11, avenue du Président-Wilson (D. Bouchard).

« Une heure au Père-Lachaise », 11 heures et 15 heures, entrée principale, boulevard de Ménilmontant (V. de Langlade).

« Exposition Cartier », 11 heures, hall du Petit Palais (M. Hager).

« Mouffetard et ses secrets », 11 heures et 15 heures, métro Monge (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« La grande Arche. Le CNIT rénové. Une ville du vingt-et-unième siècle », 14 h 30, hall du RER la Défense, sortie E (Art et histoire).

« L'Opéra de Garnier », 14 h 30, dans le hall (C. Merle).

« L'Arche de la Défense et son quartier », 14 h 30, hall RER, sortie L (Connaissance de Paris).

« L'île de la Cité, berceau des Parisiens », 15 heures, sortie métro Cité.

« Les petites places : Notre-Dame-des-Victoires, les Petits-Pères et la place des Deux-Ecus », 15 heures, devant l'église Notre-Dame-des-Victoires (Monuments historiques).

« L'hôtel de Camondo », 15 heures, 63, rue de Monceau (Arts et caetera).

« Les salons du ministère de la marine », 15 heures, 2, rue Royale (Tourisme culturel).

« L'ancienne Cour des miracles et la rue Montorgueil », 15 heures, sortie métro Sentier (Résurrection du passé).

« Sous la coupole de l'Académie française », 15 heures, 23, quai de Conti (D. Bouchard).

« L'hôtel du Châtelet », 15 heures, 127, rue de Grenelle. Carte d'identité (Paris et son histoire).

« L'Opéra Garnier et ses légendes », 15 heures, dans le hall, statue de Lully (Ecoute du passé).

CONFÉRENCES

SAMEDI 24 FEVRIER

6, place d'Iéna, 15 heures : « Les arts anciens du Pakistan et de l'Afghanistan », par F. Tissot. Entrée gratuite (Musée Guimet).

62, rue Saint-Antoine, 16 h 30 : « Richesses et diversités des provinces françaises : les peintures murales de Saint-Savin-sur-Gartempe », par Mme Brossais (Monuments historiques).

DIMANCHE 25 FEVRIER

60, boulevard Latour-Maubourg, 14 h 30 : « L'Inde, sa religion et ses épopées » ; 16 h 30 : « Le Népal, le Moyen Age à côté du vingtième siècle » ; 18 h 30 : « L'Espagne musulmane », par M. Brumfeld (Rencontre des peuples).

6, place d'Iéna, 15 heures : « Angkor-Vat en péril : les dix dernières années », par Y. Ishizawa. entrée gratuite (Musée Guimet).

1, rue des Prouvaires, 15 heures : « Claire Ferchaud et les messages contemporains du Sacré-Cœur », par H. Durrenbach ; « L'attente spirituelle du monde moderne », par Natya.

18, rue de Varenne, 14 h 30 : « Venise » ; 16 heures : « Egypte » ; 17 h 30 : « Brésil », par C. Cousin (Cinéma et civilisation).

62, rue Saint-Antoine, 16 h 30 : « Palais et cathédrales : le château de Chambord, de François Ier à ses restaurations récentes », par Mme Zujovic (Monuments historiques).

THÉATRES

ANTOINE - SIMONE-BERRIAU (42-08-77-71). Adélaïde 90 : 20 h 45.

ARCANE (43-38-19-70). L'Aménagement : 20 h 30.

ARLEQUIN (45-89-43-22). ◊ L'Essoreuse : 20 h 30.

ATHÉNÉE-LOUIS-JOUVET (47-42-67-27). Salle C. Bérard. ◊ Les incertitudes du désir : 20 h 30. Salle Louis Jouvet. La Veuve (ou le Traître trahi) : 20 h 30.

BOUFFES PARISIENS (42-96-60-24). Quelque part dans cette vie : 20 h 45.

CAFÉ DE LA GARE (42-78-52-51). Marc Jolivet est au Café de la gare : 20 h 30. L'Héroïque Semaine de Camille Bourreau : 22 h.

COMÉDIE DES CHAMPS-ELYSÉES (47-20-08-24). Le Plaisir de rompre et le Pain de ménage : 21 h.

COMÉDIE-FRANÇAISE (40-15-00-15). ◊ Lorenzaccio : 20 h 30.

CRYPTE SAINTE-AGNÈS (EGLISE SAINT-EUSTACHE) (42-21-09-48). La Bible : une histoire nécessaire à l'homme : 20 h 30.

EDOUARD-VII SACHA GUITRY (47-42-59-92). Les Maxibules : 20 h 45.

ELYSÉE-MONTMARTRE (42-52-76-84). ◊ Trop tard pour pleurer Enfin des femmes à l'Elysée ! : 20 h 30. ◊ La France ta fierté fout l'camp Enfin des femmes à l'Elysée ! : 22 h.

ESSAION DE PARIS (42-78-46-42). ◊ Ma chanson la plus triste est espagnole : 20 h 30.

FONTAINE (48-74-74-40). Un Suédois ou rien : 21 h.

GAITÉ-MONTPARNASSE (43-22-16-18). Un œil plus bleu que l'autre : 21 h.

GRAND THÉATRE D'EDGAR (43-20-90-09). Histoire d'en rire : 20 h 15. Apostrophons-nous : 22 h.

GRANDE HALLE DE LA VILLETTE (SALLE BORIS VIAN) (42-49-77-22). La Dame de la mer, et les Revenants : 21 h.

GUICHET MONTPARNASSE (43-27-88-61). Passez muscade : 19 h. Divague à l'âme : 20 h 30. Le Carcan : 22 h 15.

GYMNASE MARIE-BELL (42-46-79-79). La Madeleine Proust au Gymnase Deux spectacles en alternance : 20 h 30.

HUCHETTE (43-26-38-99). La Cantatrice chauve : 19 h 30. La Leçon : 20 h 30. ◊ Diablogues de sourds : 21 h 30.

LA BRUYÈRE (48-74-76-99). Moi, Feuerbach : 21 h.

LA VIEILLE GRILLE (47-07-22-11). Encore un p'tit vers : 20 h 30.

LUCERNAIRE FORUM (45-44-57-34). Petite salle. La Chorale : 20 h. Théâtre noir. Le Petit Prince : 18 h 45. L'Etranger : 20 h. Huis clos : 21 h 45. Théâtre rouge. Performances : 20 h. La Terre est une pizza : 21 h 30.

MADELEINE (42-65-07-09). Comme tu me veux : 21 h.

MARAIS (42-78-03-53). L'Avare : 20 h 45.

MARIE STUART (45-08-17-80). Smooch-Music : 20 h. Avec Cocteau : 22 h 15.

THÉATRE MARIGNY (42-56-04-41). Cyrano de Bergerac : 20 h.

MARIGNY (PETIT) (42-25-20-74). De Sacha à Guitry : 21 h.

MATHURINS (42-65-90-00). Les Palmes de M. Schutz : 20 h 30.

MONTPARNASSE (43-22-77-74). Le Souper : 21 h.

NOUVEAU THÉATRE MOUFFETARD (43-31-11-99). La Maison de Bernarda Alba : 20 h 30.

ŒUVRE (48-74-42-52). Le Gardien : 20 h 45.

OLYMPIA (47-42-25-49). Alex Métayer : Moral d'acier : 20 h 30.

PALAIS DES GLACES (PETIT PALAIS) (48-03-11-36). Un amour de théâtre : 20 h 30.

PALAIS DES GLACES (GRANDE SALLE) (42-65-30-31). Et pendant ce temps les Japonais travaillent : 21 h.

PALAIS DES SPORTS (48-28-40-90). ◊ Dans la nuit la liberté : 20 h 30.

PALAIS ROYAL (42-97-59-81). Un fil à la patte : 20 h 45.

POCHE-MONTPARNASSE (45-48-92-97). Salle I. Vingt-quatre heures de la vie d'une femme : 21 h. Salle II. Visite d'un père à son fils : 21 h.

PORTE SAINT-MARTIN (42-08-00-32). La Peste : 20 h 30.

POTINIÈRE (42-61-44-16). L'Œuf, à la première personne : 21 h.

RENAISSANCE (42-08-18-50). Le Misanthrope : 20 h 45.

SAINT-GEORGES (48-78-63-47). Et moi... et moi ! : 20 h 45.

SENTIER DES HALLES (42-36-37-27). Vounet Super Star : 19 h 30. Les Stagiaires : 20 h 30.

SPLENDID SAINT-MARTIN (42-08-21-93). Bonne Pioche : 21 h.

SPOTLIGHT (45-65-32-89). ◊ En attendant... Feydeau ! Par la fenêtre, Feu la mère de Madame : 20 h 30.

STUDIO DES CHAMPS-ELYSÉES (47-23-35-10). Le Banc : 20 h 30.

THÉATRE DE LA MAIN D'OR-BELLE DE MAI (48-05-67-89). Arène. ◊ Congo-Océan : 20 h 30.

THÉATRE DE LA MAINATE (42-08-83-33). ◊ La Magicienne : 20 h.

THÉATRE DU TAMBOUR ROYAL (48-06-72-34). Un cœur simple ou l'Intime ingénue de Félicité : 18 h 45.

THÉATRE HÉBERTOT (43-87-23-23). L'Idée fixe : 21 h.

THÉATRE L'OMBRE QUI ROULE (43-26-29-61). La Lettre brûlée : 21 h.

THÉATRE MODERNE (49-95-09-00). Boulimiquement Monty Python : 21 h.

THÉATRE MONTORGUEIL (42-33-80-78). Une demande en mariage : 20 h 30. La Petite Phèdre : 21 h 45.

THÉATRE NATIONAL DE L'ODÉON (PETITE SALLE) (43-25-70-32). ◊ Oh ! Mais où est la tête de Victor Hugo ? Théâtre en liberté : 18 h.

THÉATRE NATIONAL DE CHAILLOT (47-27-81-15). Salle Gémier. Le Malade imaginaire : 20 h 30. Salle Jean Vilar. Macbeth : 20 h 30.

THÉATRE NATIONAL DE LA COLLINE (43-66-43-60). Grande salle. ◊ La Traversée de l'hiver : 20 h 30. Petite salle. Avant la retraite : 21 h.

THÉATRE NATIONAL DE L'ODÉON (43-25-70-32). L'Emission de télévision : 20 h 30.

THÉATRE PARIS PLAINE (40-43-01-82). L'Eventail : 20 h 30.

THÉATRE RENAUD-BARRAULT (42-56-60-70). Grande salle. Le Chemin solitaire : 20 h 30. Petite salle. La Sonate à Kreutzer : 20 h 30.

TOURTOUR (48-87-82-48). A demain, Modigliani : 19 h. François Silvant et ses Dames : 20 h 30.

TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40). La Drague : 21 h.

VARIÉTÉS (42-33-09-92). Le Président : 20 h 30.

SPECTACLES NOUVEAUX

(Les jours de première et de relâche sont indiqués entre parenthèses.)

SPOUTNIK LOVE. Dix-Huit Théâtre (42-26-47-47). (Dim. soir, lun.), 20 h 30 ; dim., 16 h (21).

COMMENT GAGNER UN MAXIMUM EN TRAVAILLANT LE MINIMUM. Neuilly-sur-Seine. L'Athlétic (46-24-03-83). (Mer., jeu., ven, sam.), 20 h 45 (21).

CONGO-OCÉAN. Théâtre de la Main-d'Or - Belle de Mai (48-05-67-89). (Dim. soir, lun.), 20 h 30 ; dim. 15 h (21).

DIALOGUE DE SOURDS. Huchette (43-26-38-99). (Dim.), 21 h 30 (21).

REGAIN. Antony. Théâtre Firmin-Gémier (46-66-02-74). (Dim. soir, lun.), 21 h ; dim. 15 h (27).

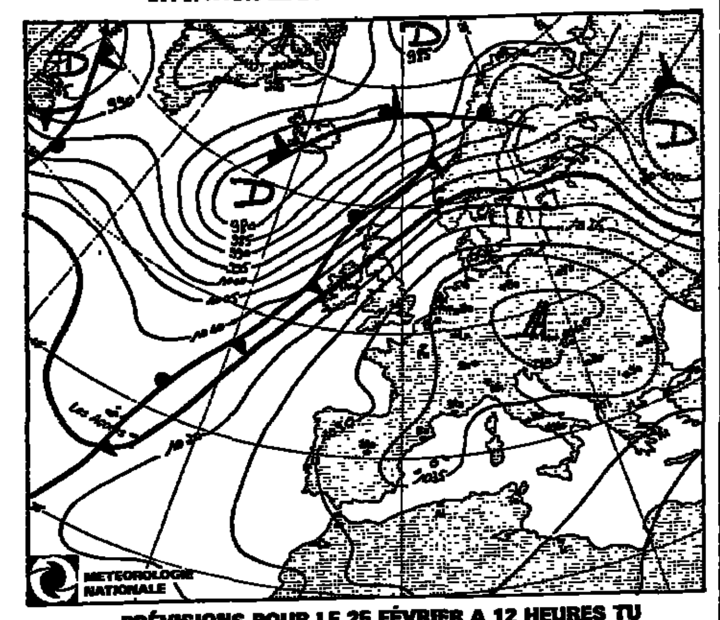
L'EXTRAORDINAIRE ÉPOPÉE DE FERDINAND BARDAMU. Roseau Théâtre (42-71-30-20). (Dim. 18 h 30 ; lun. 20 h 30 (27).

NONNA. Espace européen (42-93-69-68). (Dim. soir, lun.), 20 h 30 (27).

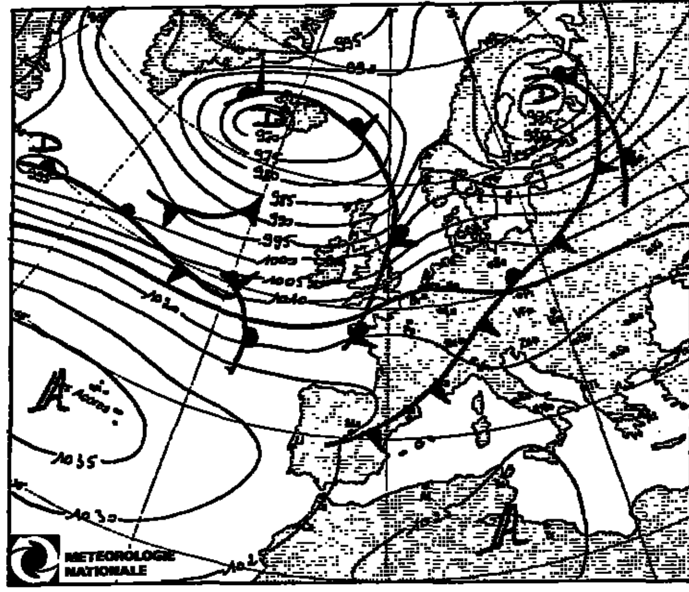
AGENDA

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 23 FÉVRIER 1990 A 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 25 FÉVRIER A 12 HEURES TU



Evolution probable du temps en France entre le vendredi *23 février à 0 heure et le dimanche 25 février à* 24 heures :

Une baisse régulière de la pression se produira sur la France au cours des prochaines 48 heures. Dès samedi, une perturbation pénétrera sur le nord-ouest du pays, occasionnant une aggravation nuageuse et pluvieuse. Cette dégradation du temps se généralisera dimanche à l'ensemble du territoire au passage de deux systèmes perturbés.

Samedi : nuages et pluie sur le Nord-Ouest, temps chaud et ensoleillé ailleurs.

La Bretagne, la Normandie et les Pays de Loire débuteront la journée sous un ciel voilé de nuages élevés. Le soleil perdra vite du terrain, annonçant grisaille et pluie pour la mi-journée. Il faudra attendre la fin d'après-midi pour retrouver des éclaircies.

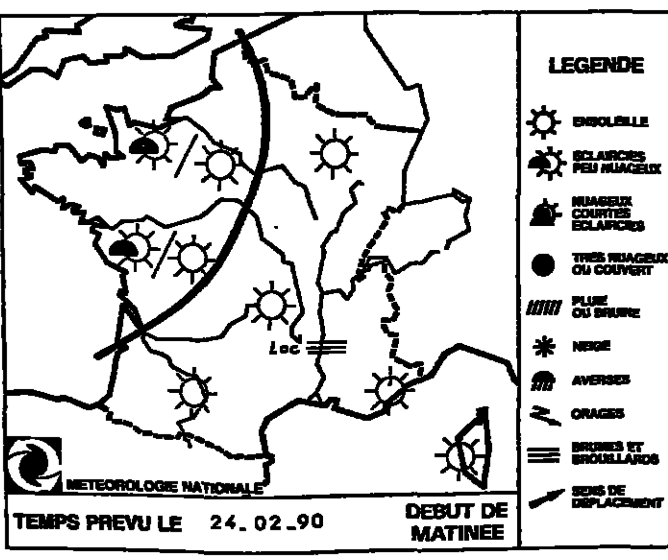
Le Nord, la Picardie, l'Ile-de-France, le Centre et le Poitou-Charentes bénéficieront d'un temps assez bien ensoleillé malgré la présence de nuages d'altitude de plus en plus denses.

Dimanche : Nuages et éclaircies, pluie sur l'Est et le Nord-Ouest.

Le matin, les nuages laisseront une large place aux éclaircies du Nord et de la Normandie à la Champagne, à l'Ile-de-France, au Centre, à la Bretagne, aux Pays de Loire et au Poitou-Charentes.

En revanche, le ciel sera bien chargé sur Aquitaine, Midi-Pyrénées, Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes, Franche-Comté, Bourgogne, Lorraine et Alsace. De petites pluies pourront se produire, essentiellement sur l'Est.

Les régions les moins favorisées seront les Alpes du Nord, toujours affectées par de nombreux nuages, ainsi que la Bretagne, la Normandie et les Pays de Loire où une nouvelle vague de nuages et de petites pluies est attendue.



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé le 22-2-1990

Valeurs extrêmes relevées entre le 21-2-1990 à 6 heures TU et le 22-2-1990 à 6 heures TU

FRANCE

Ville	Max	Min	Temps
AJACCIO	16	5	D
BIARRITZ	24	11	D
BORDEAUX	20	10	D
BOURGES	17	4	B
BREST	17	9	–
CAEN	16	5	B
CHERBOURG	16	8	D
CLERMONT-FER	17	3	D
DIJON	16	2	B
GRENOBLE S-M-H	19	2	D
LILLE	15	3	D
LIMOGES	19	9	D
LYON	15	4	–
MARSEILLE-MAR	21	6	D
NANCY	15	1	B
NANTES	20	7	D
NICE	20	12	D
PARIS-MONTS.	17	7	B
PAU	22	6	D
PERPIGNAN	19	5	B
RENNES	18	7	D
ST-ETIENNE	15	4	D
STRASBOURG	16	1	B
TOURS	17	5	D
TOULOUSE	21	6	D
POINTE-A-PITRE	29	21	A

ÉTRANGER

Ville	Max	Min	Temps
ALGER	19	6	D
AMSTERDAM	14	4	D
ATHÈNES	12	9	D
BANGKOK	34	25	C
BARCELONE	20	9	D
BELGRADE	16	1	B
BERLIN	13	1	B
BRUXELLES	17	3	D
LE CAIRE	17	8	D
COPENHAGUE	10	1	D
DAKAR	27	20	D
DELHI	24	11	D
DJERBA	17	15	N
GENÈVE	14	2	D
HONGKONG	20	19	P
ISTANBUL	9	5	D
JÉRUSALEM	9	6	D
LISBONNE	21	11	N
LONDRES	16	6	D
LOS ANGELES	24	8	N
LUXEMBOURG	14	6	D
MADRID	13	3	B
MARRAKECH	29	12	D
MEXICO	21	7	B
MILAN	21	5	D
MONTRÉAL	8	-8	P
MOSCOU	7	1	D
NAIROBI	24	17	C
NEW-YORK	14	3	P
OSLO	8	6	N
PALMA-DE-MAJ.	19	4	B
PÉKIN	4	-3	D
RIO-DE-JANEIRO	–	–	–
ROME	19	7	B
SINGAPOUR	34	25	N
STOCKHOLM	10	7	N
SYDNEY	29	23	C
TOKYO	17	11	C
TUNIS	17	9	N
VARSOVIE	11	4	D
VENISE	21	7	D
VIENNE	15	1	D

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

★ = TU temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

PHILATÉLIE

Odilon Redon et Aquitaine 90



La Poste mettra en vente générale, le lundi 5 mars, un timbre à 5 F de la série artistique d'après un pastel d'Odilon Redon (1840-1916), *Profil de femme*, réalisé vers 1905 et conservé au *Musée* de Bordeaux. Ce timbre est le premier de la série artistique imprimé en offset par l'Imprimerie des timbres-poste de Périgueux.

Odilon Redon est peu présent dans la philatélie mondiale : précédant la France, Ras-al-Khaïma, le Bhoutan, Oman et Monaco (en *1973*) *seulement l'ont honoré d'une* ou plusieurs vignettes.

La vente anticipée de ce timbre *Profil de femme* se déroulera les samedi 3 et dimanche 3 mars, lors d'Aquitaine 90, une exposition organisée par la Chambre syndicale française des négociants et experts en philatélie (CNEP) du 2 au 4 mars à Bordeaux, ville natale d'Odilon Redon. Autres animations prévues : la présence d'une soixantaine de négociants de toute la France, un bureau de poste temporaire, le 2, avec cachet spécial, la participation de grandes collections (timbres-taxe de France, oblitérations régionales, thématiques). Et l'entrée est gratuite...

Le timbre, au format vertical 36,85 × 48 mm, mis en page par Louis Arquer d'après l'œuvre d'Odilon Redon, est imprimé en offset en feuilles de trente.



▶ **Vente anticipée à Bordeaux (Gironde) les 3 et 4 mars, de 9 heures à 18 heures, au bureau de poste temporaire « premier jour » ouvert à l'occasion du Salon de la CNEP Aquitaine 90 à l'espace congrès, hall 5, quai Louis-XVIII ; le 3 mars, de 8 heures à 12 heures, au bureau de poste de Bordeaux RP (boîte aux lettres spéciale).**

Renseignements concernant Aquitaine 90 auprès de la CNEP, 4, rue Drouot, 75009 Paris, tél. : (1) 45-23-00-56), ou du commissariat général au 78-92-84-36.

Rubrique réalisée par la rédaction du *Monde des philatélistes*, 24, rue Chauchat, 75009 Paris. Tél. : (1) 42-47-99-08.

En filigrane



● **Le sourire de Stan Laurel.** — La Grande-Bretagne a émis, le 6 février, un carnet de dix timbres-poste à 20 pence accompagnés chacun de vignettes sans valeur sur lesquelles sont imprimés des souhaits destinés à personnaliser le courrier en fonction du destinataire : with love, best wishes, keep smiling. Chaque timbre met en scène un sourire : sourires de la Joconde, d'un policeman, d'un clown, d'un chat... et sourire de Stan Laurel, pour une fois sans son compère Oliver Hardy.

● **Un timbre Marcel Cerdan en 1991.** — Comme de coutume à pareille époque, la Poste publie la première partie du programme philatélique pour l'an prochain. A noter plus particulièrement parmi les vingt-cinq timbres annoncés, ceux dédiés à Marcel Cerdan, aux poètes français du vingtième siècle (Eluard, Breton, Aragon, Ponge, Prévert et Char), ainsi que l'hommage rendu à Max Ernst, qui fera l'objet d'une émission commune avec l'Allemagne fédérale.

Autres commémorations : métiers de la Poste, le traitement des objets (Journée du timbre) ; Toulon (Croix-Rouge) ; Les Ménuires-slalom ; Méribel-hockey ; La Plagne-bobsleigh et Pralognan-La Vanoise-curling (Jeux olympiques d'Albertville) ; œuvres de Georges Seurat, François Rouan, Roberto Matta (série artistique, avec le Max Ernst) ; la Guyane et l'espace, les satellites de télévision directe (Europa) ; l'ours des Pyrénées, la tortue terrestre, le castor, le martin-pêcheur (série nature de France) ; le congrès de la FSPF à Perpignan ; Gaston Phébus (1331-1391).

CAMPUS

Un manifeste étudiant européen

Réunis du 19 au 22 février à l'occasion de la quatorzième Semaine européenne de l'Ecole centrale de Paris, soixante-dix étudiants venus de vingt pays d'Europe ont jeté les bases d'un « manifeste étudiant européen ». Ils devaient en rendre publique une première ébauche, vendredi 23 février, devant le Conseil de l'Europe réuni à Strasbourg. Pour ses initiateurs, ce projet a pour vocation de favoriser une meilleure prise de conscience de la diversité des cultures européennes, au moment où l'Europe retrouve sa dimension continentale.

Ce manifeste souhaite aussi favoriser la communication entre les jeunes de l'Est et ceux de l'Ouest. Il suggère la création d'un Parlement des étudiants européens, dont la première mission serait de développer l'information mutuelle. Il propose également l'idée d'un fonds commun européen d'échanges, garanti par la Communauté des Douze, et qui permettrait de faciliter les séjours à l'Ouest de jeunes des pays d'Europe centrale et orientale. Il propose enfin une mobilisation générale sur un terrain auquel les étudiants d'Europe de l'Est sont de plus en plus sensibles : celui de la situation écologique très préoccupante de l'Europe.

G. C.

Tiercé universitaire à Saint-Cloud

Le deuxième Prix des grandes écoles et des universités se disputera le 17 mars sur l'hippodrome de Saint-Cloud.

Chaque établissement sera représenté par un cheval pour ce tiercé auquel participent, notamment, Paris-X Nanterre, les Ponts et Chaussées et l'Ecole supérieure de commerce de Reims.

▶ *Renseignements au 43-59-20-70.*

Les Amis de Max Marchand

L'association Les Amis de *Max Marchand — cet inspecteur* d'académie assassiné par l'OAS le 15 mars 1962 avec cinq intellectuels algériens, dont Mouloud Feraoun — tiendra son assemblée générale les 17 et 18 mars à Nice dans la salle de conférence du centre médical, social et culturel de la MGEN, au 39, rue Clément-Roassal.

▶ *Pour tous renseignements, inscription et réservation, écrire à M. Koenig Charles, 19 C3 Corniche André-de-Joly, 06300 Nice.*

LE WEEK-END D'UN CHINEUR

PARIS

Samedi 24 février

Drouot Richelieu, 14 heures : châles en cashmire, tapis d'Orient.

ILE DE FRANCE

Dimanche 25 février

Chartres, 14 heures : grands vins, alcools ; **Fontainebleau**, 14 heures : mobilier, argenterie ; **Joigny**, 14 h 30 : orfèvrerie, mobilier ; **La Varennes-Saint-Hilaire**, 14 h 30 : livres, gravures ; **Saint-Germain-en-Laye**, 14 h 30 : mobilier, objets d'art ; **Sens**, 14 h 30 : tapis d'Orient.

PLUS LOIN

Samedi 24 février

Bergerac, 14 heures : mobilier, jouets ; **Bourg-en-Bresse**, 14 h 30 : mobilier, objets d'art ; **Bourges**, 14 heures : tableaux, mobilier ; **La Rochelle**, 14 heures : mobilier, objets d'art ; **Laval**, 14 heures : jouets, poupées ; **Lyon** (rue Cronstadt), 15 heures : archéologie ; **Marseille** (Prado), 9 heures et 14 h 30 : mobilier, objets d'art ; **Montélimar**, 14 h 30 : mobilier, livres ; **Montpellier**, 14 heures : argenterie, mobilier ; **Nice**, 10 heures et 14 h 30 : costumes, mobilier ; **Roanne**, 14 h 30 : mobilier, objets d'art ; **Rodez**, 14 heures : mobilier, objets d'art ; **Vitry-le-François**, 14 h 30 : véhicules de collection.

Dimanche 25 février

Aubagne, 14 h 30 : tableaux modernes ; **Biarritz**, 14 h 30 : affiches ; **Châlons-sur-Marne**, 14 heures : mobilier, objets d'art ; **Dinan**, 14 h 30 : mobilier, objets d'art ; **Esvres (Loches)**, 15 heures : véhicules d'occasion ; **Evreux**, 14 heures : armes ; **Gueret**, 14 heures : mobilier, tableaux ; **Honfleur**, 14 h 30 : tableaux contemporains ; **La Grand Combe**, 14 heures : mobilier, objets d'art ; **Limoges**, 14 heures : tableaux modernes ; **Lyon** (Brotteaux), 15 heures : mobilier, objets d'art ; **Marseille** (Prado), 9 heures et 14 h 30 : mobilier, argenterie ; **Marseille** (Castellane), 10 h 30 et 14 h 30 : mobilier, objets d'art ; **Nancy**, 14 h : art déco, bijoux ; **Neuville-de-Poitou**, 14 h 30 : faïence, mobilier ; **Noyon**, 14 heures : mobilier, Extrême-Orient ; **Soisson**, 14 h : cartes postales, timbres ; **Troyes**, 14 heures : mobilier, objets d'art.

FOIRES ET SALONS

Paris (parc de Vincennes), **Rouen**, **Limours**, **Nîmes** (salon des collectionneurs) et **Joigny** (dimanche seulement).

Foire à la ferraille, parc floral de Paris (bois de Vincennes), sam. et dim. de 10 heures à 19 heures. Entrée 25 F, enfants 15 F.

Foires et salons de mars

1-3 mars : Lille, Tertia, bureautique et services.

3-7 mars : Marseille, Show'Hotels, Salon biennal de la restauration et de l'équipement des métiers d'hôtes.

3-11 mars : Alençon, Ornexpo, foire-exposition.

4-7 mars : Grenoble, SIG, Salon professionnel international des articles et de la mode des sports d'hiver.

6-8 mars : Paris, Interconnexion, Carrefour européen des technologies de la connexion.

6-10 mars : Lyon, Journées professionnelles de la foire internationale. Les salons de l'entreprise intelligente :

— Transfométal, Biennale de la machine-outil et des biens d'équipement.

— Industria, Salon de la productique.

— Logistica, Salon des transports et des fonctions logistiques.

— Infora, bureautique, informatique de gestion, télématique.

8-10 mars : Marseille, Journées médecine Marseille Méditerranée.

9-12 mars : Orléans, Salon des antiquités.

9-19 mars : Nice, Foire internationale.

10-14 mars : Besançon, Expotel Comté, Salon régional des métiers de bouche, de l'hôtellerie, de la restauration et des collectivités.

10-14 mars : Metz, Gastrolor, Biennale des métiers de bouche, de l'hôtellerie, des collectivités, de la gastronomie et du tourisme.

10-18 mars : Nevers, Foire exposition.

13-16 mars : Rouen, Rith, Rencontres industrielles, techniques et humaines.

14-19 mars : Lille, Equipnor, 3e Salon des métiers de bouche, du commerce, de l'hôtellerie et des équipements collectifs.

16-19 mars : Caen, Foire de printemps, Salon des salons.

17-20 mars : Paris, Salon international des industries de la fourrure.

17-21 mars : Montpellier, Mebotel, Salon de l'équipement des collectivités, des métiers de bouche et de l'hôtellerie.

17-25 mars : Mulhouse, 15e Salon de l'automobile.

18-22 mars : Strasbourg, Egast, Salon de l'équipement et de la gastronomie.

23-25 mars : Nantes, Salon des métiers du transport routier.

24 mars-2 avril : Marseille, Salon nautique de printemps.

24 mars-2 avril : Lyon 72e Foire internationale de Lyon. Journées grand public de la foire internationale.

28 mars-2 avril : Paris, Master'Art 90, Salon international de la conservation et de la restauration des œuvres d'art.

29-31 mars : Troyes, Tertiaire-Services, Salon régional des services et du conseil à l'entreprise.

29 mars-3 avril : Paris, Expobois, Salon international des constructeurs de machine à bois et des industries du bois.

30 mars-2 avril : Fougères, Foire-exposition.

30 mars-2 avril : Metz, Evasion 90, Salon du tourisme et des loisirs.

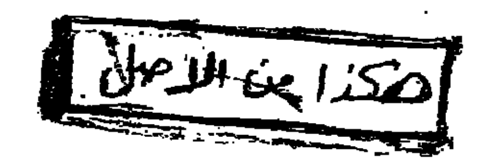
30 mars-2 avril : Orléans, Femina, Salon du prêt-à-porter, bijoux, maquillage, coiffure et mise en forme pour la femme.

30 mars-4 avril : Paris, Festivals en fête.

30 mars-8 avril : Albi, Ecomexpo 90, Foire-exposition.

30 mars-8 avril : Perpignan, Foire-exposition.

30 mars-8 avril : Lille, Foire internationale.



AGENDA

RADIO-TÉLÉVISION

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » □ Film à éviter ■ On peut voir ■■ Ne pas manquer ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Vendredi 23 février

TF 1

20.40 Variétés :
Avis de recherche.
Invité : Michel Delpech.
22.45 Magazine :
Et si on se disait tout.
Présenté par Patrick Sabatier.
Invité : Lech Walesa.
23.40 Journal, Météo et Bourse.
23.50 Le carnaval des carnavals.
Emission présentée par Denise Fabre et Jean-Claude Brialy.

A 2

20.40 Série : SOS-Disparus.
L'autre planète, de Maurice Frydland, avec Alexandra Stewart, Jean-Pierre Sentier.
21.35 Apostrophes.
Magazine littéraire de Bernard Pivot.
Thème : Les secrets du monde. Invités : Umberto Eco (*le Pendule de Foucault*), André Chouraqui (*L'amour fort comme la mort*), Théodore Monod (*Théodore Monod*, par Isabelle Jarry).
22.55 Journal et Météo.
23.15 Cinéma :
Rome ville ouverte. ■■■
Film italien de Roberto Rossellini (1945).

FR 3

"L'ANTENNE EST A NOUS"
LE MAGAZINE TELE
DU CONSEIL GENERAL
DE SEINE SAINT-DENIS
SAMEDI A 11 H 30
SUR FR3

20.35 Magazine : Thalassa.
Les épaves du volcan, de Claude Rives et Xavier Desmier.
21.30 Feuilleton : Moravagine.
De Philippe Pilard, d'après Blaise Cendrars.
22.30 Journal et Météo.
22.55 Magazine :
Faut pas rêver.
De Georges Pernoud, présenté par Marc Bessou.
23.55 Musique :
Carnet de notes.

CANAL PLUS

20.30 Téléfilm :
Coupable de silence.
De Noël Black.
22.00 ▶ Documentaire :
Terre déchirée.
D'Adrian Warren.
22.50 Flash d'informations.
23.00 Cinéma : L'aventure intérieure. ■■
Film américain de Joe Dante (1987).

LA 5

20.40 Série : Super polar.
Ligne indirecte, d'Allan A. Goldstein, avec Michael Sarrazin, Linda Smith.
22.20 Série : Les enquêtes du commissaire Maigret.
0.00 Journal de minuit.

M 6

20.35 Téléfilm :
Duel en hélicoptère.
De William Graham, avec David Janssen, Elayne Heilveil.
22.00 Série : Brigade de nuit.
22.55 Feuilleton : Jo Gaillard.
23.45 Chasseurs d'images (rediff.).
0.00 Six minutes d'informations.

LA SEPT

21.00 Téléfilm :
La route enchantée.
D'Ake Lindman.
22.35 Court métrage :
La trajectoire amoureuse.
De Pascal Aubier.
22.55 Documentaire :
Elmegano.
De Julio Garcia Espinoza et Tomas Gutierez Alea.
23.20 Documentaire :
Gens de Cuba.
De Ian Bruce et Keith Ross.

FRANCE-CULTURE

20.30 Radio-archives.
Le Rêve d'Emile Zola.
21.30 Musique : Black and blue.
Sidney Bechet.
22.40 Nuits magnétiques.
Une ville imaginaire (rediff.).
0.05 Du jour au lendemain.
0.50 Musique : Coda.
Le groupe Can.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 27 août 1989 à Stuttgart) : Sérénade nº 9 en ré majeur K 320, de Mozart ; l'Oiseau de feu, suite, de Stravinski, par l'Orchestre symphonique de la Radio de Stuttgart, dir. Erich Leinsdorf ; sol. : Hans Wolf, cor de postillon.
22.20 Musique légère.
Œuvres de Joplin, Bland, Foster, Gershwin, Daly.
23.07 Le livre des meslanges.

Samedi 24 février

TF 1

13.15 Magazine : *Reportages.*
Deux mètres de haut ! Et alors ? de Léon Zitrone.
13.45 Sport : Spécial Harricana.
13.50 La Une est à vous.
13.55 Feuilleton :
Salut les homards !
14.30 La Une est à vous (suite).
15.45 Tiercé à Saint-Cloud.
15.55 La Une est à vous (suite).
17.00 Divertissement :
Mondo Dingo.
17.30 Trente millions d'amis.
18.00 Série :
Les professionnels.
18.50 Série : Marc et Sophie.
19.25 Jeu :
La roue de la fortune.
20.00 Journal, Météo, Tapis vert et Loto.
20.45 Variétés : Succès fous.
Emission présentée par Christian Morin, Philippe Risoli et Patrick Roy.
22.15 Magazine : Ushuaïa.
Spécial Harricana, en direct de Montréal.
23.20 Magazine : Formule sport.
Ski ; Le prologue d'Harricana ; Football : Championnat de France ; voile ; boxe.

A 2

13.20 Magazine : Animalia.
D'Allain Bougrain-Dubourg.
14.15 Série : Un duo explosif.
14.45 Magazine :
Sports passion.
Athlétisme : Championnat de France de cross à Aix-les-Bains ; Basket : Championnat de France (Saint-Quentin-Orthez).
17.30 Magazine :
Aventures-voyages.
18.05 INC.
18.10 Club sandwich.
19.30 Jeu :
Dessinez, c'est gagné !
20.00 Journal et Météo.
20.40 Variétés :
Champs-Elysées.
Emission présentée par Michel Drucker.
22.30 Série :
Les brigades du Tigre.
23.30 Journal et Météo.
23.50 Magazine :
Lunettes noires pour nuits blanches.

FR 3

13.00 Télévision régionale.
14.00 Magazine : Rencontres.
Présenté par Mady Tran.
— *De 15.00 à 19.00 La Sept* —
19.00 Le 19-20 de l'information.
De 19.10 à 19.30, le journal de la région.
— *De 20.00 à 0.00 La Sept* —
0.00 Série rose :
L'épreuve d'amour.

CANAL PLUS

13.05 Magazine : 24 heures.
D'Hervé Chabalier et Erik Gilbert.
Mannequins à Prague.
14.00 Téléfilm :
Secret de famille.
De Jerrold Freedman.
15.40 Série : Bergerac.
16.35 Variétés :
Pierre Desproges se donne en spectacle.
17.30 Documentaire :
Les allumés...
L'Everest en direct, de Kenji Iwashita.
17.55 Cabou cadin.
Charlotte, Fléo et Benjamin.
18.00 Dessins animés :
Décode pas Bunny.
— *En clair jusqu'à 20.30* —
19.30 Flash d'informations.
19.35 Top 50.
Présenté par Marc Toesca.
20.30 Téléfilm :
Le denier du colt.
De Claude Bernard-Aubert.
21.50 Les superstars du catch.
22.45 Flash d'informations.
23.00 Cinéma :
Les yeux de l'étranger. □
Film américain de Ken Wiederhorn (1980).

LA 5

13.35 Série :
200 dollars plus les frais.
14.30 Série :
L'inspecteur Derrick.
15.40 Série : Le renard.
16.45 Série : Simon et Simon.
17.40 Série : Rintintin junior.
18.05 Série : Happy days.
18.30 Série : Arnold et Willy.
18.50 Journal images.
19.00 Tout le monde il est gentil.
19.40 Drôles d'histoires.
19.45 Journal.
20.30 Drôles d'histoires.
20.40 Téléfilm :
Le cascadeur électrique.
De John Llewellyn Moxey.
22.10 Série : Le voyageur.
22.40 Téléfilm :
Les nuits de satin blanc.
0.00 Journal de minuit.

M 6

13.20 Série :
Madame est servie (rediff.).
13.50 Série :
Commando du désert.
14.20 Série :
Les routes du paradis.
15.10 Série : Les visiteurs.
16.05 Musique :
Boulevard des clips.
16.15 Série : Brigade de nuit.
17.05 Série : Vegas.
18.00 Informations :
M 6 express.
18.05 Variétés : Multitop.
19.25 Magazine : Turbo.
19.54 Six minutes d'informations.
20.00 Série : Cosby show.
20.35 Téléfilm : Un jour, un mur.
De Desmond Davis.
22.15 Variétés : Seul en chaîne.
Spectacle de Michel Lagueyrie enregistré au Café de la Gare en avril 1989.
23.10 Magazine : Culture pub.
23.40 Musique :
Boulevard des clips.
0.00 Six minutes d'informations.

LA SEPT

14.30 Méthode Victor : Anglais.
15.00 Magazine : Imagine.
15.30 Documentaire : Steelband of Trinidad. De Daniel Verba.
16.20 Film d'animation :
Une légende américaine.
De Mario Rivas.
16.30 Documentaire :
Douday Adrien, mathématicien.
De Monique Sicard et Jacques Brissot.
17.00 Documentaire : Une leçon particulière de musique avec Nikita Magaloff.
De Thierry Benizeau.
18.00 Magazine : Mégamix.
Magazine musical de Martin Meissonnier.
19.00 Documentaire :
Aimé Césaire.
De Sarah Maldoror.
20.00 Documentaire : Histoire parallèle. De Philippe Grandrieux.
20.45 ▶ Téléfilm : Ballroom (v.o.). D'Alan Clayton avec Glyn Houston, William Thomas.
22.15 Soir 3.
23.30 Documentaire : Maria.
D'Alexandre Sokourov. Une paysanne soviétique.
23.10 Documentaire :
Notre mère est un héros.
De Nicolas Obukhovitch.

FRANCE-CULTURE

20.30 Photo-portrait.
Severo Sarduy, écrivain.
20.45 Dramaturgies. Des tiempo, d'Eugenio Griffero ; Intermezzo nocturne, d'Attila Balazs.
22.35 Musique : Opus.
Jean-Claude Magloire, pionnier de la « récréation baroque ».
0.05 Clair de nuit.

FRANCE-MUSIQUE

18.00 Opéra (en direct du Châtelet) : Les maîtres chanteurs de Nuremberg, opéra en trois actes, de Wagner, par le Chœur et l'Orchestre philharmonique de Radio-France, le Chœur de l'Opéra de chambre de Varsovie, dir. Marek Janowski ; sol. : José Van Dam, Lucia Popp, Norbert Orth, Hanna Schaer, Manfred Fink, Eike Wilm Schulte, John Paul Bogart, Matthias Hoelle, Cornelius Hauptmann, Gunther Schneider, Wolfgang Vater, Willy Muller, Marcel Quillevere, Guy Gabelle, Jean-Louis Soumagnas, Andreas Becker, Petrol Evangelides.
0.30 La terrasse des audiences du clair de lune.

Dimanche 25 février

TF 1

7.00 Série : Intrigues.
7.25 Feuilleton :
Le bonheur d'en face.
7.55 Jardinez avec Nicolas.
8.10 Le Disney club.
Les Gummi ; La bande à Picsou ; Tic et Tac ; Séquence bricolage ; Reportages ; Le chevalier Lumière ; Papa Dingo ; Variétés.
10.05 Hit NRJ-TF1.
10.55 Magazine :
Les animaux du monde.
De Marlyse de La Grange.
Les chasseurs du ciel.
11.25 Magazine : Auto-moto.
11.55 Jeu : Tournez... manège.
12.30 Jeu : Le juste prix.
12.55 Météo et Journal.
13.20 Sport : Spécial Harricana.
13.25 Série :
Un flic dans la Mafia.
14.15 Série : Rick Hunter, inspecteur choc.
15.15 Variétés :
Y a-t-il encore un coco dans le show ?
15.45 Feuilleton : Côte Ouest.
16.40 Tiercé à Vincennes.
16.45 Dessins animés :
Disney parade.
18.05 Magazine : Téléfoot.
19.00 Magazine : 7 sur 7.
Présenté par Anne Sinclair.
Invité : Lionel Jospin.
19.50 Loto sportif.
20.00 Journal, Météo et Tapis vert.
20.40 Cinéma : Le gendarme à New-York. ■
Film français de Jean Girault (1965).
22.20 Magazine :
Ciné dimanche.
22.30 Cinéma :
Classe tous risques. ■■
Film français de Claude Sautet (1960).

A 2

8.15 Magazine : Câlin-matin.
Alex ; Mimi Cracra ; Quick et Flupke ; Les aventures de Joe ; Boulî.
8.40 Knock-Knock (rediff.).
8.47 Jardinage.
9.00 Connaître l'islam.
9.15 Emissions israélites.
9.30 Foi et traditions des chrétiens orientaux.
10.00 Présence protestante.
10.30 Documentaire : Dieu est venu dans l'histoire.
De François Gauducheau et Raymond Vidonne.
Hommage au Père Chenu.
11.00 Messe, en l'église Sainte-Pudentienne à Châlons-sur-Marne.
12.05 Dimanche Martin.
Comme sur un plateau, présenté par David et Jacques Martin.
13.00 Journal et Météo.
13.20 Dimanche Martin (suite).
Le monde est à vous, avec Frédéric François.
14.55 Série : Mac Gyver.
15.50 L'école des fans. Invité : Demis Roussos.
16.35 Série : Rallye.
17.35 Documentaire :
L'équipe Cousteau à la redécouverte du monde.
Tahiti, l'eau de feu.
18.20 Magazine : Stade 2.
Ski alpin : Championnat de France ; Voile : Le Globe Challenge ; Cyclisme : Le Tour du Haut-Var ; Hockey sur glace : Championnat de France ; Athlétisme : Championnat de France de cross ; Rugby : Championnat de France ; Basket : Championnat de France ; Ski nordique : Football : Championnat de France ; Les résultats de la semaine.
19.30 Série : Maguy.
20.00 Journal et Météo.
20.40 Série : Les enquêtes du commissaire Maigret.
Stan le tueur, de Philippe Laïk, avec Jean Richard, Wojtek Pszoniak.
22.15 Magazine :
Musiques au cœur.
D'Eve Ruggieri.
23.30 Journal et Météo.
23.50 L'équipe Cousteau à la redécouverte du monde (rediff.).

FR 3

8.00 Samdynamite.
10.30 Magazine : Mascarines.
Emission de RFO.
12.00 Flash d'informations.
12.05 Télévision régionale.
12.45 Journal.
13.00 Magazine :
D'un soleil à l'autre.
Magazine du monde rural de Jean-Claude Widemann.
13.30 Magazine : Musicales.
D'Alain Duault.
14.30 Expression directe.
CGC ; PS.
14.50 Magazine : Sports loisirs.
17.30 Magazine : Montagne.
Hommage à Jean-Marc Boivin.
18.00 Amuse 3.
Série : Gym ; Moi, Renart.
19.00 Le 19-20 de l'information.
De 19.10 à 19.30, le journal de la région.
20.00 Série : Benny Hill.
20.35 Variétés : Chapiteau 3.
22.10 Journal et Météo.
22.35 Magazine : Le divan.
D'Henry Chapier.
Invitée : Marie-France Pisier.
23.00 Cinéma :
Ces messieurs-dames. ■■
Film italien de Pietro Germi (1966).

CANAL PLUS

8.25 Cabou cadin.
Agence toutourisque.
8.55 Cinéma :
Les portes tournantes. □
Film canadien de Francis Mankiewicz (1988).
10.35 Cinéma : L'aventure intérieure. ■■
Film américain de Joe Dante (1987).
— *En clair jusqu'à 14.00* —
12.30 Magazine : Rapido.
Présenté par Antoine de Caunes.
13.00 Flash d'informations.
13.05 Magazine :
Mon zénith à moi.
Présenté par Michel Denisot.
Invité : Jacques Martin.
14.00 ▶ Extraverty.
Emission d'Alain Burosse, Jean-Marie Duhard, Bertrand Merino Paris.
15.40 Documentaire :
Les allumés....
16.20 Magazine : 24 heures.
Rediffusion de l'émission du samedi 24.
17.15 Sport :
Dimanche aux courses.
17.30 Documentaire :
Terre fragile.
De Phil Agland..
18.00 Cinéma : Moitié-moitié. □
Film français de Paul Boujenah (1989).
— *En clair jusqu'à 20.30* —
19.20 Flash d'informations.
19.25 Dessins animés :
Ça cartoon.
Présentés par Philippe Dana.
20.30 Cinéma :
Je suis le seigneur du château. ■
Film français de Régis Wargnier (1988).
21.55 Flash d'informations.
22.00 Cinéma : Le boucher. ■■
Film français de Claude Chabrol (1969).
23.30 Magazine :
Mon zénith à moi.
Rediffusion de l'émission du jour.

LA 5

8.00 Dessins animés.
10.40 Série : L'homme qui valait trois milliards.
11.35 Série : Superminds.
12.30 Documentaire :
Beauté sauvage.
De Frédéric Rossif.
Singes d'Amazonie.
13.00 Journal.
13.35 Série :
Histoire de voyous (rediff.).
15.05 Téléfilm :
La mort amoureuse.
De Jacques Ertaud.
16.35 Magazine : Ciné Cinq.
16.50 Magazine :
Télé-matches dimanche.
18.00 Série : Riptide.
18.50 Journal images.
19.00 Tout le monde il est gentil.
19.40 Drôles d'histoires.
19.45 Journal.
20.30 Drôles d'histoires.
20.40 Cinéma :
Les morfalous. ■
Film français d'Henri Verneuil (1983).
22.30 Magazine : Ciné Cinq.
22.40 Cinéma : Driver. ■
Film américain de Walter Hill (1978).
0.00 Journal de minuit.

M 6

7.50 Variétés : Multitop.
9.00 Jeu : Pour un clip avec toi.
10.30 Variétés : Fréquenstar.
11.00 Série :
Les années coup de cœur.
11.30 Dessins animés : Graffi'6.
11.55 Infoconsommation.
12.00 Informations :
M 6 express.
12.05 Magazine :
Sport 6 première.
12.10 Série : Mon ami Ben.
12.35 Série : La petite maison dans la prairie.
13.20 Série : Cosby show (rediff.).
13.50 Série :
Commando du désert.
14.20 Série :
Les routes du paradis.
15.10 Série : Les visiteurs.
16.15 Série : Brigade de nuit.
17.05 Série : Vegas.
18.00 Informations :
M 6 express.
18.05 Série : Devlin connection.
19.00 Magazine : Culture pub.
19.30 Série : Roseanne.
19.54 Six minutes d'informations.
20.00 Série : Cosby show.
20.35 Cinéma :
Le guépard. ■■■
Film italien de Luchino Visconti (1962).
23.30 Magazine : Sport 6.
23.40 Capital.
23.45 Documentaire :
Chasseurs d'images.
Rwanda (rediff.).
0.00 Six minutes d'informations.

LA SEPT

14.30 Téléfilm : Sandra.
De Guido Hendrickx.
15.25 Téléfilm : Un ange passe.
De Christina Ehm.
16.20 Magazine : Dynamo.
De Benoît Delépine et Matthias Sanderson.
16.50 Documentaire :
Cuba, personne ne voulait entendre (v.o.). De Nestor Almendros et Jorge Ulla.
17.50 Téléfilm :
La route enchantée (v.o.). D'Ake Lindman.
19.25 Court métrage :
La trajectoire amoureuse.
De Pascal Aubier.
19.45 Documentaire :
El megano.
De Julio Garcia Espinoza et Tomas Gutierez Alea.
20.10 Documentaire :
Gens de Cuba.
De Ian Bruce et Keith Ross.
21.00 Série : Le décalogue (8 et 9). De Krzysztof Kieslowski.
23.00 Hokusai.
23.05 Documentaire :
Yasushi Inoue ou les sentiers de la mémoire.
De Jean Antoine.

FRANCE-CULTURE

20.30 Atelier de création radiophonique. Un amour impossible ; Le cantique des cantiques.
22.35 Musique : Le concert.
Poema Harmonico (extraits), de Guerau, Instruccion de musica sobre la guitarra espanola (extraits), de Sanz, par Hopkinson Smith, guitare baroque.
0.05 Clair de nuit.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 22 février au Théâtre des Champs-Elysées) : Ouverture tragique op. 81, de Brahms ; Concerto pour piano et orchestre nº 1 en fa dièse mineur op. 1, de Rachmaninov ; Symphonie nº 1 en si bémol majeur op. 38, de Schumann, par l'Orchestre national de France, dir. Emil Tchakarov ; sol. : Nelson Freire, piano.
23.05 Climats. Musiques traditionnelles. La musique populaire grecque : continuité et changements d'une tradition.
0.30 Archives dans la nuit.
Concert du Quatuor Vegh, donné le 11 août 1960 : Quintette pour piano et cordes en la majeur op. 114, D 667, Quatuor à cordes nº 13 en la mineur op. 29, D 804, de Schubert.

Audience TV du 22 février 1990 (BAROMÈTRE LE MONDE/SOFRES-NIELSEN)

Audience instantanée, France entière 1 point =202 000 foyers

HORAIRE	FOYERS AYANT REGARDE LA TV (en %)	TF1	A2	FR3	CANAL +	LA 5	M6
19 h 22	50,7	Roue fortune 17,2	Ecran pub 7,2	Bde Thalassa 14,8	Nulle part 2,7	Reporters 4,3	Hulk 3,8
19 h 45	56,1	Roue fortune 28,0	Dessinez 12,6	Bizarre 4,1	Nulle part 4,2	Journal 3,9	Roseanne 3,2
20 h 16	69,5	Journal 27,7	Journal 14,7	La classe 11,7	Nulle part 3,3	Journal 6,0	Mme servie 6,1
20 h 55	69,4	Manoir vves 24,8	Env. spécial 11,6	Pale Rider 24,1	Portes tourn. 1,7	Coc. Molotov 5,5	Jeans Tonic 4,6
22 h 8	62,1	Manoir vves 25,0	Ou va l'Est 4,0	Pale Rider 25,0	Portes tourn. 0,9	Coc. Molotov 4,9	Jeans Tonic 4,8
22 h 44	31,7	Ex Libris 5,5	24 h sur l'A2 3,8	Cartoon 7,4	Rambo 3 1,4	2 flics Miami 9,1	Brigade nuit 3,4

COMMUNICATION

Le CSA prépare le grand ménage de la bande FM

Pour protéger les radios locales indépendantes en crise les « Sages » veulent leur réserver le marché publicitaire local.

On dirait un mot de passe ou un numéro de code. Il suffit de lancer à la cantonade « communiqué 34 » lors d'une rencontre entre gens de la FM pour embraser la discussion, mettre à vif quelques antagonismes. C'est qu'on a le sang chaud dans le monde de la radio ! Et ce fameux « communiqué 34 » auquel se réfère depuis six mois la profession – du CSA aux réseaux – n'a pas fini d'exacerber les passions.

Ce devait être la référence absolue en matière de radio ; l'expression de la doctrine du CSA ; la bible sur laquelle se fonderaient sa politique et ses grandes options pour la réorganisation de la FM. Son adoption avait été précédée de longues concertations au sein du conseil. Sa publication au cœur du mois d'août 1989, sous le titre de *Communiqué* avait donné une impression de clarté soudaine dans un univers par nature embrouillé.

Jusqu'alors éclatées, dissemblables et rebelles, les 1 800 radios y retrouvaient la chance de pouvoir prendre place docilement dans une sorte de canevas. Une classification qui distinguait cinq types de radios : associatives, commerciales locales indépendantes, commerciales affiliées ou franchisées à un réseau, nationales généralistes et nationales thématiques. A chaque station locale, dès lors, de se ranger dans une catégorie et de préciser son choix, sans ambiguïté, dans son dossier de candidature à une fréquence. Un postulat était posé : le marché publicitaire devait être partagé. Désormais, les recettes commerciales locales seraient réservées au financement de programmes locaux. Les messages de publicité locale seraient exclus des programmes nationaux. La torpeur du mois d'août amortit un moment les premiers cris de protestation.

Mais l'automne est arrivé sur fond de lutte sans merci entre les radios. Et nombre de responsables ont recommencé leurs visites régulières au CSA. *« Je viens de leur faire un cours sur l'économie de la FM,* lançait triomphalement un jour, à sa sortie de la rue Jacob, un patron du réseau musical. *Encore deux réunions comme celle-là, et je les ai dans ma poche. Et avec, en prime, l'autorisation pour les franchisés de province de recourir comme bon leur semble à la publicité locale... C'est la sagesse, non ? »*

Ce qui est sûr, c'est que la FM se divisa alors en deux blocs irréductibles : les partisans d'une réservation du marché publicitaire local aux radios réellement locales et les défenseurs d'un libéralisme à tout crin. Une question de vie ou de mort, affirmaient les deux camps.

Une évolution rapide

La querelle s'envenima. On tourna les regards vers la région Bourgogne-Franche-Comté où le CSA venait de lancer son premier appel aux candidatures. Qu'allaient faire les radios et les réseaux ? Ces derniers seraient-ils contraints d'opter pour le *« tout national »* en demandant eux-mêmes des fréquences pour y installer des réemetteurs du programme transmis par satellite ? *Quid,* en ce cas, des stations franchisées qui, par certaines, relayaient les différents réseaux en travaillant à les truffer de spots publicitaires locaux ?

L'examen de la situation n'apporta aucune réponse à ces questions. Le « communiqué 34 » semblait ne rien changer. La rumeur courut donc : le CSA baisse les bras ; son communiqué est caduc... *« Il aura vécu ce que vivent les papillons »*, ironisait le Syndicat interprofessionnel des radios et télévisions indépendantes (SIRTI), qui écrivait le 31 janvier une lettre ouverte à Mme Catherine Tasca, ministre chargé de la communication, et à M. Jacques Boutet, président du CSA.

« Après une courageuse approche du problème de la FM, lisait-on dans cette lettre, *le CSA ne fait que succomber à la pression des intérêts économiques des groupes nationaux et, plus grave, se discrédite en revenant sur ses propres directives !... Les stations indépendantes regroupent plus de deux millions d'auditeurs quotidiens, soit la deuxième FM de France. Il est très clair que cela en dérange beaucoup qui aimeraient voir nos stations disparaître, des sondages pour commencer, des ondes pour en finir (...) Nous ne concevons pas que l'Institution de régulation se prête à une de ces manœuvres par la reculade du communiqué 34 à laquelle s'ajoute une politique de répression presque aveugle et d'un juridisme étroit. »* Le ton était donné. Et le dernier MIDEM fut l'occasion de débats.

La situation sur la FM évolue très vite. Les radios en province changent de main, rachetées le plus souvent illégalement. Des vérités qui épongent parfois de lourds passifs, mais qui peuvent être aussi la conséquence d'une certaine forme de chantage : *« Il n'y a plus guère de fréquence. Vous nous rachetez au prix que nous demandons. Jusqu'à dit-on, 1 million de francs. Ou bien c'est un réseau concurrent qui sera ravi de trouver à bon compte une fenêtre dans notre ville »*. Le Far-West.

S'en ensuit la rapide disparition des vraies radios locales au profit de stations-relais de réseaux nationaux. Il y a, certes, les associatives (près de 300), mais elles sont frappées par l'essoufflement du bénévolat, un cruel manque de ressources, et la difficulté de relations avec le monde des associations. Un groupe de travail lancé par Mme Tasca planche sur la question de leur financement. Il y a surtout les radios commerciales indépendantes, un millier en 1984, pas plus d'une centaine aujourd'hui. Ce sont elles qui subissent de plein fouet la concurrence des stations franchisées, fortes de l'appui promotionnel d'un réseau, et d'un programme national éminemment commercial. Ce sont elles qui, dépendantes à près de 100 % de la publicité locale ou régionale, sont victimes du dumping acharné que font les radios franchisées pour vendre leurs spots locaux. *« C'est sans issue,* dit le jeune patron d'une station indépendante du Midi, en train de négocier la vente de sa station. *Les franchisées ont un budget de fonctionnement minime puisque leur programme arrive par satellite. Elles peuvent donc se permettre de casser les prix pour éponger le marché, nous mettre hors de course et ensuite nous racheter pour accueillir le programme d'un autre réseau, maîtriser leur concurrence et, pourquoi pas, proposer ensuite aux annonceurs des couplages ».*

De tout cela, le CSA était conscient. Et son silence des dernières semaines s'expliquait par des débats internes pour affiner la doctrine au vu des réalités. Beaucoup s'en réjouissaient : *« Le conseil fait preuve de réalisme,* analysait Pierre Bellanger, le patron du réseau Skyrock. *Il a réalisé combien la première mouture du communiqué 34 était un piège à réseaux. Il les reconnaissait pour mieux les torpiller. Le coût de diffusion d'un programme national est prohibitif s'il n'est pas pris en charge par des stations affiliées libres de se ravitailler sur le marché de la publicité locale. Il faut au contraire favoriser la prospérité de réseaux nationaux, capables, en 1993, de résister aux assauts de groupes internationaux. »*

« Franchisées », « affiliées » « abonnées »

C'était préjuger un peu vite les intentions du CSA. Car celui-ci aujourd'hui se récrie : *« Abandonner le communiqué 34 ? Il n'en est pas question ! Il témoigne d'une philosophie et d'une vision de la bande FM,* explique M. Roland Faure, responsable du dossier au CSA. *Il demeure notre référence, et les conventions que concluront ensemble le CSA et chacune des radios nouvellement autorisées s'en inspireront. »*

L'objectif est d'éviter une ponction, par les réseaux, du marché publicitaire local et de donner aux radios locales les moyens de leur indépendance. C'est à l'aune de ce critère d'indépendance que seront classées les radios. Une station affiliée à un réseau sera supposée avoir à son égard un lien de dépendance, le but étant la diffusion la plus large possible d'un programme national.

En revanche, une radio sera réputée indépendante lorsqu'elle diffusera exclusivement ou de façon significative un programme d'intérêt local ou régional (notamment de l'information), dût-elle avoir recours, pour compléter ou donner à son antenne une couleur thématique, à des fournisseurs de programmes. Les contrats passés avec ces derniers seront scrutés à la loupe afin de vérifier qu'à la différence des stations *« franchisées »* ou *« affiliées »*, les stations *« abonnées »* garderont leur identité, la possibilité de résilier le contrat avec un simple préavis de trois mois et la plus grande indépendance. C'est à ces conditions que la radio aura la totale maîtrise de ses ressources, y compris l'accès à la publicité locale à toutes les heures souhaitées.

« Sans complaisance pour ces truqueurs »

Le CSA a donc tranché. Et pour beaucoup de radios, l'heure du choix a sonné. *« Fini le temps des faux nez,* prévient M. Faure. *Nous serons sans complaisance pour les truqueurs ou les profiteurs. Une prime est donnée aux radios d'expression locale ; tant pis si cela implique la disparition d'une poignée de commerciaux qui n'avaient que faire d'émissions locales et qui asséchaient le marché publicitaire local avec une programme parisien. »*

Une poignée ? Le mot fait s'étrangler le patron d'une station NRJ du Midi. *« C'est une plaisanterie ? Ce n'est pas une poignée, mais la quasi-totalité des franchisées de province qui sont ainsi promises au dépôt de bilan. Qui donc a le droit de rayer d'un trait de plume des centaines de stations et des milliers d'emplois ? »*

Le ton des patrons de réseau est lui plus circonspect. *« Evidemment, cela les arrange,* dit un franchisé Nostalgie. *On les encombre, aujourd'hui qu'ils peuvent demander eux-mêmes des autorisations visant à retransmettre purement et simplement leur programme. »*

Pas si simple. Diffuser par ses propres moyens se révèle coûteux (35 millions de francs pour couvrir deux cents agglomérations selon Jean-Paul Baudecroux, le patron de NRJ) ; promouvoir et enraciner localement un programme également (30 à 40 millions de francs, selon la même source). *« Peu de réseaux pourraient aujourd'hui se le permettre. »* Et c'est ce qu'espèrent les franchisées qui, conscientes de leur utilité précaire, voudraient pousser la logique jusqu'au bout et exiger, en échange du service ainsi rendu à la tête de réseau, *« une compensation »*. Une formule répandue aux Etats-Unis, mais qui réfrigérie les patrons de Skyrock, NRJ ou Nostalgie.

« Le programme est aujourd'hui gratuit, dit le premier. *C'est nouveau. On ne pourra plus dire que la publicité locale sert à financer ce qui vient de Paris ! » « Mes origines auvergnates me poussent à être contre,* sourit le second, soucieux de rester fidèle à sa réputation. *Toutefois, si c'est temporairement le prix à payer pour être présent partout, et avant de maîtriser nous-même les fréquences... »* Le troisième est cassant : *« La compensation est contraire à la philosophie de Nostalgie. »* Et il menace. *« Cette position du CSA favoriserait les fournisseurs de programmes comme Europe 2 au détriment des réseaux. Elle créerait une inégalité flagrante vis-à-vis de la loi que nous attaquerions aussitôt devant le Conseil d'Etat. »*

« Nostalgie, n'en doutons pas, a de bons avocats, répond M. Roland Faure. *Le CSA, lui, a de très bons juristes... »*

ANNICK COJEAN

Colère chez Nostalgie

« C'est scandaleux ! Invivable. Assassin ! Que dire d'autre puisqu'on nous met à mort... Ils le savent, au CSA, que les radios sont aujourd'hui des entreprises ? Qu'il me faut 150 000 francs mensuels pour payer 10 salariés et qu'en l'absence de publicité locale je ferme la boutique ? Ils le savent ce que les stations de province représentent d'investissements personnels, en temps, en argent, en énergie ? Qu'elles se sont battues des années pour imposer une marque, la promouvoir, la faire aimer ? Que nullement reconnaissants, les réseaux se préparent à nous laisser tomber, reprendre les fréquences et puis rafler la mise ? »

En colère, décidément le président de l'Association des franchisées de Nostalgie, M. Didier Malejacq, responsable de la station à Montpellier. En colère mais combatif, décidé à prouver, tant au CSA qu'aux patrons de son réseau, que les radios franchisées constituent une force avec laquelle il va falloir compter.

« On nous rêverait dociles, dépendants, aux ordres. Alors que l'idée du réseau est de nous court-circuiter. Hervé Bourges, le président de RMC, propriétaire de Radio Nostalgie international, a bel et bien l'intention d'être l'exploitant direct des radios du réseau dans les plus grandes villes de France. Sa logique à terme est bien de se passer de nous... Mais il y a le court terme et il a besoin de nous... Je veux la certitude de voir mon contrat renouvelé et ne paie plus ma redevance, jusqu'à ce qu'il s'y engage... Le clash n'est pas exclu. Il y a d'autres réseaux qui cherchent des partenaires. Tous les contrats de toute façon devront être revus. »

Mais il est d'autres franchisées, d'autres réseaux qui tentent aujourd'hui de s'unir. Il en est qui pensent à recourir à des fournisseurs de programmes (Europe 2, la SER, l'AFP...) à condition d'être bien armé pour produire aussi localement. Il en est d'autres qui, plus sûrement, songent à vendre, persuadés qu'une franchise Midas, Laine Pingouin ou Mac Do est autrement plus sûre.

On ignore encore les intentions des trois franchisées Skyrock, qui, installées à Fréjus, à Lille et à Nevers, pourraient violemment réagir aux décisions du CSA. MM. Léotard, Mauroy et Bérégovoy n'ont-ils pas le bras long ?

A. Co.

Mouvements de grève dans l'audiovisuel public

La situation reste confuse dans l'audiovisuel public touché par des mouvements de grève correspondant à plusieurs négociations salariales en cours.

Du côté des journalistes (mille quatre cents personnes environ sur les quinze mille salariés du service public), seuls le SNJ et la CGT appelaient à la grève à FR 3 vendredi 23 février, pour appuyer leur revendication de résorption des inégalités avec Antenne 2. Ces syndicats demandent le paiement des jours de grève et une entrevue avec la tutelle ministérielle. A Radio-France, SNJ, CGT et CFTC ont déposé un préavis de grève illimitée à compter du mercredi 28 février.

Pour sa part, la CFDT Radio-télé appelle l'ensemble des salariés à préparer une grève générale, à une date non fixée. La CFDT estime que le collège des employeurs n'a pas tenu ses engagements salariaux pour 1989, et repoussé sans raison une réunion prévue pour le 23 février. L'association des employeurs parle de *« malentendu »* et propose d'autres dates.

Enfin, en marge de ces conflits, les journalistes de Radio-France Belfort sont en grève depuis cinq jours pour la défense du droit de grève. Ils contestent les méthodes de leur direction, lors des précédents conflits, pour assurer la continuité de l'antenne.

Baisse des bénéfices de News Corporation

L'année 1989 a été difficile pour M. Rupert Murdoch

News Corporation, le groupe de communication présidé par M. Rupert Murdoch, a vécu une année 1989 difficile. Au premier semestre, il n'avait pu réaliser des bénéfices exceptionnels qu'en cédant des parts dans des magazines, dont le *Elle* américain (*le Monde* du 29 août 1989). Le second semestre a enregistré une diminution des bénéfices nets de 65 % (642 millions de francs contre 1,8 milliard de francs à la même période en 1988).

Cette baisse est due à la longue grève des pilotes des compagnies aériennes que possède le groupe en Australie, mais surtout à Sky Television. La chaîne britannique par satellite que contrôle M. Murdoch avoue des pertes de l'ordre de 434 millions de francs de juillet à décembre. Cependant, le groupe indique que ce déficit était conforme à ses prévisions. La hausse des taux d'intérêt sur les prêts engagés par News Corporation a aussi aggravé son bilan.

En 1989, le groupe de M. Murdoch a investi dans la presse magazine espagnole *(Zeta)*, mais a échoué dans sa tentative de rachat de la compagnie américaine MGM-UA. En dépit de ses bénéfices en baisse, News Corporation enregistre un chiffre d'affaires en progression de 15 % qui s'établit à 3,03 milliards de dollars pour le second semestre 1989, soit 18 milliards de francs.

CARNET DU Monde

Naissances

– M. et Mme Pierre PORCHERON
sont heureux d'annoncer la naissance de leur petite-fille

Charlotte, Juliette, Simone,

au foyer de
Denis et Claude PORCHERON.

Marseille, le 14 février 1990.

– Brigitte et John CORBA,
Léa et Théo,
sont heureux d'annoncer la naissance de

Eva,

à Oslo, le 24 janvier 1990.

Meltzergate 9,
0257 Oslo 2, Norvège.

– Chantal et Hoang TRAN
ont la joie d'annoncer la naissance de

François Aymeric,

le 2 février 1990, à Strasbourg.

4, place de l'Eglise,
67280 Niederhaslach.

– Pierre MOSSÉ

est né le 4 février 1990, en Auvergne.

De la part de ses parents,
Solange et Yves MOSSÉ,
et de sa sœur,
Marie.

Décès

– Mme Karima Baddou,
sa compagne,
Mme Amina Benani-Fassi-Fihri,
sa mère,
Ses sœurs, frères, belles-sœurs, beaux-frères, nièces et neveux,
Les familles Benani, Fassi-Fihri, Baddou, Drissi, Laraki, Bennani, Hafri, Berrada, Jaïdi et Zhiri,
Ses collègues et amis,
ont la douleur de faire part du décès du

docteur Abdeslem BENANI,
médecin psychiatre,

survenu le 21 février 1990, à Paris, à l'âge de quarante-quatre ans.

Les obsèques auront lieu à Rabat, le 23 février.

11, rue Oued-Souss,
Rabat, Maroc, Agdal.
194, rue du Château-des-Rentiers,
75013 Paris.

– Le docteur Jean Ochonisky
Et toute l'équipe du secteur de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent de l'hôpital Esquirol,
ont la grande tristesse de faire part du décès, survenu le 21 février 1990, de leur ami, le

docteur Abdeslem BENANI,
médecin psychiatre.

12, rue du Val-d'Osne,
94229 Saint-Maurice Cedex.

– Nous apprenons le décès de

Robert BRUNSCHVIG.

(*Le Monde* du 22 février.)

[Né le 6 octobre 1901, à Bordeaux, Robert Brunschvig, ancien élève de l'Ecole normale supérieure, agrégé, avait été professeur de lycée à Tunis, puis à Paris, avant de devenir maître de conférences à Alger de 1932 à 1946. Il fut le principal fondateur et directeur des écoles juives créées en Algérie à la suite des mesures antijuives prises par le régime de Vichy. Professeur d'histoire de la civilisation musulmane à l'université de Bordeaux (1947-1955), puis d'islamologie à la Sorbonne jusqu'en 1968, il fut directeur de l'Institut d'études islamiques de 1963 à 1968.

Il était l'auteur d'une thèse intitulée *La Berbérie orientale sous les Hafsides, des origines à la fin du XVe siècle*. Il a également publié deux recueils d'articles : *Etudes d'islamologie* (deux volumes, Paris, 1976) et *Etudes sur l'islam classique et l'Afrique du Nord* (Londres, 1986). Il fut fondateur et codirecteur de la revue *Studia islamica* de 1953 à 1975 et membre de plusieurs académies étrangères.]

– Les Juristes associés de l'Ile-de-France,
Les Juristes associés de l'Ouest,
Les Juristes associés du Sud-Ouest,
Les Juristes associés du Maine,
Les Juristes associés du Centre,
La société SOCOJUR,
La société SOGINIM,
La société UNIJURIS,
L'ensemble des collaborateurs
Et du personnel,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Jean-Claude COULON,

leur fondateur et associé,

survenu à Paris, le 21 février 1990.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 23 février, à 15 h 45, en l'église évangélique Saint-Jean, 147, rue de Grenelle, à Paris-7e.

– Les familles Masse, Garnier, Neyreneuf, André,
font part du décès de

Mlle Geneviève NEYRENEUF,
professeur en retraite,

survenu le 18 février 1990, dans sa soixante-dix-neuvième année.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité, au temple de Gap, le 21 février.

Cet avis tient lieu de faire-part.

« Esprit qui les fis vivre, fais vivre leurs enfants. »
La Cévenole.

– Roger et Béatrice PROVOST,
ses parents,
Laetitia,
sa sœur,
Mme François Missal-Collaert,
sa grand-mère,
Les familles Provost et Missal,
ont la tristesse de faire part du décès de

Laurence,

survenu le 16 février 1990, à l'âge de quinze ans.

La cérémonie religieuse et l'inhumation ont eu lieu dans la plus stricte intimité, le 20 février, à Tienen (Belgique).

13, rue de Tourville,
78000 Saint-Germain-en-Laye.
12, Potterystraat,
3300 Tienen (Belgique).

– Les familles Tzanck, Sandberg, Warin, Neurisse, Lequesne,
Et ses nombreux amis,
ont la tristesse d'annoncer la mort du peintre

André TZANCK,

survenue le 20 février 1990, dans sa quatre-vingt-onzième année, à Saint-Restitut (Drôme), où, selon sa volonté, ont eu lieu ses obsèques.

Il a consacré sa vie à son art dans le Tricastin et a légué une partie de son œuvre et sa bibliothèque au Musée de Grignan (Drôme).

Le présent avis tient lieu de faire-part.

14, rue Campagne-Première,
75014 Paris.

Anniversaires

– Le 24 janvier dernier

Daniel ANKRI

est passé à l'Orient éternel.

Sa mémoire nous accompagne.

Le Monde

ÉCONOMIE

BILLET

Grandeurs et limites de la concurrence

La directive adoptée par le conseil des ministres des Douze sur les marchés publics de l'eau, de l'énergie, des transports et des télécommunications, a une portée symbolique. Par l'étendue du champ ouvert à la concurrence : ces marchés, selon certaines estimations, représenteraient un montant de 600 milliards d'écus, soit la bagatelle de 4 200 milliards de francs. Par l'engagement qu'elle implique, d'autre part : les Douze ont choisi d'ouvrir des marchés publics très préservés et souvent opaques. On s'attendait à des résistances d'autant plus fortes que les secteurs concernés sont liés fortement aux pouvoirs publics (Etats ou collectivités locales) ou tenus par de puissants monopoles comme EDF.

Mais cette concurrence comporte certaines limites puisque une préférence sera accordée explicitement aux entreprises de la CEE. C'est la première fois qu'est instituée cette *« préférence communautaire »*. Avant la phase finale de l'Uruguay Round, la négociation sur le commerce international, c'est mettre nettement en évidence la *« forteresse Europe »*. Les Américains ont déjà protesté, affirmant avec un peu d'exagération que *« la situation sera plus protectionniste que celle faite aux fournisseurs originaires de la CEE aux Etats-Unis »*. Sont évidemment concernées au premier chef les télécommunications où les Européens souhaitent freiner la pénétration d'ATT et d'IBM.

A l'intérieur même de la Communauté, la concurrence est loin d'être parfaite et le libéralisme dégage un certain parfum d'hypocrisie. Les plus chauds partisans de la directive sont évidemment les moins exposés. Dans le secteur de l'énergie, les seuils définis pour son application avantagent des pays comme l' Allemagne fédérale ou l'Italie, alimentés par une multitude de petits distributeurs qui échapperont aux contraintes. D'autre part, dans ces pays, une partie des marchés publics restent fermés en raison de la durée des contrats (quasi perpétuels) et de l'imbrication entre les donneurs d'ordre (les collectivités) et les gestionnaires . C'est ce qui explique que les industriels français, comme la Générale des eaux ou la Lyonnaise, se soient fortement battus contre le projet. Non sans succès, puisqu'ils ont obtenu une dérogation au système pour la distribution d'eau en attendant une étude ultérieure.

G. H.

Lire également page 24

Dans un secteur automobile en pleine restructuration et face à l'offensive japonaise

Renault et Volvo concluent une alliance industrielle et financière

Renault épouse Volvo. Les deux groupes automobiles devaient annoncer un très vaste accord vendredi 23 février dans l'après-midi, après la fermeture de la Bourse de Stockholm, où la cotation de l'action Volvo a été suspendue. Sur le plan industriel, les partenaires devraient engager des coopérations techniques et commerciales dans tous leurs domaines d'activités, et d'abord dans les voitures et les camions. Parallèlement, pour sceller le mariage, un échange de participations au capital des deux entreprises est prévu, après une acceptation, bien entendu, de leurs actionnaires actuels qui sont privés en Suède et public à 100 % en France.

En France, cet accord conduit non seulement à un changement de statut de la régie Renault mais à une privatisation partielle avec une entrée de capitaux privés, et étrangers qui plus est, chez le premier groupe nationalisé français. Voilà pourquoi le premier ministre aurait évoqué l'affaire devant *« les éléphants »* du Parti socialiste, lundi dernier, pour les prévenir que la règle du « ni privatisation, ni nationalisation », (le « ni-ni ») serait une nouvelle fois contourné.

La raison est « supérieure » : cet accord industriel est européen et stratégique. L'avenir de Renault vaut bien que l'on mette de côté les dogmes. M M. Fauroux, ministre de l'industrie, et Rocard feront valoir qu'ils apportent là une nouvelle preuve que le pragmatisme l'emporte sur l'idéologie . Même les farouches défenseurs du « ni-ni » expliquaient d'ailleurs l'été dernier, après la parution des premières informations sur les négociations Renault-Volvo, qu'ils ne s'opposeraient pas à un accord d'une telle portée industrielle. Le président de la République s'est probablement rangé à l'argument. Volvo, en outre, symbolise « le modèle suédois », qui, malgré se remise en cause ces temps-ci, est socilement et politiquement revalorisant.

Le mariage des deux entreprises était attendu, car elles sont très complémentaires. Volvo avec un chiffre d'affaires de près de 100 millards de couronnes (autant de francs) est un partenaire en bonne santé, présent dans de nombreux domaines : voitures, camions, moteurs marins, aérospatiale, alimentaire, pharmacie, etc.

Mais dans aucun il n'a une taille suffisante sur la scène mondiale (à l'exception des camions). L'approche de 1993 et du Marché Unique des Douze (la Suède n est pas *dans* la Communauté) fait de surcroît réfléchir tous ses stratèges dont le premier, M. Pehr Gyllenhammar, le PDG. En décembre dernier, Volvo variait ses activités dans l'agro-alimentaire et la pharmacie avec Procordia, holding industriel de l'Etat *suédois*. Le pays concentrait ses forces dans une société « mixte » publique privée.

Le modèle suédois

Dans les camions, Volvo est un partenaire de taille mondiale (deuxième après l'allemand Daimler) après le rachat spectaculaire de la majorité des activités dans ce secteur de l'américain General Motors (camions de marque White) en 1986 . Mails il manque à *contrario* de capacité de production et cherche un partenaire. Des contacts avaient été pris avec l'allemand MAN et avec Renault Véhicules industriels (troisième mondial) dès le début de l'été dernier.

Dans l'automobile, qui représente 40 »P de son chiffre d'affaires, Volvo est un constructeur dit « spécialiste », concentré sur le haut de gamme. Comme pour ses concurrents sur ce créneau, l'autre suédois Saab, Alfa Romeo, Jaguar, BMW ou Mercedès, les années 80 furent bonnes, grâce aux ventes américaines. Mais depuis deux ans et le repli du marché outre-Atlantique, les constructeurs « spécialistes » souffrent, à l'exception des allemands. Saab a dû se mettre sous l'aile de General Motors qui a pris 50 % de son capital, Alfa de Fiat et Jaguar de Ford. Volvo n'a pas eu encore de problème. Profitant d'une image de marque axée sur la sécurité, ses modèles se vendent bien (405 000 unités l'an dernier). Mais les coûts de développement d'un nouveau modèle (8 à 10 milliards de francs) rapporté aux ventes (40 milliards) suffit à souligner la difficulté de la survie . En outre, les fabicants japonais ont décidé de s'attaquer à ce créneau du très haut de gamme où vit Volvo. Un partenaire était donc, là aussi, indispensable.

Deux grands constructeurs européens
(en millions de francs)

	GROUPE RENAULT	GROUPE VOLVO
Chiffre d'affaires	161 400	65 790
Bénéfices	8 913	6 170
Effectifs	213 700	79 000

Renault, de son côté, doit résoudre, à une autre échelle, une équation similaire. Le groupe français est un « généraliste ». c'est-à-dire qu'il couvre une gamme de quatre ou cinq modèles (« petite » R *5*, « moyenne » R 19, « moyenne supérieure » R 21, et « grande » R 25). Mais il est le plus petit des grands européens avec une part de marché de 10,3 % en Europe en 1989. Il a devant lui, dans l'ordre, Volkswagen, Fiat, Peugeot SA, Ford et GM, ce qui fait déjà du monde sur une route où les Japonais vont rouler plus librement dès 1993, c'est-à-dire demain. M. Lévy, PDG de la Régie, avait indiqué, dès l'an passé, qu'il faisait de la recherche d'un partenaire sa priorité. Toutes les firmes cherchent un allié de « haut de gamme » : Volvo, avec son image de marque, sera particulièrement bien venu.

Renault et Volvo sont d'éternels fiancés. Ils fabriquent en commun (avec Peugeot) un moteur six cylindres depuis 1971. En 1973, le groupe suédois qui cherchait déjà des partenaires en Europe, avait approché Berliet (devenu Renault Véhicules industriels). Aucune alliance n'avait pû être trouvée à l'époque, mais deux ans plus tard Renault prenait – déjà – plus de 15 % du capital du groupe suédois. En fait, le mariage fut blanc et les actions revendues à partir de 1983 lorsque la Régie eut besoin de liquidités.

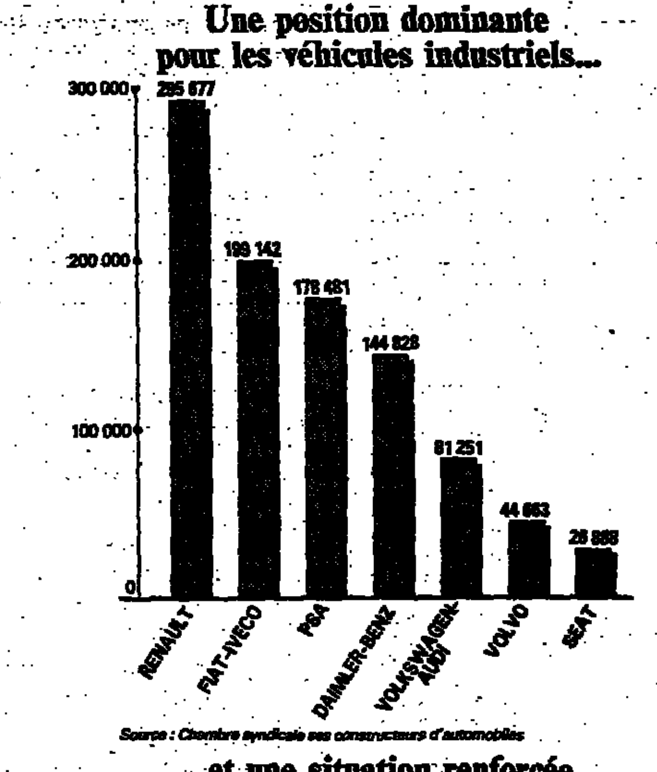
Les contacts ont été rénovés avant l'été dernier. Avec, au départ, un schéma assez simple de double fusions : les activités dans les camions des deux partenaires seraient réunies dans une seule société dont Volvo aurait la majorité et Renault la minirité. Il devait en être de même pour les activités dans l'automobile avec une répartition inverse du capital (majorité française). Les deunx entités de tête Régie Renault et Volvo devaient restées inchangées avec leurs actionnaires actuels. L'Etat français resterait donc propriétaire à 100 % de la Régie Renault. Ce groupe aurait dû filialiser son activité automobile (comme l'est déjà RVI) mais d'un pint de vue du « ni-ni », l'accord eût *été* un peu plus respectueux.

La divulgation du principe du schéma dans la presse suédoise l'a fait capoter. Le groupe automobile qui est, bien sûr, la plus prestigieuse. De nombreuses voix se sont *élevées* à Stockholm pour dénoncer le *« bradage »* auquel se livrait M. Gyllenhammar, dont la francophilie était jugée suspecte *(le Monde* du 6 décembre 1989).

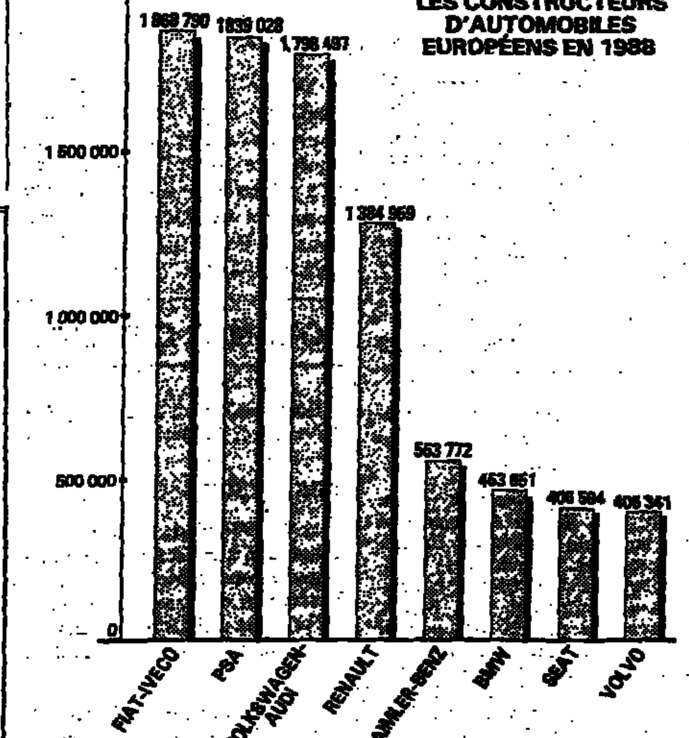
Il a donc falu rebâtir l'accord sur un autre principe qui conserve cette fois-ci les entités des deux groupes. D'où l'idée d'un échange de participation cette fois-ci dans les holdings de tête. La France doit certes céder un pe plus sur le « ni-ni », avec une privatisation partielle de la Régie, mais l'essentiel est acquis. Les deux groupes se marient sur le plan industriel et financier. *« Ensuite, l'accord évoluera sans doute »* commente un haut fonctionnaire à Paris.

D'un point de vue plus général, cet accord entre deux géants industriels européens confirme pour la Suède, la fin d'un certain modèle industriel appuyé sur des grands groupes « suédo-suédois » ASEA a déjà épousé le Suisse Brown Boveri en *1987* dans la construction électrique et SAAB. General Motors . Pour la France, il confirme l'internationalisation des groupes français (Thomson-RCA, Bull-Zenith, Rhône-Poulenc-Rorer) y compris publics, en cours depuis deux ans. La structure du capitalisme industriel français est en train de se renforcer à marche forcée.

ERIC LE BOUCHER



Source : Chambre syndicale des constructeurs d'automobiles



L'obstacle du statut

Une prise de participation croisée entre Renault et Volvo se heurterait aux principes mêmes de l'entreprise nationale,qui,depuis 1945,est une régie nationale. Cependant,un tel cadre juridique n'interdit nullement à Renault de prendre une participation dans le capital de son partenaire suédois. L'article 9 de l'ordonnance du 16 janvier 1945 précise que *« le président-directeur général est habilité à prendre,avec l'approbation du conseil d'administration, toutes participations dans des sociétés industrielles ou commerciales dont l'activité intéresse l'exploitation de la régie nationale des usines Renault »*.

Reste que le caractère de régie nationale interdit toute cession d'une partie de son capital. Un échange de titres entre Renault et Volvo impliquerait donc,en toute logique,une modification du statut du constructeur automobile français (sans que les pouvoirs publics perdent pour autant leur participation majoritaire). Renault dispose effectivement d'un capital,mais sans que chaque action soit porteuse d'un droit de vote. Outre l'Etat,une part du capital de la régie Renault est détenue par son personnel,directement ou par un fonds commun de placement. Les salariés détiennent aujourd'hui 2 % du capital.

Baisse de l'indice Nikkei et du yen

Les marchés japonais déstabilisés

La Bourse de Tokyo a de nouveau chuté de 2,61 % vendredi 23 février. Depuis le début de la semaine, l'indice Nikkei a perdu 2 569,35 points, passant en dessous de la barre des 35 000 points pour la première fois depuis le mini-krach d'octobre dernier. L'inquiétude latente des marchés a été renforcée par les désaccords affichés entre le ministère des finances et la Banque du Japon.

TOKYO

de notre correspondant

Bien que les milieux d'affaires japonais, qui avaient fortement « investi » dans les élections générales du 18 *février* (quelque 30 milliards de yens), aient accueilli avec soulagement la victoire du Parti libéral démocrate, les marchés financiers et la Bourse ont paru ignorer le succès des conservateurs. D'abord indifférent, le marché boursier, quant à lui, est entré dans une zone de turbulences.

Aujourd'hui, les opérateurs ont plus que jamais les yeux tournés vers la Banque du Japon, et la nouvelle hausse du taux d'escompte, anticipée par la plupart d'entre eux, paraît certaine. La seule inconnue est sa date : *« pas avant une stabilisation »* du marché boursier, a annoncé la Banque centrale. Pour certains, ce relèvement du loyer de l'argent serait imminent, pour d'autres, il n'interviendrait pas avant la fin de l'exercice fiscal, le 31 mars.

Le résultat des élections passait pour l'un des facteurs d'incertitude ayant contribué à la chute du yen et à la morosité du marché des actions depuis le début de l'année. En fait, les marchés avaient plutôt anticipé une victoire des conservateurs, et celle-ci n'a pas été suffisante pour altérer les tendances. Après une brève remontée, lundi 19 février, jour où furent connus les résultats, le cours du yen par rapport à la devise américaine est revenu à son niveau précédent (aux alentours de 145 yens pour un dollar). Quant à la Bourse, elle n'avait connu qu'un soubresaut. Deux jours plus tard, mercredi 21 février, elle enregistrait sa plus forte baisse depuis le lundi noir de 1987, et la chute reprenait vendredi.

Parmi les facteurs à l'origine de ce mouvement, les spéculations qu'alimente la perspective d'une quatrième hausse du taux d'escompte semblent ne pas avoir été le moindre des éléments. Il existe cependant des divergences entre la Banque centrale et le ministère des finances. Ce dernier estimerait que le loyer de l'argent est suffisant ; après avoir été relevé trois fois l'année dernière, le taux d'escompte se chiffre à 4,45 % depuis le 25 décembre et, en termes réels, il dépasse celui des Etats-Unis. De son côté, l'Agence de planification fait remarquer qu'en dépit de quelques signes qui incitent à la prudence, les prix restent stables.

Pour la Banque du Japon, en revanche, deux facteurs incitent à relever le taux d'escompte : les pressions inflationnistes et le taux de change du yen.

Le risque inflationniste, souvent évoqué par la Banque centrale, ne transparaît pas encore dans les indices de prix dont la progression est faible (+0,10% en décembre, à 2 % sur l'ensemble de 1989). Mais la faiblesse du yen ne s'en fait pas moins sentir sur les prix à l'importation. La pénurie de main-d'œuvre, exerçant des pressions à la hausse des salaires, est un autre facteur potentiel d'inflation. Si certains analystes évoquent le sort incertain de M. Kaifu, premier ministre en sursis, comme l'une des raisons de la non-révalorisation du yen malgré la victoire des conservateurs, beaucoup estiment que la faiblesse de la devise nippone est surtout due à la persistance d'une forte demande de dollars de la part des investisseurs japonais.

Un nouveau relèvement du taux d'escompte devrait donner un peu d'oxygène au yen mais accentuer aussi les pressions à la baisse sur le marché des obligations et sur celui des actions. La stagnation de ces derniers marchés confirme surtout que les investisseurs japonais ne semblent guère disposés à acheter du yen pour le transformer en avoirs au Japon.

En ce qui concerne la Bourse, intervient en outre un élément conjoncturel : en fin d'exercice fiscal, les opérateurs, gérant de grands fonds de placement, ont plutôt tendance à réaliser une partie de leur portefeuille pour que les bénéfices investis puissent apparaître en actif dans les bilans. Quant aux quatre grandes maisons de titres qui ont réalisé de solides profits en 1989, elles n'entendent guère prendre des risques avant la clôture de l'exercice. Enfin, la levée de l'hypothèque politique que faisaient planner les élections ne paraît pas avoir changé la perception globale des milieux d'affaires japonais. Bien que l'économie continue à connaître pour le trente-neuvième mois consécutif une expansion, les investisseurs semblent agir moins en fonction d'une évaluation de la situation présente de l'économie nationale que d'une anticipation des difficultés futures.

PHILIPPE PONS

ÉCONOMIE

ÉTRANGER

Pour l'énergie, l'eau, les transports et les télécommunications

Les marchés publics seront ouverts à la concurrence communautaire

Les ministres de la CEE chargés de la mise en œuvre de l'Acte unique ont adopté, jeudi *22 février*, une directive portant sur l'ouverture des marchés publics de travaux et de fournitures dans les secteurs de l'eau potable, de l'énergie, des transports et des télécommunications.

BRUXELLES

(Communautés européennes) de notre correspondant

L'objectif est d'appliquer la nouvelle législation communautaire au 1er janvier 1993, sauf en Espagne (1996), Grèce et Portugal (1998). Les Douze ont adopté l'année dernière des textes comparables pour les autres secteurs. Il leur reste maintenant à prendre position sur les marchés publics des services.

Les dispositions prises par le Conseil de la Communauté visent non seulement les organismes publics mais les sociétés privées, qui bénéficient de droits spéciaux ou exclusifs accordés par les autorités nationales, régionales ou communales. Afin de ne pas créer de trop grandes difficultés aux petites et moyennes entreprises, les Douze ont fixé les seuils au-dessous desquels les marchés ne seront pas soumis à des appels d'offre. La barre a été placée à 5 millions d'écus (1 écu = 7 francs) pour les travaux, 400 000 écu pour les fournitures et 600 000 dans les télécommunications.

Mme Edith Cresson a voté contre le texte communautaire – de manière symbolique sachant pertinemment que la majorité requise allait être largement atteinte, – car elle souhaitait un seuil sensiblement inférieur pour les achats de matériel électrique (100 000 écus).

« Espace commercial »

Le ministre français chargé des affaires européennes était toutefois très satisfait par l'adoption, pour la première fois, d'une clause sur *« la préférence communautaire »*. Au titre de ce que Mme Edith Cresson appelle *« les premiers pas vers un véritable espace commercial de la CEE »*, une offre émanant d'une entreprise des Douze sera obligatoirement retenue même si elle est plus onéreuse de 3 % que celle présentée par un concurrent originaire d'un pays tiers. Ce qui est finalement peu par rapport à l'avantage accordé par les pays de l'AELE (Association européenne de libre-échange) à leurs ressortissants (10 %) et par les Etats-Unis aux leurs (25 %).

Outre l'entrée en vigueur, qui sera différée pour trois pays, l'accord ministériel comporte trois dérogations importantes. Les concessions pour la distribution d'eau, la prospection et la production d'hydrocarbures sont exclues du champ d'application de la directive. Toutefois, les achats de matériel seront soumis à des procédures d'adjudication pour les marchés atteignant au moins 400 000 écus. Dans le secteur de l'énergie, c'est la fourniture de courant qui ne sera pas couverte par la nouvelle législation. On connaît l'opposition de l'Allemagne fédérale à la création d'un marché unique de l'électricité. Aujourd'hui, seuls 4 % de la production communautaire font l'objet d'échange entre les Douze. L'idée de la Commission de Bruxelles est d'ouvrir la concurrence à partir de 1995.

Les transports aériens et maritimes seront également traités à part. Les Douze considèrent que ces secteurs relèvent déjà de règles concurrentielles. En réalité, ils présentent trop de particularités pour dépendre d'un texte général.

MARCEL SCOTTO

ENVIRONNEMENT

Après les tempêtes

La pêche est déclarée sinistrée dans trois départements bretons

Après le Finistère, la pêche a été déclarée sinistrée le 22 février dans les départements du Morbihan et des Côtes-du-Nord par des arrêtés préfectoraux reconnaissant *« le caractère exceptionnel »* des tempêtes qui se sont succédé depuis le mois de décembre. Les marins pêcheurs pourront bénéficier du régime de chômage partiel et de l'exonération des charges sociales pendant les périodes incriminées. Au 31 décembre 1989, la pêche fournissait en Bretagne 6 414 postes de travail, chaque poste induisant entre 2,5 et 4 emplois directs.

□ **La pollution de l'eau par les nitrates s'étend à tout l'Ouest.** – Jusqu'ici circonscrite dans les zones rurales, la contamination de l'eau par les nitrates a pris une nouvelle ampleur avec les fortes pluies des dernières semaines. Ce sont à présent plusieurs centaines de communes qui sont touchées, en Bretagne, dans les Pays de la Loire, en Normandie et dans le Centre. Partout où le taux de nitrates dépasse la norme des 50 milligrammes par litre, la consommation de l'eau est déconseillée aux nourrissons et aux femmes enceintes.

SOCIAL

Le CNPF propose une augmentation de la cotisation pour le congé individuel de formation

Au cours d'une séance de négociations, le 21 février, le CNPF a proposé une augmentation de la cotisation patronale pour le congé individuel de formation qui passerait au 1er mars 1991 de 0,10 % à 0,15 % de la masse salariale. Seule la CFDT a donné son accord de principe, les autres organisations étant plus réservées.

La CGT, pour sa part, refuse cette solution et déclare vouloir *« empêcher un recul de vingt ans »* lors de la table ronde qui se tiendra sur le même sujet, le 27 mars.

L'effort patronal en faveur du congé individuel permet en effet de relancer la discussion sur le projet de crédit-formation destiné aux salariés adultes que le gouvernement souhaitait créer, aux côtés du crédit-formation réservé aux jeunes. L'été dernier, M. Laignel avait voulu ouvrir une négociation sur ce thème et avait annoncé qu'il disposait de moyens financiers pour développer cette formule, appuyée sur le doublement du nombre de congés individuels de formation.

L'augmentation de la contribution envisagée par le CNPF aboutirait à consacrer 500 millions supplémentaires au dispositif. Cependant, cela ne changerait rien à l'obligation légale de 1,2 % consacrée à la formation, l'augmentation du congé individuel étant compensée par la baisse de 0,8 % à 0,75 % de la part légale réservée aux plans de formation.

Début des négociations sur le statut du personnel de l'ANPE

Dans le cadre de la réforme de l'ANPE et du service public de l'emploi que prépare M. Jean-Pierre Soisson, ministre du travail, la direction générale de l'Agence nationale pour l'emploi a ouvert, le 22 février, des négociations sur le statut du personnel avec les syndicats. Le dossier devrait être bouclé au plus tard pour le 30 avril au rythme d'une réunion par semaine.

Au cours de ce qui a été une séance de cadrage, M. Gérard Vanderpotte a notamment proposé de simplifier la grille, les quarante types d'emplois étant rassemblés en cinq corps correspondant à autant d'échelles de rémunération, contre quatorze actuellement. Les salaires moyens seront modifiés, et 58 millions de francs, la première année, 84 millions sur trois ans, seront consacrés à la mise en place d'un plan de progrès.

M. Bérégovoy va rencontrer le secrétaire américain au Trésor

L'application du plan Brady de réduction de la dette des pays à revenus intermédiaires est trop lente, a déclaré à la presse le ministre de l'économie et des finances, M. Pierre Bérégovoy, jeudi 22 février. Ce programme, lancé en mars 1989, n'a pour l'instant été appliqué qu'au Mexique, au Costa-Rica et aux Philippines. M. Bérégovoy a annoncé que la France relancera prochainement le projet français de réduction de la dette, caractérisé par l'émission de droits de tirages spéciaux (DTS) du Fonds monétaire international (FMI). Cette émission permettrait la création d'un fonds de garantie. Le ministre français doit rencontrer le secrétaire américain au Trésor, M. Nicholas Brady, le lundi 26 février à Paris. Celui-ci a entamé vendredi 23 février une tournée européenne afin de discuter de l'aide occidentale à l'Europe de l'Est.

□ **Sondage : le marché unique suscite *plus d'espoirs que de craintes*.** – Selon un sondage réalisé par le CSA à la demande de la CFDT et publié dans *CFDT-Magazine*, les Français ne sont pas inquiets de l'échéance européenne puisque à 47 %, contre 20 %, *ils estiment* que le marché unique est *« une bonne chose »* pour les salariés. Les chômeurs sont encore plus optimistes : 51 % contre 17 %. Seuls les prix risquent d'augmenter, estiment-ils, les salaires et le pouvoir d'achat ne devant pas être affectés. Les sympathisants CFDT (73 %) et du PS (74 %) croient davantage à l'Europe. Ce sondage a été réalisé du 8 au 12 janvier auprès de 1 025 personnes de plus de dix-huit ans.

□ **Cinq milliards de dollars à l'Europe de l'Est.** – Le président de la Banque mondiale, M. Barber Conable, a déclaré le jeudi 22 février à Varsovie que l'organisme était disposé à *« prêter 5 milliards de dollars* (30 milliards de francs environ) *sur les trois prochaines années aux pays emprunteurs d'Europe de l'Est, dont jusqu'à 2,5 milliards de dollars à la Pologne »*.

TRANSPORTS

Propriétaire des compagnies Continental et Eastern Airlines

Texas Air vend la moitié de son système de réservation à une société de services informatiques

NEW-YORK

de notre correspondant

Texas Corp., la société de M. Frank Lorenzo qui détient les compagnies Continental et Eastern Airlines, a annoncé le 21 février à New-York la vente à Electronic Data Systems (EDS), filiale de General Motors, de la moitié de sa centrale de réservation, System One. Ce réseau, le troisième en importance – après le *Sabre* d'American Airlines et l'*Appolo* de United Airlines, – sur les cinq que comptent les Etats-Unis, permet une liaison directe avec 7 700 points de vente répartis sur l'ensemble du territoire.

De plus, grâce à son système CRS, dépendant de Continental, le groupe aura accès à un réseau de vingt mille terminaux de réservation installés dans plusieurs pays européens, dès l'entrée en vigueur, fin 1990, d'*Amadeus*. Une centrale de réservation par ordinateur, créée à l'initiative d'IBM, de System One et d'un consortium de compagnies aériennes européennes (Air France, Iberia, Lufthansa et SAS).

Dans la lutte que se livrent les compagnies internationales pour attire le voyageur et négocier leurs prix au plus bas, ces systèmes de réservation sont une arme déterminante, et on comprend mal pourquoi M. Lorenzo a accepté d'abandonner 50 % de System One. Si ce n'est pour des motifs financiers, compte tenu des difficultés que traverse son groupe. Une idée qu'il a aussitôt récusée. Les 250 millions de dollars retirés de la cession à EDS n'iront pas aux créditeurs d'Eastern Airlines, cette compagnie acquise en décembre 1986 (après avoir englouti, quatre ans plus tôt, Continental Airlines) et qui, placée depuis plus d'un an sous la protection du chapitre 11 de la loi américaine sur les faillites, a de plus en plus de mal à rendre crédible son éventuel redressement.

Fin 1989, Edstern Airlines n'affichait plus qu'un chiffre d'affaires de 1,5 milliard de dollars (contre 3,8 milliards l'année précédente), mais ses pertes passaient de 335 millions à 852 millions de dollars d'un exercice à l'autre. Continental Airlines ne va pas mieux. En 1988, la société avait annoncé une perte de 315 millions de dollars sur un chiffre d'affaires de 4,7 milliards. Les chiffres 1989, qui seront *bientôt connus, sont encore plus* mauvais, et chacun se demande aujourd'hui comment M. Lorenzo va faire face à l'endettement de Texas Air, la société holding du groupe, qui dépasse les 5 milliards de dollars.

Plus timoré qu'à l'accoutumée, le patron de Texas Air a rappelé qu'il avait déjà injecté plus de 400 millions de dollars dans System One depuis son rachat en 1987 auprès d'Eastern Airlines, une opération dénoncée à l'époque par les syndicats, qui accusaient alors M. Lorenzo d'avoir volontairement sous-estimé la valeur de la société. Aujourd'hui, en choisissant EDS pour l'épauler dans System One, il a su, affirme-t-il, qu'il pouvait compter sur l'expérience de cette société spécialisée dans le traitement de l'information et dans l'usage des télécommunications.

Installée à Dallas (Texas Air a son siège à Houston) Electronic Data Systems emploie plus de cinquante-sept mille personnes et son chiffre d'affaires a atteint 5,5 milliards de dollars en 1989. EDS, première société de service informatique du monde, fondée par le célèbre Ross Perot, est filiale à 100 % de General Motors depuis 1984. Implantée dans vingt-huit pays, elle voit dans l'accord passé avec M. Lorenzo le moyen de prendre pied sur le marché des compagnies aériennes via les systèmes de réservation. Pour l'heure, les deux tiers des trois mille trois cents employés de System One seront transférés à EDS pour former l'armature de sa division transports.

SERGE MARTI

□ **Aer Lingus et Aeroflot créeraient une filiale commune.** – Les compagnies aériennes Aer Lingus (Irlande) et Aeroflot (URSS) discutent de la possibilité de créer des sociétés communes. Les négociations portent sur le lancement d'une nouvelle compagnie qui desservirait des lignes non exploitées par Aer Lingus et qui développerait le trafic transitant par l'aéroport de Shannon (Irlande) entre l'URSS et les Etats-Unis. Aer Lingus a proposé d'accroître son assistance technique et de former les équipages de l'Aeroflot, qui disposeront, dès cette année, de plusieurs Airbus.

□ **Panam achète quarante avions régionaux à British Aerospace.** – La compagnie américaine Panam a commandé 20 avions de transport régional Jetstream-31 et Jetstream-41 fabriqués par British Aerospace et pris 20 options sur ces types d'appareils. Le montant du contrat s'élève à 210 millions de dollars (1,1 milliard de francs). Ces avions, qui desserviront l'aéroport de Miami, seront livrés entre 1990 et 1993.

INDUSTRIE

Dissensions croissantes entre les actionnaires du groupe chimique italien Enimont

Trois nouveaux actionnaires du groupe chimique italien Enimont se sont fait connaître jeudi 22 février alors que dans le même temps les dissensions entre les deux grands porteurs de parts, les groupes public ENI (40 %) et privé Montedison (40 %) s'accroissent.

Il s'agit de la Société centrale d'investissements présidée par M. Jean-Marc Vernes qui a acquis 4 % du capital, du groupe italien Varasi (1,2 %), et de la banque d'affaires américaine Prudential Bache (5 %). Ces trois investisseurs se sont tous rangés aux côtés de M. Raul Gardini, président du groupe Ferruzzi, propriétaire de Montedison, ce qui devrait lui permettre ainsi d'avoir le contrôle du leader italien de la chimie. La création d'Enimont remonte à décembre 1988 avec la fusion des activités chimiques de l'ENI et de la chimie de base de Montedison. Les deux apporteurs ont alors reçu chacun 40 % des actions de ce groupe semi-public, les 20 % restants étant vendus en Bourse en septembre dernier

Toutefois, les désaccords n'ont pas tardé à surgir entre les deux protagonistes qui convenaient de renégocier leur accord *(le Monde* du 7 février). Mais les tensions sont si fortes que les autorités italiennes, qui devaient se prononcer le 22 février sur le devenir de cette firme, ont décidé de reporter leur réunion au mardi 27 février.

EN BREF

□ **Sema Group achète la moitié d'une société de services financiers.** – Sema Group, deuxième société de services informatiques, a annoncé, vendredi 23 février, l'acquisition de 49 % de Tibet. Spécialisée dans l'informatique financière, Tibet, créée en décembre 1987 par la Société des Bourses françaises (SBF) et 25 sociétés de Bourses parisiennes, a réalisé en 1988 (dernier chiffre connu) un chiffre d'affaires de 160 millions de francs et emploie 230 personnes. C'est la SBF qui a cédé pour 5 millions de francs sa participation dans Tibet à Sema Group, qui réalise déjà plus de 25 % de son chiffre d'affaires dans le secteur de la banque et de la finance.

□ **Lourde perte de la Midland Bank en 1989.** – La Midland Bank a enregistré une perte avant impôts de 261 millions de livres (2,5 milliards de francs) en 1989, contre un bénéfice de 693 millions de livres (6,9 milliards de francs) l'année précédente, a annoncé jeudi 22 février la banque britannique. La perte a été provoquée par la constitution de provisions exceptionnelles de 846 millions de livres sur prêts au tiers-monde, de provisions ordinaires de 307 millions sur prêts commerciaux et d'une provision de 31 millions pour possibles pertes sur swaps de taux d'intérêt. Aucune provision exceptionnelle n'avait été constituée en 1988. Midland a désormais couvert à 50,2 % ses risques dans le tiers-monde, contre 32,6 % il y a un an.

□ **L'AFB dénonce la publicité des caisses d'épargne.** – L'Association française des ban eudi 22 fevrier, la direction générale de la concurrence à propos de la campagne publicitaire des caisses d'épargne autour du Plan d'épargne populaire (PEP). Cette campagne laisserait supposer que les caisses d'épargne seraient les seules à offrir un *« PEP sans impôts, ce qui constitue une contre verité »* estime l'AFB.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au Journal officiel du vendredi 23 février 1990 :

DES DÉCRETS

● No 90-167 du 21 février 1990 concédant à la Compagnie d'aménagement des coteaux de Gascogne l'exécution des travaux de restauration et de modernisation du canal de la Neste ainsi que son exploitation.

● No 90-171 du 21 février 1990 relatif à la taxe parafiscale sur les spectacles.

PUBLICATION JUDICIAIRE

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DE LA COUR D'APPEL DE PARIS

Par arrêt de la 13e chambre de la Cour d'Appel de Paris du 3 octobre 1989,

M. BALADI Gilbert, né le 30 janvier 1943 au CAIRE (Egypte), demeurant 19, rue Ernest-Deloison à NEUILLY-SUR-SEINE (92) a été condamné à 30 000 F d'amende et à payer à la P.C. la somme de 3 500 F à titre de dommages-intérêts pour publicité fausse ou de nature à induire en erreur, commis en 1986 et 1987 à PARIS.

La cour a, en outre ordonné, aux frais du condamné la publication de cet arrêt, par extrait dans *FIGARO MAGAZINE*, *V.S.D.* et *LE MONDE*.

Pour extrait conforme délivré à M. le Procureur général sur sa réquisition.

P/LE GREFFIER EN CHEF.

AFFAIRES

L'argent des vieux

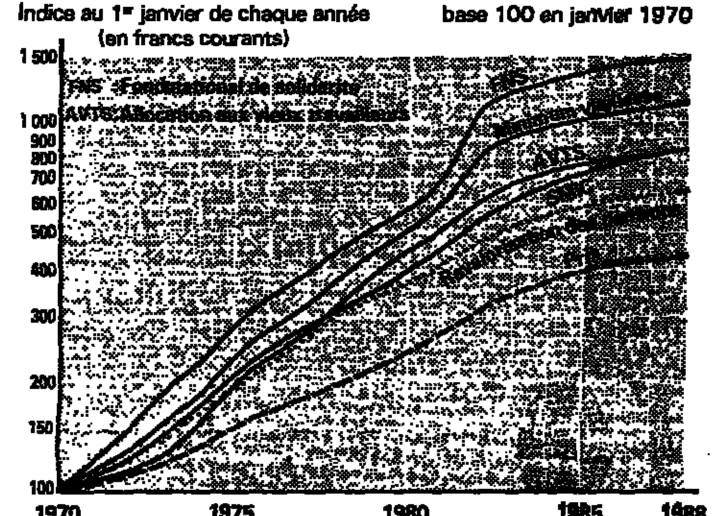
Par leur patrimoine, leurs revenus et leurs achats, les retraités jouent un rôle croissant dans l'économie

La guerre des âges a-t-elle déjà commencé ? Aux Etats-Unis, deux lobbies sont face à face. D'un côté, l'Association américaine des retraités s'active dans les coulisses du Congrès pour améliorer encore le sort de ses 30 millions d'adhérents. De l'autre, un groupe qui s'intitule les Américains pour l'équité entre générations (Americans for Generational Equity) tente de lui faire contrepoids en défendant les jeunes, qu'il estime défavorisés par rapport aux anciens.

Dans la plupart des pays industrialisés du monde occidental, le prodigieux enrichissement des dernières décennies, l'amélioration des régimes de retraite et le gonflement des transferts sociaux ont transformé la condition des gens âgés. Les « pauvres vieux » d'antan sont devenus des rentiers souvent aisés, parfois de nouveaux riches. En revanche, les nouveaux pauvres se recrutent plutôt parmi ceux qui débutent dans la vie active.

Souligné par tous les observateurs, ce basculement est encore malaisé à mesurer faute de statistiques péremptoires. Le monde du troisième âge reste une *terra incognita* à explorer. Mais tous les indices que l'on peut glaner concordent. C'est aussi une constatation macroéconomique qui doit être maniée avec précaution, car les inégalités se prolongent et parfois s'accentuent avec les ans. On trouve toujours chez les cheveux gris des nantis et des prolétaires. Il n'empêche que, globalement, les plus de soixante-cinq ans, jadis considérés comme quantité négligeable dans la vie économique, pèsent lourd désormais par leur nombre et leurs ressources.

Les ressources des anciens ont grimpé plus vite que les prix



Source : Ministère des affaires sociales

La pierre et la Bourse

Ils détiennent d'abord une part substantielle de la fortune nationale. Selon le conseil des impôts, le patrimoine déclaré par les ménages dont le chef avait passé la barre des soixante-cinq ans se montait en 1982 à la coquette somme de 2 820 milliards de francs, soit 27,3 % de tout ce que possédaient alors les ménages français. Cette indication n'a pas été rafraîchie depuis, hélas ! mais tout laisse penser que les vieilles classes se sont encore enrichies en huit ans et probablement plus vite que les autres. En 1982, ce magot représentait en tout cas 364 000 francs pour chaque ménage d'anciens, ce qui plaçait ceux-ci largement au-dessus de la fortune moyenne des foyers français.

Si on considérait non plus les familles mais les individus de plus ou de moins de soixante-cinq ans, on s'apercevait qu'avec un capital de 352 000 francs, chacune des personnes âgées était deux fois plus riche que chacun de leurs puînés. Le fabuleux trésor qui pousse au crime les sinistres agresseurs de vieilles dames n'est donc pas un mythe. Malheureusement, il est fort mal partagé. Sur *100* ménages d'inactifs, 37 disposent d'un capital de moins de 100 000 francs, alors qu'une douzaine de foyers « bourgeois » avouent une fortune dépassant le million de francs.

C'est dans cette catégorie de nababs ultrasexagénaires – le plus souvent des couples n'ayant plus d'enfants à charge – que, en 1984, le fisc dénichait plus de la moitié (56,2 %) des redevables du fameux IGF, l'impôt sur les grandes fortunes.

Pour constituer leur patrimoine, les vieilles personnes préfèrent d'abord la pierre. En moyenne, le tiers de leur capital est représenté par l'appartement ou le pavillon qu'elles habitent, auquel s'ajoute parfois une résidence secondaire. Il faut y adjoindre les logements à louer, qui constituent le quart des avoirs. Mais avec sagesse on répartit les risques. Un retraité sur quatre boursicote : son portefeuille est, en moyenne, deux fois plus étoffé que celui des autres tranches d'âge. Selon la Banque de France, les trois quarts des actions et actions cotées sur les marchés français en 1982 étaient entre les mains des plus de cinquante-cinq ans.

Des inégalités flagrantes

Viennent ensuite les liquidités. Plus de 80 % des retraités avaient alors un livret de caisse d'épargne et près de 20 % d'entre eux un plan d'épargne-logement. Restent les terres agricoles et les terrains à bâtir, qui forment 10 % du patrimoine. A eux seuls, les ménages de retraités de l'agriculture détiennent environ 7 millions d'hectares, soit le cinquième des surfaces agricoles utilisées et le dixième de la forêt privée. Aux trésors connus des vétérans, il faudrait ajouter encore ceux qui ne figurent pas sur les déclarations de revenus et pas même, pour certains d'entre eux, sur les états successoraux : une fraction sans doute fort importante des 2 000 tonnes d'or détenues par les Français, les meubles anciens, les bijoux et les œuvres d'art.

Pour accumuler leur magot, les anciens ont évidemment travaillé dur et, au long des « trente glorieuses », ils ont mis de côté de 12 % à 17 % de leurs revenus annuels. Ils ont également profité de la montée des prix de l'immobilier et des cours de Bourse. Mais, phénomène nouveau, ils mettent en défaut la théorie classique selon laquelle on épargnerait pendant sa vie active pour vivre ensuite sur ces réserves durant le vieil âge. Désormais, selon l'économiste André Babeau, les retraités continuent à épargner près de 15 % de leurs ressources annuelles, soit davantage que toutes les générations de vingt à cinquante-quatre ans. Ils s'enrichissent encore en recevant donations et successions de leurs aînés et collatéraux. En 1984, ces apports supplémentaires se sont élevés à 29 *milliards* de francs, soit le quart des patrimoines ayant changé de mains.

Si la fortune réelle des papies et des mamies – elles sont plus de 60 % dans ces tranches d'âge – est encore nimbée de mystère, leurs ressources ne sont pas non plus faciles à évaluer. Car elles sont multiples, et, pour certaines d'entre elles, non chiffrées. Pour les trois quarts, elles sont constituées par des pensions (retraites de la Sécurité sociale, allocations aux vieux travailleurs, Fonds national de solidarité, retraites complémentaires, etc.). Une véritable jungle, dans laquelle les spécialistes eux-mêmes ont du mal à ne pas se perdre. D'après une récente étude du ministère des affaires sociales en 1988, chacun des 9 660 000 retraités percevait en moyenne 2,8 pensions qui lui apportaient environ 5 000 francs par mois. Ces 580 milliards de francs payés à des Français et à des Françaises « pour ne rien faire » représentent une part importante du revenu national.

Là encore les inégalités restent flagrantes. Les jeunes retraités sont beaucoup mieux servis que les plus vieux qui furent mal payés et cotisèrent peu d'années, les messieurs plus favorisés que les dames, les fonctionnaires mieux protégés que les salariés privés, les commerçants, les membres des professions libérales, surtout, et que les agriculteurs, qui jouent les lanternes rouges.

Selon Geneviève Canceill, de l'INSEE, en 1984, 1 400 000 septuagénaires vivotaient avec 2 000 francs par mois, alors que 470 000 foyers dont le chef de famille était un retraité de plus de soixante ans déclaraient un revenu mensuel six fois supérieur, soit plus de 12 500 francs.

Cinq mille francs par mois en moyenne, ce n'est pas le Pérou, mais c'est davantage que le SMIC et pas très loin du salaire moyen. Cette simple constatation représente une véritable mutation historique. Pour la première fois depuis le début de la révolution industrielle, le spectre de la misère noire qui hante toujours les malchanceux du quart-monde a disparu de l'horizon du vieil âge. Tout s'est ligué pour en arriver là : l'instauration, en 1956, du Fonds national de solidarité, les allocations du minimum vieillesse, les aides sociales des municipalités, l'amélioration générale des pensions, la hausse des salaires, l'accroissement du nombre des femmes salariées.

Les ressources légales des personnes âgées ont rattrapé celle du peloton des autres catégories socioprofessionnelles. Ainsi, en francs constants, le salaire ouvrier moyen a été multiplié par 1,4 entre 1970 et 1984. Les pensions, elles, l'ont été par 1,8 et le minimum vieillesse par 2,6. Les prestations servies aux retraités ont couru plus vite que les prix et que le SMIC lui-même.

Elles sont complétées par plusieurs autres ressources. Près de 40 % des ménages âgés y ajoutent les revenus de leur patrimoine. Il y a dix ans déjà, ce « beurre dans les épinards » représentait annuellement 27 milliards de francs. En outre, dans les foyers de plus de soixante-cinq ans, 100 000 personnes apportent le fruit de leur travail : sans doute une dizaine de milliards de francs par an. L'un dans l'autre, le revenu moyen des ménages âgés doit atteindre 6 600 francs par mois.

Aussi Geneviève Canceill affirme-t-elle que le niveau de vie d'une tempe grise est aujourd'hui équivalent à celui de chacun des individus groupés au sein d'une famille-type de quatre personnes dont les parents travaillent et dont les enfants sont à l'école. Si le ménage des anciens compte deux retraités, il est en meilleure posture que le foyer avec enfants. Cette observation est confirmée par Mireille Moutardier, également de l'INSEE, selon laquelle, en 1985, le revenu individuel moyen des plus de soixante-cinq ans (3 755 F par mois) était légèrement supérieur à celui des moins de soixante-cinq ans (3 730 F par mois).

Aussi les vieilles personnes n'échappent-elles pas au fisc. En *1987*, elles ont versé dans les caisses de l'Etat près de 30 milliards de francs, soit 14 % de l'impôt sur le revenu.

De bons clients

A ces ressources monétaires et imposées s'ajoutent une foule d'avantages en nature prodigués par les enfants chez lesquels la « mémé » habite encore et par les institutions qui paraissent rivaliser d'imagination dans la générosité. Elles offrent ainsi, soit à tous les seniors, soit aux moins favorisés d'entre eux, des réductions sur les parcours ferroviaires (50 %), sur les voyages aériens intérieurs (30 % à 55 %), la gratuité pour les transports en commun urbains, l'installation du téléphone, la redevance télé, les aides ménagères, les conseils d'avocats et certains spectacles, des exonérations de charges sociales et d'impôts locaux, des réductions (25 %) sur l'impôt national, des tarifs réduits sur le logement, les repas et les voyages de tourisme, des allocations de chauffage, etc. Pour un retraité parisien logé dans une résidence municipale et payant pourtant le prix maximum, le cumul de ces avantages représente environ 2 500 francs par mois. Pour les plus pauvres, c'est bien davantage.

Le volume et la nature de leurs dépenses démontrent qu'ils participent à cette société de consommation qu'ils critiquent pourtant volontiers. Si l'on en croit l'enquête sur le budget des ménages réalisée par l'INSEE en 1985, les dépenses de l'ensemble des foyers de plus de soixante-cinq ans se montaient alors à environ 321 milliards de francs, soit 3 365 F par mois et par personne (contre 3 992 F par mois pour les moins de soixante-cinq ans). Les anciens consomment donc moins que les autres mais ils arrivent encore à économiser (en moyenne près de 400 F par mois et par individu) alors que les plus jeunes, grâce au crédit, consomment apparemment plus qu'ils ne gagnent.

En tout cas, les dépenses des personnes âgées ont progressé au cours de ces dernières décennies au même rythme que leurs ressources, c'est-à-dire plus vite que ceux des autres classes d'âge. Selon Mireille Moutardier, elles auraient crû de 19 % entre 1979 et 1985, contre 3,3 % seulement pour la moyenne des ménages. Rattrapage confirmé par M. Geradon de Vera, patron de la SECODIP, numéro un des sociétés françaises d'études de marché. D'après ses observations, entre 1971 et 1985, les foyers ont, en moyenne et en francs constants, multiplié leurs achats par 2,6, mais ceux de plus de soixante-cinq ans par 2,92. « *Ce sont les gens âgés*, dit-il, *qui ont le moins pâti de la crise et qui ont profité le mieux de la reprise.* »

Naguère considérés comme des gagne-petit sans intérêt commercial, ils sont aujourd'hui de bons clients pour nombre de négociants. Pas n'importe lesquels toutefois. Les papies et les mamies ne sont pas des fans du gadget inutile ou du shopping systématique. Si leur appétit d'oiseau les amène à dépenser moins que leurs cadets pour la grande bouffe, ils y consacrent tout de même le quart de leur budget. Et contrairement à ce que l'on croit, ils adoptent aussi vite que les jeunes les produits nouveaux comme les potages en sachet, les surgelés ou les yaourts maigres.

Leur deuxième préoccupation touche au logement, qui représente encore un quart de leurs dépenses. Les anciens, qui changent souvent d'habitat en s'arrêtant de travailler, sont actifs sur le marché immobilier. Les plus riches d'entre eux achètent des appartements, des villas, des studios dans les résidences troisième âge et même des résidences de vacances à temps partiel.

Dans le budget des retraités, le poste produits d'hygiène et de santé est quasiment aussi important que pour les plus jeunes et représente 10 % du total. Il s'agit, bien sûr, de combattre « *des ans l'irréparable outrage* », et les mamies coquettes font la fortune des salons de coiffure.

Prises en charge à 90 % par la Sécurité sociale et les autres institutions sociales, les dépenses de santé, qui sont 2,4 fois plus élevées chez les vieilles gens, n'apparaissent pratiquement pas ici. On ne saurait les oublier pour autant. Évaluées selon les sources à 120 ou 150 milliards de francs (30 % du budget national de santé), elles alimentent par ordre d'importance les caisses des hôpitaux, puis les portefeuilles des généralistes, des infirmières et des pharmaciens.

Le boom des dépenses de tourisme

Si les consommateurs âgés font plus que les autres des économies sur les transports, les loisirs et surtout l'habillement, ils consacrent encore à ces différents besoins le cinquième de leur budget. En revanche, ils sont contraints de dépenser trois fois plus que la moyenne pour se faire assister dans les tâches ménagères. Même sur le marché des appareils électroménagers et de l'automobile, ils restent présents. Selon le CREDOC, entre 1974 et 1982, l'équipement des foyers de plus de soixante-cinq ans en téléviseurs, réfrigérateurs, téléphone et machines à laver a été plus rapide que celui des jeunes générations ; il a été équivalent pour les voitures et inférieur seulement pour les congélateurs et les lave-vaisselle.

Comme le dit M. Geradon de Vera, [les retraités] *sont entrés comme les jeunes dans le processus de l'achat-plaisir. Les économies ne servent plus à assurer la survie mais à profiter de la vie* ». Une enquête sur l'âge d'or menée par la SECODIP révèle que les trois quarts des cinquante-cinq-soixante-dix-sept ans considèrent leur retraite non plus comme une mise à l'écart mais comme une chance.

C'est ce qui explique le boom des dépenses de tourisme chez les tempes grises. Alors qu'en 1975 36 % seulement des soixante-cinq-soixante-dix ans partaient « en vacances », ils étaient en 1988 près de 49 % et se rapprochaient rapidement du taux de départ de l'ensemble des Français (59,5 %). Les vétérans sont devenus pour les professionnels du tourisme une clientèle d'autant plus alléchante qu'ils partent plus longtemps, souvent hors saison et qu'ils préfèrent les transports en commun, les voyages organisés et les hôtels de bon standing.

Il n'est donc pas surprenant que deux cents agences de voyages se soient spécialisées dans les groupes de personnes âgées, que les associations de tourisme populaire fassent 15 % à 20 % de leur chiffre d'affaires avec les anciens, qu'au Club Med un client sur dix ait des cheveux blancs, que la SNCF, Air Inter et surtout les autocaristes chassent activement ce « gibier »-là. Sans parler des stations thermales, dont 45 % des curistes sont des ultrasexagénaires...

Si les retraités sont devenus les moteurs de la machine économique, c'est parce qu'ils sont les plus importants bénéficiaires de notre dispositif de protection sociale. En 1988, ils se sont adjugé 44 % de ses prestations totales (690 milliards sur 1 569 milliards). Or les jeunes de moins de dix-neuf ans, qui sont pourtant beaucoup plus nombreux qu'eux, n'ont reçu que moitié moins. Cette inégalité a été perçue aussi bien par le gouvernement de Jacques Chirac que par celui de Michel Rocard. Mais les plus de soixante-cinq ans constituent le quart du corps électoral.

« *Si les politiques ne se décident pas à intervenir*, pronostique Hugues de Jouvenel, animateur de l'association Futuribles International, *nous allons vers un conflit de génération, voire une guerre des âges.* » Son inquiétude est partagée par des hauts fonctionnaires des affaires sociales. Mais les libéraux restent optimistes. Selon eux, l'inévitable régression relative des retraites devrait rétablir l'équilibre. Comme tous les âges d'or, celui des retraités serait déjà derrière nous.

MARC AMBROISE-RENDU

Revenus et dépenses annuelles des retraités (1985)

Tranches d'âges	45/54	55/64	65/74	75 et +
Nombre de ménages	103 154	1 935 609	. 2 058 180	1 675 447
Revenu des ménages (en F)				
• retraites	43 133	57 840	64 103	52 730
• salaires	42 490	12 938	4 573	3 449
• bénéfices	552	1 974	1 286	875
• patrimoine	601	4 226	6 097	5 354
• prestations sociales et divers	23 749	18 740	5 232	4 547
Total des revenus	110 525	95 718	81 291	66 955
Dépenses des ménages (en F)	128 218	112 673	84 635	65 618

Note : les ménages considérés sont ceux dont le chef de famille est retraité. Les revenus sont inférieurs de 5 % à la réalité par minoration des déclarants. Les dépenses intègrent les dettes contractées par les consommateurs. Ce tableau inédit a été réalisé grâce à Mme Mireille Moutardier, responsable des enquêtes « budget de famille » à l'INSEE.

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL : 7, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09 Tél. : (1) 42-47-97-27 Télécopieur : (1) 45-23-06-81

ADMINISTRATION : 11, RUE JEAN-MAZET 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX Tél. : (1) 49-60-30-00 Télécopieur : (1) 49-60-30-10

Edité par la SARL *le Monde*

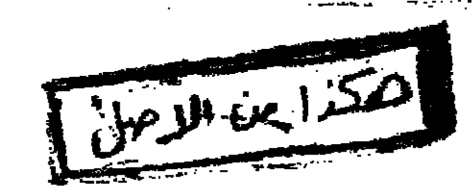
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social : 620 000 F

Principaux associés de la société : Société civile « Les Rédacteurs du *Monde* », Société anonyme des lecteurs du *Monde*, Le Monde-Entreprises, Mme Geneviève Beuve-Méry, M. André Fontaine, *gérant*.

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037

Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 42-47-99-61



Le Monde AUTOMOBILE



ALFA ROMEO

164 3.0 V6, sep. 89, vert métal. verni, int. velours gris, jantes alu., freins ABS, gl. et ferm. élect. TO élect. alarme, AB, pr. m., 2 300 km. 175 000 F TERSIGUEL, 45-57-49-25, bur. 46-65-67-88, ap. 19 h

ALFA 164 3 l V6, déc. 88, mod. 89, noir verni, int. gris, climat., sièges chauffants, freins ABS, alarme, gl. teint., boîte et embr. récente 0 km, pns et jantes récentes, pr. m., 33 900 km. 165 000 F DUFIEUX 46-05-61-55 ap. 19h

ALPINA

210 000 F
87 TURBO, nov. 84, mod. 85, bleu nuit métal. verni, int. noir, radio, frein ABS, 68 000 km, ROQUES, 47-34-38-66, perm.

BMW

Particulier vend BMW 528 i entièrement révisée, année 1987, beige métallisé, boîte automatique, freinage ABS, toit ouvrant, vitres teintées, glaces électriques, jantes alu., très bon état.
77 000 kilomètres
97 000 francs
46-30-31-45

325 IX, 2 portes, déc. 88, mod. 89, blanc, int. gris noir, vitres teint., pré-équip. radio plip, alarme, climat., pr. m., 47 000 km
LASFARGUE 75-23-13-44, bur. 75-23-31-01, ap. 20 h (prov.)

BMW 520 autom., août 88, mod. 89, bleu royale métal., int. gris, freins ABS, TO élect., alarme, minichaîne, pr. m., 34 009 km
M. DUBOU 155 000 F
46-83-12-12

BUICK

Skylark, nov. 63, mod. 64, rouge, int. cuir blanc, peinture, pot récent, véhicule restauré, bon état général.
28 000 F
M. BIESBROUCK
24-27-30-63, bur.

Coupé Skylark autom. juin 80, bleu nuit métal. verni, int. velours bleu, gl. teint., équipée GPL, freins, pot et susp. 3 000 km
40 000 km
Prix : 60 000 F
EYMERIC 58-79-12-94, bur. 58-92-08-84, dom. (prov.)

BUICK coupé
blanc, 1959. 82 500 F
ALTERNATIVE CAR AUTO
48-82-26-26

CADILLAC

CADILLAC Séville 1979
bleu métal., pr. m.,
85 000 F
ALTERNATIVE CAR AUTO
48-82-26-26

CHEVROLET

CHEVROLET Corvette 1984, kit Greenwood, 195 000 F
ALTERNATIVE CAR AUTO
48-82-26-26

CHEVROLET Corvette 1984, kit Greenwood noir jantes alu. 195 000 F
ALTERNATIVE CAR AUTO
48-82-26-26

CHEVROLET Suburban 4×4 85. 85 000 F TTC
ALTERNATIVE CAR AUTO
48-82-26-26

FRANCO BRITANNIC AUTOMOBILES

Importante Exposition
de voitures d'occasion haut de gamme

Rolls-Royce - Bentley - Jaguar
Mercedes - BMW - Porsche
Range Rover - MVS - Panther...

Liste envoyée sur demande.
Téléphoner à Raoul Mattei
au 47.57.50.80

Ouvert le samedi matin de 9 h 30 à 14 h

CITROEN

BX TRD Turbo 89. 13 000 km, radio, glaces teintées, peinture métal. 90 000 F, crédit, garantie 1 an.
Tél. : 60-15-08-62

BX RD Turbo 89. 20 000 km, radio, peinture métal, 90 000 F, crédit, garantie 1 an.
Tél. : 60-15-08-62

DODGE

DODGE challenge 1974
bleu métal.
700 000 F
ALTERNATIVE CAR AUTO
48-82-26-26

DODGE W 200 4×4. 1970
39 500 F
ALTERNATIVE CAR AUTO
48-82-26-26

FERRARI

FERRARI Mondiale 3.2 L, avril 88, rouge métal. verni, int. cuir clair, radio, climat., pré-équipé téléphone, 48 910 km. 500 000 F
39-60-04-91 de 8 h à 20 h
30-40-81-70, ap. 20 h 30

950 000 F
328 GTS juin 89, rouge verni, int. beige, climat., pr. m., 1 500 km, WILLIAMS
40-62-12-18, bur.
46-34-21-11 ap. 20 h

A VENDRE
FERRARI F 40
Tél. : (19-41) 38-55-18-68



FORD

FORD FIESTA XR2
Avril 88
12 000 km. 46 000 F
Tél. journée : 46-37-97-11
soir : 42-43-36-81

MUSTANG Coupé 67
rouge moteur. 85 000 F
ALTERNATIVE CAR AUTO
48-82-26-26

JAGUAR

233 000 F
XJ6 3,6 l Sovereign, autom., av. 87, bleu métal. verni, int. cuir havane, alarme, radio, pns neufs, 48 000 km
HANOUNA 40-26-34-28, bur.
47-27-82-33, matin et soir

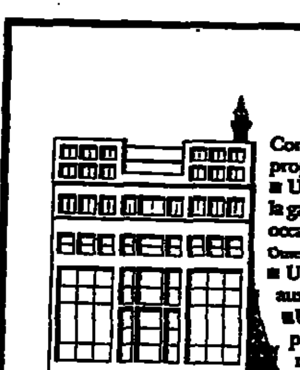
Jaguar Type E, 1961, 3 L 8, gris métal. extérieur, cuir rouge int., restauration complète. Prix 600 000 F
19-44-273-832-239

LAND ROVER

LAND ROVER 110 D
long., 3 places, mod. 87, direction assistée nombreux accessoires 60 000 km, moteur neuf
Prix : 100 000 F à débattre
45-66-41-01

MASERATI

200 000 F
Coupé 222, sept. 89, gris/bleu métal., verni, int. cuir, loupe bois, air conditionné, pr. m., 3 000 km
DURABLOC 39-75-68-56, bur.
39-75-63-62, dom.



Concession V.A.G. située à 300 m de la Tour Eiffel, l'Espace Suffren propose :
■ UN ESPACE EXPOSITION de 1000 m² pour accueillir l'ensemble de la gamme Volkswagen et Audi (plus de 30 voitures présentées). Pour les occasions, 400 m² supplémentaires.
Ouverture du lundi au samedi de 9h à 19 h.
■ UN ESPACE ATELIER d'entretien (accueil personnalisé), adapté aux nouvelles technologies.
■ UN ESPACE SERVICE RAPIDE pour des travaux nécessitant de petites interventions : échappements, réglages, accessoires, pneumatiques, etc...
Ouverture des ateliers du lundi au vendredi de 8h à 12h, de 14h à 18h. Samedi de 8h à 12h.

Espace de luxe et de liberté, le plus beau Garage de Paris.

ETABLISSEMENTS SUFFREN - 40 ter, avenue de Suffren - 75015 Paris - Tél. : 47.34.09.35
Accueil Après-Vente - 47, rue de la Fédération - 75015 Paris.

MERCEDES

190 D Diesel 2.5 l, janv. 89, gris mét., dir. ass., ABS, pr. m., 32 000 km compt. 132 000 F
MANSAT, 40-66-26-88

190 Diesel confort
déc. 88, mod. 89, blanc, int. noir, gl. teint. élect., freins ABS, direct. assist., alarme, pr. m., 21 000 km
130 000 F. GILBERT
Tél. : 21-20-43-21

190 E juin 83, rouge verni, int. beige, 2 alarme, rad. V 90, 2 roues neige, pr. m., 180 000 km. 56 000 F
Mme VALENTE
43-75-62-84, bur.
45-47-88-64, ap. 17 h 30

COUPÉ 300 CE, autom., janv. 89, anthracite métal., int. cuir crème, climat. autom., sièges électr., freins ABS, correcteur d'assiette, 16 000 km. 42-94-10-63 bur. 300 000 F

PEUGEOT

PEUGEOT 605 3 LSV
oct. 89, mod. 90, bleu marine verni, int. velours becquet, jantes alu., minichaîne, pr. m.
4 000 km. M. LEGRAND
(16) 33-52-27-72, bur.
(16) 33-52-32-90, dom.

PEUGEOT 309 Chorus 1990
3 861 km, blanche, 56 000 F
RENAULT NATION
43-40-06-71

PORSCHE

PORSCHE 911 Carrera 89, gris métal., int. cuir noir, climat., aileron, spoiler, pré-équipée, téléphon., pr. m.
28 000 km, M. GRIMA
47-47-60-61, bur.
30-34-20-82, dom.
340 000 F

944 S, fév. 87
or métal. verni, int. noir, pré-équipée radio V 90, alarme, direct. assist.
61 000 km, M. VIAUD
180 000 F
60-17-87-87, bur.
69-21-31-11, dom.

930 TURBO, nov. 85, mod. 86, bleu nuit, métal. verni, int. cuir fauve, TO élect. climat. 38 000 km
620 000 F
M. DANIEL 40-37-16-41, bur.
47-49-33-13, soir

900 Turbo 16S, 3 portes oct. 87, mod. 88, gris métal. verni, int. cuir noir, pré-équip. radio
50 000 km. 105 000 F
M. COHEN 47-61-05-60, bur.
45-63-89-28, dom.

928 S 4, déc. 88, mod. 89, vert roche métal., int. cuir, radio, alarme, pré-équip. tél., pr. m., 19 000 km, 450 000 F
M. NEVEU, 45-63-15-43

PORSCHE 911 T, déc. 69 mod. 70, blanc, ant. élect. ABS. 166 500 km
M. VAUGIER. 90 000 F
64-26-10-46, 18 h

RENAULT

ESPACE QUADRA mars 89 vert bronze métal. verni, int. beige, radio, alarme, gl. teintées
21 700 km, 155 000 F
69-83-83-00 9/14 h

R 25 V6 Turbo, mars 89 alarme, freins ABS, air climat. 12 000 km, 155 000 F, M. ZARKA
40-31-12-07, bur.
48-46-53-05, ap. 18 h

ROLLS-ROYCE

Silver Spirit Autom. janv. 87, marron métal., int. cuir, téléphone, minichaîne laser, 69 500 km
650 000 F. M. AUBERT
(16) 93-07-33-00, bur.
(16) 93-07-34-51 apr. 20 h

ROVER

820 SI, juil. 89, mod. 90, gris métal., int. beige, TO électr. direct. assist., gl. et ferm. élect., rad.-cassettes, 9 700 km. 114 000 F
SARIALI 43-20-93-09, bur.
46-55-85-92, 20-22 h

827 VITESSE, avr. 89, gris métal., int. cuir gris, TO, sièges et gl. électr., pr. m., 11 000 km, 150 000 F
CORRE 69-07-44-08, bur.
69-19-26-63, dom.

SAAB

SAAB 900 Turbo-S, 1988. 3 portes, beige métal. int. marron, radio K7, gl. teint. élect., pr. m., pns à revoir, 55 000 km, 82 000 F.
M. MALECOT
43-40-84-64, dom.

9000 CDE, janv. 90, gris anthracite métal. verni, int. cuir gris, TO électr., air condit., freins ABS, ordi. de bord, jantes alu., pr. m., 1 200 km. 235 000 F
M. AMOS, 47-71-22-60

9000 Turbo luxe, août 88 mod. 89, noir verni, int. cuir beige, minichaîne, TO, alarme, freins ABS, air climat., gl. élect., pr. m., 21 000 km. 195 000 F
M. MARIOTTI 93-30-63-66

TOYOTA

3002 X, sept. 88, mod. 89, gris métal, int. cuir noir, radio K7, alarme, hard top, garantie longue durée, pr. m., 41 000 km, 198 000 F
M. PASTOR 49-05-91-49

SUPRA 1989, int. cuir
33 000 km. 185 000 F
47-28-19-65, garantie 1 an

COROLLA ESCAPE XL 4×4, déc. 88, vert métal., verni, int. tweed gris, radio K7, TO élect., rétro élect., volant et sièges réglables, pr. m., 23 600 km, 88 500 F
69-20-22-72 ap. 18 h



SAINT-GOBAIN

Recherche pour une de ses filiales fabricant des produits de haute technologie
REGION FONTAINEBLEAU

Ce poste sera confié à un ingénieur Chimie/Physique ou Matériaux disposant d'une expérience commerciale réussie de quelques années.
La connaissance du marché des semiconducteurs ou fibres optiques serait un atout.
De par les implications internationales de cette fonction, la pratique courante de l'Anglais est indispensable.
Envoyez CV, lettre manuscrite et prétentions à QUARTZ ET SILICE, Direction des Affaires Sociales - BP 95 - 77140 NEMOURS.

CONTESSE

cci Dijon

CHARGE D'ÉTUDES

Responsable de votre service, vous serez chargé d'analyser, de suivre la situation et l'évolution du commerce et de l'industrie au niveau local (enquêtes, statistiques...).
Vous possédez des qualités d'organisation et vous avez le sens du contact.
Votre créativité vous permettra de développer de nouveaux produits.
Pour ce poste, nous souhaitons rencontrer des candidats de formation supérieure en Economie Générale ou Gestion des Entreprises.

Adresser votre dossier de candidature et vos prétentions à
Patricia MAGNIER - Chambre de Commerce et d'Industrie de Dijon
1 place du Théâtre - 21000 DIJON.

CONTESSE

Ville de Garges-lès-Gonesse (40 000 habitants) recrute son Directeur du personnel (S.G.A., Cadre contractuel de direction, etc.)
Ecrire avec C.V. à :
Monsieur le Maire
8, place de l'Hôtel de Ville
95140 Garges-lès-Gonesse

VILLE DE BANLIEUE
(94) recrute
UN BIBLIOTHÉCAIRE
pour la direction de la bibliothèque.
Env. candidature et CV s/nº 8795.
LE MONDE PUBLICITÉ,
5, rue Montessuy,
75007 Paris.

LYCÉE PRIVÉ S/CONTRAT RECHERCHE PROFESSEUR de sciences physiques. URGENT.
Tél. : (16.1) 43-28-12-02.

représentation demandes

ETES-VOUS CONSCIENT DE VOTRE MARCHÉ EN ALLEMAGNE DE L'EST

Je serai heureux de vous représenter à la foire de
LEIPZIG
au siècle de mars. Part. trilingue.
Tél. : 39-88-74-47.

DEMANDES D'EMPLOIS

COLLABORATRICE (secrétaire sténodactylo), 55 ans, expérience milieu artistique et universitaire, goût de l'efficacité, des contacts, sens des responsabilités, serait intéressée par TTES PROPOSITIONS dans le domaine des arts et des lettres
45-04-62-92, apr. 19 h

travail à domicile

Frappe et saisie vos manuscrits (articles, romans, scénarios, etc.), sur traitement de texte avec imprimante laser.
Tél. : 47-88-44-28

Le Monde L'IMMOBILIER

appartements ventes

12ᵉ arrdt

PRIX INTÉRESSANT
Mº DAUMESNIL
Imm. pierre de t. s/rue. 2 P. entrée, cuis., bains, soleil, 2ᵉ ét., 40 m²
4, rue de Madagascar
samedi-dim. 14 h-17 h

14ᵉ arrdt

Mº GAITÉ
Bon imm. rénové, box, gd séj., cuis. américaine, 3 chbres, 2 bains, 2 w.-c., 100 m². SUD, cour terrasse privative 30 m²
6, RUE MAISON-DIEU
(angle 130, av. Maine)
samedi-dim. 13 h 30 à 16 h 30

Métro PERNETY
Propr. vend, dans bel imm. briq. et p. de t., 2 PIÈCES : entr., cuis., s. d'eau, w.-c., 35 m² + balc. + cave. Dble vitr., chauff. gaz indiv., interph., 5ᵉ ét. s. asc. Dble expos. Clair, soleil, calme.
Prix : 780 000 F.
Tél. le soir : 45-43-42-46.

16ᵉ arrdt

Mº POMPE
Bon imm. pierre de t., calme, liv. s. à mang., 3 chbres, 2 bains, 2 w.-c., 165 m², clair
115, RUE DE LA POMPE
samedi-dim. 14-17 h

20ᵉ arrdt

14 500 F/le m²
Mº ST-FARGEAU
Récent, tt cft, park., 3 P., entrée, cuis., bains, loggia
69, rue Haxo, escal. 8
sam-dim. 13 h 30 à 16 h 30

92 Hauts-de-Seine

NEUILLY (Porte Maillot)
2 P. 53 m², refait neuf (arch.) s.d.b., cuis. équipée, cheminée. 5ᵉ ss asc., URGENT cause mutation
Tél. : 46-24-31-33

94 Val-de-Marne

ST-MAURICE (Val-de-Marne) LES MARINES, bon standing, 3 pièces 75 m², rez-de-jardin privatif, cuisine et s.b. équipées. Près RER et bois de Vincennes. Double parking et cave. 1 500 000 F.
(1) 48-86-88-34 domicile
(1) 49-22-85-94 bureau

VINCENNES. Avenue de Paris. Mº BERAULT. 2 P. Tout conf., dans bon imm., clair, calme. 720 000 F.
Tél. : 42-71-87-24

95- Val-d'Oise

LA FRETTE S/SEINE
1/4 PARIS. Vue impren. 3ᵉ et dern. ét., asc., dans petit imm. priv. 3/4 P. 90 m², terrasses Est-Ouest.
960 000 F. Part.
(1) 39-78-88-48

VILLIERS-LE-BEL
Propriétaire vend appt dans résidence privée.
Bien situé. Comprenant : cuis. aménagée, séj. double (31 m²), 2 chbres, W.-C., salle de bains. Nombreux rangements, cave, séchoir, parking privé. Surface habitable : 65 m². Excellent état.
Prix : 420 000 F.
T. : 39-94-22-14, (ap. 18 h 30).

Etranger

Valais (Suisse)
Evolène, petite station d'été et d'hiver, situation exceptionnelle, village typiquement valaisan. Nous vendons dans petit immeuble (8 appartements) style chalet
appartements
2 1/2 pièces, 48 m²
avec cave et place de park.
Sfr. 184 000.-;
appartements
3 pièces, 76 m²
avec cave et place de parc.
Sfr. 204 000.-.
Disponible dès le 1ᵉʳ juin 1991 (possibilité choix des matériaux).
Renseignements : Innocent Fontannaz, case postale 2048, CH-1962 Sion-Nord
Tél. : (19-41) 27-23-27-68
fax : (19-41) 27-23-34-62

appartements achats

RECH. URGENT 110 à 140 m² PARIS préfère 5ᵉ, 6ᵉ, 7ᵉ, 14ᵉ, 15ᵉ, 16ᵉ, 4ᵉ, 12ᵉ, 9ᵉ, PAIE COMPTANT.
Tél. : (1) 48-73-35-43.

Recherche 2 à 4 P., PARIS préfère RIVE GAUCHE avec ou sans travaux, PAIE COMPTANT chez notaire
(1) 48-73-48-07, même le soir.

CH. URGT 4-5 P. 100 à 120 m² Paris 9ᵉ, paiem. compt. chez notaire.
Tél. : 48-73-20-67

JEAN FEUILLADE
54, av. Motte-Picquet 15ᵉ rech. pour bons clients IMM. et GDS APPTS 5ᵉ, 7ᵉ, 15ᵉ, 16ᵉ
Tél. : 45-66-00-75

CH. URGT 4-5 P. 100 à 120 m², Paris 9ᵉ, paiem. cpt chez notaire
Tél. : 48-73-20-67

Rech. appt. ou surface 70 m² minimum, si possible sous les toits (même avec gros travaux). Possibilité échange appt. 50 m², situé place de la Nation, tout confort. Tél. : 43-47-29-56.

locations non meublées offres

Importante Sté LOUE SANS COMMISSION imm. neuf, libre suite
STUD. 33 m² + balc. 15 m² 4 310 F
2 P. 50 m² 5 100 F
2 P. 53 m² + balc. 12 m² 5 400 F
3 P. 63 m² 5 980 F
3 P. duplex 81 m² + balc. 10 m² + terrasse 30 m² 9 070 F
1 P. duplex 81 m² + balc. 10 m² + terrasse 35 m² 9 250 F
Box + cave + charges inclus. chauff. individuel électr.
Appartement témoin ouvert lundi, mercredi, samedi de 10 à 12 h et 14 à 17 h
Résidence MANIN CHANTE-COQ 133-139, rue Manin. Mº Porte Pantin ou Ourcq. Rens. : 45-65-37-02 H. Bureau

maisons individuelles

PRÈS RAMBOUILLET
De village bordure de forêt. Maison ancienne 210 m² sur 1 670 m², séjour-cheminée pierre, 5 chambres, 2 bains. Portes et carrelages anciens.
GESTIAFIM 34-81-40-90.

TORCY (77)
Vd cause mutation pavillon F5 récent (1980) 120 m² + garage et cellier. 4/5 chambres avec étage, séjour 33 m², cuisine aménagée, 2 w.-c., s.d.b., douche séparée, s/jardin 250 m². Prox. RER, SNCF et ts commerces et écoles. 850 000 F.
Tél. : (1) 60-28-61-13

chalets

MONT-SAXONNEX (74) chalet sur sous-sol de 90 m² hab. 785 000 F CLERC IMMOBILIER 50-03-03-78 ou 50-97-08-34

PETIT-BORNAND
chalet savoyard rénové. Jardin de 615 m². Très grande surface habitable. Prix : 892 000 F. CLERC IMMOBILIER 50-03-03-78 ou 50-97-08-34

villas

De particulier à particulier
MAISON VILLAGE 18ᵉ face basilique. Entièrement rénovée. Prestations 1ʳᵉ qualité. Rdc.+ 2 étages, cuisine équipée, salle à manger, salon, 3 chambres dont une avec ciel ouvert, 2 s. de b., 2 wc, 1 cabinet de toilette, superbe cave voûtée.
CAUSE DÉPART 750 000 F.
Visite sur place lundi 19 et mardi 20 février 1990 de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h. M. Rochas, 9, place de l'Hôtel-de-Ville, 83470 ST-MAXIMIN.
Tél. : (1) 42-52-75-66 (après 19 h et week-end).

échanges

URGENT. Mº Jaurès, échange chbre indépendante contre 12 h/semaine de baby sitting pour étudiante allemande.
Tél. : 42-08-28-55 le soir

pavillons

95000 Val-d'Oise
A vendre pavillon (1984) F6 à Vauréal, avec combles aménagés, jardin privatif et garage + grenier.
Prix 860 000 F
Tél. : Mᵐᵉ Moussier
bur. : 49-02-64-64
pers. : 30-73-08-76

A vendre maison 8 pièces, 180 m² habitables, 2 garages, sur 540 m² de terrain à Argenteuil, limite de Bezons. Pour tous renseignements, horaires de bureaux
Tél. : 30-44-75-74
Mᵐᵉ Revellaud
Prix 1 600 000 F

15 min. Rennes-Nord, maison 5 chbres, cuis. équipée, cheminée, dble living, jardin, idéal prof. lib. dans village bien équipé (écoles, commerces...).
Tél. : (16) 99-78-41-33

propriétés

RECHERCHONS
POUR NOTRE CLIENTÈLE EUROPÉENNE
PROPRIÉTÉS, DOMAINES, CHATEAUX
EXPERTISES GRATUITES, DISCRÉTION ASSURÉE
Demander personnellement EMILE GARCIN
Tél. : (16) 90-92-01-58
Fax (16) 90-92-35-57
Telex 432 482 F

bureaux

Locations

DOMICILIATION
BURX, TÉLÉCOPIE, TÉLEX.
AGECO, 42-94-95-28.

VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
Constitution de sociétés et tous services 43-55-17-50.

locaux industriels

Ventes

PROCHE ST-CLOUD (92)
pour investisseur, vend espace industriel reconvertible
Tél. : JH 40-90-84-03

L'AGENDA

Artisans

Etude de réalisation de travaux, peinture, décoration, haut de gamme.
Travaux hypersoignés
Tél. : 42-00-52-10

Bijoux

ACHAT NET BIJOUX
Brillants, rubis, émeraudes, saphirs, vieil or, argenterie.
PERRONO, bd des Italiens
OPERA 4, Chaussée-d'Antin
ETOILE 37, av. Victor-Hugo
Ventes, occasions, échanges

BIJOUX ANCIENS
BAGUES ROMANTIQUES
se choisissent chez Gillet
ACHAT OR
actuellement 20 % de réduction
Gillet, 19, rue d'Arcole
75004 Paris 43-54-00-83

Gants

HELION GANTIER
Hommes - Femmes
Maison fondée en 1925
22, rue Tronchet
75008 PARIS

Vacances Tourisme Loisirs

SKI CLUB
LES OURSINS
Séjour ski-bridge dans le Val d'Aoste (Italie)
Du 18 mars au 25 mars
Tél. : (16-1) 60-96-71-65

SKI DE FOND
HAUT JURA
3 h de Paris par T.G.V.

Yves et Liliane vous accueillent (14 pers. maxi) dans ferme du XVIIᵉ, confortablement rénovée, chambre avec s. de bns, w.-c., table d'hôtes, cuis. mijotée et légère, pain maison cuit au feu de bois. Ambiance sympathique. De 2 200 F à 2 700 F par pers. et semaine tt compris, pension complète + vin, moniteur et matériel de ski.
(16) 81-38-12-51 ou écr. :
Le Crêt-l'Agneau,
25650 MONTBENOIT.

ASSOCIATIONS

Appel

LA PORTE OUVERTE
Recherche bénévoles pour écouter toute personne qui souffre de solitude, d'angoisse ou en difficulté.
Écrire :
21, rue Duperré, Paris 9ᵉ
Tél. : 48-74-69-11. Merci.

QUAND ILS SONT A BOUT
SOYEZ AU BOUT
Depuis 10 ans, nous sommes à l'écoute des suicidants au sein de l'association
URGENCE SUICIDE
Pour être présent 24 h/24 au téléphone, dans nos centres d'accueil, et pour renforcer notre équipe,
NOUS AVONS BESOIN DE BÉNÉVOLES
Pour nous rejoindre écrivez à :
URGENCE SUICIDE,
36, rue de Gergovie
75014 Paris.

Une association curieuse pour les esprits curieux. Pour plus d'informations 40-12-08-39 ou 45-51-97-70 où 39-56-16-35.

Convocation

ARVEL Voyages
Assemblée générale samedi 3 mars 14 h 30. Centre culturel, 234, cours Zola Villeurbanne ouvert aux adhérents individuels et collectifs. Projection vidéo Turquie. Programmes ARVEL voyages 31, cours Zola BP 2080 69616 Villeurbanne Cedex.

Sessions et Stages

COURS D'ARABE
La journée et le soir
cours intensifs et extensifs
AFAC - Tél. : 42-82-92-62

ÉCRITURE
ATELIERS
POUR ADULTES PARIS 5ᵉ
UNE FOIS PAR MOIS
TÉL. 30-59-66-51

Devenez profession libérale
Séminaire installation
APIL : 47-34-14-77

- Prix de la ligne 44 F TTC (25 signes, lettres ou espaces).
- Joindre une photocopie de déclaration au J.O.
- Chèque libellé à l'ordre du Monde Publicité, et adressé au plus tard le mercredi avant 11 heures pour parution du vendredi daté samedi au Monde Publicité, 5, rue de Monttessuy, 75007 Paris.

La rubrique Associations paraît tous les vendredis, sous le titre Agenda, dans les pages annonces classées.

MARCHÉS FINANCIERS

Une émission d'actions de 10,5 milliards de francs

L'UAP annonce la plus importante augmentation de capital jamais réalisée en France

M. Jean Peyrelevade, président du groupe public UAP (Union des assurances de Paris), a donné, le vendredi 23 février, les modalités de l'augmentation de capital de 10,5 milliards de francs à laquelle la première société d'assurances française va procéder. Cette opération, la plus importante jamais réalisée en France (hormis les privatisations), devrait permettre au groupe d'assurer le financement de son développement.

Les groupes nationalisés sont-ils freinés dans leur expansion par un manque de moyens ? L'augmentation de capital de 10,5 milliards de francs, décidée le jeudi 22 février « *à l'unanimité* » par le conseil d'administration de l'UAP, va, une fois de plus, démontrer qu'il n'en est rien. Cette compagnie, première société d'assurances française, a réalisé, au cours des derniers mois plusieurs opérations de développement, et en particulier l'achat, pour 14 milliards de francs, d'une minorité de blocage dans le groupe privée d'assurances Victoire. Elle souhaite continuer.

Pour pouvoir poursuivre son développement, l'UAP a décidé d'accroître ses moyens en recourant à une augmentation de capital. Le groupe n'avait pas, explique-t-on à l'UAP, de difficultés à financer ses achats récents, mais, ne souhaitant pas utiliser dans l'avenir l'argent de ses assurés pour ses investissements stratégiques, il a décidé cette importante émission d'actions. « *Si nous n'envisageons pas d'opérations gigantesques dans l'immédiat*, nous a déclaré M. Peyrelevade, *nous souhaitons néanmoins profiter au cours des trois années à venir d'opportunités de taille moyenne qui pourraient se présenter, notamment à l'étranger.* »

Cette augmentation de capital va aussi être l'occasion de la concrétisation de l'accord entre l'UAP et la BNP. En effet, sur les 10,5 milliards de francs d'actions nouvelles, l'équivalent de 4 milliards de francs vont être souscrit par l'Etat, qui apportera, dans une seconde étape, cette participation à la BNP. A l'issue de l'opération, l'Etat possédera directement 65,8 % du capital de l'UAP, la banque nationalisée, la BNP, 10 %, le reste, soit près de 25 %, étant dans le public. Il ne s'agit pas vraiment d'une novation, souligne-t-on à l'UAP. Le quart du capital des AGF, un autre groupe public d'assurances, est déjà détenu par des mains privées, françaises ou étrangères.

En fait, l'appel au marché portera sur un montant de 6,5 milliards de francs. Ce sont autant de liquidités qui rentreront dans les caisses de l'UAP. De ce point de vue, il s'agit de la plus importante émission d'actions jamais réalisée en France, hormis les privatisations des années 1986-1987. Les actions nouvelles seront vendues à 625 francs, alors qu'à la suspension des cotations, mercredi soir, *les actions déjà en circulation* valaient 643 francs.

Quel sera l'accueil des investisseurs alors que le marché boursier est actuellement très perturbé ? S'appuyant sur le conseil de ses banquiers, M. Peyrelevade est confiant. Il souligne que, malgré la baisse générale des cours de la Bourse, les actions UAP se sont bien comportées sans que la compagnie soit intervenue sur le titre.

L'étranger également concerné

Autre particularité de cette *grosse opération financière* : alors qu'une partie des actions sera mise sur le marché français (une tranche de 4 milliards environ, placés par un groupe de banques dirigées par la BNP et la Banque Worms), une autre sera placée directement à l'étranger (2 milliards, environ, sous la responsabilité d'un pool bancaire mené par Indosuez, la BNP et Worms). M. Peyrelevade a souhaité donner une « *coloration européenne* » à cette opération.

Le vendredi 23 février, le président de l'UAP a confirmé que les résultats de la compagnie auront progressé, en 1989, « *au moins autant* » que le chiffre d'affaires, de plus de 15% donc. En fait, il devrait se situer entre 3,3 et 3,4 milliards de francs. Il a indiqué que l'opération ne devrait pas conduire à une dilution du résultat par action en 1990.

E. I.

□ **La BNP va augmenter son capital de 5,3 milliards de francs.** – La BNP va *procéder au mois d'avril* prochain à une augmentation de *capital de 5,3 milliards de francs*. Cette émission, entièrement réservée à l'Etat, devrait permettre à la BNP d'acquérir 10 % du capital de l'UAP, parachevant le processus de prise de participations croisée entamé en mars dernier. Les titulaires de certificats d'investissement se verront attribuer des bons de souscription à raison d'un bon pour un certificat. Deux bons permettront la souscription d'un nouveau certificat au prix de 500 francs, et ce jusqu'au 31 octobre 1993.

Les banques perdent leur appel dans le « procès des swaps »

Un sérieux coup de vent va secouer le marché des swaps de taux d'intérêt après le jugement d'une cour d'appel britannique qui a jugé, jeudi 22 février, que les collectivités locales de Grande-Bretagne n'avaient pas le droit d'utiliser ces swaps au-delà de leurs besoins, c'est-à-dire de spéculer.

Une opération de swap consiste à *échanger des montants théoriques* entre taux fixes et taux variables *pour profiter des différences* et, surtout, réduire un endettement *mais, aussi, pour réaliser* des profits de spéculation. Ainsi avait agi la *municipalité de Hammersmith-et-Fulham*, effectuant des *swaps pour 6 milliards de livres* (55 milliards de francs) alors que sa dette à « swaper » ne s'élevait qu'à 350 millions de livres (3,3 milliards de francs).

Selon la cour d'appel, seuls sont légaux les swaps correspondant à la dette effective des collectivités locales. C'est une consolation partielle pour les banques qui sont contreparties de ces swaps, car un premier jugement avait déclaré illégaux tous les swaps de collectivités locales, ce qui aurait coûté à ces banques 500 millions de dollars (3 milliards de francs).

Mais la municipalité de Hammersmith n'aura à payer que 3 millions de livres (28 millions de francs) pour honorer ses swaps légaux au lieu des 97 millions de livres (930 millions de francs) *qu'elle* devait auparavant aux banques. L'établissement le plus menacé *par cette affaire* est le britannique TSB ; viennent ensuite le *Midland, la Security Pacific*, la Chemical Bank et le Crédit commercial de France.

NEW-YORK, 22 février ↓

Baisse modeste

Ferme pendant une grande partie de la journée, Wall Street a cédé, jeudi, durant les dernières minutes de la séance, la totalité du terrain gagné auparavant, pour finir sur une baisse modeste. En hausse de plus de 30 points en début d'après-midi, l'indice Dow Jones des valeurs vedettes a clôturé à 2 574,77, en repli de 8,78 points. *Quelque 186 millions* d'actions ont été échangées. Le *nombre des baisses et des hausses* était équilibré : 751 contre 713. 498 titres étaient inchangés. Selon des analystes, le mouvement de hausse en début de séance s'inscrivait dans le sillage de la reprise de la Bourse de Tokyo et des principales places boursières étrangères quelques heures auparavant. La chute du marché *japonais, mercredi*, avait provoqué une baisse *marquée* des cours dans les premières transactions à Wall Street. Cependant, l'entrée en scène des investisseurs institutionnels sur la place new-yorkaise avait permis de limiter les pertes. Wall Street avait également profité de la *détente des taux d'intérêt* consécutive à la déclaration du président *de la Réserve fédérale*, M. Alan Greenspan, selon qui rien dans la situation économique ne laisse entrevoir une accélération de l'inflation aux Etats-Unis.

VALEURS	Cours du 21 fév.	Cours du 22 fév.
Alcoa	61 5/8	62 1/4
A.T.T.	38 1/2	38 1/8
Boeing	60 1/2	60 5/8
Chase Manhattan Bank	29 1/2	29 3/8
Du Pont de Nemours	37 1/4	37 1/2
Eastman Kodak	38	38 3/8
Exxon	47 1/2	47 1/8
Ford	45 1/4	44 5/8
General Electric	60 1/2	60 5/8
General Motors	43 5/8	43 3/8
Goodyear	34 1/8	33 5/8
I.B.M.	104 3/4	103 1/2
I.T.T.	53 1/2	52 5/8
Mobil Oil	61 7/8	60 3/4
Pfizer	63 7/8	59 3/8
Schlumberger	50 3/8	49 7/8
Texaco	58 7/8	58
UAL Corp. ex-Allegis	132 1/4	126 1/2
Union Carbide	22 3/8	23 5/8
U.S.X.	34 1/2	34 1/2
Westinghouse	68 3/8	68 7/8
Xerox Corp.	51 1/4	51 1/8

PARIS, 22 février ↑

Un mieux

La bourrasque est passée. Jeudi, la Bourse de Paris reprenait ses esprits après avoir vécu trois journées mouvementées *au cours desquelles* les valeurs françaises avaient *cédé* 3,6 %.

Jeudi, dès l'ouverture du marché, l'indice CAC s'orientait à la hausse : + 0,77 %. Une reprise qui se confirmait au fil des cotations puisque, en clôture, il affichait un gain de 1,84 %.

Les signes d'apaisement sont venus d'Allemagne mercredi soir, où les taux d'intérêts amorçaient une très légère détente après plusieurs jours de folie à la hausse. Aux Etats-Unis, les marchés obligataires se sont également un peu calmés mercredi en dépit de l'annonce d'une flambée des prix de détail en janvier, due principalement aux conséquences de la vague de froid. En fin de journée, Wall Street parvenait à *limiter les dégâts*.

Mais, en fait, les investisseurs attendaient la réaction de la Bourse de Tokyo, qui, mercredi, avait abandonné *plus de 3 %*. *Le rétablissement de ce marché, jeudi en fin de journée, a rassuré les marchés.*

Mais tout le monde reste prudent, affirment les gestionnaires. Rien n'est réglé même si les dernières heures, les responsables financiers des divers pays concernés par ces événements ont tenté de calmer le jeu – les marchés sont fragiles et très volatils.

Toutefois, affirment les observateurs, les investisseurs institutionnels s'intéressent depuis quelques jours aux grandes valeurs de la cote qui ont payé un lourd tribut à la baisse – ces titres ont d'ailleurs été le plus activement traités ces derniers jours.

Le MATIF, qui commençait à remonter la veille en fin de journée, a repris un demi-point. Les écarts les plus importants à la hausse se situaient entre 3 % et 9 %.

Les baisses étaient nettement plus modestes, de 1 % à 4 %. Hausse des valeurs américaines.

LONDRES, 22 février ↑

Fermeté

La Bourse de Londres s'est raffermie, jeudi, quelques heures après la reprise de la Bourse japonaise. L'indice Footsie des cent valeurs a fini en hausse de 9,5 points, à 2 269,2. Quelque 396,6 millions de titres ont été échangés, *contre 427,8 millions* mercredi. La plupart des compartiments se sont améliorés, notamment les électriques, les industrielles et les magasins. Les assurances ont grimpé dans l'espoir du lancement d'une OPA sur l'une des valeurs du secteur par le groupe français UAP, après que celui-ci eut suspendu jusqu'à lundi la cotation de ses actions. La banque *Midland*, qui a *annoncé* une perte annuelle imposable de 261 millions de livres, a effacé ses pertes de début de séance et légèrement progressé, tandis que le géant de l'industrie chimique britannique ICI a bondi à la suite de la publication de résultats encourageants. En revanche, l'agence de publicité Saatchi and Saatchi s'est affaiblie au lendemain de la publication de son rapport annuel et après des recommandations à la vente par la maison de courtage Hoare Govett. Les fonds d'Etat ont terminé en recul de plus d'un quart de point par endroits. Les mines d'or comme Vaal Reef et Driefontein se sont affaiblies.

TOKYO, 23 février ↓

Spectaculaire rechute

La Bourse de Tokyo a fait une spectaculaire rechute, vendredi, après son rétablissement réalisé la veille (*lire page 23*). L'indice Nikkei a abandonné 935,87 yens, soit 2,61 %, pour repasser sous la barre des 35 000 points, à 34 890,97 yens. Jeudi, au lendemain d'une chute de plus de 3 %, le Nikkei avait regagné 0,25 % *au terme d'une séance irrégulière* marquée par une grande *volatilité des cours*. La faiblesse du yen face au dollar est, en grande partie, responsable de cette nouvelle déprime, estiment les spécialistes. Les opérations techniques d'arbitrage sur indice boursier se sont également poursuivies vendredi, les ordres émanant de maisons de titres américaines. Enfin, diverses rumeurs ont circulé sur de nouveaux scandales politiques mettant en cause des personnalités *du Parti* conservateur, ce qui a ajouté à la *confusion*.

VALEURS	Cours du 22 fév.	Cours du 23 fév.
Akai	1 100	1 070
Bridgestone	1 560	1 520
Canon	1 570	1 550
Fuji Bank	3 400	3 300
Honda Motors	1 690	1 660
Matsushita Electric	2 120	2 070
Mitsubishi Heavy	1 040	1 020
Sony Corp.	7 880	7 900
Toyota Motors	2 380	2 320

FAITS ET RÉSULTATS

□ **Exxon révise en baisse ses bénéfices 1989.** – Exxon, première compagnie pétrolière américaine, a annoncé, jeudi 22 février, une révision *en nette baisse de ses bénéfices* pour le quatrième trimestre 1989 et l'ensemble de l'an dernier, en raison d'un relèvement de 300 millions de dollars (1,7 milliard de francs) de ses provisions destinées à couvrir les coûts de la marée noire en Alaska provoquée par un de ses pétroliers. Le bénéfice net du dernier trimestre s'établit maintenant à 485 millions de dollars (2,8 milliards de francs), *contre* 785 millions annoncé il y a un mois, alors que le résultat net pour la totalité de 1989 ressort à 3,510 milliards de dollars (19,9 milliards de francs), contre 3,810 milliards.

□ **Le rapprochement GEC Alsthom-General Electric dans les turbines effectif.** – Le tandem franco-britannique GEC-Alsthom et l'américain *General Electric ont officiellement* constitué leur société commune dans les turbines à *gaz*, European Gas Turbine. General Electric détiendra 10 % de EGT, qui réalise un chiffre d'affaires de 3 milliards de francs. Ce rapprochement avait été annoncé en juillet dernier et concerne les activités et les technologies dans les turbomachines d'Alsthom turbines à gaz en France, des divisions industrielle et aéronautique de Ruston Gas Turbines au Royaume-Uni, *aux Etats-Unis*, ainsi que celles de Napier Turbochargers au Royaume-*Uni dans le domaine* des turbocompresseurs. – *(AFP.)*

□ **Sommer-Allibert : la SIT, actionnaire principal, passe à 33,3 %.** – La *Société Industrie de* Transformation – société d'investissement (SIT), actionnaire principal de Sommer-Allibert, qui rassemble les parts de l'ex-président M. Bernard *Deconinck, ainsi que* celles de la Société générale et de la BNP, vient de franchir le seuil de 33,3 % du capital de ce groupe de transformation des matières plastiques, selon un avis de la Société des Bourses françaises publié mercredi 21 février. La SBF précise que la SIT a été dispensée de l'obligation de déposer un projet d'offre publique d'achat étant donné qu'elle détenait déjà, avec *42,50 % des droits de vote*, le contrôle de Sommer-Allibert. Le *reste du capital identifiable de* Sommer-Allibert est détenu par la famille Sommer (4 %) et Paribas (environ 2,8 %).

□ **Royal Dutch : hausse de 34,4 % du bénéfice en 1989.** – Royal Dutch-Shell, le groupe pétrolier anglo-néerlandais, a dégagé de beaux résultats en 1989, le bénéfice net ayant progressé de 34,4 % à 3,95 milliards de livres, soit environ 40 milliards de francs. Le résultat brut d'exploitation a augmenté de 21,6 % pour atteindre 12,3 milliards de livres, soit 123 milliards de francs. *Ces résultats satisfaisants sont dus à* l'augmentation de bénéfices réalisés *dans l'exploration et* la production de pétrole et de gaz grâce à une hausse des prix du pétrole brut. Dans le secteur chimique par contre, les bénéfices *ont accusé une baisse par rapport* au niveau exceptionnel de *l'année précédente*. Les secteurs charbon et métaux ont enregistré une amélioration de leur rentabilité.

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Amault & Associés	....	442	Le gd livre du mois	....	435
Asystel	....	89	Locs investissement	....	286
B.A.C.	....	204 10	Locamic	....	142
B. Demachy & Assoc.	....	575	Matra Communication	....	210 90
Banque Tarneaud	190	189	Metallurg. Minière	....	220 70 o
B.I.C.M.	....	805	Molex	218	217
Boiron	....	384	Naval-Delmas	....	1180
Boisset (Lyon)	....	....	Olivetti-Logabax	240	....
Câbles de Lyon	....	2485	Ora. Gest.Fin.	....	574
Calberson	....	745	Finasit	....	465
Cardif	....	787	Prasbourg (C In & Fin)	....	92
C.A. I.-de-Fr. (C.C.I.)	....	969	Présence Assurance	....	520
C.D.M.E.	....	1720	Publicat. Filipacchi	....	700
C. Equip. Elect.	....	340	Razel	....	813
C.E.G.E.P.	....	290	Rémy & Associés	....	370
Ciments d'Origny	....	669	Rhône-Alpes Écu (Ly.)	....	320
C.N.I.M.	....	700	St-Honoré Matignon	....	235
Codetour	....	277	S.C.G.P.M.	....	625
Conforama	....	1076	Segin	....	305
Creeks	....	357	Sélection Inv. (Lyon)	....	112 90
Defan	....	196 80	S.E.P.	....	412
Dauphin	....	550	Serbo	....	525
Devanlay	....	1023	S.M.T.Goupil	....	290
Deville	....	485	Sodinforg	....	....
Dolisos	....	190	Supra	....	230
Editions Belfond	....	214 50 d	Thermador Hold. (Lyon)	....	279
Elysées Investissem.	....	15 20	TF 1	....	322 80
Finacor	....	199	Unilog	....	175
Garonor	....	800	Union Financ. de Fr.	....	510
Gr. Foncier Fr. (G.F.F.)	....	342	Viel et Cie	....	175
Gravograph	....	213	Yves Saint-Laurent	....	1037
Guintoli	....	885			
I.C.C.	....	278			
Idia	....	295			
Idianova	....	143			
IM2	....	303			
Int. Metal Service	....	1018			

Marché des options négociables le 22 février 1990

Nombre de contrats : 21 193.

VALEURS	PRIX exercice	OPTIONS D'ACHAT Mars dernier	OPTIONS D'ACHAT Juin dernier	OPTIONS DE VENTE Mars dernier	OPTIONS DE VENTE Juin dernier
Bouygues	640	–	–	104	–
CGE	520	28	44	9,50	–
Elf-Aquitaine	600	10,50	36	–	35
Eurotunnel SA-PLC	60	4,30	8,40	3,60	6,60
Euro-Disneyland SC	100	5	9	4,50	–
Havas	1 500	19	64	–	–
Lafarge-Coppée	325	12,50	26	12	18
Michelin	120	–	16,50	–	5,50
Midi	1 300	28	–	66	96
Paribas	680	16	37	32	–
Pernod-Ricard	1 400	–	–	90	–
Peugeot SA	720	42	67	17,50	37
Rhône-Poulenc CI	380	18	–	–	–
Saint-Gobain	480	–	72,80	4	–
Source Perrier	1 800	2,50	31	290	–
Société générale	600	8	18	–	–
Suez Financière	400	30	46	5	11
Thomson-CSF	140	3,90	8,50	8,70	12,50

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 22 février 1990

Nombre de contrats : 111 000.

COURS	ÉCHÉANCES Mars 90	ÉCHÉANCES Juin 90	ÉCHÉANCES Septembre 90
Dernier	98,74	98,98	98,92
Précédent	98,08	98,30	98,28

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT Mars 90	OPTIONS D'ACHAT Juin 90	OPTIONS DE VENTE Mars 90	OPTIONS DE VENTE Juin 90
99	0,20	1,56	0,65	1,56

INDICES

CHANGES

Dollar : 5,68 F ↑

Le dollar s'inscrivait en hausse contre les principales devises le vendredi 23 février, s'échangeant à 5,68 F, contre 5,6660 F jeudi à la cotation officielle. Le deutschemark est nettement affaibli, à 3,3820 F, contre 3,3882 F *jeudi au fixing*. Le yen a nettement baissé contre le dollar, la Banque du Japon n'ayant toujours pas procédé à la hausse des taux d'intérêt attendue par les opérateurs.

FRANCFORT	22 fév.	23 fév.
Dollar (en DM)	1,6725	1,68
TOKYO	22 fév.	23 fév.
Dollar (en yens)	145,23	146,47

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (23 fév.) .... 10 1/4-10 3/8 %
New-York (22 fév.) .. 8 1/4-8 5/16 %

BOURSES

PARIS *(INSEE, base 100 : 29-12-89)*

	21 fév.	22 fév.
Valeurs françaises	99,6	98,7
Valeurs étrangères	95,4	95,8
(SBF, base 100 : 31-12-81)		
Indice général CAC	488,6	493,8
(SBF, base 1000 : 31-12-87)		
Indice CAC 40	1 803,79	1 836,91

NEW-YORK *(Indice Dow Jones)*

Industrielles 2 583,56 2 574,77

LONDRES *(Indice « Financial Times »)*

Industrielles	1 783,8	1 789,8
Mines d'or	318,5	303,3
Fonds d'Etat	80	79,9

TOKYO

	22 fév.	23 fév.
Nikkei Dow Jones	35 826,84	34 890,97
Indice général	2 615,80	2 554,31

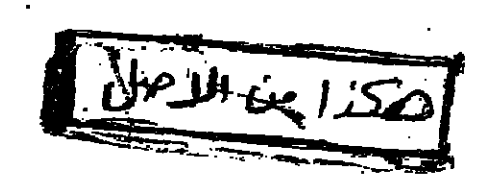
LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	COURS DU JOUR + haut	UN MOIS Rep. +	UN MOIS ou dép. –	DEUX MOIS Rep. +	DEUX MOIS ou dép. –	SIX MOIS Rep. +	SIX MOIS ou dép. –
$ E-U	5,6825	5,6875	+ 95	+ 110	+ 205	+ 245	+ 705	+ 820
$ can.	4,7473	4,7554	– 103	– 75	– 196	– 148	– 402	– 275
Yen (100)	3,8791	3,8838	+ 102	+ 128	+ 198	+ 269	+ 664	+ 763
DM	3,3814	3,3858	+ 53	+ 76	+ 118	+ 152	+ 334	+ 423
Florin	3,0034	3,0077	+ 33	+ 49	+ 69	+ 99	+ 254	+ 331
FB (100)	16,2357	16,2593	– 30	+ 82	– 40	+ 235	+ 134	+ 687
FS	3,8499	3,8559	+ 38	+ 56	+ 89	+ 127	+ 296	+ 395
L (1 000)	4,5808	4,5885	– 108	– 59	– 221	– 135	– 509	– 349
£	9,7029	9,7171	– 359	– 268	– 705	– 581	– 1891	– 1628

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E-U	8 1/16	8 5/16	8 3/16	8 5/16	8 1/4	8 3/8	8 5/16	8 7/16
DM	7 1/8	7 3/8	8	8 1/8	8 3/16	8 5/16	8 3/4	8 7/8
Florin	8 5/16	8 9/16	8 11/16	8 13/16	8 3/4	8 7/8	9 1/16	9 3/16
F.B. (100)	10 1/8	10 1/2	10 1/4	10 9/16	10 5/16	10 5/8	10 9/16	10 7/8
F.S.	8 5/8	8 7/8	8 15/16	9 1/16	9 1/16	9 3/16	9 3/8	9 1/2
L (1 000)	13	14	13	13 1/4	13	13 1/4	13	13 3/8
£	14 11/16	14 15/16	15	15 1/8	15	15 1/8	15 1/16	15 3/16
F franç.	10 5/16	10 9/16	10 9/16	10 11/16	10 11/16	10 13/16	11 1/8	11 1/4

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.



MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DU 22 FEVRIER

Cours relevés à 17 h 37

Règlement mensuel

Comptant (sélection)

Obligations

Actions

Étrangères

Hors-cote

SICAV (sélection) 22/2

Cote des changes

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 22/2	COURS DES BILLETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	5 657	5 686	5 500	5 900
ECU	6 935	6 932	....	....
Allemagne (100 DM)	339 370	338 820	328 500	349
Belgique (100 F)	16 257	16 287	15 750	16 800
Pays-Bas (100 fl.)	301 080	300 700	291	310
Danemark (100 krd)	88 130	88 030	85	92
Norvège (100 k)	87 840	87 900	85	92
Grande-Bretagne (£ 1)	9 699	9 711	9 360	10 150
Grèce (100 drachmes)	3 592	3 588	3 400	4 200
Italie (1 000 lires)	4 581	4 580	4 350	4 850
Suisse (100 fr.)	383 780	383 830	372	396
Suède (100 krs)	92 810	93 040	89	97
Autriche (100 sch)	48 205	48 112	46 800	49 900
Espagne (100 pes.)	5 252	5 249	5	5 550
Portugal (100 esc.)	3 850	3 850	3 650	4 350
Canada ($ can 1)	4 711	4 747	4 550	4 950
Japon (100 yens)	3 889	3 898	3 780	4

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 22/2
Or fin (kilo en barre)	76700	76500
Or fin (en lingot)	76900	76600
Pièce française (20 fr)	443	443
Pièce française (10 fr)	410	409
Pièce suisse (20 fr)	481	482
Pièce latine (20 fr)	442	441
Souverain	555	556
Pièce de 20 dollars	2555	2590
Pièce de 10 dollars	1372 50	1372 50
Pièce de 5 dollars	930	920
Pièce de 50 pesos	2900	2865
Pièce de 10 florins	463	459
Or Londres	....	....
Or Zurich	....	....
Or Hongkong	....	....
Argent Londres	....	....

c : coupon détaché – o : offert – * : droit détaché – d : demandé – ♦ : prix précédent – ★ : marché continu

Le Monde

La Méditerranée sans porte-avions

Les tribulations du « Foch »

La France sans porte-avions en Méditerranée pendant quelques mois ? Avec le départ prochain, mais non encore officiellement annoncé, du *Foch* pour l'Atlantique et avec l'aménagement du *Clemenceau* en porte-hélicoptères, c'est la perspective qui s'ouvre. Les états-majors se refusent à tout commentaire en une période où la marine nationale doit maintenir en permanence un bâtiment en Méditerranée orientale à la demande du gouvernement français, attentif aux événements de Beyrouth, et où les circonstances pourraient exiger la présence d'un porte-avions.

Pour la première fois depuis de longues années, la France dispose, en état de servir, à la fois du *Foch* et du *Clemenceau*. L'un et l'autre ont souvent été immobilisés à tour de rôle pour subir des transformations, qui devraient leur permettre de fonctionner jusqu'à l'arrivée en 1988 du porte-avions nucléaire *Charles-de-Gaulle*. Le premier a été plus spécialement modernisé en porte-avions capable d'embarquer des Super-Etendard équipés de l'arme nucléaire préstratégique ASMP. Le second a été aménagé en plate-forme porte-hélicoptères.

Le *Foch* et le *Clemenceau* sont normalement basés à Toulon, où ils servent au sein de l'escadre de la Méditerranée. Cependant, le *Foch* doit gagner l'Atlantique, entre la fin du mois d'avril et le début de juillet, pour une série d'exercices d'entraînement — au profit de l'escadre basée à Brest — qui le conduiront le long des côtes africaines ou américaines. Ce temps d'entraînement en Atlantique est jugé nécessaire pour acclimater les équipages de l'aéronautique navale à des conditions de travail en océan, qui sont très différentes de celles en Méditerranée. De même, le *Clemenceau*, dans sa configuration actuelle de porte-hélicoptères, doit manœuvrer au printemps prochain devant les côtes du Languedoc-Roussillon, avec la division aéromobile de la Force d'action rapide en exercice.

A l'état-major de la marine, on ne donne aucune explication sur ces différents déplacements des deux porte-aéronefs français. La discrétion est imposée par une situation qui, en réalité, reflète les limites de la gestion d'un parc aéronaval fondé sur l'existence opérationnelle d'un seul véritable porte-avions armé de Super-Etendard-ASMP. Certes, le *Foch* peut, si besoin était, gagner la Méditerranée dans les soixante-douze heures, son délai d'appareillage normal depuis Toulon. Mais il n'a pas pour autant le don d'ubiquité, surtout en temps de crise subite.

J. I.

M. Chevènement appelle les Français à la prudence face à un « univers profondément déstabilisé »

Le ministre de la défense, M. Jean-Pierre Chevènement, a invité, jeudi 22 février, les Français à la *« prudence »* et à la *« vigilance »* face à ce qui se passe dans le monde et qui *« nous fait entrer dans un univers profondément déstabilisé »*. *« Si on raisonne à dix-huit mois, tout va bien, c'est le désarmement, la démocratie. Dès lors que l'on veut bien raisonner à vingt ans, ce qui se passe en Europe nous fait entrer dans un univers profondément déstabilisé, un univers à hauts risques »*, a déclaré sur RMC M. Chevènement. *« Les gens qui raisonnent à dix-huit mois peuvent se permettre d'être optimistes, surtout à la veille d'un congrès. Ceux qui raisonnent à vingt ans ne peuvent que se poser des questions sur l'équilibre futur de l'Europe »*, a-t-il ajouté.

En matière de défense, le ministre a estimé que, *« avant de se débarrasser du peu qu'elle a, la France devait regarder le monde qui change »*.

D'autre part, *l'Humanité* du vendredi 23 février critique vivement ces propos, reprochant à M. Chevènement *« de vouloir légitimer la poursuite d'une politique qui consiste à entasser des armes nucléaires dans l'espoir d'obtenir un statut d'associé au sein d'une petite Europe allemande »*.

L'organe du PCF écrit le même jour, sur toute la largeur de sa page une : *« Kohl : l'Oder-nein »*. Pour *l'Humanité*, le chancelier fédéral, dans l'affaire de la reconnaissance ou non par l'Allemagne de la frontière Oder-Neisse, *« se comporte avec toute la morgue d'un maître »*.

L'organisation de l'opposition se précisera en mars

Après les déclarations de M. Giscard d'Estaing souhaitant que les partis de l'opposition se réunissent en une formation unique, MM. François Bayrou, délégué général de l'UDF, et Alain Juppé, secrétaire général du RPR, se sont rencontrés. Ils sont convenus de fixer au début mars la prochaine réunion du comité de coordination de l'opposition pour examiner les propositions de M. Giscard d'Estaing.

On rappelle, au siège du RPR, que M. Chirac a souhaité dans une lettre aux dirigeants des partis de l'opposition, le 12 février, que soit mis à l'étude un projet de convention des élus de l'opposition pour déterminer les modalités de choix d'un candidat unique à l'élection présidentielle. Ainsi la proposition de M. Giscard d'Estaing va dans le même sens que l'offre de M. Chirac, bien qu'elle ait un objet plus vaste.

M. Juppé estime qu'un accord sur le mode de désignation d'un candidat commun constitue un préalable à tous les autres projets d'union de l'opposition. La réunion du comité de coordination de l'opposition en mars étudiera également la possibilité de désigner une dizaine de porte-parole chargés de répondre aux membres du gouvernement.

Inculpations pour une adoption illégale à Lyon

Rachel et les deux rabbins

Deux rabbins de Lyon ont été inculpés, mardi 20 février, de *« complicité de détention et d'usage de documents administratifs indûment obtenus »* par M. Georges Fenech, premier juge d'instruction à Lyon. Derrière ce chef d'inculpation, une douloureuse affaire de « supposition d'enfant » (1) compliquée par des considérations religieuses.

LYON

de notre bureau régional

Lorsqu'en novembre 1988, Rachel, trente et un ans, styliste à Paris, issue d'une famille juive marocaine aisée, constate qu'elle est enceinte de son ami Mohamed, lui aussi d'origine marocaine mais de confession musulmane, elle n'en dit rien, à personne. Pas même à Mohamed. Elle pense avoir recours à l'interruption volontaire de grossesse.

Quelques semaines plus tard elle pousse pourtant la porte d'une synagogue pour chercher un peu de réconfort. Là, sa conversation avec un rabbin lyonnais, venu à Paris pour une conférence, va l'inviter à modifier ses projets. Le religieux, perçu par elle comme *« un homme d'une grande sagesse »*, parvient à la dissuader de se faire avorter.

Un deuxième rabbin, lyonnais lui aussi, entre alors en scène. Il aurait proposé à la future mère de prendre en charge son bébé dès la naissance, pour le confier à un couple stérile, domicilié à Villeurbanne, cherchant désespérément à adopter un enfant. De confession israélite, ces candidats à l'adoption mettaient toutefois une condition : que l'enfant soit juif. Ce que la DDASS — qui, conformément aux textes légaux, refuse de mentionner la religion des enfants adoptables — ne pouvait leur assurer.

Pour faciliter l'opération, c'est sous la fausse identité de la mère « adoptante » que Rachel passe des visites médicales, se fait délivrer un carnet de maternité puis, en juillet 1989, va accoucher à la clinique Monplaisir, à Lyon-8ᵉ. Tout se passe bien. Le couple de Villeurbanne prend en charge le nouveau-né et le déclare sous son nom à l'état civil. Ce que le code pénal, dans son article 345, qualifie de *« supposition d'enfant »* s'est accompli sans problème.

Malgré un long séjour à Los Angeles, *« pour se changer les idées »*, Rachel est tenaillée par le remords. Par ailleurs, Mohamed a fini par apprendre qu'il était père et commence à rechercher l'enfant. Coups de téléphone, menaces. Au début du mois de janvier, Rachel décide donc de se rendre à Villeurbanne, bien déterminée à récupérer son fils, qu'elle n'a jamais revu, et que le couple élève avec une extrême tendresse. L'explication dégénère en dispute. Cris et déchirements. Alertée par le voisinage, la police intervient.

Au cours de l'enquête judiciaire, Rachel — qui a été simplement inculpée d'*« obtention indue d'un document administratif »* — ne cesse d'affirmer qu'elle a été influencée, voire *« manipulée »* par les religieux. Lors d'une sorte de « conseil rabbinique » — auquel aurait participé un rabbin britannique, entendu comme témoin mais non inculpé, — ils se seraient résolus à tout mettre en œuvre pour que l'enfant à naître ne soit pas *« perdu pour le judaïsme »* en étant confié à la DDASS. Les chefs religieux soutiennent au contraire que la mère a eu l'initiative de l'adoption clandestine et qu'ils se sont contentés de l'assister moralement.

« C'est un drame terrible, pour toutes les parties, sur lequel je refuse de faire le moindre commentaire », se contente de dire Mᵉ Alain Jacubowicz, avocat du couple « adoptant ». Cette appréciation paraît partagée par le grand rabbin de Lyon et par le magistrat instructeur, également très discrets.

La justice doit néanmoins gérer ce délicat dossier. Parallèlement à l'instruction pénale d'un « délit constitué », qui se traduit déjà par cinq inculpations assorties de placements sous contrôle judiciaire, une procédure de rectification d'état civil va être entreprise. Enfin, un juge des enfants doit mettre en œuvre un projet d'assistance éducative qui décidera du sort du bébé. Depuis le 12 janvier, le petit garçon, âgé de huit mois, est en effet placé à la Cité de l'enfance de Bron, dans la banlieue lyonnaise.

ROBERT BELLERET

(1) Selon la définition du *Petit Robert* : *« Attribution à une femme d'un enfant dont elle n'est pas accouchée »*.

L'ESSENTIEL

Services

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3615 LM

Le numéro du « Monde » daté 23 février 1990 a été tiré à 526 817 exemplaires.

Numéro 2000 pour « Rivarol »

Rivarol daté du 23 février est un exemplaire historique pour la rédaction de cet *« hebdomadaire de l'opposition nationale et européenne »* : il porte le numéro 2000. Fondé en janvier 1951 par René Malliavin (de son nom de plume Michel Dacier) qui en fut le directeur jusqu'en 1970 et par Maurice Gaït qui lui succéda jusqu'à sa mort en 1983, après un bref passage de Pierre Dominique (1970 à 1973), *Rivarol* se présente comme un journal *« indépendant de tout parti politique »*.

Le numéro 14 du 19 avril 1951 fêtait les quatre-vingt trois ans de Charles Maurras et présentait *« les yeux du plus vieux prisonnier du monde »*, le maréchal Pétain.

Dans son deux millième numéro qui compte vingt pages au lieu de douze – quatre d'entre elles concernent son histoire – il publie un entretien avec M. Jean-Marie Le Pen dans lequel le président du Front national estime qu'une *« course de vitesse* (est) *engagée entre la décadence et la renaissance »*.

Quasiment dépourvu de publicité, *Rivarol* n'a jamais changé de propriétaire et appartient toujours à la famille Malliavin. *« L'ambition de ses fondateurs*, précise Camille-Marie Gallic, directrice et rédactrice en chef de la publication, *était d'atteindre le cap... des cent numéros. »* Le journal, qui porte en exergue la phrase *« Quand les peuples cessent d'estimer, il cessent d'obéir »*, annonce un tirage de vingt mille exemplaires hebdomadaires vendus au prix de 14 F.

Mᵐᵉ Simone Veil invitée du « Grand Jury RTL-le Monde »

Mᵐᵉ Simone Veil, ancien président du Parlement européen, sera l'invitée de l'émission hebdomadaire « Le grand jury RTL-le Monde », dimanche 25 février, de 18 h 30 à 19 h 30.

L'ancien ministre de la santé répondra aux questions aux questions d'André Passeron et d'Alain Debove du *Monde*, et de Paul-Jacques Truffaut et de Janine-Perrimond de RTL, le débat étant dirigé par Jean-Pierre Defrain.

BOURSE DE PARIS

Matinée du 23 février

Baisse dans le sillage de Tokyo

La chute de Tokyo, vendredi, a entraîné la place française dans son sillage. L'indice CAC 40 après avoir perdu 0,85 % à l'ouverture descendait à – 1,25 % en fin de matinée. Parmi les valeurs les plus affectées figuraient Fives Lille (– 5,2 %), Sagem (– 4,9 %), CSEE (– 4,5 %) et CCF (– 4 %).

EN BREF

□ **Greenpeace en terre Adélie.** – Neuf militants de *Greenpeace* ont débarqué le vendredi 23 février, à 8 h 30 (0 h 30, heure de Paris) en terre Adélie pour bloquer, encore une fois, les travaux de construction de la piste aérienne de Dumont-d'Urville. La piste de Dumont-d'Urville, souligne-t-on dans les milieux gouvernementaux, est indispensable au développement, qui vient d'être décidé, des activités françaises en Antarctique qui vient d'être décidé (*le Monde* du 16 février).

□ **GRANDE-BRETAGNE : augmentation des salaires pourles ambulanciers en grève.** – Le gouvernement britannique a cédé devant la détermination des ambulanciers et surtout devant la popularité de leur mouvement, entamé voici près de cinq mois. Au terme de longues négociations, le directeur général du Service national de santé, dont dépendent les 22 500 ambulanciers de Grande-Bretagne, a annoncé, vendredi 23 février en début de matinée, une augmentation des salaires de 17 %, étalée sur deux ans. – *(Corresp.)*

□ **Les attentats contre les foyers Sonacotra : trois inculpés remis en liberté.** – Trois responsables du Parti nationaliste français et européen (PNFE), inculpés d'association de malfaiteurs pour des actes de terrorisme et écroués par le juge Jean-Pierre Murciano, chargé de l'enquête sur les attentats racistes contre des foyers SONACOTRA de la Côte d'Azur en 1988, ont été remis en liberté, jeudi 22 février, par décision de la chambre d'accusation de la cour d'appel d'Aix-en-Provence. Claude Cornilleau, cinquante-trois ans, président du PNFE, avait été inculpé et écroué à Grasse (Alpes-Maritimes), le 17 septembre 1989. Francis Allouchéry, vingt-trois ans, et l'inspecteur de police Serge Lecanu, trente-six ans, secrétaire général du syndicat d'extrême droite FPIP (Fédération professionnelle indépendante de la police), avaient été inculpés et écroués le 9 octobre 1989. Les trois hommes ont été placés sous contrôle judiciaire.

□ **Condamnation de douze ostéopathes et quatre chiropracteurs à Lyon.** – Poursuivis pour « exercice illégal de la médecine » (*le Monde* du 10 février), douze ostéopathes et quatre chiropracteurs de la région lyonnaise ont été condamnés jeudi 22 février à 10 000 francs d'amende avec sursis par le tribunal correctionnel de Lyon devant lequel ils avaient comparu le 8 février. En outre chacun d'entre eux devra verser 2 000 francs de dommages et intérêts au conseil de l'ordre des médecins, 5 000 francs au Syndicat national des ostéothérapeutes et 5 000 francs au Syndicat national des médecins spécialisés en réadaptation fonctionnelle.

DEMAIN NOTRE SUPPLÉMENT
RADIO
Le Monde TÉLÉVISION